MERCREDI 11 MAI 1994

No 35655 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Italie

Gouvernement formé

Silvio Berlusconi a présenté hier son gouvernement, qui compte parmi les vice-présidents du Conseil un néo-fasciste, Giuseppe Tatarella.

Page 2

Police palestinienne

Avant-garde à Gaza

Une avant-garde de 30 policiers palestiniens a pénétré hier dans la bande de Gaza au poste frontière de Rafah.

Page 2

EUREKA

Aux PME d'en profiter!

Heureusement pour la Suisse, la coopération technologique européenne instituée dans le cadre d'EUREKA n'est pas liée à l'accord EEE. La Suisse participe au projet depuis son lancement, en 1985. C'est donc tout naturellement qu'elle accède pour un an, dès le 16 juin, à la présidence de cette organisation, qui regroupe 21 pays. Parmi les priorités annoncées hier: une participation accrue des petites et moyennes entreprises (PME) à ce système de partenariat.

Page 6

Le futur président du Grand Conseil

Rencontre avec Bernard Renevey

«Les députés ont trop souvent tendance à défendre leur région en violation de la Constitution, mais peut-on leur reprocher ce fait, dans la mesure où nous sommes élus par notre région?» La remarque est de Bernard Renevey, député et conseiller général socialiste à Gorgier, un enseignant qui deviendra le premier citoyen du canton lundi prochain.

Page 19

Nelson Mandela devient le premier président noir d'Afrique du Sud

Hommage à de Klerk

Nelson Mandela est devenu hier le premier président démocratiquement élu d'Afrique du Sud. Il a «juré fidélité à la République d'Afrique du Sud» devant le juge suprême Michael Corbett, en présence de dignitaires de 160 pays et de dizaines de milliers de personnes. Le premier président noir de l'Afrique du Sud, âgé de 75 ans, s'est réjoui du retour de son pays dans le concert des nations.

«Je jure ici d'être fidèle à la République d'Afrique du Sud et promets solennellement et sincèrement de toujours promouvoir ce qui fera avancer la République et de m'opposer à ce qui pourrait lui porter tort», a-t-il déclaré lors de la cérémonie devant le président de la Cour suprême.

Celui qui a payé son engagement contre l'apartheid de 27 ans de prison a été investi après la prestation de serment de ses deux vice-présidents, Thabo Mbeki, président national du Congrès national africain (ANC), et le président sortant blanc Frederik de Klerk. L'investiture s'est déroulée sur une estrade installée devant les Union Buildings, siège de la présidence, qui surplombe Pretoria.

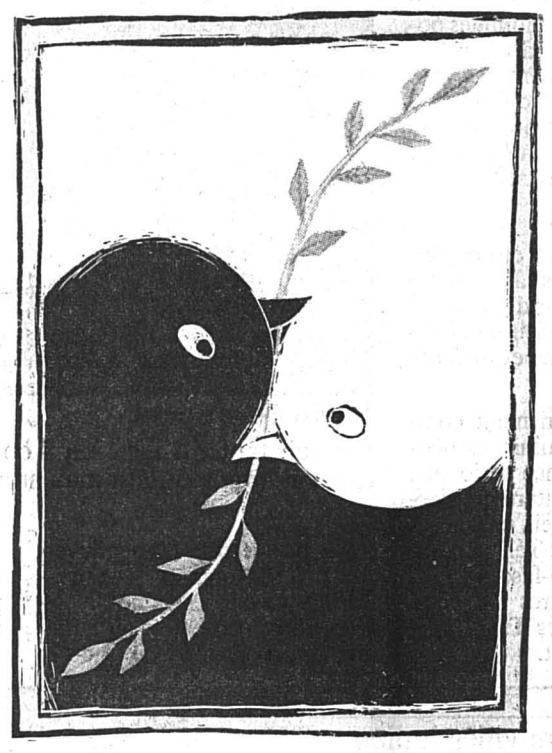

Nelson Mandela
«Je jure ici d'être fidèle à la République d'Afrique du Sud.» (Keystone-AP)

Dans son discours d'investiture, le dirigeant nationaliste, libéré il y a seulement quatre ans a expliqué que l'Afrique du Sud sortait d'un «désastre humain extraordinaire qui a duré bien trop longtemps». Il a promis l'avènement d'une «société dont toute l'humanité sera fière.

M. Mandela a également rendu hommage au rôle joué par son prédécesseur dans le démantèlement de l'apartheid. Le président sortant Frederik de Klerk «figure dans l'histoire de l'Afrique du Sud comme l'un des plus grands réformateurs». M. de Klerk, qui avait accédé à la présidence en 1989 avant de commencer à démanteler l'apartheid l'année suivante, s'est dit «très confiant pour l'avenir. Ce que nous avions entrepris a finalement été réalisé.» Pour l'ancien prisonnier politique, il est temps «de combler les abîmes».

Parmi les personnalités ayant assisté à la cérémonie figuraient notamment le président cubain Fidel Castro, le chef de l'OLP Yasser Arafat, le vice-président américain Al Gore, Hillary Clinton, épouse du chef de la Maison-blanche, le président israélien Ezer Weizman et le prince Philip d'Edimburg. La Suisse était représentée par le président de la Confédération, Otto Stich. (ats, afp, reuter)

France

Treize ans de pouvoir

Hier soir, le président français François Mitterrand s'est exprimé à la télévision à l'occasion du treizième anniversaire de son accession au pouvoir. De nombreux sujets ont été abordés: Algérie, Afrique du Sud, Italie, Europe de Maastricht, essais nucléaires entre autres. Il a également regretté certaines actions du premier ministre Edouard Balladur, notamment en matière sociale.

● Lire en page 4

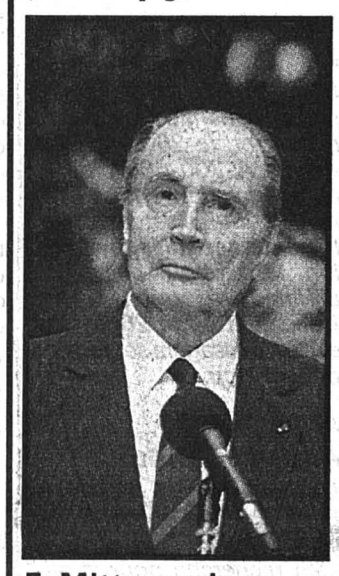

F. Mitterrand
«Je pense que tous les Français qui vivent en Algérie savent que le gouvernement et moi-même désirons, pour sauver leur vie, qu'ils rentrent en France.»
(ASL-a.)

Football - Grasshopper laisse échapper le titre

Servette: champion!

Au bout d'un suspense infernal, Servette s'est paré du titre de champion de Suisse 1993/1994. Victorieux 4-1 de Young Boys à Berne, les Genevois coiffent sur le fil Grasshopper, tenu en échec (1-1) à Aarau. C'est la consécration pour l'entraîneur «grenat» Ilija Petkovic, porté en triomphe (Keystone-Lehmann).

● Lire en page 9

OPINION

Horlogerie française: fin

Pour «France Ebauches», l'ennemi c'était la Suisse!

Quels méandres psychologiques et affectifs faut-il remonter afin de comprendre pourquoi le fils d'un pasteur sagnard a, un jour, pris en grippe les Suisses qui lui avaient appris toutes les ficelles du métier d'entrepreneur horloger...

Cet entêtement vaut aujourd'hui au «premier fabricant d'horlogerie de l'Union européenne», d'être mis en redressement judiciaire, à Besançon.

«France Ebauches» était l'œuvre de François Perret. Il avait su, au mois d'avril 1967, regrouper les frères ennemis de l'ébauche française, les Cupillard à Villers-le-Lac, Femga à Annemasse, Technic et Jeanbourquin à Maîche. Ebauches SA, à Neuchâtel, avait pris une participation dans cet ensemble qui s'élevait encore à 30% en 1987.

Cela n'a pas empêché François Perret de pactiser avec Seiko, en 1980, lorsque «FE» s'est concentrée uniquement sur le quartz avec des licences Seiko, notamment pour les moteurs pas-à-pas.

Les offres suisses ont été nombreuses et généreuses. Elles ont permis à «FE» de bénéficier du «swiss made» à travers un atelier de remontage installé à Lausanne.

Aujourd'hui, à Paris, on verrait d'un bon œil que les Suisses reprennent en main l'ébauche française afin qu'elle reste européenne.

Il n'entre pas dans les intentions de la puissante SMH de plonger dans ce gouffre industriel et financier qu'est devenue «France Ebauches».

En 1985, F. Perret a signé une joint-venture avec le puissant groupe indien Tata pour installer un centre de production au cœur de l'Inde, à Bangalore. Après des débuts hésitants dus à la formation du personnel local, l'usine de Bangalore a pris de l'importance. C'est devenu un centre ultramoderne qui sort 3,5 millions de montres par année sous la marque «Titan» et 1,5 million en collaboration avec l'américain Timex, pour le marché indien.

Perret a cru pouvoir batifoler sur le marché international avec une production de quelque 10 millions de mouvements quartz. Le drame s'est noué à Hong Kong où «FE» exportait une grande partie de sa production à destination de son usine en Chine, à Zhuai. Mais vouloir se battre à Hong Kong, c'est affronter les géants japonais qui se livrent une lutte fratricide en exportant globalement 281 millions de modules en Chine. Et quand Perret a voulu se rattraper chez ses «amis» indiens, il a trouvé porte close. Ils n'ont plus besoin des Français. Ils assurent leur propre production après avoir digéré l'achat de technologies à Besançon et, récemment, pour 70 millions de francs de machines en Suisse.

Qui sait si, demain, ce ne sont pas les Indiens qui vont s'installer à Besançon pour partir à la conquête de l'Europe avec des montres à moins de 30 francs, ce que Perret voulait faire en Inde et qu'il n'a pas réussi. Son combat orgueilleux porte un coup fatal à la montre française

Désormais c'est bien la Suisse qui porte la responsabilité de l'avenir horloger européen!

Gil BAILLOD

FOIRE DES SIX-POMPES VENDREDI 13 MAI 1994 Avec le soutien LA CHAUX-DE-FONDS de L'Impartial

***11.5.1824** – Les Anglais occupent Rangoon.*
***11.5.1943** – Les Américains débarquent aux Aléoutiennes: c'est le premier territoire américain repris aux Japonais.*
***11.5.1943** – Le Siam change de nom pour devenir la Thaïlande.*

BRÈVES

Crash de Tokyo
Erreur de pilotage

Une erreur de pilotage est probablement à l'origine de l'accident, le 26 avril, d'un Airbus A-300-600R de la compagnie taiwanaise China Air, qui s'est écrasé à l'atterrissage à Nagoya, selon le rapport d'enquête préliminaire publié hier. L'accident a fait 264 morts et sept passagers seulement ont survécu.

Argentine
Ancien SS arrêté

L'ex-officier SS allemand Erich Priebke a été arrêté par la police argentine. Il était recherché pour implication dans le crime de guerre le plus grave commis en Italie. Rome a officiellement demandé à l'Argentine l'extradition de Priebke, 81 ans, pour participation au massacre de 355 Italiens en 1944 dans les Fosses Ardéatines.

Présidentielle en Ukraine
Quatre candidats

Quatre candidats, dont le président sortant Leonid Kravtchouk, sont en lice pour l'élection présidentielle anticipée du 26 juin en Ukraine, a annoncé hier le vice-président de la commission électorale Valentin Kirnenko. Les trois autres candidats sont l'ex-premier ministre Leonid Koutchma, réformateur modéré issu du complexe militaro-industriel et donné comme favori de ce scrutin, le leader socialiste Alexandre Moroz et le président de l'ancien Parlement Ivan Pliouchtch.

Passager piqué par un scorpion
L'avion a dû atterrir

Un passager américain s'est fait piquer hier par un scorpion à bord d'un vol Manille-Tokyo, obligeant l'aéroport de Tokyo à faire atterrir l'appareil en priorité, mais il y a eu plus de peur que de mal. Les médecins ont affirmé que le scorpion, long de 4 cm, n'était pas venimeux.

Pour l'argent du pique-nique
Professeur braqué

Deux adolescents de Memphis (Tennessee) ont braqué un pistolet sur un professeur de lycée et se sont emparés d'une somme d'environ 4000 dollars (environ 6000 francs) qui avait été collectée parmi les élèves pour un pique-nique.

Italie: cinq ministres sont issus du courant néo-fasciste

Gouvernement formé

Silvio Berlusconi a présenté hier soir au président italien Oscar Luigi Scalfaro et au public son gouvernement qui compte cinq ministres néo-fascistes, dont un des trois vice-présidents du Conseil, Giuseppe Tatarella, collaborateur proche de Gianfranco Fini, chef de l'Alliance nationale.

«Je vais tenter d'apporter à ce nouveau gouvernement ce que j'ai appris durant mes années dans les affaires» a déclaré Silvio Berlusconi à la presse à sa sortie du palais du Quirinal.

Le poste-clé de l'Intérieur revient à Roberto Maroni, numéro deux de la Ligue du nord, le parti de Umberto Bossi. M. Berlusconi avait dans un premier temps refusé d'attribuer ce poste à M. Maroni, aggravant ainsi la crise apparue dès le 28 avril, au soir de la victoire de la coalition de droite entre le nouveau président du Conseil et M. Bossi. Ce dernier n'est pas membre du gouvernement.

Le portefeuille, dont le titutaire est responsable notamment de la lutte contre la mafia et contrôle l'un des deux services de renseignements du pays, avait ensuite été proposé au procureur Antonio Di Pietro, célèbre pour sa lutte contre la corruption, qui a refusé le poste.

Le poste de la Justice revient à Alfredo Biondi, ancien dirigant du parti Libéral, qui a rejoint Forza Italia lors de la création du mouvement en novembre. Avocat, il a participé à d'importants procès. Parlementaire, il a contribué aux réformes qui ont abouti à la limitation des immunités parlementaires. Il aura encore beaucoup de travail car de nombreaux procès en corruption impliquant des hommes politiques sont encore à venir.

La Défense revient au bras droit de M. Berlusconi, Cesare Previti, un haut responsable de la Fininvest, le holding financier du président du Conseil.

UN PROFESSEUR

Quant aux Affaires étrangères, elles sont confiées à Antonio Martino, professeur d'économie dans la plus prestigieuse université privée de Rome et membre de Forza Italia.

Mais le gouvernement comprend aussi cinq ministres néo-fascistes de l'Alliance nationale, dont Giuseppe Tatarella, vice-président du Conseil, chargé en outre des Postes et Télécommunications. Les néo-fascistes obtiennent entre autres l'Agriculture, la Culture, les Transports et l'Environnement.

Silvio Berlusconi

«Je vais tenter d'apporter à ce nouveau gouvernement ce que j'ai appris durant mes années dans les affaires.»
(Keystone-EPA)

La perspective d'un gouvernement comprenant des néo-fascistes avait entraîné la semaine dernière le vote au Parlement européen d'une motion mettant en garde l'Italie, ce qui avait provoqué aussitôt une protestation officielle de ce pays.

(ap)

Vaste opération antimafia dans plusieurs villes italiennes

Les armes des clans achetées en Suisse

La vaste opération antimafia, baptisée «Belgio» et lancée hier à l'aube dans plusieurs villes italiennes a mené à l'arrestation de 90 personnes. Elle a permis le démantèlement d'une organisation criminelle de la n'drangheta (mafia calabraise), liée au clan Giovine. Les enquêteurs italiens ont précisé hier à Milan que les armes utilisées par l'organisation avaient été achetées en Suisse.

L'opération «Belgio», nom qui n'a rien à voir avec la Belgique mais est le diminutif du nom de la rue milanaise Belgioioso où l'organisation avait sa base opérationnelle, a été conduite dès l'aube de mardi par 400 agents. Les arrestations ont eu lieu à Milan, Turin, Trieste, Vérone, Florence, Naples et Trapani (Sicile).

L'enquête a permis de reconstruire la gestion du trafic de la drogue à Milan durant ces quinze dernières années. Elle a été facilitée par les révélations d'autres membres de la «n'drangheta» déjà incarcérés et qui ont notamment conduit la police sur les traces du cerveau présumé de l'organisation, un Calabrais de 35 ans arrêté mardi à Milan.

NOMBREUSES RAMIFICATIONS

L'affaire a des ramifications en Espagne, au Portugal et en Suisse où, pendant des années, ont été achetées les armes destinées aux guerres des clans calabrais ont précisé les autorités italiennes. Mitraillettes Kalachnikov et Uzi, fusils, bazookas et autres munitions proviennent principalement d'une armurerie de Lugano. Son propriétaire a été arrêté le 23 mars dernier, suite aux révélations d'un «repenti» et est toujours incarcéré a précisé la police tessinoise hier.

La police italienne a en outre émis 150 mandats de détention préventive et continue à rechercher des dizaines de personnes qui ont pu échapper aux forces de l'ordre. (ats)

Etats-Unis

«Clown tueur» exécuté

John Gacy, 52 ans, le «clown tueur» condamné pour le viol et le meurtre de 33 jeunes hommes entre 1972 et 1978, a été exécuté par injection mortelle hier matin dans la prison de haute sécurité de Stateville après que l'ultime recours en grâce déposé par ses avocats a été rejeté par la Cour suprême des Etats-Unis. Selon Howard Peters, un porte-parole des services pénitentiaires, la dernière déclaration de John Gacy aura été: «m'ôter la vie ne rendra pas la leur aux victimes. C'est l'Etat qui m'assassine.» John Gacy avait passé 14 ans dans le corridor de la mort.

Toute la journée de lundi, les avocats avaient tenté de retarder l'échéance fatale en déposant appel sur appel tandis que les familles des victimes attendaient que la sentence soit effectivement appliquée. John Gacy est la 237e personne exécutée aux Etats-Unis depuis 1976, date à laquelle la Cour suprême a autorisé le rétablissement de la peine de mort. A Chicago, plusieurs personnes ont manifesté dans le centre-ville en faveur de l'exécution en portant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «dis au revoir, il est temps pour toi de frire». (ap)

Yémen: offensive nordiste sur Aden

Les sudistes résistent

Les forces yéménites sudistes ont affirmé hier avoir réussi à contenir l'offensive des troupes nordistes sur Aden (sud). La veille, les nordistes présentaient pourtant la chute de cette ville portuaire comme imminente. Aucun organisme indépendant ne connaît le bilan des combats depuis le début des affrontements début mai, les plus sanglants depuis l'unification du pays en 1990.

Selon le porte-parole militaire nordiste, des combats acharnés se sont déroulés entre unités des deux camps à al-Anad, site d'une grande base aérienne sudiste à 50 km au nord d'Aden. Selon cette source, la situation militaire dans tous les autres secteurs était quasi calme, après des combats qui se sont soldés en faveur des forces légitimes (nordistes).

Lundi, le Ministère de la défense à Sanaa avait pourtant affirmé que les forces nordistes avaient pris le contrôle d'al-Anad. Les troupes du président Ali Abdallah Saleh avaient même annoncé être parvenues dans la banlieue d'Aden. Mais un porte-parole militaire à Aden a démenti. Selon lui, les forces sudistes ont repoussé plusieurs offensives «le long de l'ancienne frontière» entre les deux ex-Yémens, notamment «dans les régions de Qataba, al-Dhalaa, ar-Rahda, Karish, al-Baydha et Mukayras», situées toutes entre 40 et 70 km d'Aden.

(ats, afp, reuter)

Rwanda: poursuite des combats à Kigali

Situation alimentaire dramatique

Les violents combats entre les forces gouvernementales et le Front patriotique rwandais (FPR, la rébellion armée de la minorité tutsie) pour le contrôle de Kigali se poursuivaient hier, a-t-on appris de sources humanitaire et onusienne. De violents affrontements avaient lieu également dans le nord et le sud du pays, où les organisations humanitaires font état d'une aggravation inquiétante de la situation alimentaire et de menaces de famine.

Un avion de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), parti de Nairobi, a une nouvelle fois dû faire demi-tour, dans l'incapacité d'atterrir, alors que le FPR tente, depuis plusieurs jours, de prendre l'aéroport de la capitale rwandaise aux forces gouvernementales.

Depuis hier matin, les forces gouvernementales bombardent intensément, de leur coté, le quartier général du FPR à l'est de Kigali, a ajouté M. Kabia. Il a souligné que d'intenses combats se déroulent également à Ruhengeri (nord-ouest de Kigali) et Bugesera (sud).

Le chef de la délégation du Comité international de la Croix Rouge (CICR) à Kigali, Philippe Gaillard, joint par téléphone depuis Nairobi, a fait état d'une «situation extrêmement tendue». Elle a contraint le CICR à arrêter son aide aux victimes des massacres qui ont fait entre 100.000 et 200.000 morts depuis le 6 avril. (ats, afp)

Police palestinienne

Avant-garde à Gaza

Environ 150 policiers palestiniens venant d'Egypte sont parvenus hier dans l'après-midi au poste-frontière israélien de Rafah, à l'entrée de la bande de Gaza, un événement qui marque l'entrée en vigueur effective de l'autonomie. Par ailleurs, trente autres sont entrés dans la bande de Gaza.

Premiers policiers palestiniens à poser un pied dans les territoires occupés, les hommes vêtus d'un uniforme vert et d'un béret sont descendus d'un autocar pour procéder aux formalités à l'intérieur du bâtiment.

Le général Nasser Youssef, qui commandera aux 9000 policiers palestiniens qui seront déployés dans les régions autonomes, a été accueilli par le général israélien Yom Tov Samia, chargé du déploiement de la police palestinienne.

«C'est un jour historique pour le peuple palestinien, parce que c'est le premier jour sur la route de l'indépendance du peuple palestinien», a déclaré le général Youssef. «Nous espérons entretenir de bonnes relations avec tous nos voisins».

DE MASSE

Malgré les efforts déployés par la police israélienne pour éviter une manifestation de masse, des milliers de personnes se sont rassemblées pour assister à l'événement. La police israélienne a tenté de contenir la foule à deux kilomètres du poste-frontière. Des échanges de pierres et de bouteilles d'un côté, de canons à eau et de balles de caoutchouc de l'autre, ont fait plusieurs blessés parmi la foule. Du côté égyptien, l'ambiance était radicalement différente: les policiers faisaient le «V» de la victoire et ont même exécuté une danse traditionnelle, la dabka.

«Nous venons vers toi, Palestine», chantaient certains, alors que d'autres disaient «adieu à la diaspora».

Lundi, alors que l'on attendait l'arrivée des policiers palestiniens, des émeutes avaient éclaté lorsque les Israéliens ont tenté de disperser une foule de 10.000 personnes.

RIEN À JÉRICHO

Dans la zone de Jéricho, en revanche, la police palestinienne n'était toujours pas arrivée hier. Le général Gadi Zohar, commandant de la région militaire de Jéricho, a affirmé que les policiers palestiniens ne seraient pas en mesure de prendre leurs fonctions avant mercredi. Le représentant de l'OLP, Jamil Tarifi, a déclaré que l'autorité ne serait pas transférée aux Palestiniens tant que Yasser Arafat n'aura pas nommé les membres du conseil qui gouvernera Gaza et la région de Jéricho. Cette liste de noms sera prête «dans les 48 heures», a-t-il assuré.

RAID

Des avions de combat israéliens ont, par ailleurs, lancé des raids hier contre des positions de la guérilla palestinienne au sud de Beyrouth. Deux appareils ont tiré une dizaine de missiles contre des bases du Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) sur les collines surplombant le village de Na'ameh, à 15 km au sud de la capitale libanaise. Il a fait deux victimes.

(ap, ats, reuter)

ENSEIGNEMENT

COURS D'ETE

POUR JEUNES DES 10 ANS
A ZOUG ET EN ANGLETERRE
* Cours d'Allemand (Hochdeutsch) ou d'Anglais le matin
* Sports, activités et excursions surveillés l'après-midi
* Logement interne * Prix global avantageux!

SLC
Renseignements:
SLC, Av. des Alpes 62,
CH-1820 Montreux
Tel. 021/963 65 00
Fax 021/963 85 45
LE SPÉCIALISTE DES COURS DE VACANCES

720-215984/ROC

DIVERS

OUI aux casques bleus volontaires suisses!

Les casques empêchent que des hommes soient contraints de fuir et d'être à la charge d'autres états. Mieux vaut des casques bleus suisses dans le monde que des réfugiés du monde entier en Suisse!

OUI à l'aide sur place

OUI aux casques bleus volontaires suisses!

Comité «OUI aux casques bleus volontaires suisses»
Case Postale 6136, 3001 Berne
CCP 30-5503-0, Mention «Casques bleus»
«c/o FDP Generalsekretariat Hr. C. Kauter»

253-70026/ROC

CUISINE

CHÊNE MASSIF

2 m X 3 m

PROMOTION

8900.-

pierrot ménager
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 00 55

132-12183

Heureusement qu'elle existe!

L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

PLEINS FEUX SUR UN TIERCÉ GAGNANT.

SÉRIE SPÉCIALE

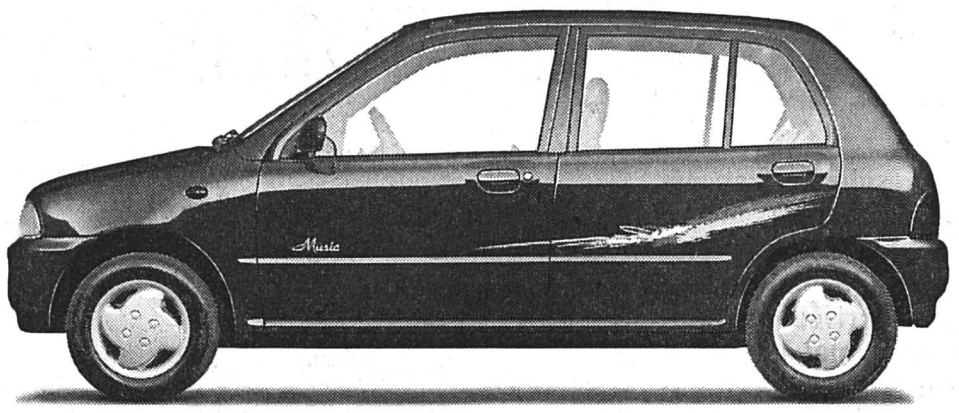

VIVIO Music

SÉRIE SPÉCIALE

JUSTY Sporty

SÉRIE SPÉCIALE

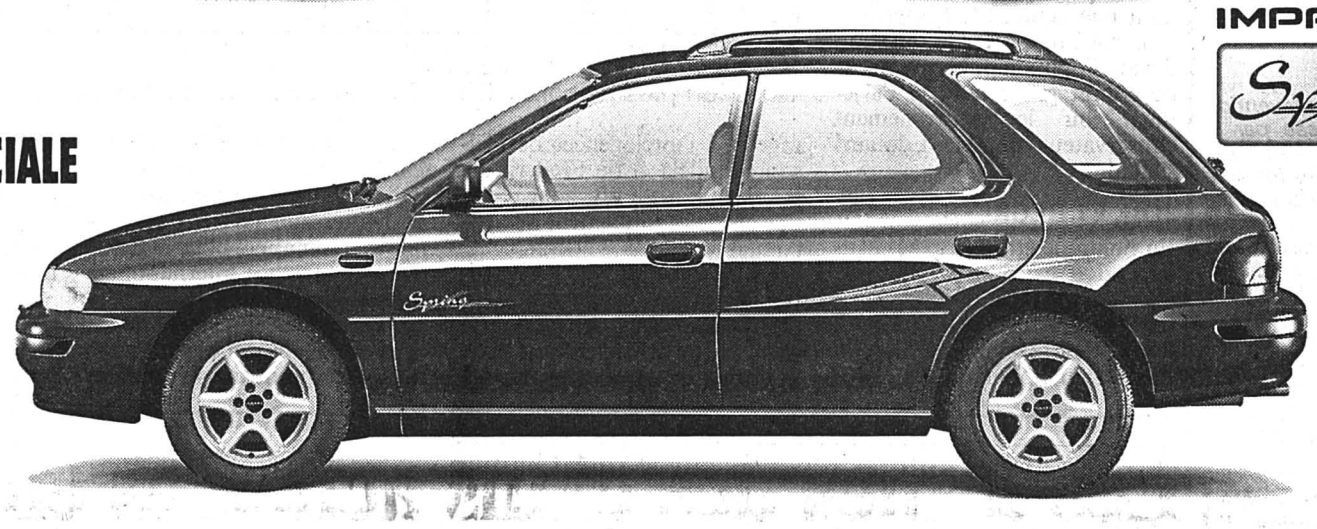

IMPREZA Spring

POUR UNE TOUTE PETITE MISE.

101-699-03/4x4

Série spéciale
Vivio 4WD
Music
5 portes, 5 vitesses, 658 ccm
Y compris un combiné radio-cassettes Panasonic J01 avec 18 présélections.
Y compris des housses multicolores pour les sièges avant et arrière et 4 panneaux de portes assortis.
Y compris un jeu de 4 tapis adaptés aux couleurs pimpantes de l'habitacle.
Y compris une plaquette «Music» à l'arrière et sur le tableau de bord.
Y compris un jeu de décors de carrosserie.

Supplément de prix:

Valeur des extras	Fr. 750.–
Prix effectif	Fr. 150.–
Economies effectives	Fr. 600.–

Série spéciale
Justy 4WD Sporty, 1,2 l
3 ou 5 portes, 5 vitesses ou boîte ECVT-Supermatic
Y compris un combiné radio-cassettes stéréo Panasonic J03 avec informations routières.
Y compris une console centrale très pratique avec compartiment de rangement, cendrier et casier à cassettes éclairé.
Y compris un porte-charges, base idéale pour le transport de tous les équipements de sport, et son sac en tissu.
Y compris une plaquette «Sporty» à l'arrière.
Y compris un jeu de décors de carrosserie.

Supplément de prix:

Valeur des extras	Fr. 950.–
Prix effectif	Fr. 200.–
Economies effectives	Fr. 750.–

Série spéciale
Impreza CompactWagon 4WD
Spring, 1,6 l
5 portes, 2 x 5 vitesses
Y compris de pratiques rails de toit.
Y compris une plaquette «Spring» à l'arrière.
Y compris un jeu de décors de carrosserie.

Supplément de prix:

Valeur des extras	Fr. 600.–
Prix effectif	Fr. 100.–
Economies effectives	Fr. 500.–

Série spéciale
Impreza CompactWagon 4WD
Spring, 1,8 l
5 portes, 2 x 5 vitesses ou 4WDmatic
Y compris de pratiques rails de toit.
Y compris des jantes sport en aluminium.
Y compris une plaquette «Spring» à l'arrière.
Y compris un jeu de décors de carrosserie.

Supplément de prix:

Valeur des extras	Fr. 1 680.–
Prix effectif	Fr. 450.–
Economies effectives	Fr. 1 230.–

Série spéciale
Impreza 4WD
Spring, 1,8 l
4 portes, 5 vitesses ou 4WDmatic
Y compris des jantes sport en aluminium.
Y compris un élégant spoiler de coffre.
Y compris une plaquette «Spring» à l'arrière.
Y compris un jeu de décors de carrosserie.

Supplément de prix:

Valeur des extras	Fr. 1 680.–
Prix effectif	Fr. 450.–
Economies effectives	Fr. 1 230.–

SÉRIES SPÉCIALES
SUBARU 4WD
CHAMPION SUISSE DU 4 x 4

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'importateur: Subaru Switzerland, Streag AG, 5745 Safenwil, 062/99 94 11, ou l'un des quelque 300 concessionnaires Subaru. Subaru super-leasing 4 x 4: 01/495 2 495.

A VOUS-LES ECONOMIES!

12-A-9405

TABLETTES SUCHARD multipack différentes sortes
~~17.-~~
10.-
10 x 100 g

MEDAILLE D'OR VAC ou en grains
~~6.80~~
5.80
500 g

~~5.10~~
3.-
3 x 100 g
TOBLERONE lait

MAESTRO LORENZO
28 portions
~~5.80~~
5.20
210 g

SACHET DAIM
~~4.20~~
3.20
200 g

144-600

ABM

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

Le président français réaffirme ses prérogatives à la télévision

François Mitterrand, an XIV

Le président français François Mitterrand a célébré hier soir à la télévision le 13e anniversaire de son arrivée au pouvoir, le 10 mai 1981. Il a réaffirmé ses prérogatives politiques et diplomatiques comme chef de l'Etat français, à un an de la fin de son second et dernier mandat qui doit s'achever le 8 mai 1995.

Le président a notamment réaffirmé que tant qu'il occuperait ses fonctions, la France ne reprendrait pas ses essais nucléaires, en dépit de l'opinion contraire de la majorité parlementaire de droite. Interrogé par deux journalistes de la chaîne privée TF1 et de la chaîne publique France 2 pendant une heure, M. Mitterrand a menacé de porter la question devant l'opinion publique en cas de conflit grave avec le Parlement ou le gouvernement conservateur de M. Edouard Balladur.

JOIE ET REGRETS

En politique étrangère, M. Mitterrand a exprimé sa «grande joie» devant l'évolution de la situation en Afrique du Sud où il doit se rendre en juin. Il a rendu un vibrant hommage au «courage et à l'intelligence» de Nelson Mandela et de Frederik de Klerk qui, a-t-il dit, «ont réussi une chose pratiquement insoupçonnable».

En ce qui concerne la formation du nouveau gouvernement italien, M. Mitterrand a déclaré qu'il «regrette» la présence de ministres néo-fascistes dans le gouvernement italien tout en soulignant qu'il reconnaît «aux Italiens le droit de choisir».

M. Mitterrand a d'autre part renouvelé son appel pour la tenue d'une conférence internationale sur la Bosnie sous l'égide des Nations Unies. Il a ajouté que si ce projet ne devait pas aboutir, la France pourrait envisager le retrait de ses Casques bleus. Le président a déclaré par ailleurs que «la négociation doit primer» pour obtenir la libération de onze bénévoles français détenus par les Serbes de Bosnie.

Commentant les prochaines élections européennes, M. Mitterrand a déploré le manque de mobilisation pour l'Europe. Il a souligné qu'il existe en France «des propagandes très fortes» contre la construction européenne et «assez faibles» pour.

Il a estimé que la prochaine arrivée de quatre nouveaux pays dans l'Union européenne (Autriche, Norvège, Suède, Finlande), et les candidatures de la Hongrie et de la Pologne «prouvent que l'Europe de Maastricht ne déplaît pas tant que cela aux peuples de l'Europe». (ats, afp)

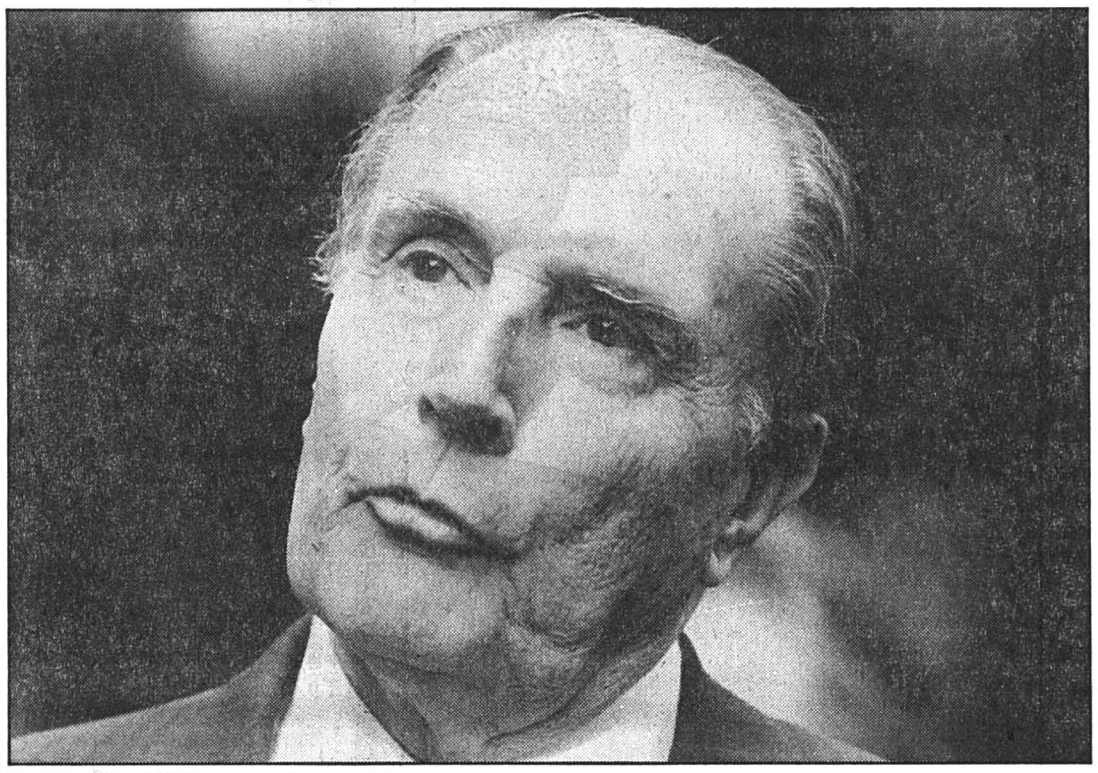

François Mitterrand
Question plus personnelle sur sa santé. Réponse: «Je vais bien». (ASL-a.)

***11 mai 1745** – Les armées française et anglaise se rencontrent à Fontenoy. C'est la bataille où le Français dit: «MM. les Anglais, tirez les premiers!». C'était une question de tactique, car il était long, donc dangereux de recharger trop près de l'ennemi. C'est le maréchal Maurice de Saxe qui remporta la bataille de Fontenoy pour les Français.*

BRÈVES

Slovaquie

«Stop Sida»

Une campagne de prévention «Stop Sida» financée par la Suisse est lancée cette semaine en Slovaquie. Inspirée du modèle élaboré par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'Aide suisse contre le sida, elle débutera officiellement vendredi. Des brochures seront distribuées à la population et des affiches seront placardées dans tout le pays. La radio, la télévision et les journaux vont également participer à la campagne de prévention.

Comett

Succès suisses

La plupart des candidatures présentées cette année par la Suisse dans le cadre du programme Comett ont été retenues. Sur 184 stages et échanges transnationaux d'étudiants ou de personnel demandés par la Suisse, 165 ont été acceptés, a-t-on appris hier auprès de la Commission européenne.

Liberia

Nouvelle trêve

Les commandants des factions rivales de la milice libérienne ULIMO ont eu hier une nouvelle série d'entretiens après avoir donné leur accord à une trêve. Les chefs des deux ethnies ont prononcé à trois reprises l'arrêt de la guerre depuis mars. Les combats ont repris à chaque fois peu après. La force africaine de maintien de la paix, dont le mandat a été prolongé le mois dernier jusqu'au 22 octobre, a menacé de renoncer avant cette date à sa mission si la négociation ne progressait pas.

Balladur se démarque

Edouard Balladur n'a pas exclu hier «une reprise éventuelle» des essais nucléaires, se démarquant ainsi nettement de la position affichée la semaine dernière par François Mitterrand, qui avait prédit que ses successeurs seraient dans l'impossibilité morale d'ordonner une reprise de ces essais. Le premier ministre français a souligné que tout dépendrait «de la situation internationale et de l'attitude des autres puissances nucléaires». A ce jour, à l'exception de la Chine, toutes les puissances nucléaires appliquent la suspension des essais proposée en 1992 par le président Mitterrand. (ap)

Bosnie: armes lourdes repérées sur le mont Igman

Combats à Bihac

Des armes lourdes et un millier d'hommes de l'armée bosniaque ont été repérés par la FORPRONU sur le mont Igman près de Sarajevo. Dans l'extrême ouest de la Bosnie, des combats ont opposé les forces musulmanes séparatistes de Fikret Abdic à l'armée loyaliste fidèle au gouvernement bosniaque de Sarajevo.

Sur le mont Igman, à environ 20 km au sud de Sarajevo, l'armée bosniaque à majorité musulmane a déployé six armes lourdes et un millier d'hommes, selon des observations de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU). «Six armes lourdes ont été repérées lundi, quatre mortier de 90 mm et deux canons antiaériens, probablement de 122 mm», ainsi que «l'équivalent d'un bataillon, soit un millier d'hommes», du côté bosniaque a indiqué un officier de la FORPRONU, qui a requis l'anonymat.

Le porte-parole de la FORPRONU, le commandant Eric Chaperon, a confirmé «la présence d'armes lourdes et de nombreuses patrouilles» de l'armée bosniaque sur le mont Igman sans autres précisions. Ces armes bosniaques sont déployées sur les lignes de confrontation avec l'armée serbe de Bosnie. «On peut considérer que ce déploiement viole la zone d'exclusion» des armes lourdes de 20 km autour de Sarajevo imposée par l'OTAN en février, précise-t-on de source militaire à la FORPRONU.

SOUTIEN SERBE

Par ailleurs, à Bihac dans l'extrême ouest de la Bosnie, le Bosniaque Fikret Abdic, a lancé lundi une offensive contre l'armée bosniaque régulière, a indiqué le commandant Chaperon. M. Abdic ne reconnaît pas l'autorité du gouvernement bosniaque de Sarajevo. Les forces de Friket Abdic auraient reçu pour cette attaque «le soutien de l'armée serbe qui encercle la poche», a précisé une source militaire de la FORPRONU qui n'a pas souhaité être citée.

Dans la région de Gorazde (est), la FORPRONU continue de faire état de tirs à l'arme légère. Les Serbes bosniaques n'ont, par ailleurs, pas accordé l'autorisation réclamée depuis plusieurs jours par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour évacuer cinq blessés graves de l'enclave musulmane, selon le porte-parole du HCR, Kris Janowski. (ats, afp, reuter)

Putschistes russes d'août 1991

Procès abandonné

Le procès des putschistes d'août 1991 a été définitivement abandonné à la suite de l'amnistie votée en février dernier, a annoncé hier le collège militaire de la Cour suprême de Russie, cité par l'agence ITAR-TASS. Les putschistes avaient bénéficié de l'amnistie votée en février dernier par la Douma (chambre basse du Parlement russe), mais le Parquet général avait demandé la reprise du procès, acceptée par la Cour suprême. Après étude du dossier, le juge Viktor Iaskine a conclu que, dans le cas d'un nouvel examen, «le dossier n'est plus soumis à l'article du code pénal en vertu duquel le Parquet général avait demandé la réouverture du procès». (ats, afp)

Chômeurs finlandais

Le geste du président

Le président finlandais Martti Ahtisaari a décidé d'offrir son augmentation salariale mensuelle de 9000 marks finlandais (environ 2400 francs) à des projets élaborés par des chômeurs ainsi qu'à des démunis. Cette augmentation salariale est en vigueur depuis le 1er mars, début de son mandat présidentiel (1994-2000). M. Ahtisaari avait pris l'engagement d'offrir son augmentation salariale pendant sa campagne. (ats, afp)

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois env. Fr. .....
Nom .....
Prénom ..... Date de naissance .....
Rue ..... No .....
NP/Domicile .....
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15/ 13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

D/Im/19/Mi

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de Fr. 413.20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

DIVERS

TCS

Course de Pentecôte
21, 22 et 23 mai 1994
en voitures particulières

Saint-Etienne
(Gueules noires et Loire forezienne)

Encore quelques places disponibles.

Renseignements et inscriptions: Touring Club Suisse, Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 11 22.

132-11865

TESTS GRATUITS
de dépistage de votre vision
LENTILLES DE CONTACT
FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES
Maître opticien Diplôme fédéral
von gunten
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

132-12092

Maîtrise fédérale Tél. 039/28 16 24
SOL
HEIMO & FILS SA
▶Parquets ▶Tapis
▶Plastiques ▶Stores
▶Sols sans joints ▶Entretien
Rue du Parc 9 – 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12115

FINANCE

ASSUREZ VOS ÉCONOMIES

Souscrivez aux bons de caisse de la BCC

Durée: 2 ans 4 %
3-4 ans 4¼%
5-6 ans 4½%
7-8 ans 4¾%

POUR PLUS D'INTÉRÊTS

BCC BANQUE

BCC Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

Filiale de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 30
✆ 039/23 91 23, fax 039/23 21 25

132-13038

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Monsieur cherche **PETITS TRAVAUX COMMISSIONNAIRE,** mercredi après-midi. ✆ 038/432 652 132-512733

DAME, Suissesse, connaissant partiellement le secrétariat médical **CHERCHE TRAVAIL:** réception ou autres. Faire offre sous chiffres W 157-712267 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

VERNISSEUR-ZAPONNEUR cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres D 157-712191 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● immobilier

A louer à proximité du collège des Forges: **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES** avec cuisine agencée. ✆ 039/23 26 57, le matin. 132-12083

A vendre, La Chaux-du-Milieu: **PETITE MAISON,** 70 m² (simple, parfait état). Terrain arborisé: 1000 m². Situation privilégiée et calme. Bordure zone résidentielle. Possibilité agrandissement. Ecrire sous chiffres R 132-754558 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer, vieille ville: **APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES.** Tout confort. ✆ 039/23 26 57, heures de bureau. 132-12083

A vendre aux Bois: **MAISON FAMILIALE.** Grand séjour, cuisine agencée, 4 chambres, 2 salles d'eau. Garage double. Prix à discuter. ✆ 039/61 17 53 dès 18 heures. 132-512461

A louer **3 PIÈCES.** Cuisine agencée. Libre début juin. ✆ 039/28 76 87 132-512905

A vendre, centre La Chaux-de-Fonds: **IMMEUBLE 7 APPARTEMENTS ET CAFÉ-RESTAURANT** (70 places). Ecrire sous chiffres R 132-755330 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer **JOLI APPARTEMENT 2 PIÈCES.** Libre début juin. Fr. 880.–, charges comprises. ✆ 039/23 14 15, prof. ✆ 039/23 50 41, privé. 132-512791

A louer Le Locle: **MAGNIFIQUE 3 PIÈCES.** Entièrement rénové. Quartier tranquille (Industrie). Fr. 900.–, charges comprises. ✆ 039/28 20 34 dès 19 heures. 132-512089

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES.** Cuisine habitable. Libre tout de suite. Fr. 435.–, charges comprises. ✆ 039 31 16 16, Mme Huguenin (heures bureau). 157-501203

LE NOIRMONT. Pour le 1er juillet: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES.** Tout confort. Garage disponible. ✆ 066/22 94 24 14-500552

LE NOIRMONT. Dès le 1er août: **APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES** dans maison rénovée. Tout confort. Garage disponible. ✆ 066/22 94 24 14-500552

DANS LE MASSIF DU JURA, pour exploitation: **DOMAINE AGRICOLE** avec bâtisses et 20 ha minimum. Propositions à adresser par écrit à Solange Demole, chemin de Ruth 108, 1223 Cologny. 14-512330

LES BRENETS, à louer centre du village, appartement plain-pied, rénové, 4 pièces, cuisine agencée, Fr. 800.– + 100.– charges. ✆ 039/321 480 ou 039/230 647 157-500509

● informatique, bureautique

Occasion **PC 486DX33,** 256 Ko cache, DD 80 + 210 + 270 Mo, 8 Mo RAM, carte son + lecteur CD-ROM, scanner à main N/B, imprimante HP Deskjet 500. Total: Fr. 3000.– (sans DD 270 Mo: Fr. 2500.– ✆ 039 23 80 40 157-501201

● à vendre

BOIS DE FEU: vert de foyard et autres. ✆ 039/37 19 10 132-512926

4 PNEUS D'ÉTÉ sur jantes pour Subaru E 12. Fr. 150.–. ✆ 039/31 25 94 132-512930

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS AVEC VOS ENFANTS? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi 18-22 heures. Mardi et mercredi 9-11 heures. Jeudi 14-18 heures. ✆ 039/23 56 16 28-890

● marché de l'occasion

YAMAHA 350 TT, expertisée, 7000 km. Fr. 3500.–. ✆ 038/51 51 81 28-523082

YAMAHA LZR 600, noire, expertisée. ✆ 039/54 20 09 132-512883

A vendre **MOTO HONDA VFR 750 F,** 1990, noire, impeccable. ✆ 039/26 79 89, soir. 132-512899

A vendre **POLO G 40,** 2500 km, toit ouvrant, peinture métallisée, 1994. Fr. 17 800.–. ✆ 077/37 59 64 132-512943

A vendre **NISSAN.** Bon état. Prix à discuter. ✆ 039 23 83 55 157-501198

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 11.5 au 17.5

Jambon de derrière
les 100 g 2.50 **2.10**

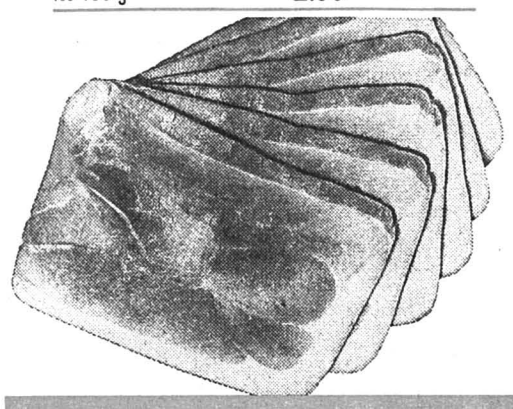

Action
LA SUPER-PROMOTION du 11.5 au 17.5

Löwenbräu Premium et Panaché classic en pack de six
6 × 33 cl 5.80 **4.50**
(10 dl –.23)

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 11.5 au 14.5

Oranges «Valencia Late» du Maroc
Le cabas de 2-3 kg env., le kg **1.60**

Le filet de 1 kg env., le kg **1.70**

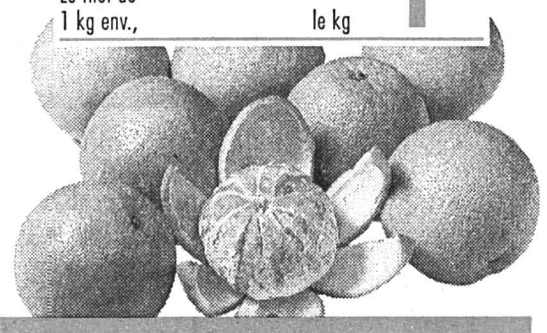

LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 11.5 au 14.5

Pommes de terre «Bintje»
Le cabas de 2,5 kg **3.20** (1 kg 1.28)

du 11.5 au 17.5

Toutes les huiles spéciales en bouteille de 7,5 dl
1.– de moins
Exemple: Huile de carthame 75 cl **4.–** au lieu de 5.– (10 dl –.53)

Tous les vinaigres en bouteille de 1 litre
–.40 de moins
Exemple:
Vinaigre de vin aux herbes 1 l **1.60** au lieu de 2.–

Biscuits assortis «Pause Café»
400 g **4.20** au lieu de 5.20 (100 g 1.05)

Zwieback 245 à 285 g
–.70 de moins
Exemple: Zwieback 260 g **1.90** au lieu de 2.60 (100 g –.73)

Toutes les tartelettes
–.20 de moins
Exemple: Tartelette de Linz 75 g **–.80** au lieu de 1.– (100 g 1.07)

Filets de cabillaud surgelés 300 g **3.60** au lieu de 4.80 (100 g 1.20)

La méga-promotion
du 11.5 au 17.5

Lait entier UHT
1 litre 1.80 **1.40**

Action
du 11.5 au 17.5

Fromage suisse à pâte molle «Bifidus»
150 g **2.30** au lieu de 2.90 (100 g 1.53)

Tous les Ice Tea en sachets de 50 - 100 g
–.20 de moins
Exemple: Ice Tea à la pêche
90 g **–.70** au lieu de –.90 (100 g –.78)

Champignons de Paris et champignons mélangés en sachet de 200 g
–.70 de moins
Exemple:
Champignons de Paris coupés
200 g **2.40** au lieu de 3.10 (100 g 1.20)

Demi-crème acidulée et M-Dessert
en gobelet de 180 g
–.30 de moins
Exemple: M-Dessert **1.05** au lieu de 1.35 (100 g –.58)

MULTIPACK jusqu'au 17.5

Liquides-vaisselle
–.30 de moins
Exemple: Handy concentré
500 ml **1.90** au lieu de 2.20
A partir de 2 emballages (100 ml –.38)

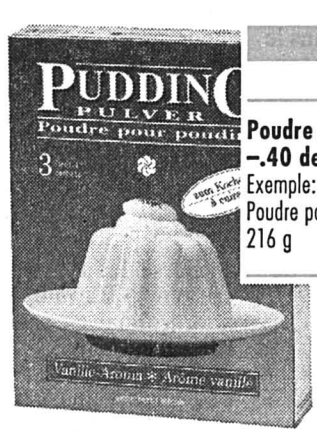

Action
du 11.5 au 17.5

Poudre pour pouding et crème à la vanille
–.40 de moins
Exemple:
Poudre pour pouding «Vanille»
216 g 2.10 **1.70** (100 g –.79)

Action
MULTIPACK du 11.5 au 24.5

Toutes les tablettes de chocolat de 100 g –.30 de moins
Exemple: Chocolata
100 g –.70 **–.40**
A partir de 2 tablettes au choix

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Essuie-tout ménagers Tissues
Exemples :
Tissues 100% papier recyclé, 2 plis, 8 rouleaux de 100 feuilles chacun **6.–** seulement

Tissues Favorit
8 rouleaux de 68 feuilles chacun **6.40** seulement

Action
du 11.5 au 14.5

Œillets spray
Le bouquet de 10 **3.80**

Action
MULTIPACK du 11.5 au 24.5

Tous les produits Bio Balance
–.40 de moins
Exemple: Syndet Bio Balance
100 g 1.80 **1.40**
A partir de 2 produits au choix

44-2700/4×4

MIGROS

MINI-ANNONCES

● amitié, mariage

Mon combat est terminé, je peux vivre à nouveau. **JE CHERCHE LA JEUNE FEMME** noiraude aux yeux verts parlant l'anglais et l'italien. Avec permis de conduire pour m'aider à redémarrer. ✆ 039 31 67 94 157-501204

MONSIEUR LIBRE cherche dame libre de 58 à 65 ans pour sorties, vacances et partager les beaux moments de la vie. Offres sous chiffres X 6-34978 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Bienne.

● vacances, voyages

A louer tout l'été: **APPARTEMENT BORD DE MER.** 2½ pièces, terrasse, tout confort. Lido Adriano, Ravenna. ✆ 039/28 34 91 132-512931

Tarif Fr. 1.– le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez !

UNIS est efficace, sérieux, différent
UNIS trouvera **le (la) partenaire** que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, **gratuitement !**

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP ____ Localité _____ 16
28-1508/ROC

038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

L'annonce, reflet vivant du marché

VOITURES NON EXPERTISÉES TOUTES MARQUES BAS PRIX
✆ 077/37 53 28
28-776

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45
22-2231

Feu: 118

CINEMAS

11 mai 1939 – *Le peintre et décorateur Jean Morax meurt à l'âge de 70 ans. Frère du dramaturge Jean Morax, il dessina les costumes de la Fête des vignerons de 1905 ainsi que les décors et costumes d'une douzaines de pièces jouées au Théâtre du Jorat.*

BRÈVES

Femmes UDC

Oui aux Casques bleus

S'opposant au mot d'ordre de l'assemblée des délégués du parti, la commission des questions féminines de l'Union démocratique du centre (UDC) recommande d'accepter la création d'un corps de Casques bleus, le 12 juin prochain. La section bernoise de l'UDC s'est déjà démarquée du parti suisse en soutenant les Casques bleus.

Politique d'asile

Remarques parlementaires

Il serait bon que la Confédération ne réduise pas encore davantage ses capacités dans le domaine de l'asile malgré la nécessité d'économiser. Elle ferait bien aussi de mettre à profit le répit momentané qui prévaut aujourd'hui pour se préparer à un nouvel afflux de réfugiés. Telles sont les recommandations de la commission de gestion du Conseil national.

BVCréd

Pas de CEP

Les députés vaudois de droite n'ont pas voulu, hier, d'une commission d'enquête parlementaire qui se serait penchée sur les causes de la déconfiture de la Banque Vaudoise de Crédit (BVCréd). L'idée était défendue par la gauche.

Trafic de drogue

Grosse prise à Berne

Le centre de requérants d'asile de Niederwangen (BE) a servi de plaque tournante à un gros trafic de drogue mené par des ressortissants du Nigeria. 31 personnes ont été arrêtées en Suisse et à l'étranger dans le cadre de cette affaire. 11 kilos de cocaïne et 2 kilos d'héroïne ont été saisis, a indiqué hier la police.

Edipresse

Rachat à Vernier

Le groupe lausannois Edipresse a racheté au groupe CICOM le Centre d'impression de Vernier, près de Genève. Ce rachat représente pour Edipresse une charge supplémentaire de 37 millions de francs sur 10 ans. Conséquence de ce rachat, la «Tribune de Genève», qui appartient à Edipresse, sera imprimée sur les rotatives

Coopération européenne en recherche et technologie: la Suisse à la présidence d'EUREKA

Aux PME d'en profiter!

Heureusement pour la Suisse, la coopération technologique européenne instituée dans le cadre d'EUREKA n'est pas liée à l'accord EEE. La Suisse participe au projet depuis son lancement, en 1985. C'est donc tout naturellement qu'elle accède pour un an, dès le 16 juin, à la présidence de cette organisation, qui regroupe 21 pays. Parmi les priorités annoncées hier: une participation accrue des petites et moyennes entreprises (PME) à ce système de partenariat.

Berne
François NUSSBAUM

EUREKA n'est pas un programme de recherche, mais une structure souple permettant aux entreprises et aux instituts de recherche de collaborer par-delà les frontières. Il s'agit de développer, grâce à une coopération décentralisée, une technologie de haute qualité et d'assurer la compétitivité européenne sur les marchés mondiaux.

L'organisation regroupe aujourd'hui les douze pays de l'Union européenne, les six de l'AELE, la Hongrie, la Turquie et la Russie. Elle devrait s'élargir encore à une dizaine de pays de l'Est. Dans l'ensemble, la Suisse a tendance à privilégier des projets communs avec ses voisins.

Le «label EUREKA» est attribué, par un Groupe de hauts représentants des pays membres, aux projets réalisés par au moins deux partenaires de pays différents. Les domaines privilégiés sont l'informatique, la robotique, les techniques d'usinage, le laser, la biotechnologie, la protection de l'environnement, le trafic maritime.

Présentant l'année de présidence suisse, Jean-Pascal Delamuraz a souligné hier que la Suisse entendait faire valoir sa vieille tradition de collaboration technologique entre chercheurs et industriels. «Nous montrerons aussi notre solidarité avec les économies européennes, auxquelles notre bien-être est étroitement lié», a-t-il ajouté.

Actuellement, 674 projets sont en cours dans le cadre d'EUREKA. Depuis 1985, 104 projets avec participation suisse ont reçu le label et 85 sont en cours. Ces derniers concernent notamment la robotique, l'environnement et l'informatique. Les partenaires de la Suisse sont avant tout allemands et français, mais également hollandais, anglais, italiens et autrichiens.

NEUCHÂTEL EFFICACE

Une quinzaine d'instituts suisses de recherche participent à des projets EUREKA, dont l'Université de Neuchâtel et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM). Parmi la centaine d'entreprises suisses, une quinzaine sont neuchâteloises et jurassiennes.

Pour Jean-Pascal Delamuraz, un des thèmes de la présidence suisse sera «l'encouragement des PME à participer à des projets EUREKA qui représente un cadre idéal pour elles». Il précise que «le taux de succès des projets menés par des PME est même plus élevé que lorsqu'il s'agit de grandes entreprises».

F.N.

Jean-Pascal Delamuraz parle d'EUREKA

Heureusement pour la Suisse, la coopération technologique européenne n'est pas liée à l'EEE. (Mueller/Keystone)

500 millions en attente

Le financement des projets EUREKA est en principe assuré par les entreprises privées. Toutefois, sur les 300 millions que coûtent ceux auxquels la Suisse participe, 40 millions sont débloqués par la Confédération.

Mais EUREKA n'a rien à voir avec le quatrième programme-cadre de recherche de l'Union européenne pour 1995-99, qui n'est ouvert qu'aux 18 pays membres de l'EEE. Les Chambres fédérales ont déjà voté, pour pouvoir y participer, un crédit de 477 millions de francs.

Mais ce souhait fait partie, pour l'instant, de liste des domaines à négocier bilatéralement entre Berne et Bruxelles, au même titre que les transports aériens, la libre-circulation des personnes ou l'accès des produits agricoles. (fn)

Dixième révision de l'AVS

Ruth Dreifuss écrit aux Suisses

Lettre ouverte aux femmes et aux hommes qui s'inquiètent de l'avenir de l'AVS et du prix à payer pour la 10e révision

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières semaines, les déclarations alarmistes se multiplient, voulant faire croire que les caisses de l'AVS seront bientôt vides. Le Département fédéral de l'intérieur reçoit tous les jours des lettres angoissées, de personnes âgées pour la plupart, qui craignent pour leur rente. S'il y a une chose que je réprouve, c'est bien l'utilisation de la peur en politique. Et les personnes âgées, parce qu'elles se sentent condamnées à subir des transformations massives de la société, y sont particulièrement sensibles.

J'aimerais, par cette lettre ouverte, informer toutes celles et tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de l'AVS et du prix à payer pour la 10e révision. Et j'aimerais d'emblée vous rassurer: notre système d'assurance-vieillesse est solide. Les rentes seront adaptées régulièrement au coût de la vie et à l'évolution générale des salaires; leur financement est garanti.

Quelles sont en fait les perspectives d'avenir de l'AVS, où en serons-nous en l'an 2000 et au-delà?

La 10e révision de l'AVS avait deux buts essentiels: l'égalité entre hommes et femmes, et les améliorations sociales pour les bas revenus ainsi que pour les personnes impotentes. L'égalité implique en premier lieu que la femme soit considérée comme une personne autonome pour contribuer à l'AVS et pour en bénéficier, indépendamment de son état civil. S'y ajoute une reconnaissance des tâches d'éducation et d'assistance qu'elle accomplit, en compensation du revenu auquel elle a souvent dû renoncer de ce fait.

La 10e révision a déjà été mise partiellement en place au 1er janvier 1993 (par l'introduction d'un barème amélioré) et au 1er janvier 1994 (par l'amélioration de la situation des femmes divorcées). Ces modifications représentent la plus grande partie des coûts supplémentaires, soit 650 millions de francs par an. En comparaison, les autres points de la révision – splitting et bonus éducatif – encore en discussion parlementaire, auront des implications financières plus limitées.

L'ensemble de la 10e révision de l'AVS ne représente que 3% environ des dépenses annuelles de l'AVS, et ne met par conséquent pas en péril son financement.

L'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 64 ans ne s'impose pas; elle aurait pour conséquence de mettre exclusivement à la charge des femmes le financement de la 10e révision de l'AVS. Or, les femmes ne sont pas les seules bénéficiaires de cette révision, qui réalise enfin le principe de l'autonomie de la femme et du partenariat dans le mariage. De plus, celles qui toucheront des rentes au cours des prochaines décennies subiront encore les conséquences des discriminations dont elles ont été ou dont elles sont victimes dans le monde professionnel, en particulier sur le plan salarial.

Il n'y a pas péril en la demeure.

Jusqu'en l'an 2000, les ressources de l'AVS dépasseront les dépenses et le fonds de l'AVS continuera à augmenter chaque année, même si les subventions de la Confédération devaient diminuer dans le cadre de l'assainissement des finances fédérales. A partir de l'an 2000, le fonds AVS, qui dispose de réserves très importantes, devra être mis à contribution; non pas à cause de la 10e révision, mais parce que l'espérance de vie augmente, et c'est tant mieux! L'équilibre à long terme de l'AVS dépend effectivement de l'évolution démographique et de celle du taux d'activité. Pour cette raison, le peuple et les cantons ont déjà, en novembre de l'année passée, accepté d'augmenter la TVA de 1%, qui amènera 1,7 milliard de francs par année à l'AVS. Les questions du passage de la vie active à la retraite, des charges sociales ou d'un financement accru par la fiscalité devront être abordées dans le cadre de la 11e révision de l'AVS.

Notre système actuel des trois piliers combine les avantages d'une assurance de base, de la prévoyance professionnelle et de la prévoyance individuelle. C'est un système d'avenir. Seules des modifications partielles seront nécessaires. Elles devront se faire en concertation avec les partenaires sociaux.

J'espère avoir ainsi répondu à vos inquiétudes et vous avoir convaincus que votre prévoyance vieillesse est assurée.

Ruth Dreifuss
Conseillère fédérale

MAINTENANT

La ritournelle

Sur quel pied danser face à Mme Dreifuss? Le gotha politique suisse n'a pas fini de s'interroger. Et les questions justement, c'est ce qu'on apprécie le moins chez les élus fédéraux bourgeois. Il n'en faut pas plus pour qu'ils se mettent sur pied de guerre. «Mme Dreifuss aurait mieux fait de se casser une jambe plutôt que de publier sa missive», clament en substance les radicaux. Pis! Ils protestent contre une prétendue violation du principe de la collégialité et en profitent pour contester les compétences et les connaissances de la socialiste sur le financement de l'AVS.

C'est aller un peu vite en fâcheuse besogne.

En publiant sa missive, Mme Dreifuss place indéniablement un coup de pied au culte du principe de collégialité gouvernementale. Elle ne le brise pas pour autant. Rien n'empêche en effet – ni légalement, ni pratiquement – un conseiller fédéral de s'exprimer en son nom propre sur un sujet qui est de son ressort. Dans ce contexte, si Mme Dreifuss n'est pas une citoyenne comme les autres, c'est uniquement parce qu'elle connaît le dossier de l'AVS mieux que les autres. Lorsqu'elle s'exprime sur le sujet afin de faire taire les racontars alarmistes, la socialiste ne commet donc pas une faute. Elle fait son devoir.

Voilà pour ce qui touche à la collégialité et aux compétences.

D'autre part, pour ce qui est de la surprise, les élus de droite seraient malvenus de s'en offusquer: ce sont eux – plus que les socialistes – qui ont élu par surprise la syndicaliste en mars 1993. Au reste, ce sont les bourgeois eux-mêmes qui ont indûment peint le diable sur la muraille du financement de l'AVS et contraint du même coup Mme Dreifuss à prendre position publiquement.

Réputée pour ne pas mettre deux pieds dans un même soulier, la conseillère fédérale a donc manifestement réagi comme il convenait. Quant à ses détracteurs, singulièrement ceux qui se posent en vestales de la flamme collégiale du Conseil fédéral, ils fredonneront avec profit cette vieille ritournelle d'enfant: «Dans la troupe, y a pas de jambe de bois»...

Benoît COUCHEPIN

Contingents laitiers

Référendum

Les petits paysans et les agriculteurs biologiques ne veulent pas d'une libéralisation du marché du lait. Ils ont lancé hier un référendum contre la révision de l'arrêté sur l'économie laitière, qui autorise les paysans à se vendre et à se louer librement leurs contingents laitiers. Les référendaires s'opposent au fait que ces transactions ne soient pas liées au respect d'exigences de production écologique.

En conséquence, les grandes et riches exploitations pourront acheter à volonté des contingents, et produire autant de lait qu'il leur plaira. Les petites, en revanche, n'auront pas les moyens d'en acheter, ont critiqué les opposants à la révision en conférence de presse à Berne. L'élevage industriel sera ainsi favorisé, au détriment des exploitations familiales respectueuses de l'environnement et des animaux.

A l'origine du référendum se trouvent l'Association suisse des petits et moyens paysans (VKMB). Le délai référendaire pour la récolte des 50.000 signatures requises court jusqu'au 4 juillet. (ats)

Assurance-chômage

Concertation

Les partenaires sociaux doivent se mettre d'accord sur une révision de l'assurance-chômage capable de rallier les faveurs d'une majorité. Les commissaires du Conseil national inviteront syndicats et patronat à dialoguer. Ils entendent ainsi exercer une pression sur les partenaires sociaux pour les obliger à clarifier leurs positions, a expliqué hier Eugen David (PDC/SG), président de la commission. (ats)

Le Livret ETI

Partez tranquille!

En plus du dépannage et remorquage bien connus, le Livret ETI vous offre: annulation de voyage, recherche et sauvetage, rapatriement sanitaire, rapatriement du véhicule, protection juridique.

A votre Office TCS

22-11865-03/ROC

et si on allait manger aux "PERVENCHES"! tél. 039 28 43 95

132-12362

PEEP SHOW VIDÉO, ETC.
Numa-Droz 80 a
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 00 18
SEXY SHOP
EROS

132-12808

DIVERS

cip *en collaboration avec l'EJPP*

Réinsertion professionnelle des femmes dans le secteur commercial

Mesdames !

Vous souhaitez reprendre une activité professionnelle dans ce secteur ou réactualiser vos connaissances acquises antérieurement.

Ce cours vous est destiné !

Lieu des cours:
Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan.

Durée:
25 semaines, de septembre 1994 à avril 1995, soit 235 leçons (environ 10 leçons par semaine sous forme de 2 × ½ journée de 16 h 30 à 21 heures).

Objectifs:
Adapter ses connaissances aux exigences actuelles du marché.

Niveau requis:
CFC d'employée de commerce ou formation jugée équivalente.

Prix du cours:
Fr. 600.– + environ Fr. 170.– de livres et de matériel.

Délai d'inscription:
31 mai 1994.

SÉANCE D'INFORMATION:
Mercredi 18 mai 1994 à 19 heures au CIP, Tramelan.

Attestation:
Une attestation CIP – EJPP sera remise à chaque participante à la fin du cours.

Renseignements, obtention du programme et inscriptions:

Centre interrégional de perfectionnement (CIP),
M. Ch. Miche, responsable de la formation,
Les Lovières 13, 2720 Tramelan, ✆ 032/970 721 ou 032/970 970, ou

Ecole commerciale et professionnelle,
M. J.-P. Donzé, directeur, Les Lovières 4, 2720 Tramelan, ✆ 032/974 784.

160-12909

LOEW-VINS IMPORTATEUR

Livraisons à domicile

PROFITEZ, 10% DE RABAIS LE JOUR DE VOTRE ANNIVERSAIRE!

(sur présentation d'une pièce officielle)

MERLOT DEL PIAVE DOC

le carton de 6 bt **15.–**

la bouteille **2.50**

Contre remise de ce bon lors d'un achat minimum de Fr. 10.– vous recevrez une bouteille de MERLOT DEL PIAVE DOC

(1 seul bon par personne)

MAGASINS - VENTES AU DÉTAIL

Neuchâtel: tél. 038/25 80 50
Angle rue Place-d'Armes 1 - Rue du Bassin
Serrières: tél. 038/31 32 32
Battieux - Ch. des Noyers 2 – Parc 30 places
La Chaux-de-Fonds: tél. 039/23 60 61
Rue D.-JeanRichard 28, devant Métropole-Centre
La Neuveville: tél. 038/51 51 50
Centre commercial «MIGROS» – Parc 130 places

28-556

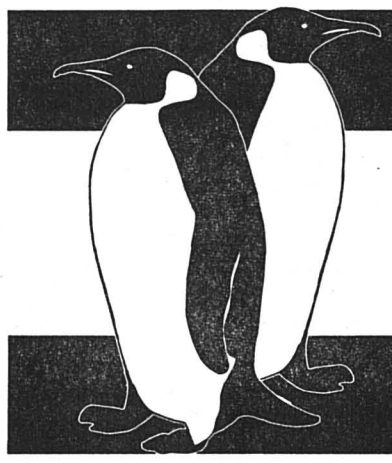

Quand la chaleur pose un problème:

Les climatiseurs TOSHIBA

La solution économique pour les bureaux centres de calculs, locaux de vente, caves, fromageries, ateliers, etc.
La vaste gamme TOSHIBA offre des modèles mobiles sur consoles, des appareils muraux, à monter sur fenêtre ou au plafond et nous permet de vous apporter une solution optimale à vos problèmes!
Demandez la documentation détaillée dans un magasin spécialisé ou directement chez:

226-40092-26/4x4

Krüger + Cie SA
4203 Grellingen BL
Stauseeweg 2
Tél. 061/741 23 23

KRÜGER

BOURSE

Swiss Market Index

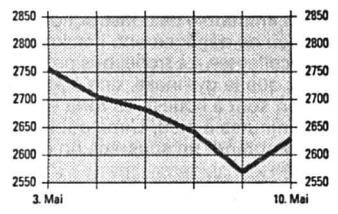

Indices

	09/05	10/05
SPI	1694.34	1726.05
SMI	2569.50	2629.00
Dow Jones	3629.04	3656.41
DAX	2218.88	2235.15
CAC 40	2139.42	2164.98
Nikkei	19786.90	19917.70

Dollar US

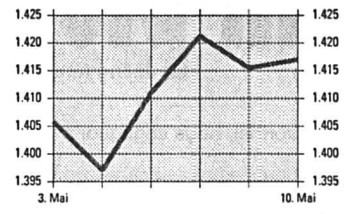

Billets

	Achat	Vente
USA	1.375	1.455
Angleterre	2.045	2.185
Allemagne	84.15	86.65
France	24.3	25.5
Belgique	4.02	4.26
Hollande	74.5	77.5
Italie	0.086	0.092
Autriche	11.85	12.45
Portugal	0.78	0.88
Espagne	0.97	1.09
Canada	0.98	1.06
Japon	1.325	1.425

Taux d'intérêts suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.– à Fr. 500'000.–	3.37	3.37	3.50
	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	4.00	4.50	4.75

Banque Nationale Suisse
Rendement moyen des obligations de la Confédération 4.79 4.78
Taux Lombard 6.12 6.12

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.–	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFr	3.88	3.88	3.94
USD/US$	4.69	5.13	5.75
DEM/DM	5.82	4.94	4.94
GBP/£	5.18	5.43	5.93
NLG/HLG	5.02	5.00	5.00
JPY/YEN	2.12	2.25	2.43
CAD/C$	6.43	6.87	7.31
XEU/ECU	5.53	5.56	5.56

CS-Actualité

Carte-ec
Pour retirer de l'argent liquide jour et nuit dans 1500 emplacements en Suisse.

Grâce à votre Numéro d'Identification Personnel (NIP), vous pouvez prélever jusqu'à fr. 5000.– et même consulter votre compte.
Pour obtenir tous les détails sur les avantages de la carte-ec, téléphonez à Monsieur J.-P. Blaser au no 039/23 07 23 qui sera heureux de vous renseigner.

CREDIT SUISSE
CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

Bourse suisse

	09/05	10/05
Adia p	243	252
Alusuisse p	645	660
Alusuisse n	646	662
Ares Serono	757	755
Ascom p	1270	1280
Bâloise n	2450	2490
Baer Holding p	1380	1400
BB Biotech	2210	2210
BBC p	1270	1285
BCC p	870d	870
BK Vision p	1320	1360
Bobst p	1800d	1800d
Buehrle p	148	152
Cementia	1080d	1070d
CFN	450d	450
Ciba-Geigy n	816	851
Ciba-Geigy p	860	895
Cortaillod n	5600a	5500d
CS Holding p	558	585
CS Holding n	110	114t
Electrowatt p	355	356
EMS Chemie p	4880	4950
Fischer p	1420	1480
Fischer n	263	267
Forbo P	2740	2750
Fotolabo p	-	3000d
Galenica bp	475	505
Hero p	600	615
Hero n	166d	166
Hilti bp	985	990
Holderbank p	885	885
Immuno	550	545
Interdiscount bp	200	207
Interdiscount p	2075	2110
Jelmoli p	790	810
Landis & Gyr n	890	905
Lindt Sprüngli p	20000d	20000t
Logitech n	180	177
Merck	665	675
Mercure n	355	357
Michelin	420	430d
Motor Col.	1600	1615
Mövenpick p	405	418
Nestlé n	1085	1114
Pargesa Holding	1630	1640
Pharmavision p	4500	4550
Pirelli p	210	219
Publicitas bp	1315	1300
Publicitas n	1410	1400
Réassurance p	610	625
Réassurance n	560	570
Richemont	1220	1195
Roche bp	6300	6330
Roche p	12100	12120
Sandoz n	3570	3620
Sandoz p	3560	3620
Sandoz bp	3560	3615
Saurer Holding p	2930	2930
SBS bp	420	411d
SBS n	180.5	186
SBS p	358	372
Schindler p	8300	8400
Schindler bp	1750	1770
Sibra N	245d	245
SIG P	2880	2890
Sika n	374	378
Sika p	72d	74t
SMH p	790	825
SMH n	160	174
Sulzer bp	940	960
Sulzer n	960	974
Surveillance n	385	387
Surveillance p	2060	2040
Swissair n	738	740
Swissair bj	130d	130d
UBS n	264	272
UBS p	1055	1087
Von Roll p	690	695d
Winterthur n	610	624
Winterthur p	655	670
Zurich n	1230	1260
Zurich p	1220	1233

Avant bourse

Agie bp	75	73d
Astra	3.15	3.15
Calida	1210	1200d
Ciment Portland	620of	600of
Danzas n	1650	1630
Feldschlös. p	3425	3400d
Kuoni	44000d	44000d

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	61.1	60.9of
Akzo	218.5	218.8
Royal Dutch	203.8	206
Unilever	199.7	199.2

Tokyo (Yen)

Canon	1670	1670
Daiwa Sec.	1580	1590
Fuji Bank	2290	2320
Hitachi	955	958
Honda	1730	1760
Mitsubishi el	1120	1120
Mitsubishi Heavy	683	690
Mitsubishi Bank	2720	2730
Mitsui Co	779	782
NEC	1130	1150
Nippon Oil	730	734
Nissan Motor	868	850
Nomura sec	2250	2270
Sanyo	491	497
Sharp	1660	1680
Sony	5610	5640
Toshiba	770	769
Toyota Motor	1960	1970
Yamanouchi	1930	1930

Londres (£STG)

	09/05	10/05
Amgold	54.875d	53.625d
Anglo AM	31.75d	31.375d
B.A.T.	4.4	4.43
British Petrol.	4.09	4.08
British Telecom.	3.65	3.66
BTR	3.87	3.918
Cable & Wir.	4.45	4.635
Cadbury	4.89	4.93
De Beers P	14.75d	15.43U
Glaxo	5.6	5.71
Grand Metrop.	4.84	4.9
Hanson	2.64	2.685
ICI	8.305	8.24

Frankfurt (DM)

AEG	177.1	184.5
Allianz N	2600	2623
BASF	318.8	318.5
Bay. Vereinsbk.	492.5	493
Bayer	376.3	380
BMW	925	923.5
Commerzbank	355	359.5
Daimler Benz	879	883.5
Degussa	514	526
Deutsche Bank	781.7	793.5
Dresdner Bank	393	401.5
Hoechst	351.5	351
MAN	450	461.5
Mannesmann	459.5	460
Siemens	731	735
VEBA I	520.5	527.3
VW	518.5	517

Paris (FF)

AGF	504	522
Alcatel	678	683
BSN	848	869
CCF	1157	1135
Euro Disneyland	30	29.25
Eurotunnel	35.7	37.5
Gener.des Eaux	2588	2627
L'Oréal	1258	1247
Lafarge	455.4	462
Lyonnaise des Eaux	-	-
Total	347.8	356.8

New York (SUS)

Abbot	27.75	28.375
Am Medical	23.875	23.625
Amexco	29.375	29.25
Amoco	57.25	56.75
Apple Computer	31.25	31
Atlantic Richfield	103.5	103.125
ATT	-	-
Avon	59.375	58.5
Baxter	24.25	24.625
Black & Decker	19	19.125
Boeing	44.5	44.75
Bristol-Myers	53.75	54.75
Can Pacific	15.125	15.25
Caterpillar	105.625	106.75
Chase Manh.	33.875	34.5
Chevron Corp.	88.625	89.125
Citicorp	37.125	37.5
Coca-Cola	39.625	39.75
Colgate	55.875	56.5
Compaq Comput	107	109
Data General	7.625	7.75
Digital	21.875	22.25
Dow Chemical	64.75	64.75
Dupont	58	58.375
Eastman Kodak	44.875	44.625
Exxon	61.5	62.25
Fluor	48.75	49.25
Ford	57.875	59.25
Gen. Motors	53.875	55.5
General Electric	94.875	95
Gillette	64.5	63.875
Goodyear	38	38
Hewl.-Packard	77.125	78.5
Homestake	19.5	18.875
Honeywell	31.375	31.375
IBM	57	58
Intern. Paper	63	63.875
ITT	85.75	85.625
Johns. & Johns.	40.75	41.625
Kellog	49.625	50.25
Lilly Eli	53.125	53.625
Merck	30	30.5
Merrill Lynch	35.875	36.625
MMM	49.625	50.375
Mobil Corp.	78.75	80
Motorola	43.625	44.25
Pacific Gas & El.	23.375	23.375
Pepsico	35.75	35.75
Philip Morris	50	49.25
Procter & Gambl.	53.5	54.625
Ralston Purina	34.625	34
Saralee	21.375	21.875
Schlumberger	56.625	56.25
Scott Paper	42.625	43
Sears Roebuck	46.625	47.375
Texaco	65.25	65.125
Texas Instr.	73.625	75
Time Warner	38.375	39.125
UAL	123.5	123
Unisys	10.625	10.5
Walt Disney	40.75	41.25
WMX	26	25.75
Westinghouse	12.625	12.875
Woolworthouse	17.375	17.125
Xerox	97.625	99
Zenith	8.5	8.625

Fonds de placements

	09/05	10/05
CS C. 2000 FS	1532.39r	1532.4e
CS C. 2000 DM	1441.82r	1441.83e
CS C. 2000 ECU	1395.36r	1395.37e
CS C. 2000 FF	1384.69r	1384.7e
CS Bd Valor FS	112.9r	114.05e
CS Bd Valor DM	114.8r	115.95e
CS ECU Bond a	103.41r	104.44e
CS Gulden a	101.74r	102.77e
CS Eur. Bond a	239.52r	241.93e
CS MMF £stg	2347.5r	2347.51e
CS MMF C$	1299.23r	1299.24e
CS MMF DM	1745.55r	1745.56e
CS MMF US	1791.92r	1791.92e
CS MMF Ecu	1384.38r	1384.38e
CS MMF Flh	1200.86r	1200.87e
CS MMF FF	6164.99r	6165e
CS MMF Sfr	5823.67r	5823.68e
CS MMF Lit	1095.1r	1095.1e
CS Pf Inc Sfr A	1009.01r	1009.02e
CS Pf Bld Sfr A	1018.73r	1018.73e
CS Pf. Grwth Sfr	1010.36r	1010.37e
CS Prime B. A	103.81r	104.86e
CS N. Am. Fd A	341.61r	348.44e
CS UK £ b	116.08r	118.41e
CS F.F. A	1044.14r	1065.03e
CS Germ.Fd A	273.87r	279.36e
CS Italy Fd A	305287r	318975e
CS Ned.Fd A	416.34r	424.68e
CS Tiger Fd FS	1596.2r	1644.15e
CS Act. Suisses	776.75r	792.5e
CS Eur Bl-Ch.A	264.73r	270.03e
CS Eq Fd C. USA	982.22r	982.23e
CS Eq Fd Em. M.	1067.07r	1067.07e
CS Euroreal DM	103.68r	108.9e
CS Gold valor	132.83r	134.17e
CS Jap. Megat.	263.13r	268.4e
BPS B Fd-US$ A	1020.35r	1020.35e
BPS B Fd-DM A	1163.87r	1163.87e
BPS B Fd-£ A	545.91r	545.91e
BPS B Fd-C$ A	1036.38r	1036.38e
BPS B Fd-Aus$ A	1087.59r	1087.59e
Automation-Fonds	70r	70.7e
Pharmafonds	425r	429.25e
Baerbond	931r	938e
Swissbar	2862r	2887e
Obligestion	94.75d	96of
Multibond	81.71r	82.53e
Bond-Invest	101.74r	101.75e
Safit	196.5r	199.5e
Germac	274r	278e
Globinvest	117.5r	119e
Ecu Bond Sel.	103.62r	104.64e
Americavalor	334.85r	338.23e
Asiaporfolio	653.4r	660e
Swiss Small Cap	1340r	1360e
Samurai	326.7r	326.7e
Valsuisse	650d	660of
Far East Equity	1139.45r	1174.15e

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

USA	1.3995	1.4345
Angleterre	2.092	2.145
Allemagne	84.5	86.2
France	24.65	25.15
Belgique	4.106	4.189
Hollande	75.25	76.75
Italie	0.0882	0.0905
Autriche	12.02	12.26
Portugal	0.814	0.839
Espagne	1.024	1.055
Canada	1.013	1.0385
Japon	1.3555	1.39
ECU	1.6285	1.661

Métaux précieux

OR

$ Once	380.1	380.6
Lingot	17300	17550
Vreneli 20.-	101	111
Napoléon	97	107
Souver new	88.81	91.67
Souver old	88.81	91.67
Kruger Rand	541	561

ARGENT

$ Once	5.35	5.37
Lingot/kg	237	252

PLATINE

Kilo	18060	18310

Convention Or

Plage or	17700
Achat	17350
Base argent	290

Source
TELEKURS
Transmis par Orsysta SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

VORPE SA engage

● opératrice d'usinage

habile pour travail de précision (ouvrière)

Horaire complet (à temps complet)

S'adresser à:

VORPE SA

Sombeval et Renan

2605 SONCEBOZ-SOMBEVAL

✆ 032/97 18 23, interne 12/15

175-12095

HRP

L'HÔPITAL RÉGIONAL DE PORRENTRUY

met au concours, suite à la retraite de la titulaire, le poste de

responsable de son restaurant d'entreprise

Exigences:

- être en possession du diplôme d'études supérieures en hôtellerie et restauration d'une Ecole hôtelière reconnue en Suisse ou formation jugée équivalente;
- avoir quelques années d'expérience dans la gestion d'un établissement similaire.

Entrée en fonction: 1er décembre 1994 ou date à convenir.

Délai de postulation: 5 juin 1994.

Renseignements: ils peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Marc Frésard, chef du personnel, **téléphone 066 65 65 65.**

Les offres de service, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à la **Direction de l'Hôpital régional, 2900 Porrentruy.**

165-14356-1/4x4

Fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois cherche

un responsable logistique

à même de maîtriser:

- la gestion des produits, de leur création à leur réalisation;
- la gérance des dossiers les contacts avec les fournisseurs;
- la création des articles et la sortie des commandes;
- l'analyse des besoins, l'établissement et le suivi des plans d'appels;
- la gestion des prix de revient.

Ce poste, largement informatisé, nécessite:

- une formation commerciale avec facilité de compréhension des problèmes techniques;
- goût prononcé pour l'informatique avec pratique sur IBM S/36, AS 400 et PC;
- personnalité affirmée, méthodique, à l'esprit rigoureux;
- langues français/anglais indispensables;
- âge idéal: 25 à 45 ans.

Il s'agit d'un poste à responsabilités, avec possibilités d'avancement, étroitement lié à la conduire de l'entreprise. L'activité variée comprend des voyages à l'étranger, plus particulièrement en Asie.

Vos offres manuscrites, accompagnées des documents d'usage, sont à adresser sous chiffres Q 28-789338 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. Elles seront traitées avec discrétion et feront toutes l'objet d'une réponse personnelle.

Police-secours: 117

Devenez donneur!

★

Donnez de votre sang

Sauvez des vies

Entreprise en ville cherche

SURVEILLANT

Il s'agit d'un poste à 100% bénéficiant d'un horaire normal.

Seuls les titulaires d'un **CFC technique ou commercial** entrent en considération.

Faire offres écrites avec curriculum vitae sous chiffres G 132-755322 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Boulangerie - Alimentation

chez jean-pierre

COURTELARY Jean-François Leuenberger

Afin de compléter notre effectif de personnel, nous engageons de suite ou date à convenir:

— 1 boulanger/ère-pâtissier/ère
avec expérience, désirant reprendre un poste à responsabilités

— 1 boulanger/ère-pâtissier/ère
qualifié(e), aimant son métier et désireux(se) de se perfectionner

— 1 pâtissier/ère-confiseur/se
motivé(e), aimant travailler de manière indépendante

— 1 apprentie vendeuse en alimentation

Locaux de travail spacieux, agencement moderne, semaine de 5 jours avec 1 fois par mois 4 jours de congé d'affilée. Appartement ou studio à disposition.

Pour de plus amples renseignements demander, si possible entre 8 et 14 heures ou 17 et 18 h 30, J.-F. Leuenberger au 039/44 11 39.

160-300025

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste

d'employé/e pour l'exploitation de la piscine des Arêtes

La personne engagée devra être dynamique, savoir prendre ses responsabilités et entretenir un bon contact avec le public.

Exigences:

- CFC d'installateur/trice sanitaire, d'électricien/ne ou en possession d'un titre équivalent dans les métiers du bâtiment
- être titulaire du brevet de sauvetage ou l'obtenir dans un bref délai

Traitement: selon classification communale.

Entrée en fonction: le plus rapidement possible.

Les demandes de renseignements et les offres de services, avec curriculum vitae et certificats, sont à adresser à l'Office des sports rue de la Serre 23 2300 La Chaux-de-Fonds **jusqu'au 20 mai 1994**

✆ 039/276 213

132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

ENCHÈRES PUBLIQUES D'APPARTEMENTS EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 13 mai 1994 à 15 heures à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'office soussigné procédera à la vente aux enchères publiques, en bloc, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice des premier et troisième rangs des parts de copropriété suivantes, copropriété de l'article 2467 du cadastre «Les Eplatures», appartenant à, chacun pour ½, **Mme et M. Sylviane et Claude Engels** domiciliés respectivement à Lignières et Colombier (NE), à savoir:

CADASTRE «LES ÉPLATURES»

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 4012/A. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 25‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: rez:** appartement nord-est d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 39 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe A1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe A2, galetas; surface indicative: 5 m²

Parcelle 4013/B. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 35‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: rez:** appartement sud-est de deux pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 52 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe B1, cave; surface indicative: 4 m². **6e:** annexe B2, galetas; surface indicative: 5 m²

Parcelle 4014/C. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 23‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: rez:** appartement centre sud-est d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 34 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe C1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe C2, galetas; surface indicative: 5 m²

Parcelle 4015/D. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 23‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: rez:** appartement centre sud-ouest d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 34 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe D1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe D2, galetas; surface indicative: 8 m²

Parcelle 4016/E. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 35‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: rez:** appartement sud-ouest de deux pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 52 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe E1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe E2, galetas; surface indicative: 9 m²

Parcelle 4017/F. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 25‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: rez:** appartement nord-ouest d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 39 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe F1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe F2, galetas; surface indicative: 5 m²

Description des appartements désignés ci-dessus, sis dans l'immeuble formant l'article 2467 du cadastre «Les Eplatures», situé à la rue des Bouleaux 13 à La Chaux-de-Fonds. **Parcelle 4012/A:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine avec armoires, évier; ½ pièce ouverte sur la cuisine, bar avec armoires; un balcon. **Parcelle 4013/B:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; 2 chambres; une cuisine valant pour 1½ pièce, séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier. **Parcelle 4014/C:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier. **Parcelle 4015/D:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine valant 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier. **Parcelle 4016/E:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; 2 chambres; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier. **Parcelle 4017/F:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine avec armoires, évier; ½ pièce ouverte sur la cuisine, bar avec armoires entre les deux; un balcon.

Estimation cadastrale, (1972):
parcelles (6) 4012/A à 4017/F — Fr. 150 900.–

Estimation officielle (1993):
des six unités d'étages précités (en bloc) — Fr. 413 500.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:
Article 2467: logements: 329 m²; place/jardin: 1220 m². Surface totale de l'article: 1549 m². Assurance incendie de l'article 2467. Immeuble: volume 7238 m³ (valeur à neuf réduite): Fr. 3 450 000.–

Le bâtiment est situé à l'ouest de la ville dans le quartier d'extension intense des années 1950-1970; c'est un immeuble de construction légère qui correspond aujourd'hui au style HLM. Il y a peu de dégagement, l'ensoleillement est moyen. Les voies de communications sont excellentes. Le trolleybus passe à proximité. Dans le quartier se trouvent des écoles ainsi que le gymnase, une église et des magasins de quartier. Un supermarché et l'aéroport sont à l'ouest. La forêt est à un quart d'heure. Le centre de la ville est à environ 20 minutes à pied. L'immeuble, équipé du chauffage général au gaz et d'un ascenseur, comprend: un sous-sol, un rez-de-chaussée, cinq étages et les combles.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds dont des extraits sont déposés à l'office soussigné ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges et le règlement d'administration et d'utilisation de la propriété par étages seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le **27 avril 1994.**

Les parts de copropriété formant les parcelles 4012/A, 4013/B, 4014/C, 4015/D, 4016/E et 4017/F seront vendues d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les unités d'étages mises en vente pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ✆ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 11 avril 1994. Office des poursuites le préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 22

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

– Nous avons besoin l'un et l'autre de prendre un peu de distance. Après ce que nous venons de vivre, faut-il encore nous abuser? Laissons le temps faire les choses. C'est toujours lui qui a le dernier mot.

– Tu es bien décidée pour le Tibet?

– Oui.

– Seule.

– Assurément! Pourquoi? Tu souhaiterais m'accompagner?

– Je n'ai pas dit non...

– Ne sois pas idiot, Jean! Le Tibet, ce n'est pas ton idée mais la mienne. Pour tout t'avouer, j'ai quelqu'un dans le région, c'est-à-dire au Népal, qui m'attend... Non, il ne s'agit pas d'une solution de rechange! Et encore moins d'un amour à réchauffer! Mais d'un homme âgé... mon oncle Samuel. Il m'a toujours témoigné une paternelle affection. Il s'est réfugié là-bas parce qu'il souffrait dans notre société. Il avait besoin de se refaire une âme. Moi aussi!

– Je vois: tout est programmé!

– Programmé, n'est pas le mot juste. Rien n'a été conçu à l'avance. Les choses se sont mises en place d'elles-mêmes. J'ai même l'impression, parfois, d'être manipulée par quelqu'un de plus fort que moi et auquel je me suis soumise inconsciemment en naissant.

– Quand pars-tu?

– Dans deux mois. Le temps d'effectuer les formalités d'usage...

Je respirai. Il me restait un espoir de la faire changer d'avis. Rien n'était tout à fait définitif. Le temps m'octroyait un sursis. A moi d'en profiter! Sans doute serais-je parvenu à la convaincre si un événement inattendu ne s'était produit à l'heure où je m'y attendais le moins.

Je venais de regagner ma maison lorsque le grésillement du téléphone retentit. Mon cœur s'emballa dans une sorte de prémonition qui, par la suite, ne cessa de m'interpeller. Je pris le récepteur. Une voix grave me demanda si j'acceptais de prendre à ma charge une communication en provenance de l'Inde. J'acceptai, de plus en plus fébrile. Un léger déclic se produisit avant qu'une révélation me stupéfiât. Malina m'appelait à son secours. Je ne saisis, en fait, que l'hôtel où elle logeait à Patna: l'Europa. Le reste de son monologue se diluait dans une litanie de plaintes et de prières emmêlées. Malina était malade, désespérée. Je promis de l'aller rejoindre immédiatement et, pour l'heure, de lui envoyer suffisamment d'argent, par le truchement de l'American Express. J'étais prêt à tous les sacrifices pour l'aider. Mais je ne savais comment m'y prendre. Stéphanie, mieux informée que moi sur le sujet, m'éclairerait. Sans gêne, je me dépêchai de la mettre au courant de mon dilemme. Elle disposait, en effet, de renseignements précis sur ces voyages lointains. Elle m'écouta sans sourciller. Finalement, elle me dit:

– Drôle, Jean, tu ne trouves pas? Nous allons prendre la même direction. (A suivre)

Il y a un an – Le CP Berne engage un premier joueur étranger: en remplacement de «Rexi» Ruotsalainen, le club de l'Allmend s'assure les services d'un autre Finlandais, le défenseur Mikko Haapakoski (26 ans), qui évoluait depuis quatre saisons avec Turku. (Imp)

Football

Des relents de hold-up

Hier à Saint-Gall, NE Xamax a été battu de façon imméritée (1-3). Si relents de fête il y avait à l'Espenmoos, relents de hold-up il y avait aussi...

Page 11

Cyclisme

Un sacré défi

Vainqueur de cinq étapes au sprint, le Français Laurent Jalabert a relevé un sacré défi en s'imposant lors de l'étape la plus spectaculaire de la Vuelta, la montée vers les lacs de Covadonga, à 1130 m d'altitude, l'ascension des 14,2 derniers kilomètres commençant quasiment depuis le bord de mer. Le grand perdant de la journée est Alex Zülle (photo Keystone-EPA), désormais quatrième au général

Page 15

Course à pied

Spectacle en vue

Quatre petits tours autour de la Brévine. Voilà ce qui attend les coureurs du Tour du canton de Neuchâtel ce soir. La course promet d'être spectaculaire et elle le sera assurément, surtout que le parcours est loin d'être facile.

Page 17

Football - LNA: tenu en échec à Aarau, Grasshopper laisse échapper le titre

Servette: champion!

Au bout d'un suspense infernal, Servette s'est paré du titre de champion de Suisse 1993/1994. Victorieux 4-1 des Young Boys à Berne, les Genevois coiffent sur le fil Grasshopper, tenu en échec (1-1) à Aarau. Avec ce nul, les Argoviens ont virtuellement assuré leur place pour la Coupe de l'UEFA aux côtés de Sion. Mais Rolf Fringer et ses joueurs doivent encore attendre le verdict de la finale de la Coupe du 15 mai pour être fixés sur leur sort. Un succès de Schaffhouse face à Grasshopper leur fermerait la porte de l'Europe.

Martin Weber - Oliver Neuville
Le Servettien inscrit le premier de ses trois buts. (Keystone-Müller)

Si au Wankdorf le match a très vite tourné à la démonstration pour des Servettiens qui ont trouvé en la personne d'Oliver Neuville, auteur de trois buts, le digne successeur de Sonny Anderson, le choc du Brügglifeld a tenu toutes ses promesses avec la terrible pression des Zurichois dans la dernière demi-heure.

Après avoir disputé la première période avec le frein à main, Grasshopper a été bien contraint de jouer son va-tout après une incroyable bourde de Brunner. A la 57e minute, le portier zurichois sortait dans le vide et offrait le 1-0 sur un plateau à Romano.

Neuf minutes plus tard, Elber égalisait en reprenant de la tête un corner botté par Bickel. Dans une fin de match complètement folle, Elber, à nouveau de la tête, et, surtout, Koller, dont le tir était repoussé par la transversale, rataient d'un rien le but du titre.

Walter Müller, titularisé dans la cage argovienne après la blessure lundi à l'entraînement de Hilfiker, n'a pas été exempt de reproches dans ces dernières minutes en raison de son placement plutôt approximatif sur les centres. Mais il aura eu l'immense mérite de cueillir un dernier ballon brûlant devant Elber, qui aura mis plus d'une heure avant de se convaincre de l'importance de l'enjeu.

Cette dernière journée a également été marquée par les adieux en LNA de trois grands joueurs: Andy Egli, Georges Bregy et Heinz Hermann. Ils ne les ont pas ratés. Egli, maintenu dans le onze de départ, a été irréprochable. Bregy a, quant à lui, sauvé l'honneur perdu des Bernois en trouvant la lucarne de Pascolo sur un coup franc. Enfin, Heinz Hermann fut le meilleur homme sur la pelouse du Brügglifeld avec son immense labeur à la récupération.

Trois jours après avoir perdu ses dernières illusions pour le titre à Lugano, Sion a eu le mérite d'assurer sa place en Coupe de l'UEFA. A Tourbillon, les Valaisans n'ont rencontré aucune difficulté pour dominer Lucerne 2-0 grâce à des réussites en première mi-temps de Rey et de Bonvin. (si)

Paroles

Andy Egli: «C'est une immense satisfaction pour moi de terminer ma carrière sur un nouveau titre national. J'arrête en sachant que j'ai donné le maximum. La période que j'ai passée sur le banc a été très difficile, mais j'ai respecté la décision de l'entraîneur; les résultats ont justifié son choix. Ce soir, les Bernois ont eu quelques occasions en première mi-temps, mais ensuite nous avons fait valoir notre motivation supérieure et mobilisé nos dernières forces.»

Oliver Neuville: «C'est sensationnel, un sentiment indescriptible. Sur le premier but, j'ai eu de la chance que la balle passe entre les jambes du gardien. Mais seule compte la conquête du titre...» (si)

Un seizième titre pour Servette

Une audace récompensée

Neuf ans après la conquête de son dernier titre, Servette est sacré champion suisse pour la seizième fois de son histoire. Si en 1985, le succès avait été assombri par l'annonce du limogeage de l'entraîneur Guy Mathez, celui de 1994 récompense les mérites et surtout l'audace d'Ilija Petkovic.

A une époque où les vertus du football défensif font les délices des techniciens et l'ennui des spectateurs, le mentor servettien s'est prononcé pour un dispositif tout à la fois inorthodoxe et audacieux, le 5-2-3. En valorisant le rôle des ailiers, il prit un parti qualifié d'archaïque mais qui se révéla payant. Les supporters genevois ne nourrissent qu'un regret: pourquoi ne pas avoir opéré cette heureuse modification tactique en début de saison? Il a fallu la déception de l'élimination au deuxième tour de la Coupe de l'UEFA, contre les Girondins de Bordeaux, pour que Petkovic effectue un revision radicale de ses principes.

ANDERSON: LE PARADOXE

Curieusement, Servette a obtenu de meilleurs résultats après la perte d'un avant-centre convoité par les plus grands clubs européens, Sonny Anderson. Le prêt à l'Olympique Marseille du Brésilien a été compensé par la venue de deux renforts de prix, Marco Grassi et Hakan Mild. Le premier s'est parfaitement adapté à un rôle nouveau pour lui, celui d'avant-centre, alors que le second s'est révélé très complémentaire, dans l'entre-jeu, avec le Brésilien Renato.

Petkovic s'est payé le luxe de laisser sur la touche Andy Egli, après le premier match du tour final. Cette éviction, qui n'arrangeait pas les affaires du coach national, ne déstabilisa pas le dispositif défensif. Jean-Michel Aeby, le seul Genevois de l'équipe, s'affirma brillamment au poste de second stoppeur. En lignes arrières, la progression réjouissante de l'ex-Locarnais Samuel Margarini (21 ans) fut l'une des grandes satisfactions de la seconde partie de championnat. Oliver Neuville (21 ans), qui provient lui aussi de Locarno, a été l'un des meilleurs atouts dans cette conquête du titre. Ses phénoménales accélérations sur l'aile gauche crevèrent l'écran.

Champion suisse, le Servette de 1994 a la chance de compter à la tête du club un président-mécène, M. Paul-Annik Weiller qui a assaini les finances au prix d'un engagement personnel sans précédent.

PALMARÈS

Champion de Suisse: 1907, 1918, 1925, 1926, 1930, 1933, 1934, 1940, 1946, 1950, 1961, 1962, 1979, 1985, 1994.
Coupe de Suisse: 1928, 1949, 1971, 1978, 1979, 1984. (si)

Minute par minute

A partir de 20 h 35...

La soirée promettait d'être palpitante. Elle le fut. Surtout lorsque le Brésilien Elber a égalisé pour Grasshopper. Dans le temps, Servette est devenu champion suisse hier sur le coup de 20 h 35.

20.00: au Brügglifeld comme au Wankdorf, les directeurs de jeu donnent le coup d'envoi.
20.01: victime d'un choc avec Renggli, le Zurichois Nemtsoudis est évacué sur une civière. Premier coup dur pour Grasshopper.
20.35: Neuville, l'homme en forme du moment, glisse le cuir entre les jambes de l'infortuné Kobel. C'est 1-0 pour les Genevois qui ne lâcheront plus prise.
21.13: Grassi double la mise pour ses couleurs.
21.14: Romano ouvre la marque pour Aarau. Grasshopper mal barré.
21.19: Neuville récidive. C'est 3-0 pour Servette.
21.23: retour à Aarau. Coup de coin de Bickel, Elber s'élève plus haut que tout le monde, les «Sauterelles» égalisent. Hélas pour eux, ce n'est pas encore suffisant.
21.40: alors que Young Boys et Servette en sont à 1-4, Koller touche du bois. Christian Gross s'énerve (tout finit par arriver!).
21.52: C'est fini au Brügglifeld. Au Wankdorf, Servette peut enfin entamer son tour d'honneur.

G.S.

SUR LES STADES

● **YOUNG BOYS - SERVETTE 1-4 (0-1)**

Wankdorf: 7100 spectateurs.
Arbitre: M. Röthlisberger (Suhr).
Buts: 35e Neuville 0-1. 58e Grassi (penalty) 0-2. 64e Neuville 0-3. 72e Neuville 0-4. 76e Bregy 1-4.
Young Boys: Kobel; Weber; Reich, Streun; Christensen, Baumann, Bregy, Sutter, Moser (62e Küffer); Ippoliti (57e Gerber), Kunz.
Servette: Pascolo; Djurovksi; Egli, Aeby; Sauthier (22e Schepull), Ohrel, Mild, Margarini; Sinval, Neuville, Grassi.
Notes: Servette avec Grassi (recours contre la suspension). Dernier match de Bregy et de l'entraîneur Trümpler avec Young Boys, d'Egli avec Servette. Kobel retient un penalty de Sinval (61e).

● **AARAU - GRASSHOPPER 1-1 (0-0)**

Brügglifeld: 8100 spectateurs.
Arbitre: M. Friedrich (Seedorf).
Buts: 57e Romano 1-0. 66e Elber 1-1.
Aarau: Müller; T. Wyss; Pavlicevic, Kilian; Bader, Weiler, D. Wyss (73e Komornicki), Hermann, Renggli (40e Heldmann); Ratinho, Romano.
Grasshopper: Brunner; Nemtsoudis (3e Gämperle), Vega, Gren, Thüler; Yakin, Koller, Bickel, Wiederkehr (56e Lombardo); Willems, Elber.
Notes: dernier match de Heinz Hermann en championnat suisse. But d'Elber annulé pour une faute de Gren (60e). Avertissement à Wiederkehr (52e). Tirs d'Elber sur le poteau (23e) et de Koller sur la latte (80e).

● **SION - LUCERNE 2-0 (2-0)**

Tourbillon: 5500 spectateurs.
Arbitre: M. Zuppinger (Bremgarten).
Buts: 31e Rey 1-0. 39e Bonvin 2-0.
Sion: Lehmann; Geiger; Oggier, Giannini, Quentin; Luis Carlos, Assis, Fournier, Bonvin; Orlando (70e Wicki), Rey (80e Clausen).
Lucerne: Mutter; Cavallucci (76e Kost), Camenzind, Wolf, Schällibaum; Gmür, Nadig, Baumann, Leder; Burri (64e Bachmann), Tuce.

● **LAUSANNE - LUGANO 0-2 (0-1)**

Pontaise: 1200 spectateurs.
Arbitre: M. Strässle (Heiden).
Buts: 21e Guerchadi 0-1.
64e Fink 0-2.
Lausanne: Zetzmann; Londono, Biaggi, Hänzi, Vernaz; Isabella, Calderon (65e N'Kufo), Savovic, Jacobacci (46e Djogo); La Placa, A. Comisetti.
Lugano: Bizzozzero; Galvao; Morf, Andreoli; Paradiso, Colombo, Esposito, Carrasco (68e Penzavalli), Fernandez; Fink (84e Belloni), Guerchadi.

CLASSEMENT FINAL

1. Servette	14	8	5	1	29-14	34 (13)
2. Grasshopper	14	6	5	3	28-17	33 (16)
3. Sion	14	5	5	4	21-15	31 (16)
4. Aarau	14	7	4	3	23-16	29 (11)
5. Lugano	14	5	5	4	21-19	26 (11)
6. Young Boys	14	2	6	6	13-23	23 (13)
7. Lausanne	14	4	1	9	14-28	21 (12)
8. Lucerne	14	2	3	9	15-32	18 (11)

Entre parenthèses, points de la qualification.

Servette disputera la Coupe des champions; Grasshopper et Sion sont qualifiés pour la Coupe de l'UEFA. Si Grasshopper remporte la Coupe de Suisse, Aarau disputera la Coupe de l'UEFA.

Buteurs

1. Elber (Grasshopper/6 tour de qualification/14 tour final/+1 dernière journée) 21. 2. Subiat (Lugano/10/7) 17. 3. Neuville (Servette/4/9/+3) 16. 4. Rey (Sion/9/5/+1) 15. 5. Kunz (Young Boys/8/5), Grassi (Servette, Zurich/4/8/+1), 13. 7. Sogbie (Lausanne/4/8) 12. 8. Romano (Aarau/6/4/+1), Anderson (Servette, Marseille/11) 11. 10. Tuce (Lucerne/3/7) 10.

(si)

Mercredi 11 mai 1994
20 heures
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Hôtel des Communes salle annexe

SUPER LOTO

L'UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES
des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane espère vous accueillir nombreux

Système fribourgeois 24 tours
Quines formidables (val. Fr. 7000.–)
2 porcs débités, lapins, vin, fromage, corbeilles garnies
2 royales hors abonnement (valeur Fr. 3000.–)
4 jambons, bons de voyage (Fr. 1000.–)
un VTT (Fr. 1300.–)
Abonnements Fr.15.–, 3 pour Fr. 40.–
Récompense à tous les non-gagnants

28-506444

Coop
La Chaux-de-Fonds

dans nos boucheries

jusqu'au samedi 14 mai 1994

Gigot d'agneau frais
le kg ~~28.–~~ **18.50**

Côtelettes d'agneau
le kg ~~30.–~~ **23.50**

Coquelets frais de France
le kg ~~12.80~~ **9.80**

Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes :

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecourt, Bévilard-Malleray, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconvilier, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081

TOUJOURS EN FORME AVEC
KOLB-OLIGO

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
BALANCE 5 – ✆ 039/28 32 52
LA CHAUX-DE-FONDS

GRANDE FOIRE DES SIX-POMPES

Vendredi 13 mai 1994 de 8 à 19 heures

Invité d'honneur: un tonnelier vaudois!
Fabrication d'un tonneau selon la vieille méthode du Moyen-Age.
80 marchands forains vous attendent sous leurs stands.

dès 15 h 00: GRANDE COURSE DE SABOTS À TRAVERS LA FOIRE
Finales: 17 h et 17 h 15
Sponsor officiel: Banque Raiffeisen, La Chaux-de-Fonds
1er prix course homme: Fr. 200.–
1er prix course femme: Fr. 200.–
Animation podium par la Loterie romande avec la présence de ***Jean-Marc Richard*** qui distribuera les deuxièmes et troisièmes prix de la course aux sabots.
Participants: Les commerçants de la Vieille Ville qui Bouge.
Concours: Evaluation du poids du jambon, offert par la Boucherie Grunder.
Paella à midi, restauration sur les terrasses.
Tombola du jour: 3 paniers garnis avec la participation de:
Café La Semeuse, La Pinte neuchâteloise, Coop, ABM, Banque Cantonale Neuchâteloise.

132-12551

Toujours bien conseillé par le magasin spécialisé

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

L. Zollinger
Rue Neuve 9
✆ 039/28 42 50
2300 La Chaux-de-Fonds

Au
Bar Carioca
«Chez Huguette»

Balance 10
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 64 61

Au Ruisseau Fleuri
M.L. Quaranta

Place du Marché 6
✆ 039/28 41 50
La Chaux-de-Fonds

VURLOD fils
JARDINIER-PAYSAGISTE

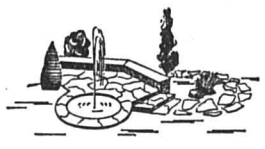

Beauregard 11
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 18 89

AF Tout à prix discount

Pour un appareil ménager ou un agencement de cuisine:

DISCOUNT DU MARCHÉ
J.M. Fornachon
Rue du Marché 4 – ✆ 039/28 40 33
La Chaux-de-Fonds

BOUTIQUE ORIENTALE AU ROYAUME SPÉCIALITÉS TURQUES

Confection dames et messieurs
Robes de mariées - vêtements de cuir –
Articles cadeaux-bijouterie – réparations
BOUCHERIE HELAL-ALIMENTATION – DÉGUSTATION ORIENTALE
13 mars 1994
Un cadeau offert à chaque visiteur... Remziye et Haci KISA
Place des Six-Pompes 6, 2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone 039/28 14 57

Menuiserie

✆ 039/28 77 65
Fax 039/28 05 68
La Chaux-de-Fonds

BOUCHERIES CHEVALINES SCHNEIDER
Froment-Haberthuer succ.

Succursales:
Place du Marché 8
✆ 039/28 35 04
Jumbo
✆ 039/26 77 00

PUMP'S BOUTIQUE EXTENSION

Balance 10, ✆ 039/28 24 20
2300 La Chaux-de-Fonds
AUJOURD'HUI à la Foire des Six-Pompes
Chaussures et sandalettes
TOUT À Fr. 50.–
à l'intérieur de la boutique:
la **LIQUIDATION PARTIELLE** continue

Football - Promotion-relégation LNA/LNB: NE Xamax battu de manière imméritée à Saint-Gall

Des relents de hold-up

● SAINT-GALL - NE XAMAX 3-1 (1-0)

Il fleurait bon la fête, hier à Saint-Gall. Une tente avait été dressée juste derrière le stade pour que les deux équipes – et leurs supporters – arrosent leur promotion (ou maintien, c'est selon) en Ligue nationale A. NE Xamax a cependant décliné l'invitation saint-galloise avant le match... et il y a fort à parier qu'il aurait refusé après! Car l'équipe de Givens a été battue de manière imméritée. Si relents de fête il y avait à Saint-Gall, relents de hold-up il y avait aussi...

Aziz Bouderbala
Le Marocain a définitivement achevé les Neuchâtelois. (Lafargue)

Saint-Gall
Renaud TSCHOUMY

Trois tirs sur la latte ou sur le poteau (centre-tir de Wittl à la 5e, volée ouverte de Baljic à la 20e et tête de Piffaretti à la 36e), une multitude d'occasions ratées ou annihilées par le gardien néophyte Mathias Burtscher, dix coups de coin à zéro (!) en première mi-temps: la domination xamaxienne fut totale.

Mais à la pause, c'est Saint-Gall qui menait au score. Le vif Tiefenbach avait en effet profité des hésitations de la défense neuchâteloise pour s'en aller battre Delay (6e).

LA TÊTE À LA FÊTE

En seconde période, après que Wittl (à deux reprises), Baljic et Sutter eurent manqué l'égalisation, Gambino assura la victoire saint-galloise sur penalty, l'arbitre M. Fölmli ayant estimé que l'intervention de Henchoz sur Gilewicz avait le poids d'un tir au but. Le match était terminé.

La troisième réussite de Saint-Gall, signée Bouderbala, ne faisait qu'augmenter le sentiment de hold-up qu'éprouvait la délégation neuchâteloise, le penalty de Wittl (89e) ne suffisant pas à atténuer leurs regrets.

«Avec l'ambiance de fête qui régnait sur et autour du stade, mes joueurs ont abordé la rencontre dans l'intention d'y participer, expliquait Givens. Cela explique notre mauvais premier quart d'heure et ce premier but évitable. Par la suite, nous nous sommes bien repris. Nous avons disputé notre meilleur match du printemps... mais nous avons perdu 1-3. J'aurais préféré mal jouer et gagner 2-0. Car nous aurions terminé en tête de ce tour de promotion-relégation.»

Mais voilà...

GRESS: DÉCISION DEMAIN

Le président Gilbert Facchinetti était du même avis: «Au vu de la partie, nous aurions mérité nettement mieux. Mais il ne faut pas être plus royaliste que le roi: le but était de rester en LNA, il est atteint depuis longtemps. C'est le principal.»

Et, quant à la suite des opérations: «Décision quant à la venue éventuelle de Gilbert Gress sera prise demain, jeudi de l'Ascension. Gress se sera auparavant entretenu téléphoniquement avec Givens (réd: aujourd'hui, probablement).»

L'avenir passe-t-il donc inévitablement par Gilbert Gress? «Non, il est encore trop tôt pour s'exprimer ainsi. Ce sera ou Gress avec Givens, ou un autre avec Givens. Quoi qu'il en soit, nous avons décidé d'investir dans l'encadrement de la première équipe. Maintenant, il va de soi que si Gress acceptait de travailler avec les possibilités qui sont les nôtres, ce serait l'idéal...»

Ce «serait» se transformera-t-il demain en «sera»? En tout cas, le temps presse: NE Xamax disputera sa première rencontre amicale vendredi à Grandson (19 h), contre Lausanne. R.T.

Espenmoos: 4700 spectateurs.
Arbitre: M. Fölmli (Willisau).
Buts: 6e Tiefenbach 1-0. 67e Gambino (penalty) 2-0. 86e Bouderbala 3-0. 89e Wittl (penalty) 3-1.
Saint-Gall: Burtscher; Koch; Winkler (38e Wanner), Gambino, Lips; Meier, Romano (55e Müller), Bouderbala, Gertschen; Gilewicz, Tiefenbach.
NE Xamax: Delay; Ramzy; Fasel, Henchoz, Rothenbühler (32e Gottardi); Sutter, Perret, Piffaretti, Wittl; Chassot, Baljic (77e Manfreda).
Notes: soirée agréable, pelouse en excellent état. Saint-Gall sans Fischer (blessé), Vernier ni Pédat (laissés au repos). NE Xamax sans Ivanov (blessé) ni Adriano (suspendu). Rothenbühler quitte le terrain sur une civière (32e). Centre-tir de Wittl (5e) et volée de Baljic (20e) sur la latte. Tête de Piffaretti sur le poteau (36e). Avertissements à Henchoz (37e) et Tiefenbach (85e) tous deux pour antisportivité. Coups de coin: 2-12 (0-10).

Buteurs

1. Gilewicz (Saint-Gall) 11. 2. Sawu (Kriens), Zuffi (Bâle/+1) 10. 4. Tiefenbach (Saint-Gall/+1) 8. 5. Sahin (Zurich) 7. 6. Adriano (NE Xamax) 6. 7. Ndlowu (Kriens), Skoro (Zurich), Waas (Zurich), Wittl (NE Xamax/+1) et Zibert (Schaffhouse) 4. (si)

AUTRES STADES

● **BÂLE - KRIENS 1-0 (0-0)**
Saint-Jacques: 18.200 spectateurs.
Arbitre: M. Vollenweider (Wald ZH).
But: 77e Zuffi 1-0.
Bâle: Grüter; Ceccaroni, Uccella, Meier, Walker; Berg, Gigon, Jeitziner, Derkach; Zuffi, Smajic.
Kriens: Kälin; Mouidi, Gwerder, Germann, Berchtold; Joller, Pekas, Brugnoli, Zwyssig; Sawu, Ndlowu.

● **ÉTOILE CAROUGE - YVERDON 2-0 (2-0)**
Fontenette: 220 spectateurs.
Arbitre: M. Fischer (Büren a.A).
Buts: 14e Studer 1-0. 17e Favre 2-0.
Etoile Carouge: Grossen; Bel Bahi; Aguilar (46e Aresu), Morisod, Bugnard; Guerrero, Martin, Brea (46e Sabani), Studer; Favre, Langers.
Yverdon: Willomet; Schrago; Perrin (35e Langel), Juarez, Castro; Hasa, Guex, Tharin, Dainotti; Douglas, Châtelan (70e Del Biaggio).

CLASSEMENT FINAL

1. Bâle	14	7	6	1	22- 7	20
2. St-Gall	14	8	4	2	28-14	20
3. NE Xamax	14	9	2	3	21-12	20
4. FC Zurich	14	7	4	3	24-15	18
5. Kriens	14	4	4	6	21-20	12
6. Carouge	14	3	5	6	14-24	11
7. Schaffhouse	14	2	3	9	14-31	7
8. Yverdon	14	1	2	11	8-29	4

Saint-Gall, Bâle, NE Xamax et Zurich évolueront en LNA la saison prochaine; Kriens, Etoile Carouge, Schaffhouse et Yverdon en LNB.

Rothenbühler blessé

La seule fausse note de la soirée est en fait venue des pieds de Winkler (que son entraîneur a sorti peu après), qui a violement «séché» le pied d'appui de Régis Rothenbühler au moment où ce dernier centrait. Sorti sur une civière, Rothenbühler est rentré à Neuchâtel avec une attelle et des béquilles.

«La cheville a enflé, expliquait Robert Lüthi. Mais on ne sait pas encore s'il s'agit d'une entorse ou d'une fracture. Régis se soumettra à des radiographies et on verra alors de quoi il s'agit.» R.T.

Cantona critiqué – *Eric Cantona a de nouveau été critiqué par la presse anglaise en raison de son jeu dangereux. Selon Phil Babb, capitaine de Coventry City, Cantona lui aurait fait un tacle très dangereux dimanche. «Cantona m'a piétiné» a déclaré Phil Babb au «Daily Mirror». «J'ai eu de la chance de m'en tirer sans être sérieusement blessé. Mon genou gauche était mort. J'aurais pu y laisser ma carrière.» (si)*

Olympisme

Ça avance pour Sion

Les parlementaires valaisans veulent des Jeux olympiques (JO) d'hiver en Valais en 2002. Ils n'ont pas laissé planer le doute hier lors du débat en première lecture. La garantie de déficit de 30 millions de francs proposée par le gouvernement a été accepté par 118 voix contre 3 et 2 abstentions.

Si les partis bourgeois ont accepté à l'unanimité, les socialistes ont émis quelques voix discordantes. C'est l'aspect écologique qui est à l'origine de ces positions divergentes.

La candidature de Sion pour les JO a été dans l'ensemble qualifiée de projet mobilisateur propre à revigorer l'économie cantonale.

L'argument des risques financiers encourus n'a pas suffi à tempérer l'ardeur des parlementaires. La plupart d'entre eux l'ont évoqué, précisant que les aspects positifs du projet primaient.

Avec cette approbation, le canton du Valais est en passe de franchir le second obstacle sur la voie de la candidature sédunoise pour les JO après le oui du Parlement communal lundi soir. L'urgence n'a pas été combattue et le Grand Conseil se prononcera aujourd'hui en seconde lecture sur le projet.

Le 12 juin, ce sera au tour du peuple, dernier obstacle, de donner son avis sur la garantie cantonale de déficit de 30 millions de francs. Pour que le dossier de candidature soit crédible aux yeux du comité international olympique (CIO), les parlementaires cantonaux estiment que la proportion de oui doit largement dépasser les 60%. (ats)

BRÈVE

Athlétisme

Spectacle au Centre sportif

Demain jeudi, dès 13 h 30, le Centre sportif sera le théâtre du match des six cantons romands. Un rendez-vous qui devrait valoir son lot de performances. Les meilleurs athlètes de chaque région sont en effet annoncés. Avis aux amateurs!

Première ligue: Pascal Bassi décide de rester à Serrières

Le cœur a ses raisons...

Non. Pascal Bassi ne sera pas le nouvel entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds la saison prochaine. Après bien des hésitations, l'actuel meneur d'hommes du FC Serrières a fait son choix: il a décidé de rempiler pour une année supplémentaire (la dixième) à la tête du club serriérois.

Comme l'explique Pascal Bassi (né en 1957), cette décision a été très difficile à prendre: «J'ai eu de la peine à trancher, c'est vrai. Il y a une belle carte à jouer avèc le FC La Chaux-de-Fonds. Il y a plus de sponsors qu'au FC Serrières. De plus, le club possède des infrastructures de LN.»

Reste que le cœur a ses raisons. «Trois aspects ont été déterminants dans mon choix, poursuit Bassi. Tout d'abord, il y a l'aspect sentimental. Je suis très attaché au FC Serrières. Ensuite, on m'a donné la garantie que le club allait sensiblement se renforcer en vue de l'exercice à venir. Il ne m'étonnerait pas que la saison prochaine, Serrières soit devant le FCC. Enfin, Jen-Marc Rohrer a accepté de prendre la présidence.

»Je ne ferme pas définitivement la porte au FC La Chaux-de-Fonds. Ma dixième saison comme entraîneur du FC Serrières sera probablement la dernière. On rediscutera donc dans une petite année. Je sais que l'on comptait sur moi du côté de La Charrière. Un joueur chaux-de-fonnier m'a d'ailleurs contacté, se faisant le porte-parole de l'équipe.»

En plus du FCC, Colombier s'était lui aussi approché de Pascal Bassi. «J'ai vite éloigné cette piste, réplique Pascal Bassi. C'était le FCC ou Serrières. Et puis, force est de reconnaître que le FC Serrières n'était pas préparé à mon départ. Je ne tiens pas à ce que le club s'enfonce. Maintenant, les dirigeants ont une année devant eux pour préparer l'après-Bassi.»

Bassi ayant décliné l'invitation, la question est de savoir qui viendra planter sa tente à La Charrière. Pour le moment, rien n'a filtré du côté des caciques du FCC. G.S.

À L'AFFICHE

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Ce soir

18.30 Münsingen - Colombier

CLASSEMENT

1. Lyss	24	17	3	4	45-30	37
2. Chx-Fds	24	12	6	6	53-31	30
3. Soleure	24	14	2	8	53-34	30
4. Colombier	23	11	7	5	34-23	29
5. Riehen	24	10	6	8	44-36	26
6. Moutier	24	12	2	10	46-44	26
7. Münsingen	23	9	6	8	24-21	24
8. Serrières	24	10	3	11	46-42	23
9. Thoune	24	7	8	9	38-40	22
10. Le Locle	24	5	10	9	34-47	20
11. Bümpliz	24	7	5	12	30-45	19
12. Pratteln	24	5	8	11	25-38	18
13. Laufon	24	7	3	14	21-34	17
14. Concordia	24	2	9	13	16-44	13

DEUXIÈME LIGUE

Ce soir

20.00 Hauterive - Marin

1. Audax Friul	19	15	3	1	55-17	33
2. Marin	19	12	4	3	47-20	28
3. Noiraigue	19	12	3	4	46-21	27
4. Bôle	19	11	1	7	54-40	23
5. Boudry	19	8	2	9	32-33	18
6. Cortaillod	19	7	4	8	30-38	18
7. St-Blaise	19	8	1	10	34-38	17
8. Hauterive	19	6	4	9	22-43	16
9. Superga	19	6	3	10	37-41	15
10. Le Landeron	19	7	1	11	28-44	15
11. St-Imier	19	5	3	11	38-53	13
12. Les Bois	19	1	3	15	19-54	5

FINALE DE LA COUPE NEUCHÂTELOISE

Ce soir

19.30 Le Landeron - Audax-Friûl (au Landeron)

Tir - Championnat cantonal de groupes à 300 m

Finalistes connus

Les tirs éliminatoires du championnat cantonal de groupes à 300 m aux trois disciplines qui se sont déroulés dernièrement ont rendu leur verdict.

Les finalistes sont désormais connus et ils s'affronteront le samedi 21 mai au stand de Plaines-Roches à Neuchâtel.

LES FINALISTES

Programme A: Les Mousquetaires (Boudry) 909 pts. 2. Tir Sportif I (Peseux) 904. 3. La Rochette (Montmollin) 898. 4. La Patrie (Dombresson) 897. 5. Les Mousquetaires (Neuchâtel) 892. 6. Armes de Guerre (Saint-Blaise) 884. Armes Sportives (Chézard-Saint-Martin) 881. 8. Société de Tir (Fontainemelon) 876. 9. Carabiniers du Stand (Le Locle) 872. 10. La Carabine (Couvet) 870. 11. Tir Militaire (Auvernier) 868. 12. Les Mousquetaires II (Boudry) 865. Remplaçants: Le Vieux Stand (Bôle) 863 et La Défense (Le Locle) 862.

Meilleurs résultats individuels: Blondeau (Bevaix) 190. 2. Scanio (Neuchâtel) et Vouga (Cortaillod) 189.

Programme B: 1. La Patrie (Dombresson) 701. 2. Armes Sportives (Chézard-Saint-Martin) 690. 3. Armes de Guerre (Cressier) 675. 4. Société de Tir (Fontainemelon) 669. 5. Les Mousquetaires I (Corcelles) 660. 6. Armes de Guerre (La Brévine) 656. Remplaçants: Armes de Guerre (Rochefort) 653 et Les Patriotes (Le Pâquier) 633.

Meilleurs résultats individuels: Rollinet (Fontainemelon) 145. 2. Magnenat (Cernier) 143. 3. Junod (Dombresson) 142.

Programme C: Les Vignobles I (Cornaux) 702. 2. Les Mousquetaires I (Bevaix) 700. 3. Armes de Guerre (Sauges) 695. 4. Armes de Guerre I (Rochefort) 695. 5. Le Grütli I (Fleurier) 693. 6. L'Avant-Garde I (Travers) 690. 7. Les Mousquetaires II (Bevaix) 689. 8. La Gentiane (Le Cerneux-Péquignot) 688. 9. Armes-Réunies I (La Cotière-Engollon) 687. 10. Les Mousquetaires I (Corcelles) 682. 11. Le Vignoble II (Cornaux) 681. 12. Le Grütli III (Fleurier) 679. 13. Les Mousquetaires (Neuchâtel) 679. Remplaçants: Les Mousquetaires I (Cortaillod) 677 et Armes de Guerre II (Saint-Blaise) 676.

Meilleurs résultats individuels: Sauser (Rochefort) 146. 2. Le Brun (Bevaix) 145 et Jeanjaquet (Chézard-Saint-Martin) 145.

(Imp)

DIVERS

Vente de poisson frais

Chaque vendredi de 8 h. à 12 h.

En promotion le 13 mai 1994

Filets de perche imp. (sans peau)

100 g **Fr. 2.70**
au lieu de 3.50

dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévilard-Malleray
- Centre Tramelan
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre St-Imier

132-12081

coop La Chaux-de-Fonds

AVIS OFFICIEL

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

jeudi 19 mai 1994
à 17 h 15

Aula de l'Université, av. du 1er-Mars 26

LEÇON INAUGURALE

de M. Daniel OYON, professeur extraordinaire de gestion des données et informatique de gestion, sur le sujet suivant:

«BIENVENUE À LA NOUVELLE RÉVOLUTION: CELLE DE L'INFORMATION»

La leçon est publique.

Le recteur

28-64

DIVERS

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX
VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.
Paiement comptant.
✆ 077/47 61 89
28-508170

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
132-12367

Ginette Droz
Médecin-dentiste
vous informe qu'elle a cessé son activité professionnelle et que le cabinet dentaire est fermé.
Elle remercie ses clients pour leur confiance et les prie de la reporter sur
Madame B. Pazera
Médecin-dentiste
Rue des Musées 58, ✆ 039/23 32 39
132-512922

Où es-tu Saint Jacques?

Sur un tableau d'affichage on a par deux fois subtilisé une artistique affichette de Saint Jacques annonçant une importante exposition sur les chemins de Compostelle.

L'auteur de ce chapardage mérite le bonnet d'âne de 1re classe avec le liseret doré!

Afin de le débusquer prière de communiquer tous renseignements utiles au 039/23 19 61 A. Graber.

132-512295

ENTILLES SA

VÉHICULES D'OCCASION

GARANTIE UNE ANNÉE

Opel Kadett GSI 16 V	1990	48 000 km
Ford Escort Cabriolet	1992	16 000 km
Renault 5 Five	1993	22 000 km
Peugeot 106 XT, 3 p., t.o.	1993	10 000 km
Peugeot 205 automatique, t.o.	1991	48 000 km
Peugeot 309 Flair 1.6	1992	22 000 km
Peugeot 309 automatique	1992	24 000 km
Peugeot 405 GLX 1.6	1992	52 000 km
Peugeot 405 MI 16 Collection	1992	42 000 km
Peugeot 306 XT 1.8	1993	42 000 km

VÉHICULES DE SERVICE

GARANTIE UNE ANNÉE

Peugeot 306 S 16 Le Mans	1994	7 000 km
Peugeot 306 XT 1.8	1993	11 000 km
Peugeot 405 MI 16, t.o.	1994	7 000 km
Peugeot 306 XSI	1994	5 000 km
Peugeot 605 SV 24	1993	11 000 km

Voitures expertisées et garanties
Offres de reprises uniques
Leasing et financement avantageux

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
Roger Simon
La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/26 42 42

ENTILLES SA - STAND SA
Girardet 27, Le Locle
✆ 039/312 941

CONCESSIONNAIRE **PEUGEOT**

132-12006

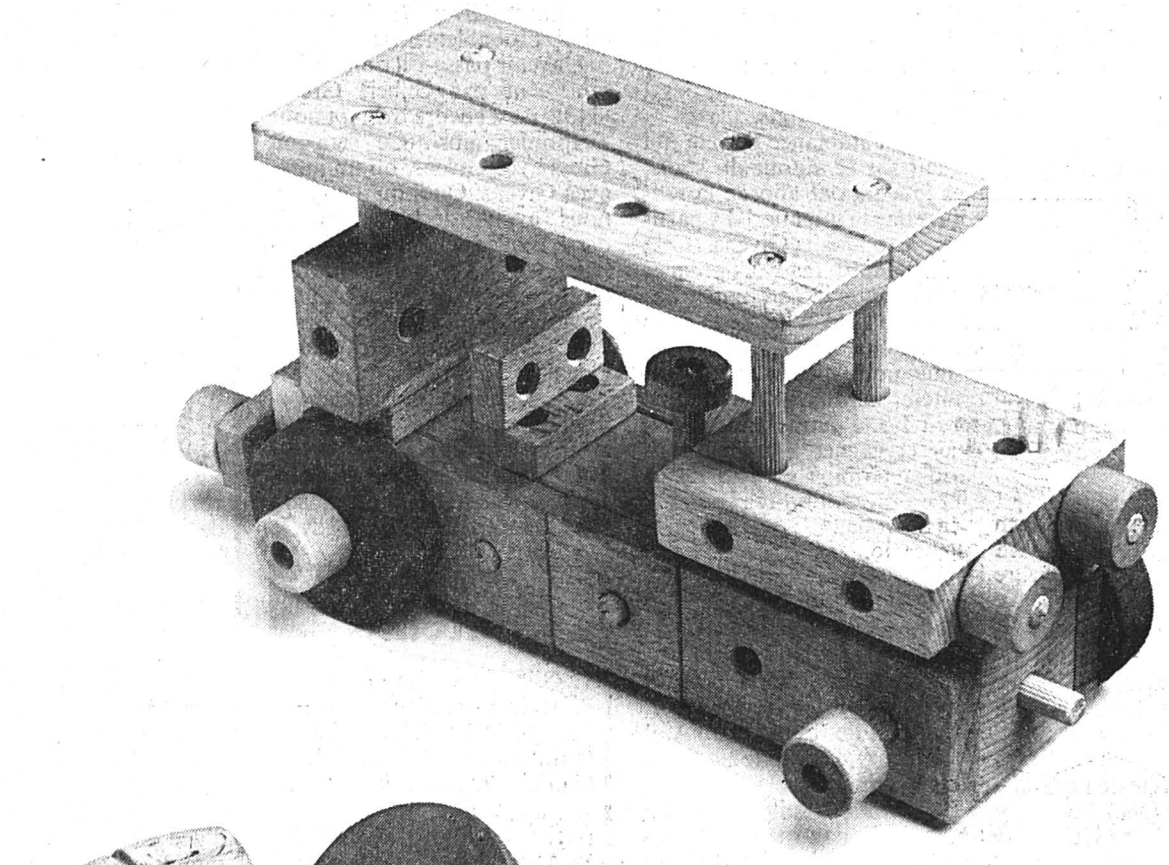

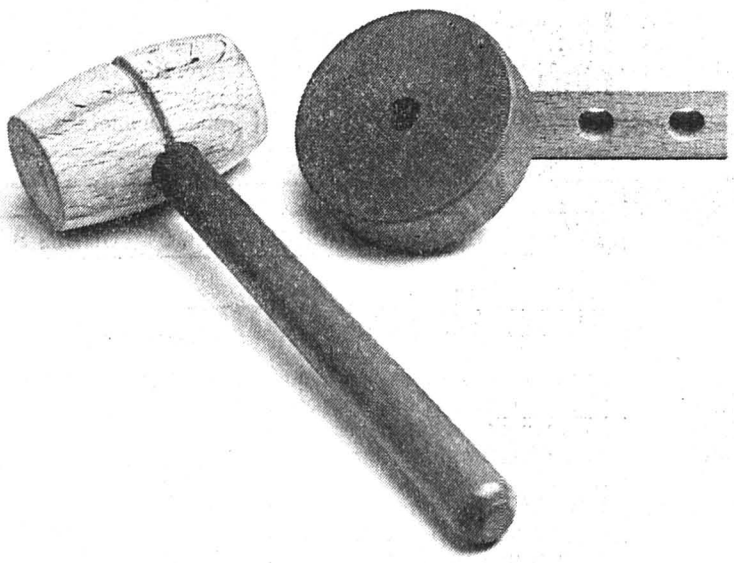

Du nouveau dans l'assurance casco automobile: vous choisissez vous-même les garanties "sur mesure" et adaptez la prime à vos besoins de couverture.
Vous y trouverez notamment de nouveaux rabais. Par exemple, si vous roulez peu, ou si votre voiture prend de l'âge..., ou encore si elle comporte des équipements de sécurité.
Pour en savoir plus, veuillez nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous.

Construisez vous-même votre assurance auto.

Je désire être renseigné sur la nouvelle assurance automobile de la Neuchâteloise.

Nom/prénom: _____

Rue/n°: _____

NPA/localité: _____

Téléphone: _____

R,CO 94

A retourner à:
Neuchâteloise Assurances, Réf. GBR, Rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel

Neuchâteloise
Assurances

41-1999-02/ROC

1869 125 1994

NOS **PISCINES**

Tout en formes et en couleurs. Faites pour durer

Une solution...
simple, pratique, esthétique et économique:
...la piscine hors-sol ALBATICA!

Le plaisir du lac... chez-soi !

NOTRE PROGRAMME:
PISCINES
BAINS VAPEUR
SOLARIUMS
SAUNAS-FITNESS

multipompes
J.Cl. Junod
2053 Cernier
Tél. 038 53 35 46 Fax 038 53 35 57

Représentation régionale pour le Jura
Patrick Walker - Prairie 21 - 2854 Bassecourt
Tél. 066 56 50 87 - Fax 066 56 85 16

SUR SIMPLE DEMANDE NOUS VOUS ENVOYONS NOTRE DOCUMENTATION GRATUITE

Le meilleur rapport qualité/prix/service

Veuillez m'envoyer une documentation gratuite, sans engagement, sur vos piscines y compris celles, hors sol, à l'adresse suivante:

28-1342/4x4

Nom: ..... Prénom .....

Adresse: .....

NPA/..... Localité: ..... Tél: .....

Une collecte pour le Cameroun – *Le gouvernement camerounais a lancé en début de semaine une vaste collecte destinée à assurer un meilleur confort financier et matériel à l'équipe nationale qui participera à la World Cup 94. Le premier donateur a été la société Guinness Cameroun, filiale du groupe de brasserie irlandais, qui a remis un chèque de 5 millions de francs CFA (environ 12.000 francs suisses). (si)*

BRÈVES

Football

Coupe de France: finale Auxerre - Montpellier

La finale de la Coupe de France sera inédite: elle opposera samedi déjà, au Parc des Princes, l'AJ Auxerre à Montpellier. Les Bourguignons se sont qualifiés en éliminant Nantes au stade de l'Abbé Deschamps grâce à un but inscrit par l'ex-Lausannois Frank Verlaat. Quant aux Héraultais, ils ont écarté Lens à Felix Bollaert, devant 45.000 spectateurs, sur la marque de 2-0.

Luis Fernandez au PSG

Luis Fernandez quittera l'AS Cannes à la fin de la saison et entraînera Paris Saint-Germain l'année prochaine. Luis Fernandez entraînait le club azuréen depuis début 1993.

Platt fidèle à la Sampdoria

L'international anglais David Platt a assuré les dirigeants de la Sampdoria, victorieuse de la Coupe d'Italie et troisième du Calcio, qu'il allait rester pendant au moins un an à Gênes.

Football - Coupe de l'UEFA: finale retour ce soir à Milan

Une consolation pour l'Inter?

Les Italiens de l'Inter Milan, victorieux (1-0) à l'aller à Vienne, devraient terminer une saison décevante en Championnat par la conquête de leur seconde Coupe de l'UEFA, ce soir devant leur public de San Siro. Vainqueur du trophée européen en 1991 aux dépens de l'AS Roma, l'Inter, qui n'a jamais pu se mêler à la lutte pour le titre, pourrait ainsi sauver sa saison.

Mais, si le réalisme et l'efficacité à l'italienne devraient mettre à l'abri de toute surprise désagréable les hommes de Giampiero Marini, Salzbourg n'a pas encore abdiqué malgré les absences de plusieurs titulaires suspendus ou blessés.

Les Autrichiens se sont toujours montrés dangereux en déplacement, avec une combativité et un esprit de corps remarquables. Et Borussia Dortmund, au stade précédent, avait failli renverser la vapeur au San Siro (victoire par 2-1, après avoir perdu 3-1 à domicile).

Ils étaient ainsi allés arracher leur qualification pour les demi-finales et la finale en Allemagne à Francfort (5-4 aux tirs au but) et Karlsruhe (1-1). Il y a quinze jours, Salzbourg avait dominé la rencontre avant de s'incliner sur une contre-attaque conclue par Nicola Berti. «Rien n'est joué, affirme l'entraîneur de l'Inter. Salzbourg est une équipe solide et combative qui peut encore nous poser des problèmes.» Mais comme à l'aller, Salzbourg sera privé de plusieurs titulaires dont les attaquants Heino Pfeifenberger et Hermann Stadler, suspendus.

De plus, Jurcevic, Aigner et Garger, blessés, risquent aussi d'être absents. Côté italien, seul Alessandro Bianchi, suspendu, manquera à l'appel, alors que l'Uruguayen Ruben Sosa, souffrant du genou gauche, devrait être de la fête.

Nicola Berti (au premier plan, félicité par ses camarades)
Son but du match aller place les Milanais en position de force. (Keystone-AP)

LES ÉQUIPES PROBABLES

Inter Milan: Zenga; Bergomi, Battistini, Manicone, A. Paganin; Jonk, Berti, Orlando, Fontolan; Bergkamp, Ruben Sosa.

Salzbourg: Konrad; Lainer, Weber, Fuerstaller, Feiersinger; Winklhofer, Artner, Marquinho, Huetter; Amerhauser, Kraiger (ou Muzek ou Steiner). (si)

Les dix dernières finales

1984:	Tottenham - Anderlecht	1-1/1-1
	Tottenham vainqueur aux tirs au but 4-3	
1985:	Real Madrid - Videoton	3-0/0-1
1986:	Real Madrid - Cologne	0-2/5-1
1987:	IFK Göteborg - Dundee United	1-0/1-1
1988:	Bayer Leverkusen - Espanol Barcelone	0-3/3-0
	Leverkusen vainqueur aux tirs au but 3-2	
1989:	Napoli - VfB Stuttgart	2-1/3-3
1990:	Juventus - Fiorentina	3-1/0-0
1991:	Inter Milan - Roma	2-0/0-1
1992:	Ajax Amsterdam - Torino	0-0/2-2
1993:	Juventus - Borussia Dortmund	3-1/3-0

Championnat de France: quel visage pour l'OM version 1994-1995?

Les hésitations de Völler

Rudi Völler, l'avant-centre allemand de l'Olympique de Marseille, rétrogradé par la Fédération française en 2e division, n'exclut plus de prolonger son contrat avec l'OM, à des conditions financières revues à la baisse. Il fera connaître sa décision avant le 15 mai, date de son départ en stage avec la sélection allemande.

Völler, 34 ans, dont le contrat avec l'OM expire en juin, a reconnu avoir été déjà approché par Bordeaux, Werder de Brême, Austria Vienne et Sturm Graz. L'ancien joueur de l'AS Roma, entend maintenant être fixé rapidement sur son proche avenir. L'hypothèse d'un départ au Japon paraissant écartée, Völler pourrait se laisser séduire par le challenge de la 2e division avec l'OM.

ET ANDERSON?

Le cas du Brésilien Sonny Anderson est également en suspens. Il est probable que Bernard Tapie, qui n'a jamais caché son souhait de conserver le Brésilien, rencontrera les dirigeants de Servette le 17 mai prochain à l'occasion de la confrontation amicale devant opposer aux Charmilles l'OM au FC Porto. «Les choses prendront alors un tour plus clair» a ainsi indiqué Bernard Mocellin, responsable des transferts servettiens.

Meilleur buteur du club, avec un total de 15 buts, Anderson ne cache pas sa préférence pour Marseille, tout en ajoutant que son avenir ne lui appartient pas. Il serait déjà convoité par de nombreuses formations italiennes, mais également par le Real Madrid. (si)

World Cup 94: les 22 Brésiliens connus

Anderson n'ira pas aux USA

Le coach brésilien Alberto Parreira a dévoilé la liste de ses vingt-deux joueurs pour la phase finale de la World Cup 94, dont la majorité (quatorze) évolue à l'étranger.

La sélection, où ne figure pas le Marseillais Anderson, est celle que l'on pouvait attendre.

LA SÉLECTION

Gardiens: Taffarel (Reggiana), Gilmar (Flamengo), Zetti (Sao Paulo).

Défenseurs: Jorginho (Bayern Munich), Cafu (Sao Paulo), Leonardo (Sao Paulo), Branco (Fluminense), Ricardo (PSG), Ricardo Rocha (Vasco de Gama), Mozer (Benfica), Marcio Santos (Bordaux).

Demis: Mauro Silva (Deportivo La Corogne), Dunga (VfB Stuttgart), Mazinho (Palmeiras), Zinho (Palmeiras), Rai (PSG), Paulo Sergio (Bayer Leverkusen).

Attaquants: Bebeto (Deportivo La Corogne), Romario (Barcelone), Ronaldo (Cruzeiro), Muller (Sao Paulo), Viola (Corinthians). (si)

IMMOBILIER

À LOUER au centre ville,

appartement de 3 pièces

un réduit, une cuisine, salle de bains, W.-C. séparés, cave et galetas, entièrement rénové, 5e étage, ascenseur, conciergerie.

Loyer: Fr. 770.– + Fr. 130.– de charges.

Possibilité d'assumer service de conciergerie léger Fr. 300.– par mois. Libre tout de suite.

Pour tous renseignements: Me Gérard L'Héritier, avocat et notaire, av. Léopold-Robert 23-25, ✆ 039/23 71 55

132-508060

28-1616

CASTEL REGIE

A louer à **La Chaux-de-Fonds**
Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS 1½ et 2 PIÈCES

Libres tout de suite ou à convenir.
Loyers: Fr. 350.– et 490.– + charges.
✆ **038/31 78 03**
Le Château ● 2034 Peseux

L'annonce, reflet vivant du marché

À LOUER VIEILLE VILLE

à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

rénové, cuisine agencée

Libre à convenir.

Tél. **232 656**

132-12083

GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
✆ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
AU LOCLE

APPARTEMENT
de 4 pièces, chauffage central, salle de bains, au centre de la ville.

LOGEMENTS
de 1, 2, 3 et 3½ pièces, tout confort, service de conciergerie, loyer entre Fr. 271.– et Fr. 664.–, charges comprises.

APPARTEMENTS
de 2 pièces, dans petite maison, cuisines agencées, chauffage central, à quelques minutes du centre.

JOLI APPARTEMENT
de 2 pièces à l'est de la ville, chauffage central, salle de bains.

132-12082

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant de La Chaux-de-Fonds cherche

SOMMELIÈRE

Pour remplacements. Sans permis s'abstenir. ✆ 039/28 38 04

132-512772

Nous cherchons dans votre région un(e)

REPRÉSENTANT(E)

Nous vous offrons une formation complémentaire, **salaire de base,** frais, commission et gratification. Véhicule indispensable. Pour un premier contact, appelez le 037/82 20 20.

17-4136

PARTNER Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par l'un de nos clients, nous sommes à la recherche d'un

maçon-carreleur

Profil:
– Age 25 à 40 ans.
– Permis valable.
– Ponctuel et indépendant.

Nous offrons:
– Place de longue durée pour personne sérieuse.
– Salaire à discuter.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. VEGA

Tél. 039 23 22 88

132-12995

Votre avenir nous passionne

Pour le secteur bâtiment, nous cherchons

maçon A et B
monteur électricien
ferblantier
serrurier
soudeur TIG-MIG
plâtrier
peintre
monteur d'échafaudages
manœuvre de chantier

Si l'un de ces poste vous intéresse, contactez sans tarder O. Riem ou G. Forino.

OK **PERSONNEL SERVICE**
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

132-12089

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Gérance immobilière
de La Chaux-de-Fonds désire engager

un(e) employé(e) de commerce

Avec expérience et capable de prendre des responsabilités.

Age idéal: 25-35 ans.

Engagement immédiat ou à convenir.

Faire offre sous chiffres L 132-755362 à Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds

slendertone

Leader mondial dans le domaine de la santé et de la beauté cherche quelques

démonstratrices exclusives

Très forte demande du marché.
Gros support publicitaire.
Pas de porte-à-porte. Pour plus de renseignements, **tél. au 038 41 41 28.**

22-1307/4x4

PARTNER Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise des Montagnes neuchâteloises, nous recherchons une

SECRÉTAIRE

Exigences:
– Agée de 25 à 45 ans, Suisse ou permis C.
– Bilingue **allemand-français** (parlé et écrit).
– Maîtrise PC et/ou TT sur base Wordperfect.
– Libre tout de suite ou à convenir.
– Apte à assumer des responsabilités et à diriger du personnel.
– Très bon salaire à personne compétente.

Intéressée, curieuse?
Prenez contact ou remettez votre dossier au plus vite à M. Vega

Tél. 039 23 22 88

132-12995

Jamais les prix avantageux ne l'ont été davantage. Audi 80.

02-11512-10 ROC

L'Audi 80 vous ouvre de vastes perspectives. D'abord en matière de motorisation: depuis l'Audi 80 Classic pour moins de 30 000 francs jusqu'à l'Audi 80 TDI dont le turbodiesel futuriste bat des records de sobriété, vous avez le choix entre des moteurs à quatre, cinq ou six cylindres. Ensuite au niveau de la plus-value: hormis l'Audi 80 Classic, chaque modèle vous offre de série un Airbag pour le conducteur, un ABS, une carrosserie intégralement galvanisée, des garanties longue durée et de nombreux extra garantissant un confort cossu. – Vous optez pour un échange? Pour le leasing spécial AMAG? Pour les deux? Dans tous les cas, vous verrez qu'il n'a jamais été plus avantageux que maintenant de s'offrir un supplément de plaisir!

Audi.
La technique est notre passion.

AMAG, importateur VW et Audi, 5116 Schinznach-Bad, et les 550 partenaires Audi se réjouissent de vous étonner bientôt!

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA – Carrosserie J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26

Le Locle:	Garage Pandolfo & Cie	tél. 039/31 50 00
La Ferrière:	Garage du Jura, J.-C. Geiser	tél. 039/61 12 14
Saint-Imier:	Garage Touring, L. Fiorucci	tél. 039/41 41 71

132-12001

DIVERS

Pour cause de transformation SCHILD Maison de mode LA CHAUX-DE-FONDS, 21, av. Léopold Robert

autorisée du 2.5. au 2.7.94

LIQUIDATION PARTIELLE

8400 articles jusqu'à

50%

de réduction sur les articles de mode pour dames, messieurs et enfants

SCHILD *C'est chic*

25-8036

Cyclisme - Vuelta: nouveau succès pour Laurent Jalabert. Alex Zülle craque

Un sacré défi

Vainqueur de cinq étapes au sprint, le Français Laurent Jalabert a relevé un sacré défi en s'imposant lors de l'étape la plus spectaculaire de la Vuelta, la montée vers les lacs de Covadonga, à 1130 m d'altitude, l'ascension des 14,2 derniers kilomètres commençant quasiment depuis le bord de mer. Tony Rominger a pris la huitième place, tandis qu'Alex Zülle a craqué, perdant du même coup sa place sur le podium provisoire.

Jalabert, le sprinter, s'est mis en tête de battre Tony Rominger dans son fief, dans les Asturies (Rominger court en effet pour CLAS/Centrale Laitière des Asturies). Comment faire, demanderez-vous? Il est évident que le coureur du Sud de la France n'a pas les moyens de tutoyer le Suisse dans un mano a mano en montagne. Le coéquipier de Zülle chez ONCE s'est donc glissé dans une échappée de longue halaine, avec onze autres coureurs.

Ces hommes se sont lancés à l'assaut de 147,7 km du parcours, dès le septième kilomètre. Ils comptèrent jusqu'à treize minutes de marge sur le peloton de Rominger avant de s'éparpiller sur la pente dans la terrible montée avec d'innombrables lacets. Roberto Torres, un homme rompu aux longues chevauchées, semait ses compagnons d'échappée mais Jalabert, puis Galarreta et enfin le Lituanien Arunas Cepele, revenaient sur lui pour déterminer le vainqueur du jour à eux quatre.

Cepele, puis Galarreta lâchèrent prise. A 500 m de l'arrivée, une moto de la «guardia civil» chuta et faillit entraîner Torres et Jalabert à sa suite. Stoppés un instant dans l'aventure, les deux coureurs durent relancer le braquet. Or, Torres cafouilla et Jalabert le lâcha sans le moindre problème pour s'en aller glaner son sixième succès d'étape.

ROMINGER POUR UNE REVANCHE

Jalabert s'inscrit à la suite de champions tels Marino Lejarreta (1983), Raimudn Dietzen (1984/l'espoir allemand a fini dans une chaise roulante, après une collision avec une voiture dans un tunnel au Tour d'Espagne), Pedro Delgado (1985 + 1992), Robert Millar (Ec/1986), le Colombien Luicho Herrera (1987 + 1991), Alvaro Pino (198) et Oliverio Rincon (Col/l'an passé), alors que Tony Rominger est toujours resté bredouille aux lacs de Covadonga qu'il gravit, cependant, une seconde fois, après la Vuelta, pour aller remercier la Madonne noire.

Tony Rominger aura probablement sa revanche et l'occasion d'égaliser à six victoires partout contre Jalabert, dès ce mercredi, puisque la 17e étape ne présentera pas moins de neuf cols, dont un de première, un de deuxième et quatre de troisième catégories pour s'achever sur les hauteurs de Naranco (600 m d'altitude, pour ce col à proximité d'Oviedo), où, l'an passé, le Suisse avait définitivement réduit au silence l'opposition.

Alex Zülle y éprouvera peut-être lui aussi une certaine soif de revanche. Non pas pour avoir craqué dans les ultimes kilomètres hier, alors qu'il pointait encore fièrement en tête du peloton dans les premiers lacets de Covadonga. Non, c'est dans cette étape de Naranco que le Saint-Gallois avait effectué la chute spectaculaire (dans la descente de l'avant-dernier col) qui l'éloignait définitivement de la plus haute marche du podium.

On attend également le nouveau défi de Rominger, qui serait d'aller battre à son tour, Jalabert sur son terrain, et de remporter un sprint. Rominger en est capable, mais c'est pour après-demain au plus tôt... (si)

Classements

Vuelta. Seizième étape, Santander - Lagos de Covadonga (147,7 km): 1. Jalabert (Fr) 3 h 42'20" (39,859 km/h). 2. Torres (Esp) à 9". 3. Cepele (Lit) à 1'05". 4. Martinez (Esp) à 1'16". 5. Galarreta (Esp) à 1'57". 6. Roscioli (It) à 2'09". 7. Weltz (Dan) à 2'22". 8. Rominger (S) à 2'47". 9. Rincon (Col) à 2'49". 10. Zarrabeitia (Esp) à 2'51". **Puis les autres Suisses:** 22. Zülle à 4'35". 87. Müller à 11'45". 88. Meier m.t.
Classement général: 1. Rominger 72 h 55'26". 2. Zarrabeitia à 5'02". 3. Delgado à 6'55". 4. Zülle à 7'30". 5. Rincon à 8'15". 6. Leblanc à 9'47". 7. Aparicio à 10'49". 8. Perez à 11'21". 9. Escartin à 13'19". 10. Lanfranchi à 13'45". **Puis les autres Suisses:** 75. Müller à 1 h 20'46". 94. Meier à 1 h 32'23". (si)

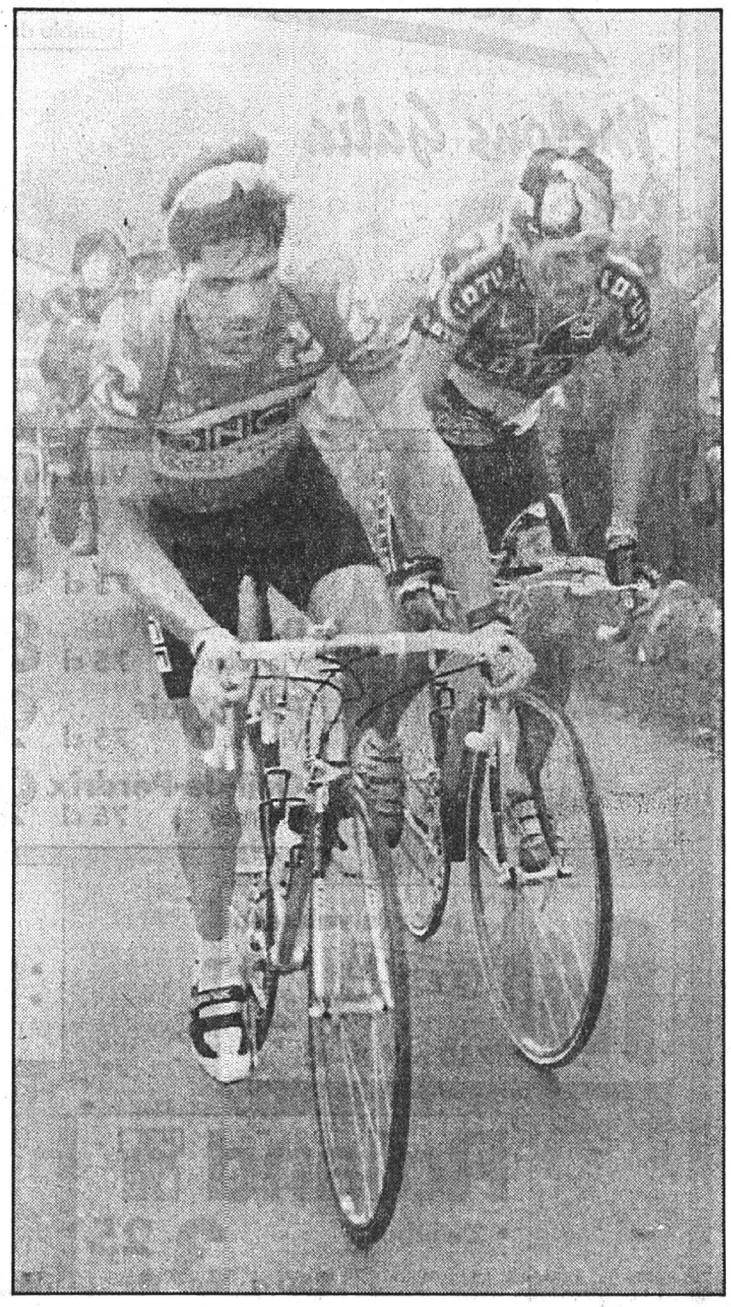

Laurent Jalabert - Alberto Torres
Le Français a battu Tony Rominger dans son fief. (Keystone-EPA)

***Coup double pour Ekimov** – Le Russe Ekimov a réussi un coup double en remportant la cinquième étape du tour DuPont, un contre-la-montre individuel de 36 km 85 disputé à Roanoke (Virginie). Ekimov a profité de cet effort solitaire en montagne pour revêtir le maillot de leader avec 33" d'avance sur son dauphin du jour, l'Italien Andrea Chiurato. (si)*

TV-SPORTS

● MERCREDI

TSI (chaîne sportive)
13.30 Cyclisme. Vuelta.
20.25 Football.
Coupe de l'UEFA:
Inter - Salzbourg.

TSI
12.30 Mezzogiorno di sport.

France 3
20.35 Tout le sport.

ARD
13.00 Tennis.

SAT 1
14.30 Tennis.

RAI
14.20 Tennis.

TVE
12.30 Cyclisme. Vuelta.

EUROSPORT
09.00 GRS.
11.00 Body-building.
14.00 Marathon.
15.00 Triathlon.
16.00 VTT.
16.30 Motonautisme.
17.30 Motocyclisme.
18.30 Karting.
19.30 News 1.
20.00 Football.
22.30 Boxe.
00.30 Motors.
01.30 News 2.

● JEUDI

TSI (chaîne sportive)
16.30 Cyclisme. Vuelta.

TSI
12.30 Mezzogiorno di sport.

France 2
15.45 Tiercé.
17.55 Football.
Monaco - Cameroun.

France 3
20.35 Tout le sport.

ARD
13.00 Tennis.

SAT 1
14.30 Tennis.

RAI
14.20 Tennis.

TVE
16.30 Cyclisme. Vuelta.

EUROSPORT
09.00 Eurogolf.
10.00 Danse sportive.
11.00 Triathlon.
12.00 Football.
14.00 Snooker.
15.00 Badminton.
16.00 NHL action.
17.00 Karting.
18.00 Formule 1.
18.30 Motors.
19.30 News 1.
20.00 Monster truck.
21.00 Snooker.
22.00 Football.
23.00 Formule 1.
23.30 ATP-Tour magazine.
00.00 Golf.
01.00 News 2.

Automobilisme - Avant le Grand Prix de Monaco

Révolte ou soumission...

Au moment de retrouver la fureur d'un Grand Prix, celui de Monaco, personne n'oublie les tragiques événements d'Imola, la mort de Roland Ratzenberger et celle d'Ayrton Senna. Toute la Formule 1 est encore sous le choc d'images bouleversantes.

Aussitôt après le drame, à l'issue du Grand Prix de Saint-Marin, l'Allemand Michael Schumacher évoquait la réunion que les pilotes tiendront vendredi en Principauté, l'urgence de devenir des interlocuteurs de poids face à un pouvoir plus préoccupé aujourd'hui par l'aspect financier de la F1 que par la sécurité.

«Ça suffit! Nous devons devenir un véritable contre-pouvoir», déclaraient certains pilotes la semaine passée. Chez des constructeurs aussi, un vent de révolte soufflait après les non-décisions de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) à Paris. Eux également voulaient convoquer une réunion. Ne serait-ce, simplement, que pour trouver un accord afin de ne pas ravitailler dimanche en Principauté.

Un ravitaillement imposé et maintenu sur les autres circuits au nom du spectacle... pour Ferrari dont le moteur V12, trop gourmand, ne permet pas aux monoplaces de la Scuderia d'effectuer la distance d'un Grand Prix, leur impose un handicap au départ. Mais cette révolte peut-elle déboucher sur une action concrète? Les pilotes parviendront-ils à faire bloc, à trouver l'unanimité nécessaire pour imposer leurs vues? Rien n'est moins sûr tant ils se trouvent dans des situations différentes, la plupart d'entre eux étant «assis sur des sièges éjectables».

LA DÉCISION DE BERGER

Ayrton Senna, le représentant idéal, n'étant plus là, l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari), nanti de son statut de pilote le plus titré avec ses huit victoires en Grand Prix, apparaît maintenant le plus apte à mener l'action avec Michael Schumacher, la vedette de ce début de saison.

Si la Scuderia peut «museler» le Français Jean Alesi, Berger, lui, parait à l'abri des pressions de ses employeurs. Même si un contrat de plusieurs millions de dollars le lie à l'écurie italienne. L'Autrichien a trop été affecté par le décès de deux amis proches, Ratzenberger et Senna. L'image du Brésilien, crâne défoncé, yeux sortis de leurs orbites, hante encore les nuits de Berger. Seul pilote en activité à avoir été autorisé à pénétrer dans la chambre de Senna à l'hôpital Maggiore de Bologne, l'Autrichien reste bouleversé.

Mais Gerhard Berger pourrait décider de ne pas courir à Monaco ou de mettre un terme à sa carrière. Dans cette perspective, Ferrari a demandé à l'Italien Nicola Larini de se tenir prêt, de venir en Principauté. Berger annoncera sa décision mercredi après-midi. Et de cette décision dépendra peut-être l'action future des pilotes.

Face à la complexité de leur situation, ces derniers pousseront sans doute pour qu'un comité des sages, composé d'anciens champions, Alain Prost, Jacky Stewart et Niki Lauda, les représente dans les réunions de la FIA comme le souhaitait Ayrton Senna. Une certitude, le public ne comprendrait pas que les pilotes fassent le dos rond, se remettent au volant de leurs monoplaces sans réagir après les événements d'Imola. (si)

Hill critique la FIA

Damon Hill a lancé de sévères critiques à l'encontre des responsables de la Fédération internationale d'automobile (FIA). «Ces messieurs en blazers ne connaissent rien à la sécurité des pilotes de F1, a-t-il dit. Parler sécurité avec eux est mission impossible, tout comme expliquer la démocratie à Staline» a ajouté le Britannique rappelant qu'Ayrton Senna était à la pointe du combat pour une plus grande sécurité des pilotes.

«Je crois qu'en dernier ressort la responsabilité de tout ce qui concerne notre sécurité doit revenir aux autorités de tutelle. De leur côté, les pilotes vont continuer à conduire dans des conditions les plus périlleuses, parce la compétition est très sévère. Et parce qu'il y a toujours quelqu'un prêt à tout faire pour la victoire. Nous avons besoin des règlements pour nous protéger de nos propres pulsions» a conclu Damon Hill. (si)

Tennis - Internationaux d'Italie

Rosset en panne de confiance

Pour la première fois cette année, Marc Rosset (ATP 16) a subi deux défaites coup sur coup dans des premiers tours. Une semaine après son échec de Hambourg devant l'Italien Stefano Pescosolido, le champion olympique a été sorti d'entrée aux Internationaux d'Italie de Rome. Il a été battu 4-6 6-7 (5-7) par le gaucher hollandais Jan Siemerink (ATP 74).

Une part de malchance et, surtout, une confiance envolée expliquent cet échec surprenant devant un joueur contre lequel il restait sur une victoire éclatante, l'an dernier lors de la finale du tournoi de Marseille. A 4-4 dans le premier set, le Genevois s'est légèrement froissé un muscle dorsal. Il a, bien sûr, fait appel au soigneur de l'ATP mais cet incident lui a sans aucun doute coûté le premier set.

Dans le second, Rosset a concédé un break au sixième jeu avant d'égaliser à 4-4 et de prendre le large dans le tie-break où il a mené 5-2. Seulement, il devait perdre les cinq derniers points du match, se montrant incapable de passer la moindre première balle à ce moment crucial.

«Marc a du mal à trouver son rythme, a confié son coach Stéphane Oberer. Un certain manque de confiance l'empêche de jouer un tennis agressif sur les points importants. A deux semaines de Roland-Garros, ce constat n'est guère rassurant. Certains joueurs connaissent des périodes difficiles. Mais celles-ci peuvent, au bout du compte, s'avérer bénéfiques dans la mesure où elles provoquent une prise de conscience.»

Superbe vainqueur l'an dernier de Thomas Muster au Foro Italico, Marc Rosset défendait cette semaine 79 points ATP. Cette défaite face à Siemerink risque bien de lui coûter son rang de tête de série à Roland-Garros même si son poursuivant immédiat au classement mondial, Arnaud Boetsch, accuse lui aussi un sensible coup d'arrêt.

Les trois principales têtes de série des Internationaux d'Italie, les Américains Pete Sampras (No 1) et Jim Courier (No 3), ainsi que l'Allemand Michael Stich (N 2), ont bien débuté, sans connaître trop de difficultés.

En revanche, l'Ukrainien Andrei Medvedev, récent vainqueur à Monte-Carlo et Hambourg, a peiné pour éliminer l'Espagnol Oscar Martinez, issu des qualifications.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Rome. Internationaux d'Italie. ATP-Tour (2 millions de dollars). Simple messieurs. Premier tour: Siemerink (Hol) bat Rosset (S/10) 6-4 7-6 (7-5). 7-6 (7-0). Volkov (Rus/15) bat Svensson (Su) 6-7 (7-9) 6-2 6-0. Courier (EU/3) bat Nemecek (Tch) 6-3 6-3. Muster (Aut/7) bat Cherkasov (Rus) 6-4 6-2. Medvedev (Ukr/6) bat Martinez (Esp) 3-6 6-4 7-6 (7-4). Ivanisevic (Cro/4) bat Mansdorf (Isr) 6-4 7-6 (7-2). Chesnokov (Rus) bat Haarhuis (Ho/16) 7-5 6-0. Becker (All/8) bat Novacek (Tch) 6-1 1-6 6-1. Ferreira (AfS/13) bat Rusedski (Can) 3-6 7-6 (7-2) 6-2. Krajicek (Ho/14) bat Goellner (All) 6-4 6-2. Stich (All/2) bat Rikl (Tch) 7-6 (7-4) 6-4. Sampras (EU/1) bat Krickstein (EU) 6-1 7-6 (7-2). (si)

visavis

actuel cette semaine

valable du 11.5. au 14.5.94

Melons Galia doux d'Espagne pièce **1.70**

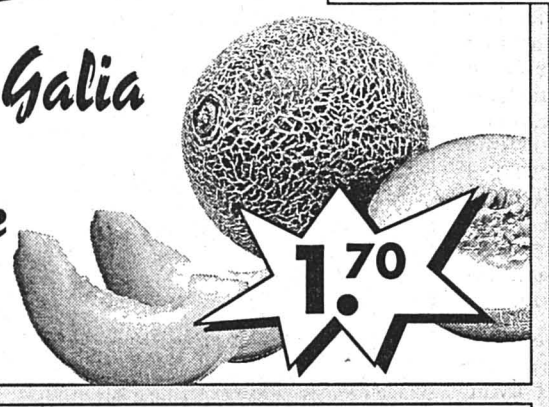

Germidor **Vins du Valais 1992/93**

Fendant Vin blanc	75 cl	**6.90**
Dôle Vin rouge	75 cl	**8.90**
Pinot Noir Vin rouge	75 cl	**9.90**
Oeil-de-Perdrix Vin rosé	75 cl	**9.90**

Poires «Packhams» cape nouvelle récolte kg **1.95**

Crème à café 1/2 litre **2.50**

Tilsiter à la crème 100 g **1.70**

Jambon modèle en tranches 100 g **1.95**

Pril pour la vaisselle 3 pour 2 3x750 ml **7.20**

Barilla • Spaghetti No. 7 • Spaghettini No. 5 500 g **1.50**

Roland • Zwieback 250 g **3.25**

FRIGOR • au lait Duo 2x100 g **2.95**

Cailler Branches • au lait 10x23 g **4.40**

Pampers Emballage portatif **14.90**

wollana Compact 1,3 kg **10.50**

144-217/4×4

v 1.19/94

TOYOTA

SÉRIE SPÉCIALE STARLET CLASS

Exclusif
Cuir véritable

Série spéciale Starlet 1.3 XLi Class, sièges et revêtements de portières en cuir véritable, appareil radio/cassettes, 3 portes, 1295 cm³, 60 kW/82 ch (automatique 55 kW/75 ch), 12 soupapes, consommation normalisée de carburant 6,3 l/100 km (OEV-1, parc. mixte). Fr. 17 180.– seulement/leasing par mois* Fr. 229.– (prix de base Fr. 16 390.–). 5 portes, Fr. 17 880.– (prix de base Fr. 17 090.–) ou automatique, Fr. 18 080.– (prix de base Fr. 17 290.–). A.B.S. pour tous les modèles, Fr. 1400.–. La Corolla 1.6 Compact Si Class est toute aussi unique avec ses sièges et ses revêtements de portières en cuir véritable, pour Fr. 24 880.– (prix de base Fr. 24 190.–). Garantie totale: 100 000 km, valable 3 ans. *Conditions 3S-Super-Leasing pour tous les modèles: 40 000 km/48 mois/casco intégrale non incl./caution de 10%.

101-222-04/ROC

DÉSORMAIS CHEZ:

CENTRE DE VENTE GARAGE DES MONTAGNES M. GRANDJEAN S.A.

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: • **La Chaux-de-Fonds:** Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 **Le Locle:** Garage du Crêt, 31 59 33 • **Saignelégier:** Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 • **Sonvilier:** J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

OFFRES D'EMPLOI

Bureau de gérance et courtage immobilier cherche

apprenti(e) de commerce

Durée de l'apprentissage: 3 ans.

Engagement: août 1994.

Formation classique, scientifique ou moderne exigée.

Faire offre sous chiffres P 132-755361 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds

Pharmacie BERTALLO
Avenue Léopold-Robert 39
La Chaux-de-Fonds
cherche pour le 15 août, éventuellement 1er septembre

ASSISTANTE EN PHARMACIE

à 70-80% ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience.

✆ 039/28 21 75, entre 19 et 20 h.

132-503336

Votre avenir nous passionne

Pour différents clients de la région, nous cherchons

horloger complet
emboîteur/euse
poseuse d'aiguilles
ouvrière d'horlogerie
ouvrière sérigraphie

Contactez sans tarder Olivier Riem ou Gérard Forino.

OK **PERSONNEL SERVICE**
Placement fixe et temporaire 132-12089
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

FINANCE

DEPUIS 137 ANS

Rentenanstalt + Swiss Life +

EPARGNE-PRÉVOYANCE ET ASSURANCE-RISQUE AVEC LE MÊME PARTENAIRE

Dans son compte rendu 1993, Rentenanstalt/Swiss Life, leader de la branche en Suisse, publie des informations étendues sur ses activités. Voici quelques chiffres caractéristiques de l'exercice 1993:

	millions de fr.	1992/93
Primes encaissées	7 821	+ 10%
Produit des placements	3 029	+ 5%
Prestations d'assurance et parts d'excédents aux assurés	5 610	+ 5%

Les spécialistes du service externe de notre Société en Suisse vous donneront en tout temps plus de détails sur Rentenanstalt/Swiss Life, son conseil global, sa police de prévoyance et les avantages fiscaux qui lui sont liés, et, bien entendu, l'éventail complet de ses assurances flexibles.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, General Guisan-Quai 40, 8022 Zurich, téléphone 01 284 33 11.
Rentenanstalt/Swiss Life et Mobilière Suisse pour toutes vos assurances

144-233229-001/ROC

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES FAILLITES, COURTELARY
✆ 039/44 11 53

Vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain aux Prés-d'Orvin

(Unique séance d'enchères)

Vendredi 3 juin 1994, à 15 heures, à l'Hôtel de la Crosse de Bâle à Orvin, il sera offert en vente aux enchères publiques, l'immeuble (terrain) ci-après décrit, dépendant de la faillite de Burri Kurt, 1949, route de Boujean 152a, 2504 Bienne, sur mandat de l'Office des faillites de Bienne, à savoir:

COMMUNE D'ORVIN:

Feuillet No	Situation et nature	Contenance ha. a. ca.	Valeur officielle
1568	«Plan-Dessous», pré	34.11	Fr. 13 480.–

Estimation de l'expert: Fr. 68 000.–.

Cette parcelle résulte d'un morcellement et se situe au sud de la route principale, à proximité des téléskis. Elle est rangée en zone H1 (maisons familiales). Cependant, toute possibilité de construction se trouve actuellement bloquée, aussi longtemps que la commune d'Orvin n'aura par arrêté le plan de zone en cours d'élaboration. La parcelle en question étant en partie boisée, il n'est pas certain qu'elle conserve sa qualité première.

Conditions:
les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise déposés à l'Office des faillites de Courtelary et entrés en force de chose jugée, peuvent être consultés sur demande.

L'immeuble (terrain) sera adjugé à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble (terrain) le mercredi 18 mai 1994. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

OFFICE DES FAILLITES DE COURTELARY
Le préposé: Rémy Langel

6-12131

Hippisme: une première pour Grandjean – *Champion d'Europe en titre, Willi Melliger ne participera qu'à titre individuel au 52e CSIO de Lucerne (11 au 15 mai), Martin Walther, le chef d'équipe, ne l'a pas retenu dans sa sélection, qui comprendra Markus et Thomas Fuchs, Stefan Lauber, Lesley McNaught-Mändli et, pour la première fois dans un concours disputé en Suisse, le Fribourgeois Beat Grandjean. (si)*

BRÈVE

Cross

Nicolas Dubois brille à Moscou

Lors des mondiaux de cross des malentendants (ce week-end à Moscou), le Chaux-de-Fonnier Nicolas Dubois a obtenu une brillante onzième place.

PMUR

Hier à Maisons-Laffitte, Prix de La Cour

Tiercé: 8 - 5 - 6
Quarté+: 8 - 5 - 6 - 7
Quinté+: 8 - 5 - 6 - 7 - 16

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
218,60 fr.
Dans un ordre différent:
20,20 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
1060,80 fr.
Dans un ordre différent:
40,40 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
4,50 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
20.941,00 fr.
Dans un ordre différent:
115,00 fr.
Bonus 4: *15,80 fr.*
Bonus 3: *4,00 fr.*

Rapports pour 5 francs

2sur4: *16,50 fr.*

Course à pied - TdCN: quatrième étape ce soir autour de La Brévine

Spectacle en vue

Quatre petits tours autour de La Brévine. Voilà ce qui attend les coureurs du Tour du canton de Neuchâtel (TdCN) ce soir. La course promet d'être spectaculaire et elle le sera assurément, surtout que le parcours est loin d'être facile.

C'est le célèbre Claudy Rosat qui a conçu de cette quatrième étape. Il s'est inspiré d'une course qu'il avait disputée aux Saisies et a proposé son idée aux organisateurs du TdCN (la Banque Cantonale Neuchâteloise). Ceux-ci l'ont trouvé bonne et ont décidé de se rendre pour la troisième fois dans la «Sibérie suisse» qui leur a toujours réservé un accueil chaleureux.

Donc, les quelque 1300 concurrents (ils étaient 1309 la semaine passée à Chézard et c'est un nouveau record) devront faire attention à ne pas se tromper de parcours car ils passeront quatre fois dans le village de La Brévine. Pour les spectateurs, il sera d'autant plus facile de suivre la course, d'applaudir et d'encourager leurs favoris.

En tête, on devrait retrouver les mêmes hommes qu'à Chézard. Pour sa seconde participation, Marius Hasler, vainqueur de la troisième étape, partira favori et Philippe Monnier aura fort à faire pour prendre sa revanche. Ce d'autant plus que le tracé est accidenté (voir profil), long et que les passages sur des terrains forestiers seront nombreux. Le leader du TdCN, touché à une cheville, se montrera certainement très prudent et Hasler ne devrait, donc, pas rencontrer beaucoup d'opposition. A moins que le Brésilien Luis Eduardo Ferreira De Sousa, invité par les organisateurs, crée la surprise.

Chez les dames, Fabiola Oppliger-Rueda sera certainement dans la même situation que la semaine dernière, puisque Nelly Glauser est annoncée absente. La Colombienne a quasiment course gagnée avant le départ.

J.C.

Le groupe des leaders
On devrait retrouver tous ces hommes en tête de la course ce soir. (Impar-Galley)

L'ÉTAPE DU JOUR

LA BRÉVINE - LA BRÉVINE (14,6 km)

Parcours: centre du village (départ à 19 h) - Le Bas du Cotard - Présec - La Brévine (1er passage vers 19 h 08) - Le Pénitencier - Sur les Gez - Combe de la Racine - La Brévine (second passage vers 19 h 20) - Sur les Gez - La Queue - La Brévine (3e passage vers 19 h 28) - Les Varodes - Les Cuche - Chez Guenet - Chobert - La Brévine (arrivée à la fromagerie vers 19 h 48).

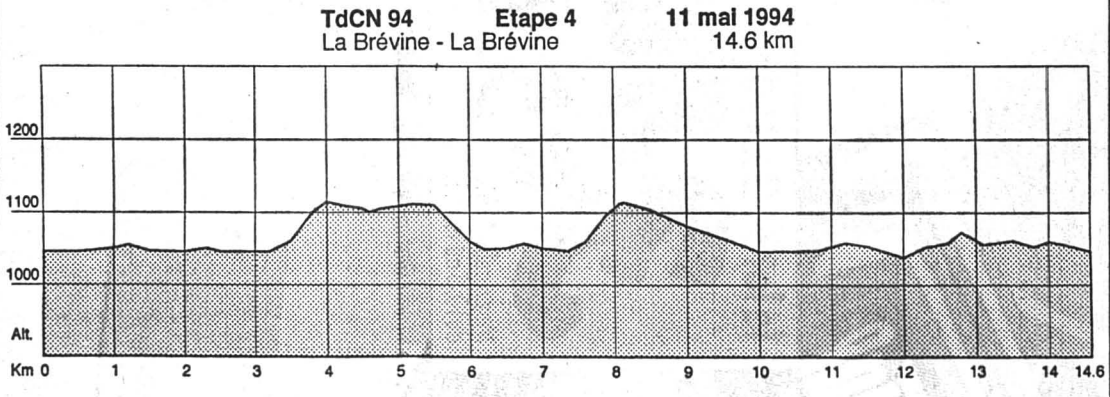

CLASSEMENT GÉNÉRAL

TOUTES CATÉGORIES

Hommes: 1. Monnier 1 h 58'02". 2. Aubry à 1'40". 3. Fuga à 2'00". 4. Oppliger à 3'51". 5. Stauffer à 4'01". 6. L. Béguin à 6'01". 7. Risler à 6'05". 8. Sandoz à 6'50". 9. Mercier (Les Breuleux) à 7'04". 10. Gauthier (Le Cerneux-Péquignot) à 8'40".
Dames: 1. Oppliger-Rueda 2 h 14'25". 2. Bouchonneau à 9'11". 3. Lancia à 11'17". 4. Defrancesco à 13'12". 5. Allemandet à 14'13". 6. Ducommun-Isler à 15'24".

PAR CATÉGORIES

Elite: 1. Aubry 1 h 59'42". 2. Fuga à 20". 3. Stauffer à 2'21". 4. L. Béguin à 4'21". 5. Risler à 4'25".
Seniors 1: 1. Monnier 1 h 58'02". 2. Oppliger à 3'51". 3. Sandoz à 6'50". 4. Mercier à 7'04". 5. Vieille-Mecet à 8'17".
Seniors 2: 1. Rosat (La Brévine) 2 h 06'10". 2. Gaillard (Grandson) à 1'18". 3. Brechbuehl (Konolfingen) à 3'52". 4. Da Silva (Cressier) à 4'30". 5. Vuilleumier (Tramelan) à 5'34".

Vétérans: 1. Houlmann (Meyrin) 2 h 14'10". 2. Michaud (St-Blaise) à 7'36". 3. Juncker (Boudry) à 8'26". 4. Wacker (Bettlach) à 8'27". 5. Ducommun (La Sagne) à 11'26".
Juniors: 1. Simon-Vermot (La Chaux-du-Milieu) 2 h 17'17". 2. Villars (Neuchâtel) à 36". 3. Ackermann (St-Imier) à 1'21". 4. Ludi (Cernier) à 1'37". 5. Ducommun (Areuse) à 2'54".
Dames 1: 1. Oppliger-Rueda 2 h 14'25". 2. Lancia à 11'17". 3. Defrancesco à 13'12". 4. Allemandet à 14'13". 5. Ducommun-Isler à 15'24".
Dames 2: 1. Bouchonneau à 2 h 23'34". 2. Châtelain à 8'24". 3. Jakob à 8'57". 4. Vitaliani à 13'48". 5. Thuler à 17'03".
Equipes: 1. Pro-Ski (Sandoz, Mercier, Rosat) 6 h 14'47". 2. CO Chenau I (Stauffer, Béguin, Villars) à 21". 3. Les Bipèdes à 7'37". 4. FSG Fontainemelon à 11'13". 5. GS Malleray-Bévilard à 12'27".

PMUR

Demain à Longchamp, Prix de Satory, (plat handicap, réunion I, 4e course, 1600 m, 15 h 50)

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.
1	Varadavour	60,5	4	C. Asmussen	G. Henrot	3/1	D1p1p(93)
2	Blast-of-Silence	59	2	G. Guignard	L. Audon	16/1	0p(93)0p
3	Geographe	59	7	J. Boisnard	H.-A. Pantall	18/1	4p1p2p
4	Eastern-Promise	58,5	15	N. Jeanpierre	D. Sepulchre	9/1	3p2p1p
5	Débutant-Trick	58	5	W. Mongil	J. Hammond	13/1	3p(93)6p
6	Habanero	58	13	D. Boeuf	J. De Roualle	15/1	4p(93)0p
7	Youngui	58	6	T. Jarnet	R. Catusse	10/1	(93)1p4p
8	Elblest	57,5	8	F. Head	D. Smaga	8/1	1p3p7p
9	Aladien	56	11	P. Bruneau	G. Lellouche	21/1	0p6p(93)
10	Zamsara	55	10	S. Hamel	B. Secly	43/1	4p7p(93)
11	Star-Babo	54,5	1	J.-B. Eyquem	N. Clément	38/1	(93)1p7p
12	My-Fabuleuse	54	16	D. Regnard	J.-M. Béguigne	30/1	0p0p(93)
13	Spookie	53,5	14	T. Thuillez	P. Barbe	25/1	0p2p(93)
14	Glasgow	53	17	P. Peslier	H. Van de Poelle	28/1	0p0p9p
15	Karver	52	18	G. Heurtault	B. Marguerite	40/1	0p(93)0p
16	Mill-Boy	52	12	G. Elloriaga S.	C. Bauer	19/1	2p1p0p
17	Foolish-Eclipse	51	3	W. Messina	R. De Mony-Pajol	22/1	9p(93)0p
18	Fast-Penny	50	9	S. Coffigny	A. Mauchamp	26/1	3p1p0p

NOTRE OPINION

1
Privé de sa victoire, il voudra prendre sa revanche, d'autant qu'il avait survolé la course.
4
Sa musique plaide en sa faveur; cette année, sera encore en vue.
8
Reste sur une victoire, qui lui a valu 3 livres, ce qui n'est pas insurmontable.
7
Il débute sur cet hippodrome mais sur ce qu'il a fait en Province, a le droit de prendre une place bien qu'il rentre.
3
Victime de l'incident provoqué par «Varadavour», il a quand même pris une quatrième place.
16
Spécialiste des parcours de vitesse, il est assez régulier; bien que sa tâche ne soit pas facile, il peut avoir des ambitions.
13
Trouvera un terrain plus propice à ses aptitudes; par conséquent il n'est pas à négliger.
14
Il arrive dans une période généralement faste pour lui. A suivre.

LES REMPLAÇANTS:
6
Quatrième du prix de l'Ile de France, il est un peu barré pour les places d'honneur.
9
Après un mauvais départ dans un tiercé, il est venu mourir sur les talons de nos favoris du jour.

IMPAR-PRONO
1*
4*
8*
7
3
16
13
14
*BASES

COUP DE POKER
16

AU 2/4
1 - 13

AU TIERCÉ
POUR 16 FRANCS
1 - 4 - X

IMPAR-SURPRISE
4
8
1
5
14
9
7
16

Coop vous informe

LES DEFIS COOP A LA VIE CHERE

Prix choc

Voitures miniatures + accessoires 50 pièces **17.-**

De mercredi à samedi

du 11.5 au 14.5.1994

Œillets spray le bouquet de 10	**3.90**
Asperges de France/d'Espagne la botte de 1 kg	**5.90**
Oranges Valencia Lates le kg	**1.40**

Hits hebdo Coop

du 10.5 au 16.5.1994

Cornflakes Coop le sachet de 500 g	~~2.30~~ **1.80**
Caprice des Dieux 200 g	~~4.90~~ **3.90**
Jambon cru des Grisons à la coupe ou préemballé, les 100 g	~~5.70~~ **4.30**
Toutes les coupes chantilly ou coupes light de 2 x 125 g p.ex.: chocolat ~~1.80~~ **1.40**	**-.40 de moins**
Sauce liée Knorr le tube de 150 g	~~3.65~~ **2.90**
Choix de légumes aux champignons Midi la boîte de 850 g nets, 540 g égouttés ~~4.-~~	**3.-**
Petits pois fins et carottes Midi la boîte de 850 g nets, 540 g égouttés ~~2.85~~	**2.20**
Bretzels salés Arni 160 g	~~1.80~~ **1.45**
Sticks salés Arni 190 g	~~1.70~~ **1.35**
Petits cœurs au beurre Wernli le lot de 2 x 100 g	~~5.90~~ **4.70**
Sucettes glacées en lot	**de 1.50 à 2.40 de moins**
p.ex.: sucettes glacées Gold Star Ice Milk, vanille, les 10 ~~6.-~~ **4.50**	
sucettes glacées Gold Star Ice Milk, chocolat, les 10 ~~6.-~~ **4.50**	
Bière normale suisse 10 x 33 cl	~~10.50~~ **9.30**

le lot de 4 x 1 litre
3.20 ~~4.80~~
Jus d'orange Mondial
du 10.5 au 16.5.1994

le lot de 2 x 150 g
3.80 ~~5.40~~
Mozzarella Mario
du 10.5 au 16.5.1994

STUDIO Coop

Recette TV:

Mini-calzone au thon

Ingrédients pour 4 personnes: (8 pizzas)

Pâte: 400 g de farine bise ou mi-blanche · 1 c. à c. de sel · ½ cube de levure (de 42 g) · ½ c. à c. de sucre · 2–2½ dl d'eau tiède · 1 c. à s. d'huile d'olive

Garniture: 2 sachets de mozzarella Mario (de 150 g) · 1 petite boîte de pelati (240 g nets) · 2 boîtes de thon «au naturel» (155 g égouttés) · 30 g d'olives noires dénoyautées · poivre, origan, sel

Préparation: Pâte: mélanger la farine et le sel. Ajouter la levure une fois liquéfiée avec le sucre, l'eau et l'huile. Travailler en une pâte lisse et pétrir quelques minutes. Couvrir et faire lever 1 heure. Garniture: couper les tomates et la mozzarella égouttée en dés. Emietter le thon égoutté. Mélanger tous les ingrédients et assaisonner. Diviser la pâte en 8 pâtons et former des boules. Abaisser chaque boule en ovale sur un peu de farine. Mettre ⅛ de la garniture sur une moitié de pâte, badigeonner le bord avec de l'eau et rabattre la deuxième moitié de pâte. Bien presser les bords avec une fourchette. Mettre les pizzas sur une plaque et les piquer plusieurs fois avec une fourchette. Enfourner à 180 °C et laisser cuire pendant env. 20 min. Servir avec une salade.

Rabais permanent Coop nº 69:

Nouveau prix valable dès à présent
Sbrinz râpé
120 g **2.50**
Ancien prix: 2.60

Sucettes glacées en lots
de 1.50 à 2.40 de moins
p.ex.: sucettes glacées Gold Star Ice Milk, vanille, les 10 ~~6.-~~ 4.50

à partir de
10.-
Drap-housse en éponge, divers coloris
90/190–100/200 cm **10.-** le drap
140/190–160/200 cm **22.90** le drap
180/190–200/200 cm **27.90** le drap

En vente dans les grands Centres Coop.

nature 300 g ou paprika 280 g
4.15 ~~5.95~~
Pommes Chips Zweifel
du 10.5 au 16.5.1994

Coop Restaurants

Cette semaine
Suprême de poulet Tikka
Riz
Courgettes
9.50

Dans les restaurants en libre-service
10.5–16.5.1994

03-1555/ROC

coop Coop

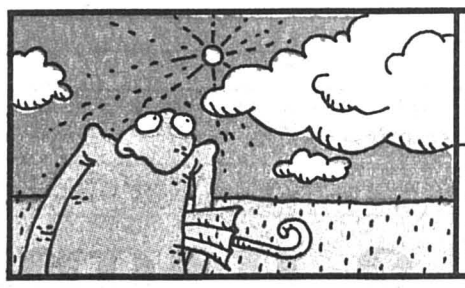

Météo:

Temps devenant ensoleillé. L'après-midi quelques cumulus sur les reliefs accompagnés d'averses.

Demain:

Temps changeant, éclaircies et nuages accompagnés d'averses, intervalle agréable vendredi.

Lac des Brenets 751,01m

Lac de Neuchâtel 429,56 m

Fête à souhaiter mercredi 11 mai 1994: ESTELLE

20°	6°	0°
Lever: 6 h 02	Lever: 6 h 23	
Coucher: 20 h 56	Coucher: 21 h 50	2700 m

L'Impartial

Rencontre avec Bernard Renevey, prochain président du Grand Conseil neuchâtelois

Laisser les gens s'exprimer

«Les députés ont trop souvent tendance à défendre leur région en violation de la Constitution, mais peut-on leur reprocher ce fait, dans la mesure où nous sommes élus par notre région?» La remarque est de Bernard Renevey, député et conseiller général socialiste à Gorgier, un enseignant qui deviendra le premier citoyen du canton lundi prochain. Il succédera au maire du Locle, Rolf Graber.

Propos recueillis par **Mario SESSA**

Né à Colombier en 1949, marié, Bernard Renevey habite La Béroche depuis 1951. Après sa scolarité primaire et secondaire à Saint-Aubin, il a poursuivi ses études au Gymnase de Neuchâtel, puis à l'Université, dont il est ressorti docteur ès sciences économiques après avoir défendu une thèse consacrée aux finances publiques et à la fiscalité.

Une spécialisation qui lui fait prétendre que l'initiative fiscale lancée récemment par la gauche neuchâteloise est une réponse logique «pour permettre de passer le cap de 1996, lorsque tomberont les mesures supplémentaires d'économies prises par les autorités, afin de ne pas amoindrir l'engagement du canton en matière sociale. Ne pas se désengager implique, pour la gauche, de trouver de nouvelles ressources. En demandant aux citoyens les plus fortunés du canton de faire un effort fiscal supplémentaire pendant deux ans ne me paraît pas hors de proportion».

Professionnellement, M. Renevey enseigne, depuis 1977, l'économie et l'informatique à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel et s'occupe également de la formation des enseignants dans le cadre du Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire.

PREMIER SOCIALISTE

Au plan politique, le futur premier citoyen du canton a baigné dans un milieu... libéral. «Je suis le premier socialiste de la famille», précise-t-il avec un large sourire, s'étant forgé une opinion politique plus «sociale» au travers des constants débats d'idées et de mises à plat des problèmes qui ont cours au sein du Parti socialiste neuchâtelois.

Conseiller général à Saint-Aubin, de 1978 à 1980, membre du législatif de Gorgier à partir de 1983 – il l'a même présidé à deux reprises – il a été élu député au Grand Conseil par le collège électoral du district de Boudry en 1981. Il a fait son entrée au bureau du Parlement en 1989.

Membre de la commission financière et de celle sur la fiscalité, délégué de son parti au Conseil des transports et auprès de l'autorité de surveillance de la loi sur la protection de la personnalité, Bernard Renevey a acquis, en débutant sa quatrième législature, une très large expérience du travail parlementaire et de la réflexion politique.

Comment envisage-t-il son futur rôle de président du Grand Conseil? «Si le président dirige les débats, il intervient peu. Mais j'espère que je parviendrai néanmoins à faire traiter les trop nombreuses motions restées en rade depuis 1991 (!), en prolongeant les débats si nécessaire...»

Pas question, pour lui, de tronquer le temps de parole et de ne pas laisser les gens s'exprimer: «Pour que la démocratie fonctionne bien, il est nécessaire de ne pas réprimer la liberté d'expression. Même si les débats sont souvent trop longs, c'est à chacun, personnellement, de prendre conscience de la nécessité ou pas de s'étendre sur tel ou tel sujet». Le député Renevey s'était du reste opposé au système qui permet aujourd'hui de décider à quel type de débat un rapport sera avalé.

Il estime toutefois que les députés ont souvent tendance à défendre les intérêts de leur propre région au détriment des intérêts généraux du canton. Mais il se rattrape en soulignant, qu'en fin de compte, les députés sont élus par leur région...

RÉGIONALISATION

«Avec le temps, j'ai pris conscience des difficultés et des problèmes propres à certaines régions du canton, notamment les districts du Haut, une vision des choses que l'on peut facilement perdre lorsque l'on vient d'une région forte. Le Grand Conseil fonctionne dès lors comme une caisse de résonance où les minorités politiques ou régionales vivent les problèmes avec une intensité plus forte.»

M. Renevey se réjouit de l'opportunité qui lui sera offerte, au travers de ses nouvelles fonctions, d'aller à la rencontre des habitants de tout le canton: «Pour mieux comprendre les préoccupations des gens et peut-être saisir pourquoi les gens paraissent si déconnectés de la vie politique et publique, alors que lorsque les choses vont mal il faudrait d'autant plus s'intéresser à son destin».

Il sait déjà que ses journées seront «un peu courtes pour tout faire», aussi a-t-il décidé de consacrer un maximum de son temps à l'accomplissement de son mandat d'une année qui s'annonce d'ores et déjà chargée.

M.S.

Bernard Renevey

«Les gens me paraissent de plus en plus déconnectés de la vie politique et publique, alors que la crise nécessiterait que l'on prenne son destin en main.» (Impar-Galley)

Canton de Neuchâtel: syndicat à buts multiples et pouvoir régional

Deux idées pour renforcer la régionalisation

Dans le but de renforcer encore la gestion au niveau régional, deux idées sont à l'étude: un syndicat à buts multiples, projet né au Val-de-Travers, présenté à l'Etat il y a une quinzaine de jours, et l'étude d'un pouvoir régional, objet de la motion Bernard Soguel, député socialiste du Val-de-Ruz, motion acceptée par le Grand Conseil en mars dernier.

Ces deux projets ne visent qu'un but: éviter l'éparpillement au profit d'une vision plus globale des problèmes traités jusqu'ici par les communes ou les syndicats.

S'il voit le jour, le pouvoir régional, doté d'un budget et d'une certaine indépendance face au canton, suppose une révolution des institutions neuchâteloises, inchangées depuis 1858.

Composé de délégués des communes, le syndicat à buts multiples propose également une révolution, mais plus culturelle qu'institutionnelle. Inexploitées jusqu'à présent, les bases légales existent pour sa création.

Parce que ces projets s'inscrivent dans une réflexion générale, qu'on rencontre dans d'autres cantons, «L'Impartial» leur consacre une page complète, en marge d'un débat sur le sujet organisé ce soir à Boudry. (Imp)

● Lire en page 27

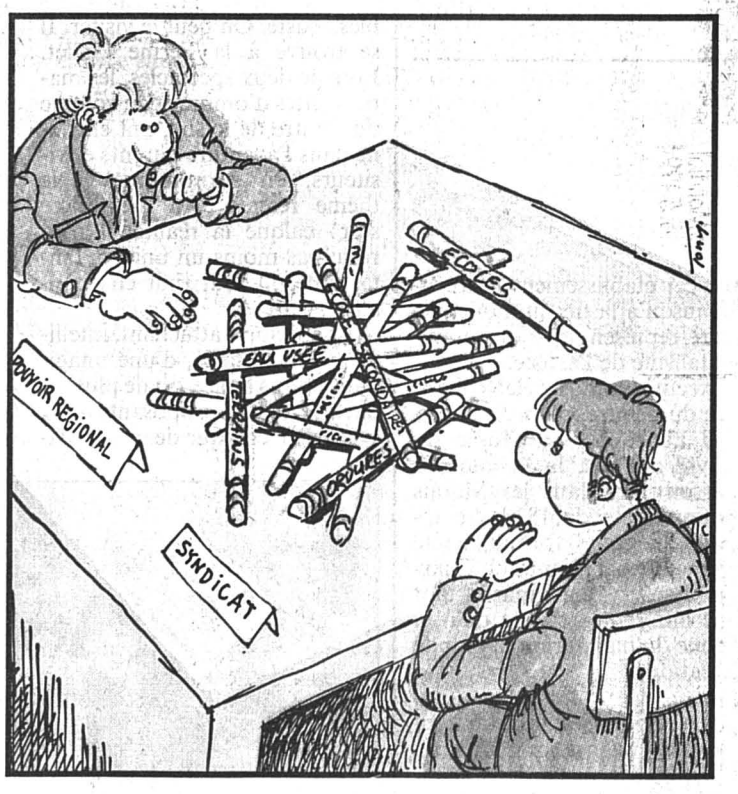

A vendredi!

Notre journal ne paraîtra pas demain jeudi, jour de l'Ascension. «L'Impartial» vous souhaite un bon congé et vous donne rendez-vous à vendredi.

REGARD

L'esprit de consensus

Bien installé dans le courant modéré d'un Parti socialiste neuchâtelois lui aussi considéré comme modéré – à observer certaines positions du parti suisse – le moins que l'on puisse dire de Bernard Renevey, le futur président du Grand Conseil, est qu'il est un homme de consensus.

Une vertu capitale, à ses yeux, dans un canton qui peu ou prou reste fragile et n'aurait jamais pu espérer sortir sans trop de dommage des nombreuses et diverses crises profondes qui l'ont secoué ces dernières années.

C'est grâce à la volonté déterminée des différents acteurs politiques du canton de consacrer leur énergie à trouver des solutions communes négociées, plutôt que de s'entre-déchirer en des conflits stériles, que Neuchâtel n'a pas sombré corps et biens.

Il est cependant vrai, aujourd'hui, que l'on flirte dangereusement avec la rupture. La gauche l'a vu au travers des nouvelles mesures budgétaires que la majorité bourgeoise entend imposer l'an prochain en rognant encore l'équivalent de 100 postes de fonctionnaires; alors qu'à droite, le lancement de l'initiative fiscale visant les grosses fortunes a été ressentie comme une provocation pure et simple.

Le consensus y survivra-t-il? Bernard Renevey ne tranche pas, mais souligne justement que lorsque le gâteau est devenu trop petit, celui qui tient le couteau aurait tendance à mieux se servir...

Mario SESSA

Pickalbatros
à La Chaux-de-Fonds

Le début de la fin?

Pickalbatros S.A. est en faillite! Sachant que l'administrateur unique n'est autre que Kamel Abou-Aly, d'aucuns dressent l'oreille et prédisent le début de la fin de ce brasseur d'affaires.

Page 21

Stand de tir
au Cerneux-Péquignot

«Assassinat pur et simple?»

Le récent refus du Cerneux-Péquignot de former un syndicat en vue de créer un stand de tir intercommunal de la vallée de La Brévine n'a pas manqué de susciter de très vives réactions.

Page 22

Restaurants
de Neuchâtel

Entre carotte et bâton

Depuis l'avènement de la nouvelle loi sur les établissements publics, la «clause du besoin» permettant de limiter le nombre de débits de boisson n'existe plus. Mais les autorités entendent user d'autres garde-fous pour empêcher que l'ouverture d'établissements nocturnes n'occasionne trop de nuisances. Pour l'instant, seul Neuchâtel accueille ou est en passe d'accueillir des restaurants de nuit.

Page 26

Unique concert en Suisse de
THE FLESHTONES (USA)
VENDREDI 13 MAI 1994
à 21 heures
Avec le soutien
BIKINI TEST - LA CHAUX-DE-FONDS
de L'Impartial

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Aula EPC

Le mystère des rêves

Le Mouvement gnostique chérient universel de Suisse organise une série de conférences à l'aula de l'EPC, Serre 65 et annonce pour mercredi 11 mai, 20 h 30, «Le mystère des rêves, le monde astral».

(Imp)

Cesar's Club

Acid jazz et karaoké

Mercredi, le Cesar's Club accueille DJ Louka, DJ Puba et DJ Blue Man pour une grande soirée acid jazz de 22 h à 4 heures. Jeudi, c'est le public qui tiendra la vedette avec une grande soirée karaoké de 20 h à 1 heure.

(comm)

Bikini Test

Les Fleshtones en concert

Evénement: les inimitables Fleshtones donneront un concert unique en Suisse vendredi à Bikini Test. Ce groupe radicalement positif émergeait en 1980 de l'underground new yorkais dans un contexte plutôt glauque. La vieille Europe allait les saluer comme des sauveurs. Leur propos? Le FUN, la fête. Une irrésistible invitation à danser sur une guitare électrique, un Farfisa éculé et parfois une mini-section de cuivres. Party-band ultime, les Fleshtones sont toujours un spectacle savoureux. Inratable. Ouverture des portes à 21 heures. (mam)

Musée des beaux-arts

Visite commentée

«Les religieuses et le brigand», hommage rendu par le Musée des beaux-arts à Léopold Robert à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance à La Chaux-de-Fonds, fera l'objet d'une visite commentée, mercredi 11 mai, à 20 heures. (sg)

Les Planchettes

Vente paroissiale

Ainsi que le veut la coutume, la vente du Foyer paroissial planchottier aura lieu jeudi de l'Ascension, 12 mai, au Pavillon des fêtes, après le culte fixé à 10 h. De nombreux stands proposeront des tricots, de la vannerie, des impressions sur tissus, des pâtisseries, etc. (yb)

Tournoi amical de juniors C organisé par Sombaille-Jeunesse

La Perticata a gagné!

Quand on reçoit une bande de copains italiens, qu'est-ce qui peut leur faire réellement plaisir? Du foot, naturellement! Aussi les jeunes et les animateurs de Sombaille-Jeunesse ont mis sur pied, ce week-end, un tournoi de juniors C, afin de recevoir dignement leurs amis de Carrara. Ce fut animé!

L'équipe italienne La Perticata et le FC Floria (de gauche à droite)
Sur le terrain mis à disposition par le club du Floria, les jeunes Italiens ont gagné le tournoi et emporté la Coupe. (Impar-Gerber)

Le foyer d'enfants Sombaille-Jeunesse aime aller voir d'autres horizons et ouvrir ses portes sur le grand large. Pour que ces souhaits restent à la mesure des moyens financiers de la maison, des échanges nationaux et internationaux se font avec des institutions de même type. Ainsi, les jeunes de Sombaille-Jeunesse ont, plusieurs fois déjà, organisé des virées ou camps de vacances à Carrara en Italie, reçus là-bas à l'Institut Don Bosco. Par exemple, aux dernières Pâques, les apprentis s'y sont rendus pour quelques jours.

Après ces escapades dans la Péninsule, voici le temps du «rendu».

Pour la première fois, les amis de Carrara sont venus rendre visite à leurs amis helvétiques. Avec les accompagnants, dont quelques-uns ont résidé à La Chaux-de-Fonds, et les familles des jeunes amis, une quarantaine de personnes sont arrivées samedi dernier; elles ont été hébergées dans la ferme rénovée de Sombaille-Jeunesse.

Un super-programme touristique leur a été proposé, avec visite du MIH, balade au Saut-du-Doubs et, selon leur propre désir, petit tour de curiosité à Métropole Centre.

Mais clou de la rencontre et pour répondre aux vœux des jeunes passionnés de foot, un tournoi a été mis sur pied, avec trois équipes chaux-de-fonnières de juniors C, venant du FC Floria, du FC Le Parc et du FC Etoile. Les Italiens alignaient l'équipe de La Perticata.

Les matchs se sont disputés dimanche dernier sur le terrain du Floria, obligeamment mis à disposition. Les animateurs de Sombaille-Jeunesse ont déniché un superbe challenge. Au dernier match, on retrouvait les meilleures équipes, soit Le Parc et La Perticata, ces derniers enlevant la coupe, par 1 à 0.

Au classement, on trouve les juniors de l'Etoile au 3e rang et ceux du Floria en 4e place. La rencontre a été sympathique et riche d'une chaude ambiance.

(ib)

La Foire des Six-Pompes à l'enseigne du passé

Avec des sabots!

Avec cinq ans d'âge, la Foire des Six-Pompes a quasiment recréé une tradition. Les Chaux-de-Fonniers apprécient ce rendez-vous que leur donnent les organisateurs, quatre fois par année. C'est la seule foire, loin à la ronde, à offrir une animation gratuite et pour fêter son premier lustre, la foire proposera cette année un programme en clin d'œil au bicentenaire de l'Incendie. Premier rendez-vous, vendredi 13 mai prochain.

Si, si, c'est bien en sandwich dans le week-end prolongé de l'Ascension que le comité local de la Foire des Six-Pompes entamera ses rendez-vous de l'année. Jacques Perrolle ne craint pas la concurrence du «pont»; «tout le monde ne quitte pas la ville et ce sera une expérience».

COURSE ORIGINALE

Pour la première foire de l'année, 80 marchands sont annoncés; ils font le plein des places à disposition. Comme à chaque fois, les organisateurs ont refusé du monde mais ils ne peuvent, et ne souhaitent pas d'ailleurs, agrandir le périmètre. Ils font fort pour cette ouverture avec la mise sur pied d'une course aux sabots, ou course aux socks selon une vieille appellation, ce type de course étant fort prisé au Moyen Age, et se courant dans les rues. Rapidement séduits, les commerçants de «La vieille ville bouge» ont soutenu cette animation et une trentaine de leurs employés chausseront la dizaine de paires de sabots acquises auprès du sabotier de Cornol.

Le parcours de 320 m, entre la fontaine des Six-Pompes et la carrosserie Zosso sera truffé d'obstacles tels que troncs, palettes de bois et piste enduite de savon noir.

Dès 15 h, 13 dames enfileront les grosses galoches puis 17 messieurs leur succéderont, pour quatre départs chaque quart d'heure; à 17 h et 17 h 15, se disputeront les finales. De fort beaux prix sont offerts par la Banque Raiffeisen et par la Loterie romande, qui dressera son podium avec la présence annoncée de Jean-Marc Richard. La Protection civile a prêté du matériel et le comité de la foire sa-lue l'engagement et l'aide venus de toutes parts.

PROGRAMME FUTUR

Les quatre foires de l'année, agendées au 13 mai, 24 juin, 26 août et 30 septembre, seront donc à l'enseigne du temps passé, en particulier par l'illustration de métiers anciens.

Vendredi prochain, un tonnelier sera à l'œuvre. Lors des trois autres éditions, on pourra admirer des démonstrations de la Fonderie de cloches Blondeau, le travail du luthier Claude Lebet, des dentellières et fileuses de laine; un concours de maquillage verra la participation de «vrais» Indiens, sous le tipi; le groupe folklorique «Ceux de la Tchaux» seront là au mois d'août, le Roi du Macadam du Cirque de Budapest viendra également avec des démonstrations de cirque à l'ancienne, les Fritz Cats, orchestre de jazz d'Allemagne joueront sur de vieux instruments, et encore, les pompiers de la ville, avec leurs anciens engins sont annoncés. La foire chaux-de-fonnière méritera vraiment le détour. (ib)

Conseil des jeunes

Serrez les rangs!

Le Conseil des jeunes s'est réuni lundi au Centre d'animation et de rencontre. Une réunion pour rien ou peu s'en faut: les dossiers n'ont guère avancé. De toute façon, aucun vote n'aurait été possible, le quorum de 15 participants n'étant pas atteint.

Les diverses commissions n'avaient pas grand-chose de nouveau à apporter au débat. La vente de cartes de bus à prix réduit pour les ACO se déroulant dans d'autres écoles n'a pas donné les résultats escomptés: seules une quinzaine ont été placées.

La consultation des directeurs de collèges pour installer un distributeur de boissons à l'essai (supposé moins cher que la vente par des commerçants) est en cours. Le groupe sida veut organiser des conférences dans chaque collège avec la participation d'une personne séropositive. Contact sera pris avec le médecin des écoles pour une supervision. Pour ce qui est des autres dossiers (pistes cyclables, fête de la jeunesse) on doit encore se réunir.

Un projet de bal de fin d'année prend forme. Il faut encore réunir les résultats du sondage effectué dans les différents collèges. Mais les délégués présents lundi dernier devront rameuter les autres pour les prochaines séances afin d'atteindre le quorum. Faute de quoi, aucune nouvelle dépense ne pourra être votée! (am)

Marionnettes à la Ferme Gallet

«Au théâtre ce soir»

Le pays de l'Imaginaire, ainsi nommé par les gens raisonnables, existe. On peut le visiter. Il se trouve à la Ferme Gallet. Lors de deux spectacles, les marionnettes d'ombre et de volume du Centre de loisirs, ont entraîné dans l'aventure parents et visiteurs, en surnombre. Si le thème retenu «Au théâtre ce soir» calque la réalité, il n'en reste pas moins un univers fantastique où tout finit en chansons.

Le spectacle attachant, intelligemment articulé, d'une imagination sans limite, est de plus didactique. En proposant deux types de technique de manipulation, dans une cadence rythmée, les enfants manient avec agilité, dans l'une, tandis que, dans l'autre, ils assument une présence scénique différente, font un grand travail de mémorisation.

Sous la conduite de Cecilia Bloch, les enfants ont construit les marionnettes, comme ils ont suscité les textes, mis en forme et en scène par Anne-Marie Jan Touraille. Et si vous n'aviez pas d'enfants impliqués dans l'action, que vous étiez simplement spectateurs, rassurez-vous, vous n'étiez pas les seuls adultes captivés par la réalisation. DdC

«L'Atelier marionnettes»
Une chouette équipe! (Impar Gerber)

Léopold Robert au Gymnase cantonal

A la rencontre des élèves

Dans le cadre des animations extra-scolaires du Gymnase cantonal et en liaison directe avec le 200e anniversaire de la naissance du peintre chaux-de-fonnier Léopold Robert ainsi qu'avec l'exposition qui lui est consacrée au Musée des beaux-arts, cet établissement a accroché, jusqu'à la fin du mois, une œuvre représentative du monumentalisme de l'artiste.

Exécuté par Aurèle Robert
L'original de Léopold Robert est au Louvre à Paris. (Impar-Gerber)

Exécutée par Aurèle Robert, frère du peintre, d'après un original abrité par le Musée du Louvre à Paris, la «Halte des moissonneurs dans les Marais Pontins» date de 1830. Le tableau, de grand format, a été commenté par Edmond Charrière, conservateur, mardi, tant dans différentes classes qu'à la tribune du hall durant la grande récréation.

Par ailleurs, ce tableau sera désormais déposé au Gymnase, où il prendra place dans la bibliothèque en lieu et place d'une petite œuvre de Madeleine Woog, à laquelle un autre endroit sera réservé. N'étant pas un lieu clos, le Gymnase peut aussi être visité par le public.

(sg)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Les plans de l'avocat

Demi-autogoal

Au Tribunal du Val-de-Ruz, il avait expliqué qu'il avait voulu rendre service à son voisin charpentier dans l'urgent besoin d'argent. L'avocat chaux-de-fonnier avait alors donné son aval pour des travaux à sa ferme des Vieux-Prés. Sans déposer, au préalable, de plans à la commune. Celle-ci avait déposé plainte. L'avocat risquait un auto-goal à 3000 francs, amende requise par le Ministère public. Le jugement de l'affaire est tombé hier: le juge a tranché pour la moitié, soit 1500 francs d'amende, les choses s'étant arrangées depuis les faits. (se)

La Chaux-de-Fonds

Fracture ouverte

Hier peu avant 11 heures, un accident de travail s'est produit rue des Entrepôts. Une remorque à deux roues était accouplée à un tracteur agricole stationné devant le garage Agri 2000 pour y subir une réparation. Un vérin mécanique a été utilisé pour soutenir horizontalement le timon de la remorque. Au moment où le propriétaire du véhicule se trouvait derrière l'engin pour libérer le timon du crochet d'attelage afin de désacoupler la remorque, le vérin s'est déstabilisé et a versé contre la victime. Cette dernière a alors eu sa jambe droite coincée entre le timon et le bras de relevage hydaulique du tracteur. Souffrant d'une fracture ouverte, M. H. W. (1950), domicilié à La Ferrière, a été transporté à l'Hôpital de la ville au moyen d'une ambulance.

AGENDA

Cross de la Fête de mai

Entraînement des enfants

Pour avoir le rythme et l'endurance nécessaires lors du grand cross de la Fête de mai, le 28 mai prochain, les enfants sont invités à s'entraîner jeudi 12 mai, dès 18 h, aux abords de la piscine des Arêtes. Les moniteurs du Cross Club leur enseigneront les bonnes foulées; la séance d'entraînement durera jusqu'à 19 h. (ib)

Fête de mai: du nouveau sur les bouteilles de vin de la ville

Collectionneurs, à vos marques!

La Fête de mai 94 aura lieu le dernier samedi de ce mois. Les préparatifs vont bon train et le comité a présenté hier les nouvelles étiquettes du vin de la ville. Désormais, chaque millésime aura la sienne, avec à chaque fois une gravure présentant un autre aspect de La Chaux-de-Fonds.

Le vin n'est jamais le même d'une année à l'autre. Dès lors, pourquoi ne pas changer également son habillage? Le comité de la Fête de mai a donc décidé que chaque millésime aurait désormais son étiquette propre. On commence cette année avec le blanc de 1993. Le rouge aura encore son ancienne étiquette puisqu'il a été mis en bouteille l'année dernière.

Où trouver des sujets nouveaux pour chaque millésime? Au coin des rues, tout simplement. Cela tombait bien, car en cette année de bicentenaire du grand incendie, Victor Guirard, de la maison Adequa, a réalisé un certain nombre de gravures pour illustrer le guide du parcours «Bon pied bon œil», qui propose des balades en ville avec un rappel des faits historiques.

VIVE LA GRAVURE

Le sujet de la nouvelle étiquette a été choisi dans cet ensemble. Elle représente le Pod vu de la Grande Fontaine, avec, au centre, la tour d'Espacité, qui sera inaugurée début septembre. Pourquoi des gravures? «Elles se démodent moins vite que des photos. Surtout, le dessin permet d'éviter des éléments indésirables qui nuiraient à la qualité de l'image (enseignes, voitures, immeubles en chantier, etc) et de mettre en évidence ce que l'on veut montrer», explique Lucien Bringolf, membre du comité.

Aucune passéisme donc dans le choix de cette technique, mais plutôt la volonté de continuer une tradition qui a donné quelques très belles représentations de La Chaux-de-Fonds aux siècles passés.

La nouvelle étiquette du blanc millésime 93
Conçue par Adéqua, elle montre Espacité, qui sera inaugurée cette année.
(sp ou Impar-Gerber)

BONNE SURPRISE

Ces étiquettes ont été offertes par Adequa au Conseil communal. Considérant que les Chaux-de-Fonniers aiment faire cadeau des bouteilles de vin de la ville à leurs invités, le président Charles Augsburger espère qu'ainsi elles rempliront d'autant mieux leur rôle d'ambassadrices, continuant ainsi le projet d'Alfred Olympi, donateur des vignes. Collectionneurs, à vos marques!

A propos du contenu, le viticulteur Pierre de Montmollin parle de «bonne surprise». Les vendanges 93 se sont certes déroulées par un temps exécrable, mais le printemps a été très beau, ceci compensant cela. Le vin blanc s'avère «fin, légèrement pétillant, assez gras», tandis que le rouge, «plus tendre que le 91, puissant, un peu moins tanique», pourra se garder 7 ou 8 ans sans problème! Encore un peu de patience!

A. M.

La fête aux Six-Pompes

Comme les années précédentes, la Fête de mai 94 se déroulera dans le périmètre de la promenade des Six-Pompes (les guinguettes), de la place des Marronniers (la scène) et de la place du Bois (la brocante).

La journée commencera à 8 h avec la vente du vin, jusqu'à 10 h, sur six emplacements (communiqués ultérieurement). Le marché aux puces s'ouvrira aussi à 8 heures.

Après l'aubade des Cadets sur la place du Marché à 9 h 45, la fête prendra ses quartiers aux Six-Pompes et l'apéritif sera offert à la population.

Pendant la journée, le cirque de l'Atelier sillonnera le périmètre de la fête. On aura également droit à des démonstrations de Niki's Dance et du trial près du garage Bonny (rue du Collège). Côté sport toujours, la course pédestre se déroulera de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour la musique, se succéderont sur la scène les accordéonistes de l'Edelweiss, le chanteur de reggae Elias Bass, les groupes rock Winston Rabbits et Kashmir, le Big Band du Conservatoire (une première!) et, dès 21 h, le groupe Hot DC, spécialisé dans le funk et le rock, fera danser la foule. (am)

Pickalbatros S.A.: faillite prononcée

Le début de la fin?

Pickalbatros S.A. est en faillite! Une de plus pourrait-on dire. Mais sachant que l'administrateur unique de cette société n'est autre que Kamel Abou-Aly, homme bien connu dans les milieux de la restauration et du sport, d'aucuns dressent l'oreille et prédisent le début de la fin de ce brasseur d'affaires. A combien se montera la note finale? Une question encore sans réponse.

La faillite de Pickalbatros S.A. a été prononcée le 18 avril dernier et publiée hier dans la Feuille officielle suisse du commerce. Il a fallu quelque temps pour mettre la main sur l'administrateur unique de la société, Kamel Abou-Aly. Finalement, il a pu être entendu le 20 avril dernier à l'Office des faillites de Neuchâtel; à La Chaux-de-Fonds, on l'attend toujours.

EN ÉGYPTE

Désormais, Kamel Abou-Aly passe l'essentiel de son temps en Egypte où il est à la tête, à titre personnel semble-t-il, d'un complexe hôtelier dans lequel ont séjourné nombre de Neuchâtelois, et l'équipe du Xamax en particulier. Ce grand brasseur d'affaires, qui a acheté, rénové et revendu nombre d'établissements publics dans la région et au-delà, est encore actionnaire de nombreuses sociétés. L'une d'elle, Pyramisa, a déjà déposé son bilan mais la faillite a été suspendue faute d'actifs.

En sera-t-il de même pour Pickalbatros S.A., société fondée en 1988 avec siège à La Chaux-de-Fonds? A plusieurs reprises, des créanciers ont demandé sa mise en faillite, mais à chaque fois, la société a pu faire face. Jusqu'à ces derniers temps, et un créancier – de moindre importance dit-on – a entraîné la société dans la spirale finale.

AFFAIRE COMPLEXE

Pour l'Office des faillites, l'affaire s'annonce complexe et il faut attendre les productions des créanciers pour avoir une idée de l'importance des passifs. «Mais vous vous imaginez avec un capital libéré de 2,5 millions ce que l'on peut brasser comme millions» susurre-t-on chez des banquiers qui se sont distancés du promoteur Abou-Aly.

Côté actifs, c'est d'une simplicité désarmante et l'inventaire fait apparaître du mobilier de restaurants pour une valeur de 4 à 5000 francs. Soit une somme insuffisante pour pouvoir poursuivre la procédure ce qui peut laisser envisager une suspension de faillite faute d'actifs. A moins qu'un créancier ne fasse l'avance de fonds nécessaires. Pour espérer quoi? Rien peut-être. Si la société a vraisemblablement encore des intérêts dans une dizaine de restaurants, entre le Jura, Bienne et Soleure essentiellement mais très peu dans la région proche, on suppute que ces participations, mises en garanties, sont déjà propriété des banques.

Pickalbatros S.A. ne semble plus posséder d'immeubles; la société n'est pas engagée non plus, semble-t-il, dans la construction et l'exploitation de l'hôtel en Egypte. Un complexe qui marche bien et avec lequel M. Abou-Aly comptait se refaire disent des anciens partenaires qui ont depuis quelque temps pris leurs distances.

LE VENT A TOURNÉ

«Il ne faut pas enfoncer cet homme qui, par son activité à La Chaux-de-Fonds et dans la région, a redynamisé un marché de la restauration et de l'hôtellerie particulièrement stagnant voire détérioré, dit un restaurateur. Depuis, le vent a tourné et les bonnes affaires, réalisées avec des gens d'ici, ont tourné à l'aigre quand les seuls acheteurs n'étaient pas assez fiables pour les banques. Alors Kamel Abou-Aly a joué le financier et c'est lui qui s'est enfoncé».

Tous ne sont pas si compréhensifs. «Il a été l'un des vecteurs de hausse dans ce milieu et cette fois, c'est le début de la fin» clament des promoteurs. «Mais il n'a obligé personne à acheter quoi que ce soit et nous ne pouvons que nous mordre les doigts d'avoir été peu conséquents et trop gourmands» rétorque un professionnel de la restauration.

I.B.

Albert Nordmann investit Foyer Handicap

La fête du bois

De un à cent ans, le public et les représentants des autorités communales et cantonales ont entouré avec chaleur le sculpteur Albert Nordmann, vendredi lors du vernissage de l'exposition que lui consacre Foyer Handicap, qui avait pris des airs de fête pour l'occasion.

La trentaine de bois sculptés, ormes et érables en majorité, en parfait accord avec les jolis bouquets de fleurs et de mai, ont fait l'objet d'une introduction de Marcel S. Jacquat, conservateur du Musée d'histoire naturelle. En observateur attentif et attentionné de la nature, il a mis en évidence les qualités du travail d'Albert Nordmann, l'homme par qui nombre d'arbres malades et condamnés de La Chaux-de-Fonds ont été rendus à une nouvelle vie, sous forme de sculptures.

Délaissant ses pinceaux voici plus de dix ans, Albert Nordmann a en effet trouvé dans le bois le matériau qui lui convient, d'abord en le soumettant à ses volontés, puis en se laissant guider par sa structure. Petit à petit, lorsque la matière le lui permet, il simplifie ses formes et c'est dans ce dépouillement qu'il est le meilleur.

(sg-photo Impar-Gerber)

● *Jusqu'au 5 juin, tous les jours de 10 à 18 heures.*

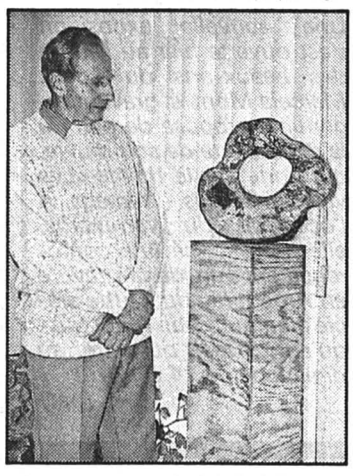

PUBLICITÉ

L'Impartial
PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds
Aujourd'hui fermeture de nos bureaux à 16 heures
132-12536

NAISSANCE

Virginie et François
HUTHER
ont la joie d'annoncer
la naissance
de leur petite fille

JOYCE

le 10 mai 1994,
à la Maternité
de Landeyeux

Croix-Fédérale 23b
2300 La Chaux-de-Fonds

132-512962

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Ecole neuchâteloise de nurses

Une garderie à disposition

Rappelons que l'Ecole neuchâteloise de nurses, au Locle, dispose d'une garderie, ouverte tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h 30 à l'intention des enfants de un à quatre ans. Ceux-ci sont accueillis par une responsable de formation et des élèves nurses, pendant que leurs mères vont en commissions ou boire tranquillement un petit café. Cette garderie fonctionnera telle quelle jusqu'aux vacances d'été. Les intéressé(e)s sont priés de s'annoncer par téléphone, au 31.16.00, le matin même le cas échéant. (Imp)

Ville du Locle

Dispositions pour l'Ascension

A l'occasion de l'Ascension, les bureaux de l'administration communale et des Services industriels seront fermés dès aujourd'hui mercredi à 17 h, jusqu'à ce prochain lundi 16 mai, à 7 h 30. Par ailleurs, le ramassage des ordures du vendredi 13 mai (secteur 1: centre-ville, Monts, Quartier-Neuf) est supprimé, étant remplacé par des tournées générales qui auront lieu ce jour mercredi et lundi prochain. (Imp)

Musée des beaux-arts du Locle

Exposition de gravures

Une nouvelle exposition s'est ouverte hier au Musée des beaux-arts du Locle. Marcela Montes, graveur argentine, propose de partir à la découverte de son œuvre, qui porte sur le thème «Les villes invisibles - Yemen». A l'occasion du vernissage, elle a prononcé une conférence sur l'art de la gravure en Argentine, du XVIIIe siècle à aujourd'hui. A voir jusqu'au 29 mai, du mardi au dimanche de 14 à 17 h. (paf)

BRAVO À

Georges-André Kohli...

... enseignant à l'Ecole secondaire du Locle, qui a été nommé délégué à l'informatique du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles. Le poste avait été mis au concours à la suite du départ en retraite de Pierre-Alain Grezet. M. Kohli travaillera avec le service de l'enseignement secondaire et le service de la formation technique et professionnelle. Il prendra ses fonctions dès la rentrée d'août mais à mi-temps. (Imp)

Stand de tir de la vallée de La Brévine: vives réactions après le rejet du Cerneux-Péquignot

«Un assassinat pur et simple?»

Comme il fallait s'y attendre, le rejet du législatif du Cerneux-Péquignot, le 21 avril dernier, de former un syndicat en vue de créer un stand de tir intercommunal de la vallée de La Brévine (STIVAB) – alors que les localités de La Chaux-du-Milieu et de La Brévine l'ont accepté – n'a pas manqué de susciter de très vives réactions; notamment de la part du comité d'étude. Aujourd'hui, ses membres demandent aux représentants de la commune concernée de reconsidérer le projet qui, l'espèrent-ils, «n'ont pas pour objectif l'assassinat pur et simple de trois sociétés sportives, toutes plus que centenaires».

Le stand de tir du Cerneux-Péquignot
Restera-t-il ce qu'il est aujourd'hui? Ou son avenir sera-t-il reconsidéré? (Favre)

Dans la lettre de trois pages qu'il vient d'adresser au Conseil communal du Cerneux-Péquignot, avec copie pour information aux exécutifs de La Chaux-du-Milieu et de La Brévine, le comité du STIVAB en bloc ne mâche pas ses mots: «C'est avec une immense déception que nous avons appris le résultat du vote du Conseil général du Cerneux-Péquignot. Quatre ans de travail et une préparation minutieuse de ce dossier ont été anéantis par un vote au bulletin secret, précédé d'un débat houleux où l'émotion plus que la raison a pesé dans la balance».

Le projet présenté le 21 avril, quatrième mouture, a été revu et corrigé avec l'aide d'un bureau d'architecte, de manière à trouver une solution optimale et au meilleur prix. Il a conclu à la création d'un stand de tir intercommunal, qui serait érigé en lieu et place du stand de tir du Cerneux-Péquignot. Coût estimatif des travaux: 446.500 fr. Soit un montant de 82.183 fr pour chacune des trois collectivités publiques, amortissement sur vingt ans compris (environ 4300 fr par année); après déduction des aides du Sport-Toto, du fonds des communes et de la LIM. Les sociétés de tir prennent à elles trois un montant de 150.000 fr.

PIERRE D'ACHOPPEMENT

Au Cerneux-Péquignot, une des pierres d'achoppement a été en particulier l'article 44 du règlement STIVAB. Il parle de la solidarité intercommunale en cas de mauvaise situation financière du syndicat au moment de sa dissolution. «Rien à voir avec l'éventuel non respect de l'engagement financier de l'une ou l'autre des sociétés de tir. C'est dans la rédaction de l'arrêté proposant la création du syndicat qu'il aurait pu être précisé que chaque commune doit garantir l'engagement de «sa» société de tir», explique le comité d'étude.

De noter encore que «le refus du Cerneux-Péquignot est un très mauvais calcul. Le problème n'est que retardé et coûtera nettement plus cher à la commune du Cerneux-Péquignot dans peu de temps. Il est incontestable qu'un stand de tir est accompagné de nuisances. Le projet présenté avait l'avantage de les réduire de façon importante; alors que maintenant les activités se poursuivront sans aucune amélioration. Un autre aspect négatif de la décision du 21 avril est le brusque arrêt de la collaboration intercommunale qui caractérisait les projets d'intérêts communs de la vallée ces dernières années».

QUEL AVENIR?

La question de l'avenir des sociétés de tir de la vallée vient dès lors à l'esprit. Le Cerneux-Péquignot et La Brévine continueront de tirer au Cerneux-Péquignot dans une installation vétuste. La Chaux-du-Milieu fera de même dès que son stand, non conforme aux nouvelles lois, se fermera. La création d'un stand de tir de district pourrait être envisagée... A moins que le législatif du Cerneux-Péquignot revoie sa position et suive la proposition du comité d'étude: «Un renvoi du projet en commission du Conseil général permettrait, en collaboration avec le comité d'étude, d'apporter les éventuelles modifications que le législatif pourrait souhaiter».

PAF

Soutien brévinier

La lettre du comité d'étude du STIVAB a été lue lors de la séance des comptes du législatif de La Brévine. A cette occasion, les membres ont une nouvelle fois exprimé leur soutien au projet. «Cette décision a tout remis en question. Même la collaboration intercommunale», a affirmé Denis Huguenin. «Il serait souhaitable que le comité se remette au travail et présente une autre version», a proposé Yvan Jeanneret.

«Dans la situation actuelle, ce n'est pas facile; car ce refus nous a coupé les ailes», a précisé Robert Schmid, président de commune. «Que cette situation ne nous rende pas susceptibles. Nous devons continuer de jouer la carte intercommunale», a souligné le conseiller communal Bernard Steiner. Quoiqu'il en soit, la balle est aujourd'hui dans le camp du Conseil général du Cerneux-Péquignot. (paf)

Nouveau programme de l'ADL

Vouillamoz au 1er Août!

Au Locle, les orateurs du 1er Août sont plutôt choisis hors cadre institutionnel! Après Jacques Pilet ou Rémy Gogniat, c'est maintenant Raymond Vouillamoz, directeur des programmes à la TV romande, qui viendra faire un speech pour la Fête nationale. A l'initiative de l'Association de développement du Locle (ADL), qui a déjà élaboré son programme de l'année.

On commence le 18 mai, par un spectacle de marionnettes avec le théâtre chaux-de-fonnier Croqu'Guignols qui viendra jouer «Les malheurs de Gnafron» à l'intention de tous les enfants de 4 à 8 ans. Et cela au Cellier de Marianne, avec lequel l'ADL collabore pour cette manifestation.

Le 1er Août, fête patriotique vers l'Hôtel de ville, avec Raymond Vouillamoz, qui revient dans sa ville natale comme orateur officiel.

Les 5, 6, 12 et 13 août, histoire de remplacer la défunte «Plage du Marché», l'ADL organise une animation estivale avec des groupes de la région. Les concerts auront lieu sur le podium du 1er Août, toujours dressé vers l'Hôtel de ville.

Le 9 septembre sur la place du Marché, soirée dansante avec l'orchestre régional Black Pyramid, en collaboration avec le Vélo-Club Edelweiss qui organise son Critérium le même jour. Pour cette raison d'ailleurs, le grand marché d'automne des commerçants et artisans a été avancé, et aura lieu le 10 septembre rue du Temple. Avec une tente dressée sur la place du Marché où les petits déj' seront de nouveau servis, vu le succès des éditions précédentes. L'après-midi, tout le monde pourra assister gratuitement à une représentation du théâtre Circus Junior. Notons en passant que celui-ci partira en tournée avec quelque 40 enfants, en juin dans le canton, en juillet en Ardèche, et en septembre au Locle où il jouera aussi pour les écoles. Et le 10 au soir, toujours place du Marché, soirée dansante avec l'orchestre Gin Fizz.

Encore au programme, le 6 décembre, la traditionnelle fête de la Saint-Nicolas vers le Temple.

L'ADL continue donc sur sa lancée et ne s'endort pas sur ses lauriers. Présidé par Michèle Kohli, le comité comprend en outre Jean-Bernard Aellen, Pierre-Alain Carrel, Nicole Froidevaux, Antoinette Grezet, Georges-André Kohli, Jacques Alain Perrin, Marcel Persoz, Françoise Roche-Meredith et Philippe Senn. (cld)

Conseil général des Brenets

Ces 5 millions de trop...

Réuni hier soir le législatif brenassier a adopté ses comptes, très favorables, qui bouclent avec un excédent de recettes de 236.000 francs. Ce qui permet aux autorités un amortissement extraordinaire de près de 230.000 francs. Ces comptes ont été adoptés à l'unanimité. Mais le double emprunt de 5,7 millions, conclu hâtivement et à titre de reconversion, plane toujours. L'exécutif a esquissé des solutions.

La commune n'a pas besoin de cet argent. Peut-être mal conseillés, certains de ses responsables avaient placés, dans le même panier bancaire, des emprunts contractés auprès de divers établissements. Ceux-ci n'ont pas voulu lâcher le «morceau», alors que le nouveau contrat global avait déjà été – peut-être hâtivement – signé. La commission nommée à ce sujet ainsi que le nouveau conseiller communal responsable des finances ont déjà esquissé plusieurs scénarii pour l'utilisation de cette somme. Une solution semble se dessiner. La SBS pourrait réduire sa créance (contre remboursement évidemment) de 4,8 à 2,8 millions, laissant un matelas de crédit à la commune d'un million alors que la BCN abaisserait ses avances de 1,1 million, pris à titre d'amortissements extraordinaires. L'idée de prêter cet argent à d'autres communes neuchâteloises en manque de liquidité ou de le replacer ailleurs ne semble pas la meilleure: Les taux de rentabilité ne couvriraient pas ceux exigés par le nouveau bailleur de fonds des Brenets. Nul doute qu'on reparlera de cette curieuse affaire dès lors que la commission déposera son rapport. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 11 AU 17 MAI

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AINÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. 12 mai, Creux-du-Van avec section. 14 mai Val-de-Ruz, réunion vendredi.13 mai, 17 h 30 Cercle de l'Union. 14-15 mai, gardiennage R.N. Maspoli.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Jeudi 11, Ascension, course famille au Creux-du-Van. Vendredi 13, stamm à 18 h au restaurant de La Jaluse. Jeudi-dimanche 12-15, massif du Mont-Rose à ski. Mardi 17, varappe au Soleil d'Or dès 17 h, à la halle du Communal en cas de mauvais temps. Gardiennage: D. Simon, P. Simon.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Lundi 16 mai, répétition à 20 h à la Maison de paroisse. Lundi 23 mai, congé.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Entraînements mercredi dès 17 h et samedi dès 14 h au chalet. Bienvenue à tous. Vendredi 13 mai, assemblée pour le concours à 20 h au chalet du club.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 11 mai, 14 h 30 au Cercle de l'Union, paiement de la course.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

PUBLICITÉ

L'Impartial
PUBLICITAS
Le Locle
Aujourd'hui fermeture de nos bureaux à 16 heures
132-12536

Le Cerneux-Péquignot
Salle communale
Vendredi 13 mai 1994
à 20 h 15

MATCH AU LOTO

organisé par la Section des Samaritains

157-501147

Abonnement Fr. 15.–
pour 30 tours
2 abonnements = 3 cartes

1 tour gratuit

AVIS OFFICIEL

VILLE DU LOCLE

Mise à l'enquête publique

Conformément à l'article 106 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire le Conseil communal met à l'enquête publique du 27 avril au 18 mai 1994:

le règlement et les plans du quartier «Fougères – Jambe-Ducommun» englobant l'article 7598 du cadastre du Locle.

Le documents peuvent être consultés par les propriétaires intéressés et le public au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville du Locle.

Toutes remarques ou oppositions doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai d'enquête.

Le Conseil communal

157-14003

P.-A. Vermot
2400 Le Locle
MACHINES, OUTILLAGES DE JARDIN ET FORESTIER
CHASSE-NEIGE
REMORQUES, ÉCHELLES
FORGE, SERRURERIE, MÉCANIQUE
Tél. 039/31 11 30
REMORQUE DÈS Fr. 1150.–
pour atteler derrière votre voiture
157 14427

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Les Brenets, ✆ 039/32 11 37

Menu de l'Ascension

Tartare de truite fraîche
ou œuf poché
Entrecôte double
Sauce Chateaubriand
Pommes Pont-Neuf, légumes
Dessert, café. Fr. 23.–

Menu dimanche 15 mai

Filet d'omble chevalier
ou asperges et jambon cru
Filet steak de porc valaisanne
Rösti, salade
Dessert, café. Fr. 19.–

Réservation appréciée

157-14308

VILLE DU LOCLE

Ouverture de la piscine du Communal

Samedi 21 mai 1994

ENTRÉES:

Adultes	Fr. 3.–
Enfants	Fr. 1.–
Cabines	Fr. 5.–
10 entrées adultes	Fr. 27.–
10 entrées enfants	Fr. 8.–
20 entrées adultes	Fr. 51.–
20 entrées enfants	Fr. 15.–
Abonnements de saison adultes **(pour résidents, sur présentation de la carte d'identité**	Fr. 35.–
Abonnements de saison enfants **(pour résidents, sur présentation de la carte d'identité**	Fr. 18.–
Abonnements de saison adultes **(pour non résidents, sur présentation de la carte d'identité**	Fr. 65.–
Abonnements de saison enfants **(pour non résidents, sur présentation de la carte d'identité**	Fr. 25.–

Attention!
Les abonnements de famille seront à retirer à la Gérance des bâtiments, guichet No 25, Hôtel de Ville, **sur présentation du livret de famille et carte d'identité:**

pour résidents: 2 adultes et 1 enfant **Fr. 65.–** + **Fr. 3.–** par enfant supplémentaire

pour non résidents: 2 adultes et 1 enfant **Fr. 100.–** + **Fr. 4.–** par enfant supplémentaire

Pour les abonnements de famille, les enfants jusqu'à 20 ans, pour autant qu'ils soient étudiants, sont pris dans l'abonnement.

Pour les autres tarifs: enfants de 6 à 16 ans.

Le public est prié de se conformer aux ordres des gardiens qui assurent la surveillance des bassins.

Le Conseil communal

157-14003

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
2727 Les Pommerats, ✆ 039/51 26 00
FRITURE DE CARPE
à discrétion. Fr. 20.–
14-500403

A l'Ours aux Bois
Il n'y a pas d'arêtes dans
la bouillabaisse
Pour réserver: ✆ 039/61 14 45
14-8154

Restaurant des Recrettes «Chez Max»
2416 Les Brenets – Tél. 039/32 11 80
Jeudi de l'Ascension
OUVERT
157-14434

Nous louons dans la partie ancienne de LA NEUVEVILLE
Appartement de 3 pièces
avec balcon, dans un immeuble de 3 logements.
Bel aménagement moderne.
Les intéressés s'adresseront au No de tél. 032/23 18 95
6-1668

A louer au Locle
Rue du Chalet
Appartement 3 pièces
Balcon, ensoleillement
Loyer: Fr. 527.50 charges comp.
Libre tout de suite
GERANCE PERUCCIO
Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
✆ 039/31 16 16
157-14057

A vendre
TERRE VÉGÉTALE
TRAVERSES DE CHEMINS DE FER
Livraison à domicile.
Franz Schmutz, Sonvilier
✆ 039/41 39 66 ou 077/37 51 40
132-13018

Frutiger
CONFECTION
D.-JeanRichard 15
Le Locle
✆ 039/31 17 20
Fermé le lundi matin
Vos loisirs en «Jeans»
TEDDY'S
Wrangler
Dès Fr. 49.–
OUVERT CET APRÈS-MIDI
Nouveau: cartes de fidélité !
157-14064

TEEL
Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle
Samedi 14 mai à 20 heures
«CHRIST EST LA RÉPONSE» POUR L'ESPAGNE
Soirée avec Muriel et Vital Desjardins, propos illustrés par des dias
Cordiale bienvenue à tous
157-14030

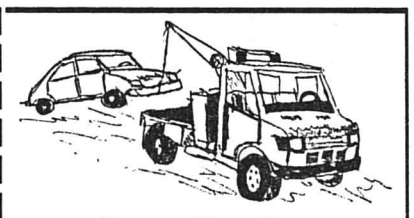

Le Crêt
Dépannage 24 h sur 24
Verger 22
2400 Le Locle
Natel: 077/37 44 10
ou 039/31 59 33
157-14032

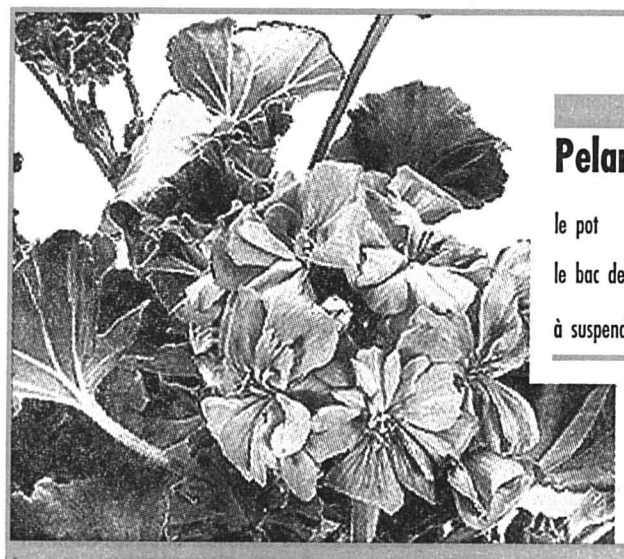

Fleurs

Pelargonium zonale et lierre

le pot	3.90
le bac de 4 pièces	15.50
à suspendre, le pot Ø 50cm	26.–

Action
du 9.05 au 14.05

Saumon fumé
Atlantique " LUXOR "
sachet de 50 à 300 g environ
prétranché
le kg ~~69.–~~ 59.–

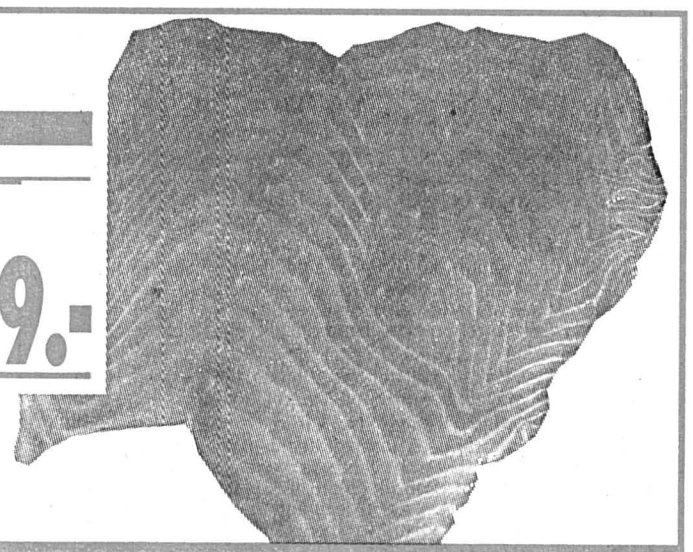

LA QUALITÉ EN ACTION

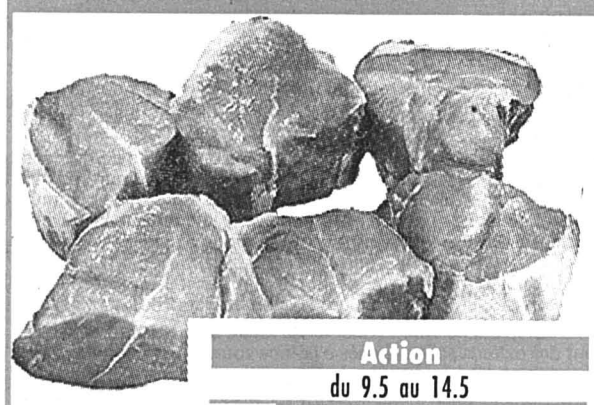

Action
du 9.5 au 14.5

Ragoût de veau
1er choix
le kg ~~23.–~~ 19.–

Légume

Salade panachée
sachet de 200 g
(le kg 8.–) 1.60

Action
du 9.5 au 14.5

Coquelets frais
de France
pièce de 600 g environ
le kg ~~10.–~~ 8.50

Action
du 9.5 au 14.5

Rôti de veau
épaule, 1er choix
le kg ~~33.–~~ 29.–

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

28-92

OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES DE DEUX APPARTEMENTS ET D'UN GARAGE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES (PPE) à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 3 juin 1994, à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, en bloc, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice du premier et du deuxième rangs, des trois parts de copropriété par étages ci-dessous désignées, appartenant à **M. Dominique Flückiger,** domicilié c/o Mme Sallin-Flückiger Fabienne, rue du Mont-d'Amin 11 à La Chaux-de-Fonds, à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 12186/C – RUE DU MONT-D'AMIN: PPE copropriétaire du 9434 pour 30‰, avec droits spéciaux sur: **étage: rez:** un garage, surface indicative 16 m².

Parcelle 12189/F – RUE DU MONT-D'AMIN: PPE copropriétaire du 9434 pour 162‰, avec droits spéciaux sur: **étage: 2e:** un appartement ouest de cinq pièces, une cuisine, une salle de bains, un réduit, un hall, un balcon; surface indicative 89 m²; plus le local annexe suivant: annexe F1: **étage: rez:** cave; surface indicative 5 m².

Parcelle 12190/G – RUE DU MONT-D'AMIN: PPE copropriétaire du 9434 pour 141‰, avec droits spéciaux sur: **étage: 2e:** un appartement est de trois pièces, une cuisine, une salle de bains, un réduit, un hall, un balcon; surface indicative 69 m²; plus le local annexe suivant: annexe G1: **étage: rez:** cave; surface indicative 5 m².

Désignation des appartements situés au 2e étage ouest et est de l'immeuble sis rue du Mont-d'Amin 9 à La Chaux-de-Fonds:

Parcelle 12190/G: vestibule. Cuisine: agencée, placards, évier, cuisinière électrique, hotte de ventilation et frigo: **salle de bains:** fond lino, catelles, lavabo, W.-C., vétuste. **Chambre est:** vaut pour 2 pièces, fond tapis, cheminée avec carrelage autour. **Chambre sud-centre:** fond tapis. Cet appartement est défraîchi et équipé simplement.

Parcelle 12189/F: vestibule. Cuisine: séparée du salon par un bar, agencée en bois massif avec évier, cuisinière, four à hauteur, cheminée de ventilation, frigo-congélateur et lave-vaisselle; **salle de bains:** fond lino, baignoire, W.-C., lavabo, pharmacie. **Chambre ouest:** vaut pour 2 pièces, fond tapis, cheminée avec carrelage autour. **Chambre sud-ouest:** fond tapis. **Chambre sud-centre:** fond tapis. **Chambre sud-est:** fond tapis.

Estimations cadastrales (1980:

Parcelle 12186/C:	Fr. 12000.–
Parcelle 12189/F:	Fr. 64000.–
Parcelle 12190/G:	Fr. 55000.–

Estimations officielles (1994):

Parcelle 12186/C:	Fr. 20000.–
Parcelle 12189/F:	Fr. 197800.–
Parcelle 12190/G:	Fr. 119300.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages, comprenant les unités d'étages mises en vente:

Article 9434 – RUE DU MONT-D'AMIN, bâtiment, place jardin de 1165 m². Assurance incendie – valeur à neuf (article 9434), immeuble de 1904 m³, Fr. 1 061 000.–

Le bâtiment sis à la rue du Mont-d'Amin 9, construit en 1960, situé dans le sud-est de la ville, dans un quartier de villas et d'habitations à moyenne densité, fait partie d'un groupe de quatre maisons identiques. La situation est de premier ordre, l'ensoleillement est bon; les voies d'accès sont excellentes. Les transports publics sont à un quart d'heure. Le collège de «Bellevue» est à quelques minutes.

L'immeuble, doté du chauffage central général au mazout, d'une lessiverie avec machine à laver et d'un séchoir, est de construction légère; il a un toit plat en multicouche.

Le bâtiment comprend un sous-sol avec dégagement à l'ouest pour trois garages compris dans le volume total, un rez-de-chaussée surélevé et deux étages. Toutes les cuisines sont agencées et chaque logement a une cheminée de salon ainsi qu'un balcon au sud.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble et des unités d'étages prénommés, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à al disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de la propriété par étages, seront déposés à l'Office soussigné à la disposition des intéressés, dès le **11 mai 1994.**

Les parts de copropriété formant les parcelles 12186/C – 12189/F et 12190/G seront vendues d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Un droit de préemption des copropriétaires est annoté au Registre foncier selon l'article 712c al. 1 CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les parts de copropriété mises en vente et leurs dépendances pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ✆ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le Préposé, J.-P. Gailloud

132-12556

Publicité intensive, Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS

RÊVEZ-VOUS
ROTIN?
ALORS VISITEZ
KATAÏ
Demandez le nouveau catalogue!
Le No 1 du rotin en Suisse
Dès la sortie VEVEY suivre Z.I. de Fenil
1804 Corsier Tél. 021/922 78 87
22-16749/ROC

OFFICE
DES POURSUITES
DU VAL-DE-RUZ

ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN TERRAIN À MONTMOLLIN

Le jeudi 9 juin 1994 à 15 heures, à Cernier, Hôtel-de-Ville, salle du Tribunal, l'Office des poursuites de Cernier vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire, le bien désigné appartenant à AMEZ-DROZ Gérald-André, à Boudry, à savoir:

Cadastre de Montmollin

Parcelle 783 (ancien 706), Biollet, zone mixte, pré de 3219 m². Faible déclivité avec talus de 1 à 2 mètres de hauteur sur le pourtour de la parcelle.

Estimation cadastrale (1991):	Fr. 850000.–
Estimation officielle (1993):	Fr. 610000.–

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, l'extrait du Registre foncier et le rapport de l'expert, seront déposés à l'office soussigné, dès le 22 avril 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger, ou par des sociétés dans lesquelles des personnes à l'étranger ont une position dominante.

Renseignements: Office des poursuites de Cernier, Epervier 4, ✆ 038/53 21 15

Office des poursuites:
Le préposé; M. GONELLA

28-118

OFFICE DES POURSUITES
DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 3 juin 1994 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice du 1er rang, de la part de copropriété par étages suivante, copropriétaire de l'article 2486 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, appartenant à M. Berner Jean-Pierre Alessio, domicilié rue des Musées 10 à La Chaux-de-Fonds, à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Désignation de la part de copropriété à vendre:

Parcelle 14181/A: PPE: copropriétaire du 2486 pour 480‰ avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: appartement de **niveau: rez:** deux chambres, une cuisine, un W.-C., un vestibule; surface indicative 73 m² – **1er:** quatre chambres, une salle de bains, un W.-C.-douche, un vestibule; surface indicative 84 m²; plus les locaux annexes suivants: **s.-sol:** annexe A1, cave; surface indicative 10 m² – **s.-sol:** annexe A2, réduit; surface indicative 12 m².

Description de l'appartement, situé: **Niveau: rez** et **1er** de l'immeuble sis à la rue des Musées 10 à La Chaux-de-Fonds: **plain-pied:** hall d'entrée – **W.-C. nord-ouest – salon sud:** poutres apparentes, cheminée – **cuisine nord-centre:** agencée, avec frigo, congélateur, four combiné air chaud, four à micro ondes, lave-vaisselle. 2e plan de travail au Nord-est, avec plaque de cuisson vitrocéram 4 feux et cheminée, hotte de ventilation – **petit réduit** nord-ouest centre – **chambre nord-est, 1er étage: mezzanine – chambre sud-est – chambre sud-centre – chambre sud-ouest – bain nord-ouest:** baignoire d'angle, bidet, W.-C., douche, deux lavabos. **Sous-sol:** encore en travaux: 1re pièce: futur carnotzet avec bar en pierre de taille; 2e pièce: futur «fitness», installation prévue d'un jaccuzi.

Estimation cadastrale (1990):	Fr. 441000.–
Estimation officielle (1993):	Fr. 435000.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:

Article 2486: logements 122 m², place, trottoir 117 m² – surface totale de la parcelle 239 m². Assurance incendie de l'article 2486 – immeuble volume 1864 m³ (valeur à neuf provisoire) Fr. 1 185 600.–

L'immeuble équipé d'un chauffage général au gaz, construit avant 1887 est situé dans la vieille ville, côté ouest et au sud de l'avenue centrale; les musées de l'Horlogerie, des Beaux-Arts et Historique sont en bordure. La maison occupe une bonne situation en ville, mais elle n'a pas de dégagement. Elle est bien centrée, à 2 minutes de l'avenue Léopold-Robert avec les magasins et les services. Il n'y a pas de collège à proximité. Les transports publics passent sur l'avenue Léopold-Robert. Les voies d'accès sont excellentes. La maison de style typiquement chaux-de-fonnier est construite en pierre et en maçonnerie. Elle comprend un sous-sol, un rez, deux étages et les combles. Dans la rénovation récente, les combles ont été aménagés en appartement.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble et de l'unité d'étages prénommés, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges, le règlement de propriété par étages, seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le **11 mai 1994.**

La part de copropriété formant la parcelle 14181/A sera vendue d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Un droit de préemption des copropriétaires est annoté au Registre foncier selon l'article 712c al. 1 CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

La part de copropriété mise en vente et ses dépendances pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ✆ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le Préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

ENCHÈRES PUBLIQUES D'APPARTEMENTS EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 13 mai 1994 à 10 h 30 à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'office soussigné procédera à la vente aux enchères publiques, en bloc, sur réquisitions des créanciers hypothécaires au bénéfice des premier et deuxième rangs des parts de copropriété suivantes, copropriété de l'article 2467 du cadastres «Les Eplatures», appartenant à **M. Claude-Gaston Engels** à Colombier (NE), à savoir:

CADASTRE «LES ÉPLATURES»

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Parcelle 4030/T. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 25‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 3e:** appartement nord-est d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 39 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe T1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe T2, galetas; surface indicative: 6 m²

Parcelle 4031/U. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 35,5‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 3e:** appartement sud-est de deux pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 53 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe U1, cave; surface indicative: 4 m². **6e:** annexe U2, galetas; surface indicative: 8 m²

Parcelle 4032/V. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 23‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 3e:** appartement centre sud-est d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 34 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe V1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe V2, galetas; surface indicative: 8 m²

Parcelle 4033/W. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 23‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 3e:** appartement centre sud-ouest d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 34 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe W1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe W2, galetas; surface indicative: 6 m²

Parcelle 4034/X. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 35,5‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 3e:** appartement sud-ouest de deux pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 53 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe X1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe X2, galetas; surface indicative: 5 m²

Parcelle 4035/Y. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 25‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 3e:** appartement nord-ouest d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 39 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe Y1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe Y2, galetas; surface indicative: 6 m²

Parcelle 4042/AF. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 25‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 5e:** appartement nord-est d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 39 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe AF1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe AF2, galetas; surface indicative: 6 m²

Parcelle 4043/AG. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 35,5‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 5e:** appartement sud-est de deux pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 54 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe AG1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe AG2, galetas; surface indicative: 5 m²

Parcelle 4044/AH. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 23‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 5e:** appartement centre sud-est d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 35 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe AH1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe AH2, galetas; surface indicative: 5 m²

Parcelle 4045/AJ. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 23‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 5e:** appartement centre sud-ouest d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 35 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe AJ1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe AJ2, galetas; surface indicative: 7 m²

Parcelle 4046/AK. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 35,5‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 5e:** appartement sud-ouest de deux pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 54 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe AK1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe AK2, galetas; surface indicative: 5 m²

Parcelle 4047/AL. PPE. Copropriétaire du 2467 pour 25‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **étage: 5e:** appartement nord-ouest d'une pièce, un hall, une cuisine, une salle de bains/W.-C., un balcon; surface indicative: 39 m². Plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe AL1, cave; surface indicative: 3 m². **6e:** annexe AL2, galetas; surface indicative: 6 m²

Description des appartements prénommés, sis dans l'immeuble formant l'article 2467 du cadastre «Les Eplatures», situé à la rue des Bouleaux 13 à La Chaux-de-Fonds. **Parcelle 4030/T:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine avec armoires, évier; ½ pièce ouverte sur la cuisine, bar avec armoires; un balcon. **Parcelle 4031/U:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; 2 chambres; une cuisine valant pour 1½ pièce, séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier; un balcon. **Parcelle 4032/V:** vestibule; salle de bains avec baignoire, W.-C., lavabo; une chambre; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier; un balcon. **Parcelle 4033/W:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine; une cuisine valant 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier; un balcon. **Parcelle 4034/X:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; 2 chambres; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier; un balcon. **Parcelle 4035/Y:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine avec armoires, évier; ½ pièce ouverte sur la cuisine, bar avec armoires; entre les deux un balcon. **Parcelle 4042/AF:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine avec armoires, évier; ½ pièce ouverte sur la cuisine, bar avec armoires; entre les deux un balcon. **Parcelle 4043/AG:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; deux chambres; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier; un balcon. **Parcelle 4044/AH:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier; un balcon. **Parcelle 4045/AJ:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placards, évier; un balcon. **Parcelle 4046/AK:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; deux chambres; une cuisine valant pour 1½ pièce séparée en deux par un bar avec armoires, placard, évier; un balcon. **Parcelle 4047/AL:** vestibule; salle de bains avec baignoire, lavabo, W.-C.; une chambre; une cuisine avec armoires, évier; ½ pièce ouverte sur la cuisine, bar avec armoires; entre les deux un balcon.

Estimation cadastrale, (1972):

parcelle 4030/T	Fr. 22700.–	parcelle 4042/AF	Fr. 22700.–
parcelle 4031/U	Fr. 32300.–	parcelle 4043/AG	Fr. 32300.–
parcelle 4032/V	Fr. 20900.–	parcelle 4044/AH	Fr. 20900.–
parcelle 4033/W	Fr. 20900.–	parcelle 4045/AJ	Fr. 20900.–
parcelle 4034/X	Fr. 32300.–	parcelle 4046/AK	Fr. 32300.–
parcelle 4035/Y	Fr. 22700.–	parcelle 4047/AL	Fr. 22700.–

Estimation officielle (1993):
pour l'ensemble des unités d'étages prénommées (en bloc) Fr. 800000.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:

Article 2467: logement: 329 m²; places/jardins: 1220 m². Surface totale de l'article: 1549 m². Assurance incendie de l'article 2467. Immeuble: volume 7238 m³ (valeur à neuf réduite): Fr. 3 450 000.–

Le bâtiment est situé à l'ouest de la ville dans le quartier d'extension intense des années 1950-1970; c'est un immeuble de construction légère qui correspond aujourd'hui au style HLM. Il y a peu de dégagement, l'ensoleillement est moyen. Les voies de communications sont excellentes. Le trolleybus passe à proximité. Dans le quartier se trouvent des écoles ainsi que le gymnase, une église et des magasins de quartier. Un supermarché et l'aéroport sont à l'ouest. La forêt est à un quart d'heure. Le centre de la ville est à environ 20 minutes à pied. L'immeuble, équipé du chauffage général au gaz et d'un ascenseur, comprend: un sous-sol, un rez-de-chaussée, cinq étages et les combles.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont des extraits sont déposés à l'office soussigné ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des charges et le règlement d'administration et d'utilisation de la propriété par étages seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le **27 avril 1994.**

Les parts de copropriété formant les parcelles 4030/T, 4031/U, 4032/V, 4033/W, 4034/X, 4035/Y, 4042/AF, 4043/AG, 4044/AH, 4045/AJ, 4046/AK et 4047/AL seront vendues d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les unités d'étages mises en vente pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ✆ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 11 avril 1994.

Office des poursuites,
le préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Animation

Tous les chiffres

Topo, le mensuel du centre information jeunesse, consacre une partie de son numéro 44 à une présentation des formations dans l'animation. On y découvre que les emplois d'animateurs sont occupés à 66% par des hommes dont la moyenne d'âge est de 32 ans; le tiers des animateurs est sans qualification et plus de la moitié ont le bac. Secteur important pour l'animation, les colonies de vacances qui concernent 27% des enfants français, soit 850.000 jeunes. Par ailleurs, 11% des Français font appel à des professionnels pour leurs vacances.

(dry)

Franche-Comté

Attention accidents

Selon la direction de la sécurité et de la circulation routière, le facteur «risque» est le double de la moyenne pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans. En Franche-Comté, parmi les 69 victimes d'accidents de la route survenus entre septembre et décembre 1993, 27% avaient entre 15 et 24 ans. L'observatoire régional de la prévention routière souligne: «On note très souvent des problèmes de comportement au volant. Il n'y aura jamais de solution valable à 100%. C'est avant tout un problème de responsabilité individuelle.

(dry)

Huitième Biennale théâtrale de Morteau

Régionale et de qualité

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au dimanche 15 mai se déroulera la 8e Biennale théâtrale de Morteau. Cette rencontre internationale aura cette année, une forte connotation régionale avec la présence de troupes venues de Belfort, Dijon, Besançon, Moirans-en-Montagne, Neuchâtel et Bienne. Elle reste, comme depuis sa création il y a 16 ans, francophone avec des participations québécoise, belge, suisse et française.

L'originalité de l'édition 1994 résidera dans l'ouverture sur la rue, puisque la «Compagnie des chercheurs d'air» de Moirans et la «Compagnie du Nouveau monde» de Namur se produiront à l'extérieur des salles, sur la place de la Mairie de Morteau en l'occurrence. Le jeune public ne sera pas le laissé pour compte, «le Théâtre du Sourire» de Dijon lui apportera sa part de rêve avec «La perle magique».

SUBTIL DOSAGE

Comme toujours, la Biennale de Morteau rassemblera dans un subtil dosage amateurs et professionnels, sans qu'il soit toujours possible de les différencier, la qualité étant le dénominateur commun.

Le travail de fond réalisé par Jacques Reymond et l'Atelier théâtre de la MJC a incité toutes les composantes de la vie culturelle locale à une réflexion sur la manière d'offrir davantage de «spectacles vivants» aux Mortuaciens et aux habitants du Val.

Pierre Cheval, maire de Morteau, indique «la qualité enfin reconnue de cette manifestation qui a amené un financement districal substantiel». En effet après les angoisses des derniers mois au cours desquels Jacques Reymond avouait «ne pas avoir trouvé un sou pour la Biennale», le budget de 80.000 FF a pu être bouclé grâce à une participation conséquente du district, de la ville de Morteau, de la direction régionale des Affaires culturelles, du Conseil régional, du Conseil général et du Crédit mutuel.

PROGRAMMATION REMARQUABLE

Quant à la programmation, elle est tout à fait remarquable. Que ce soit la Compagnie Scaramouche de Neuchâtel avec «Le procès de Mary Dugan», sélectionné par la Fédération suisse de théâtre amateur, la Compagnie «Les Cormorans» de Montréal avec «Calamity Janes», le Théâtre du Pilier de Belfort, avec «Les enfants d'Izieu», le public devrait pouvoir assouvir sa passion du théâtre.

Le réseau de relations personnelles noué par Jacques Reymond au cours de ses pérégrinations théâtrales donne de plus en plus de consistance à la Biennale. Le Théâtre de Liliane Darel avec «Anarchie en Bavière» de Fassbinder ou «Ja Pazzo Metier» de et par le Biennois Gérard William (un ancien de la Théâtrale de Bienne), ou «D'un Séant à l'autre» par le duo «Réalise» de Montréal apporteront des sonorités et des atmosphères que le public du Haut-Doubs n'a pas l'habitude d'entendre et de découvrir.

(r.v.)

Programme

Mercredi 11 mai. 18 h: MJC inauguration officielle de la Biennale. – **20 h 30:** Théâtre municipal «Betty Boots Sam Savatte». – **22 h:** Salle des Fêtes «Hercule ou les écuries d'Augias».

Jeudi 12 mai. 14 h: Théâtre municipal «Corps». – **16 h:** Salle des Fêtes «Anarchie en Bavière». – **18 h:** rue «Tous à table». – **20 h 30:** Théâtre municipal «Le procès de Mary Dugan».

Vendredi 13 mai. 10 h et 14 h: Théâtre Municipal «La perle magique». – **17 h et 18 h:** rue «Tous à table». – 20 h 30: rue «En route». – **22 h:** Salle des Fêtes «D'un séant à l'autre».

Samedi 14 mai. 11 h, 15 h et 17 h: rue «Tous à table». – **20 h 30:** Théâtre municipal «Calamity Janes». – **22 h 30:** Salles des Fêtes «Ja Pazzo Metier».

Dimanche 15 mai. De 11 h à 13 h: MJC «Apéritif concert». – **14 h 30:** Théâtre municipal «Les enfants d'Izieu». – **16 h 30:** Salle des Fêtes «D'un séant à l'autre». – **17 h:** Salle des Fêtes, Clôture de la Biennale en chansons.

L'atelier-théâtre de la MJC de Morteau présent à la Biennale

«Hercule ou les écuries d'Augias»

Organisateur de la Biennale de Morteau, l'atelier-théâtre de la MJC sera également présent sur les planches. «Hercule ou les écuries d'Augias», pièce de Dürrenmatt initialement prévue pour la radio, jamais encore montée, sera présentée ce soir à 22 heures à la Salle des fêtes.

Au lieu de ressasser une nouvelle fois le mythe originel, Dürrenmatt, auteur de la pièce, a choisi de relater la véritable histoire du nettoyage des écuries d'Augias, un des 12 travaux d'Hercule.

Nous sommes en Elide, au pays des Eléens et du président Augias, il y a fort longtemps. Parce que les travaux, si héroïques fussent-ils, ne nourrissent pas son homme, Hercule, ruiné et pressé par sa compagne Déjanire, exécutera à contrecœur la mission qui lui est assignée: assainir le pays d'Augias.

Mais la tâche est difficile. Eléens et dirigeants sont également contaminés jusque dans leur tête par les miasmes putrides. Si bien que promesses et velléités politiques transforment Hercule en chômeur. Sans ressources, assiégé par ses créanciers, abandonné de tous, il se voit contraint d'accepter les propositions d'une directrice de cirque véreuse Tantale.

C'est ainsi que, de déchéance personnelle en dépit amoureux, Hercule finira par quitter ce pays infect et bavard.

Mais... ne pleurez pas! Tout cela n'est pas sérieux. Hercule (Jean-Claude Garessus) est moins victime de la situation que de l'image qu'il s'est créée. Tant pis pour lui!

Dürrenmatt, auteur suisse de plusieurs pièces dont «La visite de la vieille dame», destinait «les écuries d'Augias» à la radio. Un travail de réécriture, et d'adaptation fut nécessaire avant la répétition des scènes. L'atelier des jeunes a été mis à contribution et participera pour la première fois au spectacle des «grands».

Ce sont donc 19 comédiens qui affronteront les feux de la rampe, ce soir, pour une unique représentation. Une tournée est néanmoins prévue à l'automne.

(rv)

Biennale de théâtre
La troupe de l'atelier-théâtre de la MJC de Morteau au grand complet. (rv)

Chaîne-info de TF1

Un Bisontin à la tête

En cours de création par TF1, la nouvelle chaîne consacrée exclusivement à l'information vient de s'adjoindre les services du journaliste bisontin Jean Louis Caffier, âgé de 37 ans. Il partagera les fonctions de rédacteur en chef avec trois autres confrères qui dirigeront une équipe d'une cinquantaine de journalistes.

Le lancement sur le câble de cette «CNN à la française» est prévu pour le 24 juin prochain.

Rédacteur en chef fondateur de Radio France Besançon, Jean Louis Caffier avait quitté la capitale comtoise en 1988 pour participer comme présentateur à la naissance de France-Info. Devenu ensuite rédacteur en chef adjoint de RTL-Télévision, le journaliste se frottait au monde de la communication à l'AS Nancy-Lorraine puis à la ville de Besançon en 92. L'an dernier, il présenta les journaux du matin sur RMC.

Très lié à la Franche-Comté dont il apprécie particulièrement le cadre de vie, Jean Louis Caffier a gardé son port d'attache à Besançon, où il vit toujours avec sa compagne et ses deux enfants. (p.sch)

DIVERS

Ing. dipl. Fust CUISINES/BAINS

Façades en résine synthétique de haute qualité, technique de pointe Fust. Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Appareils encastrables Bosch:
cuisinière HEN 102 A, plan de cuisson NCM 615 P, réfrigérateur KIL 1634, hotte d'aspiration Novamatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

Visitez nos grandes expositions de cuisine! Apportez vos mesures.

MODELE ASTRAL

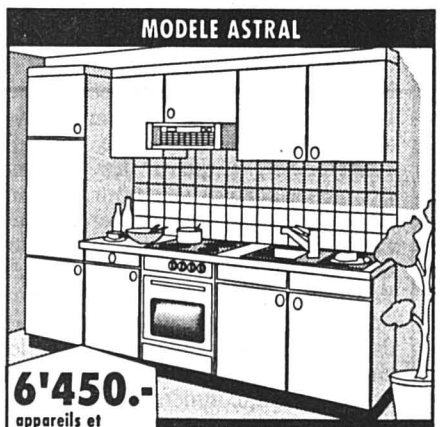

6'450.- appareils et montage incl.

FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!

LE SERVICE FUST:
- Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux
- 5 ans de garantie sur les meubles
- Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur
- Un choix immense d'appareils encastrables

ENTREPRISE GÉNÉRALE FUST
Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100 %. "Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust"

Ing. dipl. Fust
CUISINES/BAINS, ELECTROMENAGER, TV/HIFI/VIDEO, LAMPES

05-2569-11/4x4

Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 038 25 53 70 – **Bienne,** rue Centrale 36, 032 23 88 77 – **Yverdon,** rue de la Plaine 5, 024 21 86 16

Publicité intensive, Publicité par annonces

GENEREUSE

Gagnante du titre de Voiture de l'année au tableau d'honneur de la presse spécialisée, elle vous fait gagner sur tous les tableaux: équipement, sécurité, espace, performances, économie. **Ford Mondeo Winner, TOUT pour plaire: ABS, airbag, renforts de sécurité, climatisation.**

dès **Fr. 28 650.–** (4 portes)

Venez la voir! Choisissez coffre classique ou hayon, ou alors le break.
Et prenez la route souverainement.

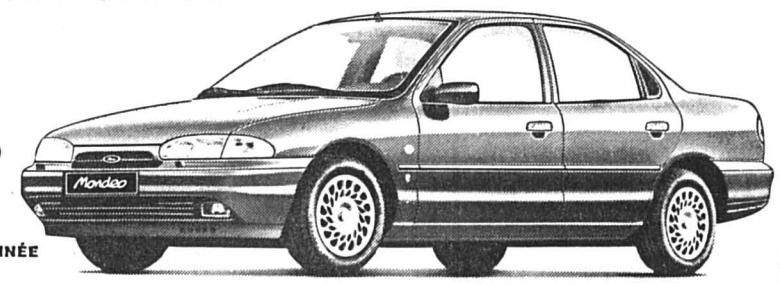

VOITURE DE L'ANNÉE 1994

132-12007

Ford Crédit

ST-IMIER: Garage Mérija
LE NOIRMONT: Garage Rio

GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS, 8, bd des Eplatures
LE LOCLE, 51, rue de France
NEUCHATEL, 11, Pierre-à-Mazel

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Corcelles

Oui aux comptes

Un boni de 190.000 francs contre un déficit au budget de 400.000 francs, ça ne se discute pas et ce fut le cas, lundi soir à Corcelles-Cormondrèche. Le coût du transport pour l'élimination des déchets verts a juste été critiqué, mais une solution plus économique devrait être trouvée d'entente avec Peseux. Quelques échanges de terrains ont aussi été approuvés par le législatif sous la nouvelle présidence de Bernard Simon (radical). (ao)

Bôle

Fundaia de notre cœur

Bôle n'écartera pas «sa» commune roumaine de son coeur et la motion radicale visant à privatiser la Commission village roumain n'a pas trouvé preneur, lundi soir. Les comptes - et leur déficit de 160.000 francs - ont été reçus. Marcel Dubois (libéral) a été nommé président du législatif. (ao)

Nouveaux électriciens de réseau

Les examens professionnels destinés aux futurs électriciens de réseau se sont déroulés récemment au Lignon (GE), pour les candidats romands. Parmi les nouveaux détenteurs du brevet fédéral, on trouve quatre Neuchâtelois, soit Pierre-Alain Frainier, du Locle, Heni Aver, de Cofrane, Olivier Broyon, de Corcelles et Jean-Pierre Liechti, de Neuchâtel.

(Imp)

AGENDA

Théâtre du Pommier

Razzle Dazzle

Jeudi et vendredi à 21 h «Jazz at the Pommier» accueille le groupe neuchâtelois «Razzle Dazzle» réunissant Blaise Dupasquier, pianiste, Daniel Spahni, batteur, Mimmo Pisino, bassiste, Nick et Allan Tidbury, trompette et trombone. Créé en 1991, «Razzle Dazzle» s'est déjà produit sur une douzaine de scènes romandes. Le concert sera aussi l'occasion de «vernir» le premier CD du groupe – Single Joy – qui comprend 14 thèmes dont un avec la chanteuse Lilach Giger. Du jazz énergique et ludique, tout à la fois exubérant et impressionniste. Location: CCN (038) 25 05 05. (comm)

Neuchâtel: «restos» de nuit et autres établissements des petites heures

Entre carotte et bâton

Depuis l'avènement de la nouvelle loi sur les établissements publics, la «clause du besoin» permettant de limiter le nombre de débits de boisson n'existe plus. Mais les autorités cantonales, comme communales, entendent user d'autres garde-fous pour empêcher que l'ouverture d'établissements nocturnes n'occasionne trop de nuisances. Curieusement, pour l'instant, seul le chef-lieu accueille ou est en passe d'accueillir des restaurants de nuit.

Après le «New York», dès la fin juin prochain en principe, la ville de Neuchâtel verra l'ouverture de son deuxième «resto» de nuit. A la rue des Chavannes, le défunt chinois et les locaux du commerce attenant céderont la place à un «Garbo café» où l'on servira nourriture et boissons de 10 à 6 h du matin, comme l'autorise le nouveau régime législatif cantonal. Huit postes de travail devraient ainsi être créés.

«Nous avons mandaté un acousticien pour effectuer des mesures et prendrons toutes les dispositions d'isolation phonique nécessaires. De plus nous envisageons d'avoir un service d'ordre le week-end, pour empêcher les nuisances à l'extérieur», explique un des promoteurs du projet. C'est que le sujet «nuisance» est désormais un sujet «sensible» depuis l'avènement de la nouvelle loi cantonale, ainsi que l'instauration d'une «Polizeistunde» plus tardive à Neuchâtel. En effet, avec la disparition de la «clause du besoin», l'autorité ne peut plus refuser son autorisation à l'ouverture d'un établissement nocturne – cercles avec carte de membre, «restos» de nuit ou discothèques – qui remplissent les conditions minimales exigées par le loi.

EMPÊCHER LES NUISANCES

«C'est vrai que nous n'avons plus de véritable moyen d'intervention en amont», reconnaît Didier Burkhalter, directeur de la police. «Mais nous entendons bien utiliser toutes les possibilités de la loi, notamment en matière de normes acoustiques, pour empêcher les nuisances». Les services de la police ont d'ailleurs procédé récemment à un contrôle. Plusieurs établissements nocturnes devront prendre des mesures, relève le conseiller communal.

Les nuisances extérieures n'échapperont pas non plus au regard de l'autorité policière. Outre la loi faisant mention de la responsabilité du tenancier à cet égard, la récente décision du Tribunal fédéral – qui a vu la condamnation d'un tenancier des Grisons dont les clients troublaient le repos nocturne des gens à la sortie de son établissement – devrait passablement nous aider, estime le conseiller communal.

Sans le garde-fou de la clause du besoin, ne craint-on pas une profusion d'établissements nocturnes? Si du côté du Château, par la voix de Maurice Frainier, on estime que la concurrence devrait servir d'autorégulateur, du côté de l'exécutif du chef-lieu, on avertit: «Si trop de demandes devaient intervenir, nous entreprendrions une démarche politique», relève D. Burkhalter.

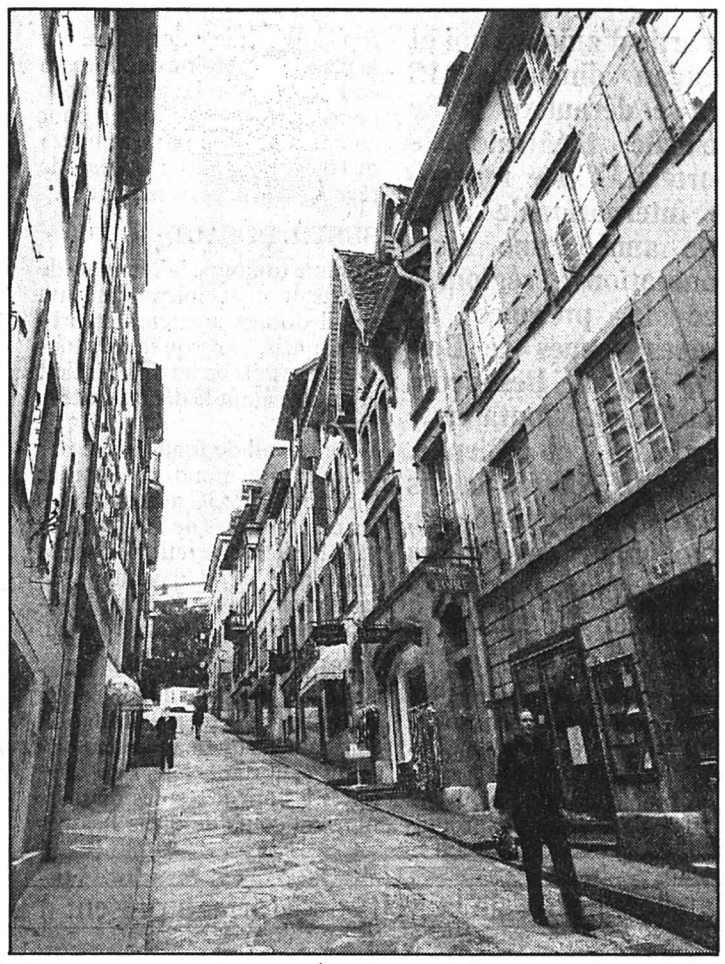

Rue des Chavannes à Neuchâtel
Un «resto» de nuit devrait y voir le jour prochainement. (Impar-Galley)

A Neuchâtel, en matière de restaurants de nuit, outre le «New York» et le futur «Garbo Café», une demande est en suspens pour le «Garage». Un autre projet est envisagé à la rue de l'Ecluse. Quant à la «Casa d'Italia», elle a jusqu'au 31 juillet pour se déterminer entre la patente de cercle, réservé exclusivement aux porteurs d'une carte de membre, ou la formule du restaurant de nuit ouvert au public.

ET DANS LES MONTAGNES?

Pour l'heure, force est de constater que les demandes pour des «restos de nuit» n'émanent que du chef-lieu... Serait-on allergique à la formule dans les Montagnes neuchâteloises?

Que non, répond en substance Anne-Marie Genin, chef des Services administratifs cantonaux: «Actuellement, seules des patentes de cercles de deuxième catégorie à but social et ouverts de manière limitée, ont été traitées. La question des restaurants de nuit devrait se poser quand nous convoquerons les tenanciers des établissements nocturnes susceptibles de choisir entre cette formule et les cercles de première catégorie, soit ceux ouverts toute la semaine mais ainsi qu'aux membres».

DE L'EAU DANS SON VIN

A relever qu'en matière de patente de cercles de deuxième catégorie, l'autorité cantonale a mis de l'eau dans son vin entre la loi et son règlement d'application. Sur intervention des associations d'immigrés, soutenues par le Bureau à l'intégration, on a troqué la limitation à une ouverture uniquement le week-end contre une ouverture sur 40 heures selon un horaire préétabli qui doit être communiqué par le cercle à la police.

Pour la responsable chaux-de-fonnière, le jugement du TF a aussi valeur d'arme importante dans la limitation des nuisances. Mais Anne-Marie Genin de rappeler que la loi cantonale prévoit aussi des garde-fous: «Outre les infractions aux normes sanitaires, de police du feu et de limitation des émissions sonores, le constat réitéré de nuisances extérieures peut aussi être un motif de retrait de patente, et ceci pour tout établissement public». Un tenancier averti en vaut deux...

C. P.

Comité neuchâtelois d'action pour une Suisse créative

«Oui à l'article culturel»

Le 12 juin, le souverain devra se prononcer sur l'inscription d'un article culturel dans la Constitution fédérale. Un apport indispensable pour permettre la promotion de la culture et en favoriser l'accès, estiment les trois coprésidents du Comité neuchâtelois d'action pour une Suisse créative, Thierry Béguin, François Borel et Rémy Scheurer.

Pour le comité, le nouvel article respecte la diversité culturelle et ne porte pas atteinte au fédéralisme. Les initiatives en matière culturelle procéderont en effet toujours des milieux privés, des communes et des cantons, la Confédération n'intervenant qu'à titre subsidiaire.

L'article permettra enfin de donner une assise constitutionnelle au soutien à la culture. Non seulement sur le plan interne via la réalisation de tâches culturelles d'importance nationale, mais aussi vis-à-vis de l'étranger: la Confédération pourra en effet favoriser les échanges culturels avec l'étranger. D'ailleurs, si l'article est refusé, nombre d'activités soutenues actuellement sans réelle base constitutionnelle par la Confédération risquent de ne plus pouvoir l'être, craint le comité.

Pour celui-ci, un «oui» le 12 juin sera aussi et surtout synonyme d'encouragement à la compréhension interconfédérale. Une nécessité en ces temps de «coupures» révélées par certaines votations, estime Th. Béguin.

Financièrement, l'introduction de ce nouvel article, accepté à une très large majorité par les deux Chambres, n'entraînera pas de charge nouvelle à court terme.

Au contraire, estime le comité, l'article constituera un support à l'activité économique parce qu'il encouragera la créativité et favorise le développement des infrastructures culturelles. Des infrastructures qui sont des éléments décisifs dans toute implantation économique, rappelle R. Scheurer pour qui il ne peut y avoir de créativité industrielle sans créativité culturelle. (cp)

Tribunal de police de Neuchâtel

Pollution inexpliquée

Le 12 décembre dernier, après avoir fait le plein de mazout à la raffinerie de Cressier, J.-C.P. roulait en direction de Neuchâtel. Derrière lui, à la hauteur du pont de Marin, un motocycliste s'est aperçu que la route était dangereusement glissante. Il a rattrapé le camion-citerne, a fait signe à son chauffeur de s'arrêter après le passage du giratoire de Saint-Blaise et a immédiatement alerté la police, le Centre de secours de Neuchâtel et les pompiers de Saint-Blaise pour qu'ils préviennent toute glissade sur la route.

Le motocycliste est venu témoigner hier au Tribunal de police de Neuchâtel que le chauffeur n'avait fait que pomper le mazout dans le bac de rétension d'où il débordait à la faveur des mouvements du camion. Or, la police n'a constaté aucune défectuosité, aucune vanne ouverte sur le véhicule. Quant à expliquer la présence du mazout dans le bac destiné à récupérer les petites fuites lors des livraisons (il peut contenir 50 à 80 litres), J.-C.P. en a été incapable.

Dès lors, la présidente du tribunal, Geneviève Calpini-Calame, (qui était assistée par Anne Ritter, greffière) a constaté qu'aucune faute ou négligence ne pouvait être imputée à J.-C.P. dans cette affaire. Elle l'a par conséquent acquitté et a mis les frais à la charge de l'Etat.

(at)

Société neuchâteloise de géographie

La géo de la santé

La géographie de la santé aurait pu bénéficier d'un développement très rapide depuis sa naissance, il y a un siècle. La réalité montre que cette spécialité connaît de multiples difficultés pour s'implanter dans les pays latins, à l'inverse des pays anglo-saxons. La Société neuchâteloise de géographie a dernièrement organisé une conférence pour en expliquer les raisons.

Pour le conférencier Philippe Brillet, directeur de l'Observatoire régional de la santé du centre à Tours (F), la domination de chaque spécialité dans son domaine propre rend difficile leur reconnaissance mutuelle. Les conflits sont inévitables entre les demandes de contribution purement éthiques du monde de la santé vers les sciences humaines et les prétentions scientifiques de la géographie, prétentions jugées inacceptables par le modèle biomédical, car visant à expliciter la maladie et non le malade.

De plus, la géographie, comprise comme science de la terre en général et non comme méthode, n'est pas perçue par les médecins comme un outil utilisable dans le domaine de la santé.

Inversément, les géographes réduisent la santé publique à la seule épidémiologie, manquant ainsi des possibilités de coopération. Contrairement aux autres géographies systémiques issues de l'astronomie et de l'histoire, la géographie de la santé est dérivée essentiellement du modèle biomédical, ce qui majore ses difficultés à manifester une spécificité et une efficacité propres.

On comprend dès lors que, malgré sa position d'interface privilégiée, la géographie de la santé ait connu un développement des plus modestes par rapport à ses potentialités car l'organisation même de son projet l'oblige en permanence à manifester la pureté de sa méthode et sa «géographité» comme à faire preuve de son efficacité sur un objet qui est le fondement d'un champ scientifique et politique très puissant. (comm)

Sorti de presse à La Baconnière

Les passions de Guillemin

Ses détracteurs même ne pourraient le nier, Henri Guillemin avait un don inégalable de conférencier. Captivé dès les premières paroles (on pourrait dire «capturé» sans exagérer), l'auditeur ne décrochait plus, que le sujet l'intéresse ou non. Sans sa voix chaude, sans sa «présence», Henri Guillemin exerce un même pouvoir de fascination dans ses écrits et les éditions de La Baconnière viennent d'éditer un ouvrage où le «piège» fonctionne cent vingt fois.

Gare à celui qui désire survoler les chroniques réunies sous un titre approprié: «Les passions d'Henri Guillemin»! L'auteur le harponne au passage et ne le lâche plus jusqu'au point final de la chronique qui a suscité sa curiosité. De son style nerveux, direct, Henri Guillemin dit ses enthousiasmes, ses déceptions, ses réflexions, avec des mots incisifs. Le temps d'un texte court, il communique avec le lecteur sans lui laisser le loisir de lui échapper. Il s'adresse fréquemment à lui, directement, en alternant sur un rythme soutenu les remarques, les citations, les anecdotes. Avec un tout petit effort d'imagination, on l'entend encore parler dans ses textes...

AT

● *L'ouvrage est présenté dans le cadre d'une exposition consacrée à Henri Guillemin par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (jusqu'au 4 juin).*

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

Détails de deux projets qui visent à renforcer la régionalisation

La région, avenir des communes

Au Val-de-Travers, l'Association Région LIM prend en charge de plus en plus de dossiers, et les syndicats se multiplient dans le district. De fait, la régionalisation est en marche. Un pas de plus pourrait être franchi avec la création d'un syndicat à buts multiples, appelé à gérer les tâches que les communes ont déjà déléguées, sachant que d'autres compétences pourraient lui être confié à l'avenir.

Par **Simone ECKLIN et Mariano De CRISTOFANO**

Au Val-de-Ruz, une autre idée a vu le jour: celle d'étudier la création d'un pouvoir régional, objet de la motion Bernard Soguel acceptée en mars par le Grand Conseil. Explications, interviews et réactions.

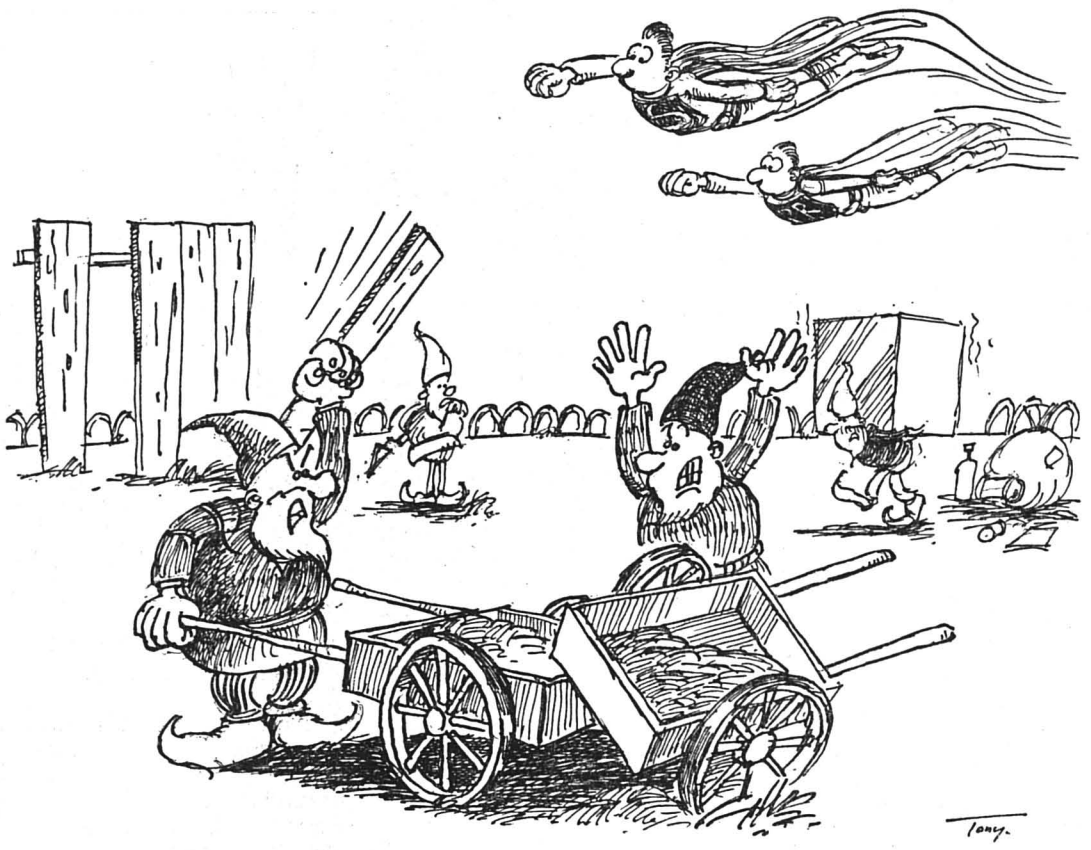

Révolution culturelle

D'embryon, l'Association Région Val-de-Travers est devenue un grand «machin». Après quatorze années d'évolution. A la préparation des dossiers pour l'obtention des prêts LIM se sont jointes une multitude de tâches: promotion économique et touristique, et activités diverses liées au développement régional. Des appellations génériques cachant une invraisemblable densité d'actions.

Le secrétariat régional aurait-il tout «bouffé»? Que nenni, ce sont les autorités communales elles-mêmes, conscientes de leurs limites, qui ont transmis les dossiers. Comme, dernièrement, ceux relatifs à la constitution de la Fondation d'aide et de soins à domicile, du Syndicat intercommunal de la piscine ou du Centre sportif régional.

STATUTS INADAPTÉS

Aujourd'hui, les statuts de l'association ne sont plus adaptés à la réalité. Il faut repenser son rôle, ses prestations, ses compétences et ses moyens. Ainsi, au lieu de procéder à un simple toilettage, une réflexion de fond s'est engagée sous l'impulsion d'Antoine Grandjean, alors secrétaire régional. Premier constat: les exécutifs communaux sont débordés. Le travail s'alourdit et il devient de plus en plus difficile de trouver une personne prête à aller au front, disposée à sacrifier vie familiale et loisirs. Un signe qui à lui seul devrait faire prendre conscience des limites des structures politiques actuelles. Il en va de la qualité de la gestion du bien commun.

COORDINATION INEXISTANTE

Deuxième constat: l'intercommunalisation des dossiers (stations d'épuration, déchets, infrastructures sportives...) va croissante. On assiste à une multiplication de syndicats. Cela pose un problème sur le plan financier, notamment, ses organismes ayant leur vie propre. Coordination et planification sont quasi inexistantes.

Troisième constat: les structures actuelles de la Région ne sont pas adaptées à une prise de décision rapide. Pour peu que l'objet dépasse ses attributions, il doit passer devant onze législatifs. Un processus lourd, avec des risques importants de distorsions, et d'une lenteur agaçante.

Des cogitations, est née l'idée de transformer l'Association Région Val-de-Travers, de droit privé, en un syndicat à buts multiples. Soit une corporation de droit public. Une nuance de taille. N'étant pas une autorité politique, le syndicat se chargerait de gérer uniquement les objets qui lui ont été délégués par les communes. Le cadre est certes rigide, mais a l'avantage d'être clair au niveau des responsabilités et du processus décisionnel.

MEILLEURE COLLABORATION

Dans le projet de la région, qui pourrait aboutir l'an prochain, il n'y a aucun nouveau transfert de compétences. On ne ferait donc «que» regrouper ce qui est déjà régional: soit les tâches du secrétariat et celles des syndicats actuels. Une petite révolution culturelle, malgré tout! C'est un pas vers une meilleure collaboration entre les communes et non en direction d'un véritable pouvoir régional.

Mais la distance n'est finalement pas si grande. La porte de ce super-syndicat est grande ouverte et d'autres tâches, aujourd'hui encore strictement communales, pourraient lui être confiées: travaux publics, services électriques... Le jour où une véritable structure politique régionale serait créée, il suffirait de lui transmettre les compétences déjà déléguées par les communes.

ACTION PROSPECTIVE

Le syndicat à buts multiples, qui entre parfaitement dans le cadre légal actuel, fonctionnerait avec un secrétaire général, des commissions (épuration, piscine, centre sportif...), un comité directeur (exécutif) formé de onze conseillers communaux et un Conseil intercommunal (législatif) constitué de vingt-deux conseillers communaux et onze autres membres.

A cette structure, quelques «personnes intéressées à l'avenir» du district proposent la création d'un groupe de réflexion. Un organe consultatif privilégiant le long terme, l'action prospective. Un groupe de détection avancée, en quelque sorte, afin d'éviter que l'action politique ne devienne purement technocratique.

«La région s'impose d'elle-même»

En mars, le Grand Conseil acceptait, la motion Bernard Soguel, cosignée par 27 députés, demandant au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de créer un pouvoir régional. Un brin provocateur, parce que révolutionnaire, le projet s'inscrit néanmoins dans une tendance «inéluctable», selon le motionnaire, député socialiste du Val-de-Ruz.

– Des syndicats intercommunaux gèrent déjà plusieurs tâches au niveau régional, n'est-ce-pas suffisant?

Non, ils ne suffisent pas, et pour deux raisons. Il n'y a pas de coordination, pas de vue d'ensemble entre les différents éléments que les syndicats traitent au niveau régional. D'autre part, quand on parle de pouvoir régional, il s'agit de la gestion d'un budget. Le syndicat dépend toujours des budgets des communes qui le composent. Alors qu'un pouvoir régional offrirait un lien budgétaire entre les différentes fonctions à gérer.

– Qu'est-ce qui, à vos yeux, est actuellement mal géré par les communes?

Ce n'est pas mal géré, mais géré avec des compétences fantoches. Pour certains domaines, on fait croire aux gens qu'ils ont un pouvoir alors qu'ils n'en ont pas. L'exemple type, ce sont les hôpitaux. On convoque des gens pour approuver des comptes sans qu'ils aient un véritable pouvoir de gestion, ni droit de regard au niveau des communes. Les transports publics sont un exemple du même acabit. En réalité, c'est l'Etat qui décide.

– Comment concrètement pourrait se profiler ce pouvoir régional?

Il y a des exemples en Suisse alémanique. Dans les Grisons, les Régions LIM ont un véritable pouvoir d'organisation et de gestion de la région. Ce qui signifie que les communes ont abandonné une part de leurs prérogatives. Plus proches de nous, il y a Delémont et Fribourg, avec des projets basés sur la notion d'agglomération urbaine qui permet de résoudre le problème d'un pôle autour duquel gravitent des petites communes. Au Val-de-Ruz, c'est plus une question de cloisonnement: c'est sûr qu'on perd de l'argent dans cet éparpillement de la gestion. L'exemple – bien que j'en vive! – des plans d'aménagement du territoire est révélateur. Ça m'énerve de penser que toutes les communes font les mêmes travaux sans regarder plus loin! D'autant que, plus c'est petit et plus il y a d'intérêts particuliers. On pourrait imaginer un Service qui permette de contrôler à l'échelon régional et d'avoir une vraie politique en la matière.

– Que resterait-il aux communes?

La gestion des problèmes purement communaux, l'école primaire, le jardin d'enfants, etc. Mais il leur resterait surtout le débat démocratique, soit l'assurance que les gens discutent des affaires de la collectivité. Ces discussions seraient susceptibles d'alimenter le débat au niveau régional.

– Le pouvoir régional que vous prônez ne serait-il pas qu'un étage de plus alourdissant encore le processus de décision?

Non, en confiant des tâches purement régionales aux régions, on simplifierait le travail des communes qui, lui, se complique en raison de contraintes techniques et surtout législatives en fonction de la complexité de notre société. Aujourd'hui, les conseillers communaux ne peuvent plus toujours faire face à leurs obligations, à moins de mener une vie de fous!

D'autre part, un géographe disait très justement que les régions ne se créent pas artificiellement, elles s'imposent d'elles-mêmes, par la force des choses, et leurs limites sont élastiques. On le voit déjà avec le traitement des ordures: le bas du canton, le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz se sont regroupés, le Haut et le Jura également.

Même phénomène pour l'alimentation en eau qui regroupe une grande partie du canton dans le syndicat SIVAMO.

ÉVITER LA DISPERSION

Personne ne le niera: la dimension des tâches et des problèmes confiés aux communes a évolué de sorte qu'on assiste depuis quelques temps déjà à une certaine régionalisation.

Avec son idée de pouvoir régional, doté d'un budget et d'une certaine autonomie par rapport au canton, Bernard Soguel, député du Val-de-Ruz, propose d'aller plus loin encore. Sa motion, acceptée au Grand Conseil par 90 voix contre 13, pose très clairement la question de la fiabilité des institutions neuchâteloises, inchangées depuis 1858 (Constitution neuchâteloise). Un tel pouvoir n'est pour l'instant qu'à l'étude. Mais son instauration supposera, le cas échéant, une véritable révolution institutionnelle. Contrairement au syndicat à buts multiples, concocté au Val-de-Travers, qui remplacerait la Région LIM (association de droit privé) par une corporation de droit public, formule souple et extensible appelée à gérer ce qui est déjà régional, voire plus à l'avenir.

Dans les deux cas, il s'agit de regrouper les forces, de réfléchir et de gérer les problèmes de manière plus globale, avec en point de mire, des solutions à l'échelon régional.

Pas toujours simple en regard de l'éparpillement administratif et politique des communes du canton. A ce titre, considérant les districts où ces deux idées sont nées, les chiffres sont assez parlants.

Le Val-de-Travers regroupe 11 communes, soit 11 clochers, 55 conseillers communaux et 229 conseillers généraux. Scénario quasiment identique au Val-de-Ruz où l'on compte 16 communes, donc 80 conseillers communaux suspendus aux décisions de 316 conseillers généraux!

● Débat sous la Bulle: «L'heure de la régionalisation institutionnelle a-t-elle sonné?» Ce soir, à 20 h 30, débat sous la Bulle installée à Boudry (collège). Avec Bernard Soguel et Ernest Weibel, professeur de science politique à l'Université de Neuchâtel.

RÉACTIONS

Armand Clerc, président de Noiraigue

Commune unique

Que vous inspire le projet de la région? «C'est un premier pas vers une commune Val-de-Travers unique. Je suis persuadé que, d'une manière naturelle, on y viendra.» M. Clerc est «convaincu de longue date» qu'une organisation au niveau régional des travaux publics, des services électriques, des pompiers, etc., «gagnerait en efficacité, éviterait les gaspillages et permettrait des gains financiers». Les petites communes doivent-elles craindre la régionalisation? «En réunissant toutes les communes du Val-de-Travers, l'influence des grandes s'estomperait quelque peu. Certes, l'autonomie communale en prendrait un coup. Mais elle se réduit déjà comme peau de chagrin.» (mdc)

Pierre-Alain Devenoges, conseiller général à Fleurier

La troisième force

Vous êtes favorable à la régionalisation, faut-il dès lors fermer les communes? «Non, je plaide plutôt pour la mise en commun de la réflexion, des équipements et des personnes, chaque fois que cela est possible. Le projet de la Région, bien loin d'affaiblir les communes, leur permettrait de se concentrer sur les aspects typiquement locaux.» Le morcellement d'une population de 12.000 habitants en 11 entités administratives contribuerait-il à la faiblesse du Vallon? «Oui, dans l'état actuel, le canton est partagé en deux zones d'influence, le Haut et le Bas. Nous n'en faisons par partie et nous n'avons plus aucun poids politique.» (mdc)

Madeleine Antonini, conseillère communale à Coffrane

Attention aux dépenses

«Prise de pouvoir par la région signifie diminution de l'autonomie communale et perte de nos compétences. C'est le terme de «pouvoir» qui me gène, je pense plutôt à force régionale, consciente que nous devons nous unir pour gérer. Dans l'idée de rationaliser, ce serait un plus. Mais je crains que les communes soient entraînées vers des dépenses disproportionnées et non consenties. Elles devraient donc rester libres d'adhérer à ce type d'instance régionale. D'autre part, le lien régional trouvera sa force selon la forme juridique qu'on lui donnera et dans la mesure où les habitants se sentiront concernés.»

André Frutschi, secrétaire de la Région LIM Val-de-Ruz

Convaincre par des exemples

«Qu'il s'agisse d'un syndicat à buts multiples ou d'un pouvoir régional, les deux voies me paraissent de bonnes solutions pour gérer une région. A la condition que les autorités communales en soient convaincues. Il faut donc faire la preuve du besoin. Ici, à la Région LIM, nous travaillons sur du concret. Nous avons organisé la récolte des déchets toxiques, une première fois l'automne passé, puis ce sont les communes qui nous ont demandé d'accélérer la chose en mettant sur pied une nouvelle tournée en avril déjà. C'est la première fois que ça s'est passé ainsi», relève M. Frutschi, secrétaire régional depuis 4 ans.

Projet de foyer pour polyhandicapés du Jura bernois

Le rêve prend forme à Malleray

C'est un vœu qui était très cher aux responsables de la Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois, «La Pimpinière». Désormais, le rêve va devenir réalité à Malleray avec le lancement d'un concours d'architecture et la construction prochaine du foyer. Dans deux ans, le nouveau bâtiment devrait être livré à ses premiers pensionnaires.

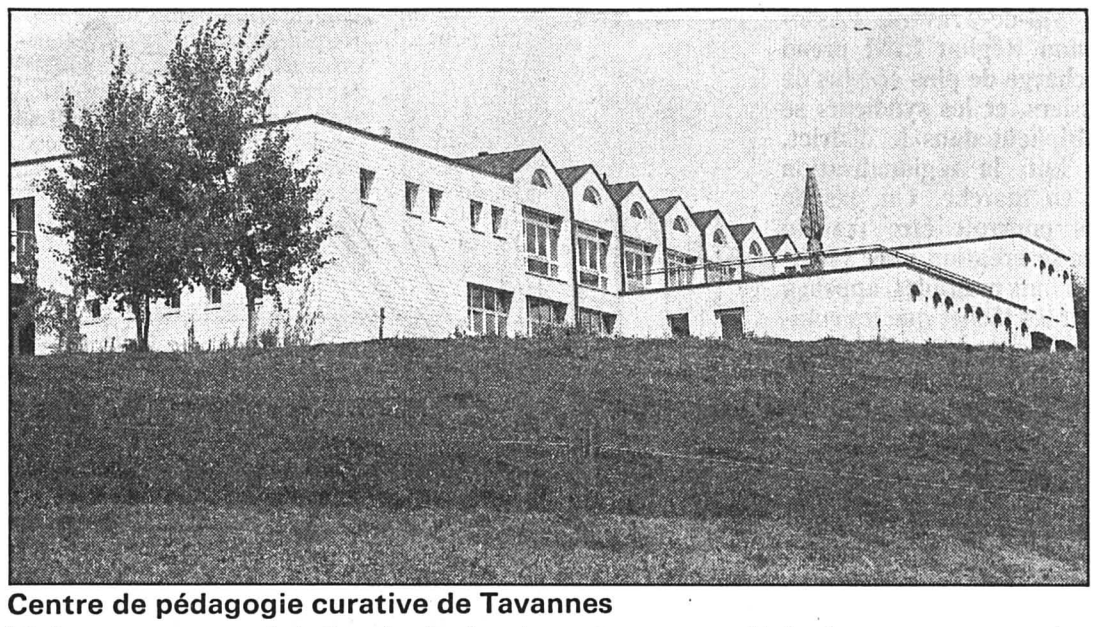

Centre de pédagogie curative de Tavannes

L'infrastructure pour handicapés du Jura bernois sera complétée dans un assez proche avenir par le Foyer pour polyhandicapés de Malleray. (Impar-Eggler-a.)

Bien que cette future réalisation ait été projetée de longue date et réponde à des besoins en constante augmentation, les responsables de «La Pimpinière» avaient tenu à observer une certaine réserve tant que les promesses fédérales et cantonales de crédit n'avaient pas été confirmées. C'est désormais chose faite, comme eut le plaisir de l'annoncer hier le directeur de la Fondation, Gérard Mathez.

Depuis sa création en 1980, cette institution n'a cessé de se développer. C'est ainsi qu'elle dispose d'un atelier d'occupation, d'ateliers intégrés et protégés; d'appartements protégés, de deux foyers ainsi que d'un home rural. Ces divers locaux sont disséminés à Tavannes, à Sonceboz et à Saint-Imier. Grâce à ces infrastructures, «La Pimpinière» est en mesure d'accueillir une septantaine de personnes adultes handicapées mentales, dont une quarantaine sont âgées de 18 à 29 ans.

LACUNE

Malgré ce tissu dense d'infrastructures, la Fondation se trouve toutefois fort démunie pour accueillir des personnes gravement polyhandicapées. Or plusieurs demandes ont été formulées par les familles concernées et il faudrait pouvoir les prendre en charge dans un délai très court. On pourra pallier cette lacune en aménageant quatre places provisoires dans le foyer rural de Saint-Imier. Mais il ne sera pas possible de garder les personnes handicapées plus âgées dans les structures actuelles, et de plus, il n'existe pas d'autre institution dans le Jura bernois apte à héberger de telles personnes.

On comprendra que le projet de foyer pour polyhandicapés venait à son heure. La Fondation s'était donc mise à la recherche d'un terrain de 5000 mètres carrés d'une surface plane et proche d'une agglomération d'une certaine importance. Les communes de Tramelan, Malleray, Bévilard, Court et Moutier s'étaient mises sur les rangs. Après étude des dossiers et visite des lieux, le choix de la Fondation s'est porté sur le terrain de Malleray, relativement plat (entre 2 et 3 % de pente), bien ensoleillé. Situé au nord du village, il est d'un accès facile à proximité du centre de la localité et de la gare. En outre, son site offre d'agréables possibilités de promenades. Le prix du terrain équipé, fixé à 85 francs le mètre carré a été jugé intéressant.

Vu l'importance du projet, la Fondation a décidé d'ouvrir un concours d'architecture, tout en s'assurant la collaboration d'un architecte-conseil en la personne de Henri Mollet, de Bienne, parfaitement au clair avec les prescriptions fédérales et cantonales pour les problèmes liés aux handicaps. Ce concours se déroulera du 20 mai au 18 novembre 1994 et sera ouvert à tous les bureaux d'architecture du Jura bernois. En outre, une dizaine d'architectes de Bienne et de Berne ont été pressentis pour participer à ce concours. Le jury sera placé sous la présidence de Denis Roy, architecte de Berne, et comprendra aussi bien des architectes que des membres non professionnels.

Le devis du projet est évalué à six millions de francs pour le volume construit, le total se montant à environ 7,73 millions si l'on y adjoint le prix du terrain, divers équipements et l'ameublement. Le financement est assuré par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) à environ 40%, la Direction cantonale de la santé publique et la prévoyance sociale (à environ 30%), enfin par la Fondation (hypothèque et investissement de fonds propres pour le solde). En 1995, ce sera l'élaboration du projet définitif et l'on pourra passer à la phase concrète de la construction. Le rêve est à portée de main... Bl.N.

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

Moutier

Sylviculture soutenue

Le canton de Berne participe à la construction d'un entrepôt forestier, pour les services forestiers de la commune bourgeoise de Moutier, jusqu'à concurrence de 43.000 francs.

(oid)

Musée des beaux-arts de Bienne

Don de sept millions

La ville de Bienne va peut-être disposer d'un héritage de sept millions de francs pour construire un musée. Deux conditions restent toutefois à remplir: la ville devra consacrer quatorze millions au même projet et celui-ci devra être accepté par le peuple d'ici au mois de mai 1995. La municipalité a annoncé hier qu'un crédit d'étude de 400.000 francs et la création d'une fondation seraient prochainement soumis au Conseil de ville. Ces conditions sont fixées dans le testament de l'industriel Paul Ariste Poma, décédé en mai 1993. Le défunt y faisait don de sept millions à la ville de Bienne afin qu'elle construise un musée des beaux-arts.

Un petit air d'exotisme américain au pied de La Combe-Grède

Prochaine inauguration d'un ranch

Domicilié à Villeret voici une vingtaine d'années, grand amateur de chevaux, André Béguelin est revenu au pied de La Combe-Grède. Avec son amie, Brigitte Kopf, il est en train de transformer cette ferme en un véritable ranch ouvert à toutes et tous. Un ranch qui compte actuellement une dizaine de chevaux et poneys à la disposition des amateurs d'équitation.

L'inauguration de ce ranch a été fixée aux 14 et 15 mai. Que vous soyez cavalier débutant ou confirmé, seul, en groupe ou en famille, Le Mebranch se fera un plaisir de vous accueillir et de vous proposer des activités équestres variées tout en soignant votre bien-être. C'est dans tous les cas le vœu des initiateurs de ce projet audacieux il est vrai.

Parmi les diverses activités proposées, il faut relever que M. Béguelin et Mme Kopf proposent des «activités équestres guidées», promenades, randonnées, stages, etc, de même que des «activités à la ferme», avec ou sans cheval, dégustation, soirées country, pensions pour poneys et chevaux.

Une idée intéressante et insolite dans une région qui, se prête bien à ce genre de loisirs.

EN GRANDE POMPE

C'est précisément en cette fin de semaine que le Mebranch ouvrira officiellement toutes grandes ses portes. Au programme de cette manifestation, samedi 14 dès 9 heures, des concours seront organisés pour tous, cavaliers juniors et seniors. Démonstrations et épreuves équestres figurent au programme.

Des épreuves équestres comprendront des joutes d'adresses (Trail), des épreuves de maniabilité et de vitesse (pole bending et barrel race), de même que des démonstrations de monte américaine.

MONTE AMÉRICAINE

La monte américaine se distingue de celle connue dans nos contrées essentiellement de par la position différente du cavalier et la tenue des rênes à une main.

Les pieds du cavalier sont parallèles au corps du cheval, le bas de la jambe n'est pas replié en arrière, mais porté légèrement en avant et à l'extérieur.

Ainsi, le cavalier est assis de manière à être en équilibre total avec son cheval. Il est assis dans la selle et non au-dessus. A partir du genou, les jambes du cavalier ne touchent plus le cheval.

En règle générale, les rênes sont tenues de la main gauche et les changements de direction sont demandés par l'appui de la rêne gauche sur l'encolure pour aller à droite et vice-versa, conjointement avec le déplacement du poids du corps.

Importée en Amérique par les Espagnols et les Portugais, cette façon de monter s'est développée depuis le XVIIe siècle. Depuis des siècles, ce style d'équitation s'est conservé et est encore utilisé pour travailler des jours entiers à cheval.

Le trail, quant à lui, se résume en un parcours d'obstacles variés basé sur le travail des cowboys tels que:

– ouvrir et fermer un portail sans le lâcher et de manière à éviter le passage de bétail supposé;

– passage d'une planche à bascule;

– reculer entre des cônes, des barres à terre, des bottes de paille, etc:

– passage d'un plan d'eau, etc.

Autant de figures qui doivent être exécutées avec une parfaite discrétion des aides.

Le clou de la soirée sera sans doute constitué par le concert donné par l'orchestre «Kirby's USA». Un ensemble country formé de quatre musiciens professionnels qui ne manquera pas de faire vibrer les amateurs de musique de western jusque tard dans la nuit.

Venu pour la première fois sur sol helvétique au printemps 1991, cet ensemble peut s'énorgueillir de compter parmi ses membres un certain Willy Wainwright, un des meilleurs violonistes de Nashville. La fête se poursuivra le dimanche 15 mai avec dès 9 heures l'organisation d'un rallye. (mw)

AUTOS - MOTOS - VELOS

Emil Frey SA **Auto-Centre Emil Frey SA**

66, rue Fritz Courvoisier · 2300 La Chaux-de-Fonds · 039/28 66 77

132-12388 Rad

AVIS OFFICIEL

Universités de Neuchâtel et de Genève

Semestre d'hiver 1994-1995

Délai d'admission pour les demandes d'immatriculation:
du 1er mars au 29 juillet 1994

Délai pour les étudiants en médecine et pharmacie:
du 2 au 31 mai 1994

Les inscriptions préalables doivent être adressées à la Conférence universitaire suisse, Wildhainweg 21, 3012 Berne.

Psychologie: préinscriptions auprès du bureau des admissions du **2 au 31 mai 1994.**

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable. Les étudiants qui, après ce délai, subissent leurs examens de fins d'études secondaires sont immatriculés conditionnellement.

Il en va de même pour les étudiants qui souhaitent être admis aux Universités de Neuchâtel ou de Genève après la réussite d'un examen d'une autre université.

Université de Neuchâtel
Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat général de l'Université, avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel (heures de réception: du lundi au vendredi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h).

Université de Genève
Les demandes d'admission doivent être adressées au bureau des admissions, rue Général-Dufour 24, 1211 Genève 4 (heures de réception: le lundi de 16 à 18 h et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30).

18-2154

À louer
Beau local
rénové avec 2 vitrines pour: artisanat, bijouterie boutique centre ville. Prix intéressant. Libre tout de suite.
✆ 038/21 30 72
28-523081

CREDIT RAPIDE
038 511833
DISCRETION ASSUREE
TEL. DE 09.30 A 20.30
MEYER FINANCE • LEASING
TIRAGE 28
2520 LA NEUVEVILLE
EXPL. TAUX: 15,9 %
MONTANT DUREE COUT MOIS
5.000.- 12 M. 413.20 451.10
6-1575

L'annonce, reflet vivant du marché

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRAVO À...

Mlle Vitalie Jobin des Bois...

... qui a célébré hier son nonantième anniversaire. Après une vie passée en fabrique au village et comme cuisinière chez les pères du St-Sacrement à Marly, elle coule les jours paisibles de son aînesse, entourée des bons soins du personnel du home de Saignelégier. (bt)

AGENDA

MJS

Journée d'étude

Récemment constitué, le Mouvement jurassien de solidarité (MJS) met sur pied une journée d'étude qui se déroulera le samedi 14 mai de 9 h 30 à 12 h 30 au Restaurant de la Croix-Blanche à Courfaivre. La question des déficits budgétaires des collectivités publiques, la manière de les résorber seront abordés. Il sera question notamment du rôle de l'Etat face à la crise des finances publiques. Bernard Soguel, député PS membre de la Commission financière du Grand Conseil neuchâtelois sera présent à ce débat. Inscriptions et renseignements auprès de Jean-Claude Rennwald, tél. (066) 35.50.30). (mgo)

Au CJRC

Chant et piano

Un récital de chant, pianoforte et de clarinette se déroulera ce mercredi 11 mai à 20 heures au Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire (CJRC) du Noirmont. Ruth-Lina Guelbert et Pierre-André Taillard interpréteront des œuvres de Salieri, Schubert, Bizet, Berstein et Loewe. Entrée libre (mgo)

Jazz au Soleil

Eddie Gomez Trio

C'est un grand monsieur de la contrebasse qui sera présent vendredi 13 mai dès 21 heures au Café du Soleil à Saignelégier. Eddie Gomez a en effet joué avec les meilleures formations du monde, de Bill Evans en passant par Gerry Mulligan, Mac Coy Tyner, Lee Konitz, les frères Brecker, Miles Davis. Il sera entouré à Saignelégier de Jack Wilkins à la guitare, un musicien qui enseigne au Manhattan School of Music et d'Andreas Lüscher à la batterie, un homme mi-sud-américain, mi-bâlois. Superbe concert en perspective. (mgo)

Rafting pour écoliers et débit du centre du Theusseret

Pêcheurs pris dans le tourbillon

Les pêcheurs regardent avec circonspection les eaux vertes du Doubs. Deux événements les inquiètent. L'ouverture à la compétition le week-end dernier du centre international de canoë-kayak du Theusseret a fait apparaître une forte différence du débit de la rivière qui est passée de 32 à 10 m³ seconde, soit une différence de niveau de 30 centimètres avec à la clef une hécatombe de vers d'eau. Second souci: l'autorisation accordée au Service des sports jurassien d'offrir ses deux rafts aux écoles et sociétés sportives du canton pour descendre la rivière... Ils craignent l'invasion.

C'est en juin prochain que sera inauguré l'un des plus beaux parcours de canoë d'Europe, celui du Theusseret près de Goumois. La Communauté européenne a largement appuyé ce projet devisé à 1,8 million de FF. Le Jura y a souscrit pour une part de 44.000 francs.

MÉCHANTE SURPRISE

Certaines garanties avaient été données à l'époque aux pêcheurs quant à la gestion de ce centre. Le nombre de manifestations serait limité dans l'année et surtout, les barrages seraient avisés suffisamment tôt pour régler le débit régulier de la rivière. Or, il s'avère que la première expérience n'épouse guère les souhaits exprimés. Vendredi, le Doubs roulait un gros bouillon (32 m³/seconde) alors qu'il atteignait que 12 voir 10 m³ le samedi et dimanche.

Il va sans dire que ces fortes différences de niveau ont eu des effets catastrophiques sur la faune aquatique et il a été constaté, notamment du côté de Tariche, la mort d'un grand nombre de vers d'eau. Voilà qui rend circonspects les compagnons de Saint-Pierre.

ET LE RAFT

Second souci des pêcheurs: le rafting. On sait que tant la loi française que la loi suisse l'interdit sur le Doubs, mais que ce sport est toléré moyennant autorisations quand les eaux sont assez grosses. C'est ainsi que l'Office Jeunesse et Sports du Jura a pu l'an passé procéder à une trentaine de descentes (de Soubey à Saint-Ursanne) avec deux canoës pneumatiques (proches des rafts) acquis en son temps à l'armée. A chaque fois, l'Office des eaux a donné son feu vert. Cette année, Jean-Claude Salomon entend offrir cette aubaine à toutes les écoles et sociétés sportives du canton. Il entend bien sûr se conformer aux ordres de l'Office des eaux (en matière d'étiage et d'autorisations). Il n'empêche que les milieux de la pêche voyent là un pas supplémentaire dans la percée des «pingouins» (surnom donné par les pêcheurs aux canoéistes) dans la conquête du Doubs.

D'un autre côté, l'an passé, le canton a dû intervenir auprès de certains privés qui ont commis des abus dans ce domaine. Il est facile de louer des embarcations à des particuliers et de laisser faire. Bref, la gestion du Doubs reste un périlleux exercice d'équilibrisme.

Mgo

Rafting sur le Doubs
Les pêcheurs jurassiens se montrent particulièrement inquiets. (RTSR)

Laiterie du Boéchet

La dernière coulée

Depuis le 1er mai, le camion de collectage du lait fait la tournée des producteurs membres de la société de laiterie du Boéchet. Le bâtiment de coulage abandonné la veille cherche preneur.

Depuis trente ans, une dizaine de paysans des environs amenaient chaque jour leur produit au Boéchet. On a envoyé d'abord la crème à Berthoud. Puis pendant vingt ans, la centrale laitière de Saint-Imier a recueilli le lait entier collecté et refroidi au Boéchet. Ce système nécessitait des déplacements aux producteurs, l'entretien d'un bâtiment et des installations, et la présence d'un «couleur» que la vente des quelque 750 tonnes de lait annuelles permettaient de rémunérer maigrement. En revanche, le rendez-vous quotidien à la laiterie favorisait des échanges privilégiés.

La fabrication industrielle de produits fromagers exige une qualité aussi constante que possible, en maintenant la prolifération de germes dans d'étroites limites. Le stockage et le refroidissement sur le lieu de production tendent à satisfaire au mieux ces besoins, et ils limitent les transvasements.

Ainsi donc, les bouilles ont disparu, au profit d'installations fixes plus simples à entretenir, mais un peu moins poétiques.

Le bâtiment de coulage au Boéchet est à vendre, mais la société de laiterie continue d'exister, avec Jean-Richard Bilat à la présidence et Frédéric Jaun à la comptabilité. Durant les six prochains moins, la centrale de Saint-Imier continuera d'être son unique client. Il n'est pas exclu que le lait du Boéchet change ensuite de destination, convoité qu'il est par d'autres acquéreurs. (bt)

30 avril 1994
Les paysans ont procédé à la dernière coulée à la laiterie du Boéchet. (Boillat)

Futur Gouvernement: cinq candidats du PDC

Désignation le 17 juin

Les états-majors des partis politiques entendent permettre aux candidats électoraux d'utiliser la pause estivale afin de préparer leur campagne. Comme le PCSI, le PDC vient donc de décider de désigner ses candidats avant les vacances, soit le 17 juin prochain.

Lors d'une séance précédente, les délégués du parti avaient déjà opté pour la présentation de cinq candidats. De son côté, le secrétaire général Gérald Schaller a présenté au comité du parti un rapport définissant les thèmes de la future campagne d'élection du Gouvernement et du Parlement.

ENCORE DES INCONNUES

La liste des cinq candidats-ministres n'est pas encore connue. Y figureront à coup sûr le ministre hors parti actuel Pierre Kohler et le député au Conseil des Etats Jean-François Roth qui ne sera plus rééligible à Berne en octobre 1995. Le candidat franc-montagnard sera soit Pierre Paupe, soit Etienne Taillard, Mathilde Jolidon nous ayant affirmé décliner une telle candidature. Quant aux candidats ajoulots, cinq noms circulent sans qu'on sache si les intéressés le sont vraiment: Jacqueline Hêche, Charles Raccordon, Gérald Schaller, Hubert Theurillat et Michel Cerf. Mado Prongué n'est pas intéressée par un poste à l'exécutif. Elle est la suppléante de Jean-François Roth au Conseil des Etats.

Enfin, le 3 juin, les femmes du PDC mettent sur pied une conférence de Jean Kellerhals, sociologue jurassien, sur le thème «Familles d'aujourd'hui, mutations et permanences». Enfin, un pique-nique familial aura lieu le 26 juin à Saignelégier.

V. G.

Spectacle du «Franches Show Bizzz»

François Silvant et ses messieurs!

Double événement le samedi 21 mai à Saignelégier. A Annick la Panique, spectacle pour enfants, succédera François Silvant dans son nouveau spectacle consacré à ces messieurs. De quoi donner un peu de répit à ces dames...

Voilà 10 ans que le Vaudois François Silvant créait son premier spectacle à l'Echandolle à Yverdon pour échapper au chômage... «Je veux plus de crème dans les mille-feuilles» donne le coup d'envoi de sa carrière. Suivront «Silvant et ses dames» ainsi que «Trudi Tell». En 10 ans, l'humoriste a imposé son style autant en Suisse qu'en France et au Québec. Aujourd'hui, le voici dans un nouveau numéro baptisé «Silvant et ses messieurs». Après avoir largement mis ces dames en vedette, ce sont les travers des hommes qui sont passés en bourrique, de l'ivrogne aux égoïstes en passant par les profiteurs, les tombeurs, les «faux culs»... Bref, de la matière plein les bras.

Ce show, qui a fait un tabac là où il est passé, sera précédé dans l'après-midi d'un spectacle pour enfants. Réservations aux endroits habituels. (mgo)

Virtuose de l'accordéon

CD pour un Breulotier

Il n'a pas encore vingt ans et il sort son premier CD. Jean-Luc Froidevaux des Breuleux vient de «mettre en boîte» un compact au studio P.S. Productions à Saint-Imier. Le jeune artiste a procédé lui-même aux divers arrangements de ce disque aux accents musette baptisé «Au bord de l'Etang».

Dans la famille de ce Franc-Montagnard, l'accordéon a toujours été présent. Mais c'est dès l'âge de huit ans que la passion du piano à bretelles le pique. Jean-Luc Froidevaux suit alors des cours auprès de William Donzé à Saignelégier avant de rejoindre Georges Richard à Tramelan durant cinq ans.

Depuis l'âge de 14 ans, le Breulotier anime mariages et fêtes de famille. Il s'est distingué lors de plusieurs concours en décrochant notamment la Médaille d'or romande accompagnée du Grand Prix de la ville de Genève.

La sortie de ce CD marque un pas de plus dans sa carrière. Les airs musette, jurassiens et français, sont des œuvres des grands classiques de l'accordéon, de Gilbert Schwab à Gilbert Hofstetter en passant par Verschurren, les frères Geney... Coup de force, le virtuose des Breuleux a même adapté un air classique à l'accordéon: la célèbre «Marche turque» de Mozart. Il a procédé aux arrangements musicaux tandis que Serge Erard était à la batterie.

Il sera possible de découvrir divers morceaux de ce CD, notamment lors de la Fête de l'accordéon qui se déroulera le 14 mai prochain aux Bois. (mgo)

Husqvarna
FORET & JARDIN

Husqvarna . . . le meilleur pour forêt, ferme, maison et jardin!

Husqvarna 6 RC
Taille-herbe à accu, écologique, silencieux et maniable.

Super-Prix net seul. Mod. 6 RC **169.–**

Husqvarna 18 H
Taille-haies à essence pour la coupe parfaite. Utilisation simple et confortable.

Super-Prix net seul. Mod. 18 H **390.–**

Husqvarna 36
La tronçonneuse pro pour l'amateur.

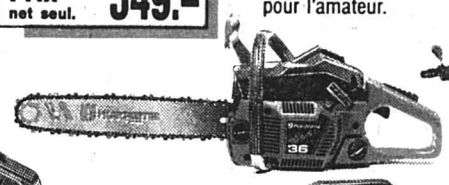

Super-Prix net seul. Mod. 36 **549.–**

Husqvarna 1400 EL
La puissante tronçonneuse électrique pour chaque usage.

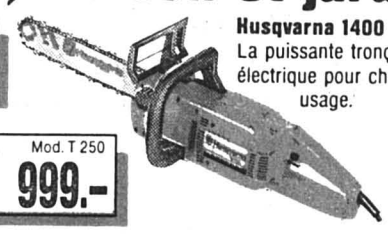

Super-Prix net seul. Mod. 1400 EL **299.–**

Husqvarna T 250
Le motoculteur idéale pour le jardin privé. Super-rendement pour peu d'argent.

Super-Prix net seul. Mod. T 250 **999.–**

Husqvarna 26 LC
Faux à moteur légère et maniable.

Super-Prix net seul. Mod. 26 LC **398.–**

Husqvarna 5000
Fendeuse à bois facile à manier et transporter.

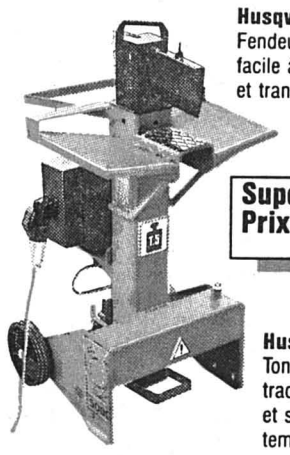

Super-Prix Mod. 5000 **2070.–**

Husqvarna Royal 46 (Z)
Tondeuse à moteur à essence. Un prix miracle pour ceux qui cherchent la qualité.

Super-Prix net seul. Mod. R 46 Z **790.–**

Husqvarna Blow-Vac
L'unique appareil pour ramasser feuilles et déchets. Légér et facile à porter.

Nouveau!

Super-Prix net seul. Blow-Vac **229.–**

Husqvarna Royal 48 S
Tondeuse autotractée avec moteur à essence. Rendement maxi pour les plus hautes exigences.

Super-Prix net seul. Mod. R 48 S **1390.–**

Husqvarna LT 100
Tondeuses autoportées et tracteurs à grand confort, qualité et sécurité... mais en même temps très avantageux.

Super-Prix Mod. LT 100 **3980.–**

Husqvarna 36 EL
Tondeuse électrique super-silencieuse, avec ramassage parfait de l'herbe.

Super-Prix net seul. Mod. 36 EL **550.–**

Husqvarna F 214
Une moto-faucheuse très compacte et maniable.

Super-Prix Mod. F 214 **2490.–**

Extrait du grand assortiment des produits Husqvarna pour Forêt et Jardin. Demandez un catalogue Forêt et Jardin détaillé chez votre spécialiste. ● Votre revendeur spécialisé Husqvarna vous présente une intéressante offre de saison ● Super-offres d'échange!
Conseil · **Vente** · **Service** · plus de 250 points de vente à votre disposition dans toute la Suisse.

2053 **Cernier, Promeca Cernier SA,** 038/53 40 71 • 2207 **Coffrane, J.-M. Besancet,** 038/57 11 80 • 2606 **Corgémont, Kocher Frères,** 032/97 15 73 • 2125 **La Brévine, Schmid & Co.,** 039/35 13 35 • 2300 **La Chaux-de-Fonds, Agri 2000,** 039/26 83 03 • 2300 **La Chaux-de-Fonds, W. Wälti,** 039/26 72 50 • 2314 **La Sagne, B. Frei SA,** 039/31 52 33 • 2725 **Le Noirmont, R. Boillat,** 039/53 11 67 • 2316 **Les Ponts-de-Martel, Finger SA,** 039/37 16 26 • 2105 **Travers, J. Blaser,** 038/63 30 31 • 2057 **Villiers, Finger SA,** 038/53 46 53

150-405675/ROC

IMMOBILIER

Busag

La Chaux-de-Fonds
A vendre
DANS IMMEUBLE ANCIEN
Spacieux 5½ pièces, 137 m²
Cuisine et sanitaires refaits à neuf
Prix de vente: Fr. 443 000.–
Financement à convenir.
✆ 038/24 57 31
28-440

A louer au centre ville
1 appartement 2½ pièces
Rénové, agencé. Fr. 750.–
1 chambre meublée
à jeune fille. Fr. 150.–
✆ 039/26 97 60
132-510428

A vendre à 6 km de La Chaux-de-Fonds
maison de caractère
3 appartements, standing
entièrement refaits à neuf avec beaucoup de goût, cachet unique, cheminées, poutres pierres apparentes. Garages, 1260 m² terrain.
PROFIMMOB – ✆ 038/25 25 46
28-1972

Espagne (Costa Dorada)
magnifique villa de 5 pièces
à 1,5 km de la plage, avec parcelle de 500 m². Prix Fr. s. 126 000.–.
Tél. 037 71 51 95
17-1269/ROC

IMMOBILIER

A LOUER
A La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre
LOCAL DE 75 m²
situé au rez-de-chaussée, d'accès facile.
Conviendrait pour petit commerce, etc.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

A vendre, quartier tranquille,
SAINT-IMIER
3½ pièces de 83 m² avec balcon
rénové à neuf, pour une mensualité de **Fr. 715.– + charges.**
2½ pièces de 68 m² avec balcon
en l'état, pour une mensualité de **Fr. 495.– + charges.**
HPT (Berne) SA, Bienne
✆ **032/23 63 11**
6-1274

La Neuchâteloise Assurances
A louer **à La Chaux-de-Fonds**
rue Jaquet-Droz 12
APPARTEMENT 2 PIÈCES
entièrement rénové.
Prix: Fr. 595.–, charges comprises.
Date d'entrée: début août 1994.
✆ 038/23 54 20, M. Leuba
28-35

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
A quelques minutes du centre ville dans quartier tranquille
Superbe appartement duplex
Comprenant: grand living avec cheminée, salon, cuisine entièrement équipée, coin à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau. surface habitable: environ 150 m². Grandes dépendances. Occasion à saisir.
S'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
✆ **039/23 78 33 – Fax 039/23 77 42**
132-12082

Pick Pay
Le Discounter de marques

Le gros lot!

sucre cristallisé fin
1 kg
(max. 10 kg par client)

1.50 **1.25**

B 19/94 valable jusqu'au 17 mai 1994

Copyright by Pick Pay AG

Meilleur marché, sur toute la ligne!

	29 % meilleur marché!	
saucisse de veau 1 paire, 260 g	~~3.70~~	**2.60**
Chianti Ricasoli Classico DOCG 7,5 dl 1990	~~7.95~~	**5.95**
Toni • Birchermüesli toutes les sortes, 200 g	~~1.80~~	**1.40**
• séré maigre 250 g	~~1.15~~	**-.95**
Jacobs • Mastro Lorenzo • Medaille d'or 28 x 7,5 g portions	~~5.45~~	**4.95**
charbon de bois Pick Pay 4 kg	~~4.50~~	**3.90**
DARLING Juwel pour chats toutes les sortes verre 200 g	~~1.20~~	**-.95**
Brekkies Menu boeuf, poulet, 1 kg	~~4.10~~	**3.55**
Cesar 2 sortes, 300 g	~~2.10~~	**1.85**

Ciao Amore
citron, orange, grapefruit
1,5 litre pet
meilleur marché! 24 %
~~1.65~~ **1.25**

huile de tournesol
1 litre
3.90

DARLING
boeuf, foie
boîte 1,2 kg
~~1.85~~ **1.55**

Feldschlösschen Lager blonde
12 x 1 litre
~~24.–~~ **21.–** + dépôt

44-4847

Hürlimann Sternbräu
boîte 50 cl
~~1.50~~ **1.25**
(N'est pas disponible dans toutes les succursales!)

Oeil de Perdrix
Vieux Bardots
7 dl 1992/93
~~8.25~~ **6.95**

GRAND CONCOURS 23.2. au 18.5.1994

METROPOLE CENTRE Metropol-Centre, La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (de L.-F. Barbosa avec V. Bruni-Tedeschi), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS ABC** ✆ (039) 23 72 22
LA MAISON AUX ESPRITS (de B. August avec G. Close), 16 ans, tous les jours à 21 h, mercredi et jeudi aussi à 16 h. **TROIS COULEURS: BLANC** (de K. Kieslowski avec J. Delpy), 12 ans, tous les jours à 19 h en V.O.	**CORSO** ✆ (039) 23 28 88
AU NOM DU PÈRE (de J. Sheridan avec D. Day-Lewis), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. **SISTER ACT 2** (de B. Duke avec W. Goldberg), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi et jeudi aussi à 15 h 30.	**EDEN** ✆ (039) 23 13 79
Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD (de P. Segal avec L. Nielsen), 12 ans, tous les jours à 17 h, 19 h, 21 h, mercredi et jeudi aussi à 15 h.	**PLAZA** ✆ (039) 23 19 55
LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 14 ans, tous les jours à 16 h 30 et 20 h 15.	**SCALA** ✆ (039) 23 19 18
QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT (de M. Newell avec H. Grant), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30.	**NEUCHÂTEL APOLLO 1** ✆ (038) 25 21 12
GILBERT GRAPE (de L. Hallström avec J. Depp), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	**APOLLO 2** ✆ (038) 25 21 12
PAS TRÈS CATHOLIQUE (de T. Marshall avec Anémone), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 20 h 45. **ROME VILLE OUVERTE,** tous les jours à 18 h en V.O.	**APOLLO 3** ✆ (038) 25 21 12
LA MAISON AUX ESPRITS (de B. August avec M. Streep), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 30.	**ARCADES** ✆ (038) 25 78 78
MINA TANNENBAUM (de M. Dugowson avec Romane Bohringer), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	**BIO** ✆ (038) 25 88 88
Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD (de P. Segal), 12 ans, tous les jours à 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45.	**PALACE** ✆ (038) 25 56 66
WAYNE'S WORLD 2 (de S. Surjik avec M. Myers), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	**REX** ✆ (038) 25 55 55
ETAT SECOND (de P. Weir avec J. Bridges), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	**STUDIO** ✆ (038) 25 30 00
COOL RUNNINGS (de J. Turteltaub avec M. Yoba), pour tous, mercredi, jeudi à 20 h 30. **LES ARISTOCHATS** (de W. Disney), pour tous, jeudi à 15 h et 17 h 30.	**COUVET COLISÉE** ✆ (038) 63 16 66
SHORT CUTS (de E. Altman avec A. McDowell), jeudi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h et 20 h 30.	**SAINT-IMIER ESPACE NOIR** ✆ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	**TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE** ✆ (032) 97 45 61
LES ARISTOCHATS (de W. Disney), jeudi à 16 h et 20 h 30.	**BÉVILARD PALACE** ✆ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	**LE NOIRMONT CINÉLUCARNE** ✆ (039) 53 11 84
GERMINAL (de C. Berri avec G. Depardieu, Miou-Miou, Renaud), jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30, dimanche à 20 h.	**LES BREULEUX LUX**

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 18 h. **CÉSAR'S DISCOTHÈQUE:** dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. **CONCERT:** «Cinqui Sò», Temple-Allemand, mercredi à 20 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS**

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Sunstore, Centre Métropole, mercredi jusqu'à 19 h 30. Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, jeudi de 10 à 12 h 30 et de 17 à 19 h 30. Ensuite police locale, ✆ 23.10.17 **PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE:** ✆ 23 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 272.111	**LA CHAUX-DE-FONDS (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, mercredi jusqu'à 19 h, jeudi de 10 à 12 h et de 18 à 19 h. En dehors de ces heures, ✆ 31 10 17. **PERMANENCE MÉDICALE:** ✆ 31 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 34.11.44	**LE LOCLE (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Wildhaber, rue de l'Orangerie, mercredi jusqu'à 20 h, jeudi de 10 à 12 h 30 et de 17 à 20 h. En dehors de ces heures, ✆ 25.10.17 **HÔPITAUX:** Cadolles, ✆ 22.91.11; Pourtalès, ✆ 27.11.11; Providence, ✆ 20.31.11.	**NEUCHÂTEL (038)**
SERVICE DE GARDE: pharmacie Marti, Cernier, ✆ 53 21 72, jeudi de 11 à 12 h, en cas d'urgence ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24; médecin de service, Dr Mounier, Les Gen. s/Coffrane, ✆ 57 16 36, jeudi dès 8 h. **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** Landeyeux, ✆ 53.34.44	**VAL-DE-RUZ (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: Areuse, Travers, ✆ 63 13 39, jeudi. **MÉDECIN DE SERVICE:** Dr Haefeli, Fleurier, ✆ 61 25 41 ou 61 19 49, jeudi. **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** urgences, Couvet, ✆ 63.25.25 **AMBULANCE:** ✆ 117	**VAL-DE-TRAVERS (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: Voirol, ✆ 41 20 72, jeudi de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ✆ 111. **HÔPITAL:** ✆ 422.422 **URGENCE ET AMBULANCE:** ✆ 422.360 **MÉDECIN DE SERVICE** (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	**SAINT-IMIER (039)**
MÉDECINS: Dr Chopov, ✆ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10	**COURTELARY (039)**
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ✆ 97.17.66; Dr de Watteville, ✆ 97.11.67	**CORGÉMONT (032)**
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ✆ 97.24.24	**SONCEBOZ (032)**
PHARMACIES: H. Schneeberger, ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 97.40.30 **MÉDECINS:** Dr Graden, ✆ 97.51.51; Dr Meyer, ✆ 97.40.28; Dr Geering, ✆ 97.45.97.	**TRAMELAN (032)**
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ✆ 51.12.03 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** ✆ 51.13.01. **AMBULANCE:** ✆ 51.22.44 **MÉDECINS:** Dr Rossel, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat ✆ 51.22.33; Dr Anker, ✆ 51.22.88.	**SAIGNELÉGIER (039)**
MÉDECIN: Dr Bosson, ✆ 53.15.15.	**LE NOIRMONT (039)**
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ✆ 54.17.54.	**LES BREULEUX (039)**
INTOXICATION: En cas d'urgence, ✆ (01) 251.51.51. **POLICE SECOURS:** ✆ 117. **FEU:** ✆ 118.	

À LA LIGNE

HEURES DE TURBINAGE: Mercredi: 6-18 h, 4 turbines; 18-22 h, 1 turbine. Jeudi: 7-17 h, 3 turbines; 17-24 h, 1 turbine.	**USINE DU CHÂTELOT**

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. «Généalogie, Héraldique, Histoire de nos familles», exposition jusqu'au 28 mai. Mercredi 11, fermeture à 19 h. Jeudi fermée. **DES JEUNES:** Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. Mercredi 11, fermeture à 17 h. Jeudi fermées. **LUDOTHÈQUE.** Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	**LA SAGNE**
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. **DES JEUNES:** M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE:** Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	**LE LOCLE**
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Mercredi 11, fermeture à 17 h. Jeudi fermée. **DES PASTEURS:** Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	**NEUCHÂTEL**
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	**LES GEN.s/COFFRANE**
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. **LUDOTHÈQUE:** Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	**COUVET**
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	**FLEURIER**
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. **LUDOTHÈQUE + BJ:** mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	**SAINT-IMIER**
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	**VILLERET**
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. **LUDOTHÈQUE:** mardi et jeudi 15 h à 17 h.	**TRAMELAN**
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	**LES BOIS**
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LE NOIRMONT**
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LES BREULEUX**
LUDOTHÈQUE: Sommêtres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	**SAIGNELÉGIER**
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	**DELÉMONT**

SERVICES RELIGIEUX LA CHAUX-DE-FONDS

ASCENSION **GRAND-TEMPLE.** Jeudi 10 h, culte aux Planchettes dans le cadre de la fête au village; voitures à disposition départ du Grand-Temple 9 h 45. **FAREL.** Jeudi 9 h 45, culte M. Guinand, garderie d'enfants. **ABEILLE.** Jeudi 10 h, culte aux Forges. **LES FORGES.** Jeudi 10 h, culte Mme Cochand, garderie d'enfnts. **SAINT-JEAN.** Jeudi 9 h 45, culte à Farel. **LES ÉPLATURES.** Jeudi 9 h 45, culte animé par des laïcs. **LES PLANCHETTES.** Jeudi 10 h, culte dans le cadre de la fête du village, M. Reichen, sainte cène. **LA SAGNE.** Jeudi, pas de culte. **DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE** (Temple-Allemand 70). Donnerstag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Pfarrer B. Bürki.	**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**
NOTRE DAME DE LA PAIX. Mercredi 19 h, messe. Jeudi 18 h, messe. **SACRÉ-CŒUR.** Jeudi 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe.	**ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**
ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Jeudi 10 h, culte.	**COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES**
ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Jeudi 9 h 30, service divin.	**AUTRE COMMUNAUTÉ**

LE LOCLE

ASCENSION **TEMPLE.** Jeudi 9 h 45, culte avec sainte cène, M. P. Favre. **CHAPELLE DU CORBUSIER.** Jeudi, pas de culte. **LES BRENETS.** Jeudi 10 h, culte avec sainte cène, M. M. Braekman. **LES PONTS-DE-MARTEL.** Jeudi 9 h 45, culte avec baptêmes et sainte cène (W. Roth). **DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE** (M.-A. Calame 2). Donnerstag 9.45 Uhr, Gottesdienst in La Chaux-de-Fonds.	**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**
LE LOCLE. Mercredi 20 h, messe. Jeudi 10 h 45, messe en italien **LES BRENETS.** Jeudi 10 h, messe. **LE CERNEUX-PÉQUIGNOT.** Jeudi 20 h, messe.	**ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**
ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Jeudi 9 h 30, culte **COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL** (Chapelle 8). Jeudi 9 h 30, rencontre FECPE à l'Hôtel Beaulac à Neuchâtel avec Claude Ruffo	**COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES**

MÉDITATION

Message de l'EREN pour l'Ascension
MONTER VERS LE BAS

Jésus les a invités pour monter vers la montagne. Et ils sont venus, avec leur foi et leur doute, avec la peur et l'interrogation que suscite en eux la Vie de cet homme qui a connu la mort. La Vie est là, au milieu de leur vie. La puissance du Dieu de Jésus-Christ a fait triompher le projet modeste d'un charpentier et de quelques pécheurs et, maintenant, ils peuvent croire que le monde et les choses ont un sens, une direction, une raison.

Deux mille ans après, nous regardons parfois vers le ciel et nous crions la joie de savoir que tout peut monter, que tout peut aller vers le haut.

Et pourtant, l'Ascension va dans l'autre sens.

Fêter l'Ascension c'est affirmer que Jésus vient. Que chaque jour, Jésus refait chemin avec nous pour rencontrer ce monde plein de peurs et d'angoisses. D'aucuns veulent s'envoler, partir derrière les nuages et voir depuis le balcon de leur conviction religieuse la terre lointaine. D'autres restent sur la montagne, cloués à leur espérance et marqués à jamais par le geste puissant du miracle, rendus impuissants au milieu de monde car définitivement convaincus que tout doit se passer ailleurs, dans le ciel.

Et pourtant, l'Ascension va dans l'autre sens.

Et quelques-uns la vivent dans ce sens. Ils voient leur Seigneur monter vers le ciel, signe de la gloire portant les hommes et les femmes qui ont un projet, un rêve, une vie. Et ils descendent vers la Galilée, vers Jérusalem, vers leur ville, leur village et vers leur réalité de tous les jours. Ils seront cachés par les nuages du désespoir et de la misère. Ils seront cachés derrière la pauvreté et l'injustice de tous les jours.

Mais ils continueront chaque jour leur Ascension vers l'homme et la femme de leur temps et de leur monde. Car la vie chrétienne n'est pas un voyage vers le ciel. Elle n'est par un «charter» d'amour pour ceux qui aiment Dieu. La vie chrétienne est une ascension vers le bas. Un voyage quotidien vers l'homme et la femme là où ils se trouvent.

Au nom du Christ, nous voici, chrétiens et chrétiennes, hommes et femmes d'espérance et de projet, en Ascension permanente vers la grandeur de chaque jour. Derrière les nuages, nous verrons un jour la lumière, de la même façon que derrière les hommes et les femmes en détresse et en recherche, nous pouvons voir le Christ qui revient, hier, aujourd'hui, demain.

Pedro E. Carrasco, pasteur

VIE POLITIQUE

Jeunes libéraux en assemblée

Les Jeunes libéraux neuchâtelois, réunis en assemblée le 3 mai 1994, ont débattu des prochaines votations fédérales.

La question de la naturalisation facilitée des jeunes étrangers a été traitée sans grandes discussion. Unanimement, les JLN ont été acquis à l'idée de favoriser l'obtention des droits civiques pour les jeunes étrangers déjà intégrés.

Concernant l'introduction d'un article sur l'encouragement à la culture, c'est à une large majorité que les JNL se prononcèrent favorablement. En effet, convaincus que la Confédération n'agira qu'à titre subsidiaire, les JLN n'ont pas eu la crainte d'une perte de compétence cantonale.

Les JNL, confiants dans leurs autorités ainsi que dans la qualité de leur armée, soutiennent à une majorité écrasante la création d'un corps de Casques bleus helvétique. Ils sont partisans d'une politique de neutralité axée principalement sur une solidarité internationale. Pour en débattre, les JLN tiendront un stand le samedi 4 juin 1994 en ville de Neuchâtel, devant la fontaine de la justice.

JLN -
Jeunes libéraux neuchâtelois.

COMMUNIQUÉS

Référendum contre la commercialisation et la location des contingents laitiers

Un marché inutile et nuisible

Depuis plusieurs années les autorités fédérales demandent à son agriculture d'abaisser ses coûts de production, surtout dans le secteur laitier car un quart de la production fromagère est exportée sur les marchés à forte concurrence.

En autorisant le commerce des contingents, ces mêmes autorités provoquent l'effet inverse: acheter des quotas laitiers entraîne une augmentation des coûts.

Après la spéculation sur les terres, voici aujourd'hui la spéculation sur les contingents laitiers. Et demain, faudra-t-il payer pour produire du colza, du blé ou des betteraves?

La personne à la recherche d'un emploi devra-t-elle payer pour occuper une place de travail?

Acheter un droit pour travailler ou produire davantage entraînera des concentrations de production néfastes pour l'environnement, sans création d'emplois, favorisant l'exode rural.

Le ton quelque peu démagogique et excessif des organisations qui lancent le référendum contre le commerce des contingents laitiers, ainsi que d'éventuels soutiens non compatibles avec nos convictions, nous contraignent à une attitude réservée.

Mais sur le fond, nous sommes fermement opposés à marchander un droit à produire. Si des contingents de lait se libèrent, ils doivent être répartis équitablement au sein des sociétés de laiterie. Une mesure vitale, en particulier pour les fromageries.

Le secrétaire central
Fernand Cuche

Zurich Vie

Un résultat réjouissant

La Zurich Vie, une compagnie du groupe d'assurances Zurich, a réalisé un bon résultat en 1993. En regard de l'année précédente, les primes ont progressé de 8,3 % pour s'inscrire à 3,5 milliards de francs. Le taux des charges s'est nettement réduit. Le bénéfice annuel a passé de 20,1 millions à 27,5 millions de francs.

L'exercice 1993 a été marqué par un événement spécial. Compagnie autrefois connue sous le nom de VITA, la Zurich Vie est présente sur le marché depuis le 1er octobre 1993. En Suisse, dans les affaires Personnes privées, l'encaissement des primes a connu une croissance de 32 %. La coopération avec la Société de Banque Suisse a dépassé toute attente. Au vu de l'effectif stagnant du personnel et d'un resserrement des salaires payés dans les entreprises, les affaires d'entreprises n'ont augmenté que de 3,2 %.

En ce qui concerne les opérations avec l'étranger, la croissance des primes s'est établie à 7,9% en monnaies nationales. En francs suisses, l'estimation généralement plus basse de toutes les monnaies étrangères se traduit par un léger recul des primes de 0,2%.

Dans l'ensemble, le résultat s'est amélioré par rapport à l'année précédente. La participation des assurés aux excédents a augmenté de 20 millions de francs pour s'établir à 506 millions de francs. Le bénéfice annuel de l'exercice s'est accru de 6,4 millions pour se chiffrer à 27,5 millions de francs. (ats-sp)

Fin d'activité

Lors d'une récente cérémonie, le chef du Département de l'économie publique a pris congé de M. Maurice Brodbeck, secrétaire administratif du département, prenant sa retraite.

FAITS DIVERS

Cernier

Cycliste blessé

Hier vers 11 h 10, le jeune M. T., de Cernier, circulait au guidon d'un cycle rue de Chasseral en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Stand, il est entré en collision avec la voiture, conduite par M. C. F., de Neuchâtel, qui descendait à faible allure la rue du Stand. Sous l'effet du choc, le cycliste a culbuté sur le capot et le pare-brise avant de retomber sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital de Landeyeux par son institutrice.

Marin

Collision

Hier à 18 heures, M. C. J., de Eriswil (LU), circulait au volant d'un train routier sur l'autoroute N5 de Thielle à Saint-Blaise. Peu après la sortie pour Marin, il s'est déplacé à gauche, heurtant la voiture conduite par M. F. V., de Neuchâtel, qui était en train de dépasser. Dégâts.

DÉCÈS

Marin

M. Gérard Cornuz, 1952

SOCIÉTÉS LOCALES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les **programmes permanents** seulement le premier jeudi du mois.

- CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
  Di, course au Vully. Rendez-vous à 8 h, à la gare. Rens.: ✆ 32 10 71. Ma, 19 h 45, à l'Aula de l'ancien gymnase. Etude pour le concert des Rameaux.
- CLUB DES LOISIRS
  Groupe promenade Ve, Montmollin-Rochefort-Chambrelien. Rendez-vous à la gare à 13 h.
- UNION CHORALE
  Mardi à 20 h, répétition au local.

ÉTAT CIVIL

Saint-Imier

(avril 1994)

Naissances

Figueiredo Cabete Joël, fils de Manuel et de Maria do Carmo née Carvalheiro Figueiredo. – Lüthi Maude, fille de Jean-Pascal et de Stéphanie née Meyrat. – Mathez Loric, fils de Philippe Robert et de Anne Claude née Chopard. – Sylvant Nadia, fille de Henri Louis et de Josette Carmen Marie née Veya. – Pavoni Mathieu, fils de Mario Damiano Pasquale et Josette Hedwige née Bébuelin. – Bigler Carole, fille de Cyrille Edouard Germain et Christine Yvonne Thérèse née Marchand. – Ademi Albina, fille de Shefik et Nadjije née Dushi. – Lombard Alizée, fille de Thierry Denis et Josée Irène née Hostettler. – Perret-Gentil Emeline Anny, fille de Daniel Paul et Clarisse Catherine née Vaucher. – Fernandez Mylena, fille de José Manuel et Maria Elena née Fernandez.

Mariages

Seure Frédéric Raymond François et Darbre Isabelle. – Kessi Lionel Philippe et Fink Corinne. – Kiener Stéphane et Zaffaroni Danièle Jacqueline. – Zwahlen Willy et Bürki Myriam Carine. – Messerli Patrick et Béguelin Béatrice Claudine. – Leuenberger Christophe et Chatelain Cynthia. – Hidalgo Gabriel et Glauser Corinne Alice.

Décès

Liengme née Langel Antoinette, 1904, veuve de Jules Henri. – Lazo Gosvinda, 1918, célibataire. – Glaeser née Graber Irène, 1917, veuve de Hans Bruno. – Weppe Philippe Daniel, 1965, divorcé de Myriam née Holzer. – Oppliger Armand, 1915, époux de Marcelle Simone née Meyer. – Boillat Georges Marcel Félicien, 1910, veuf de Catherine Joséphine née Koller. – Schenk Lina Martha, 1906, veuve de Fritz Willy. – Flückiger Pierre André, 1919, époux de Ruth Elisa née Weber. – Matter Hans, 1942, célibataire. – Jobin René Célien, 1909, époux de Clotilde Marie Lucie née Cattin.

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**

L'Impartial

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
✆ (039) 210 210 Rédaction.
✆ (039) 210 310 Administration.
Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP) 29.418.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ✆ (039) 210 410.
Le Locle ✆ (039) 311 442.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Ivan Radja.
Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Eggler.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller.
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

LES PONTS-DE-MARTEL

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu; ma délivrance vient de lui.
Psaume 62 v 1

Monsieur Adrien Montandon, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils;
Madame et Monsieur Pierre Jacot-Montandon, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Madeleine Bachmann-Montandon, ses enfants et petite-fille;
Madame Blanche Montandon-Jacot, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Les familles de feu Ernest Montandon;
Les familles de feu Félicie Gretillat,

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle **Ruth MONTANDON**

leur bien chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 84e année, après une longue maladie supportée avec courage.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 10 mai 1994.

J'ai tout remis entre tes mains.

La cérémonie aura lieu au Temple des Ponts-de-Martel, vendredi 13 mai 1994 à 13 h 30.

Le corps repose au home Le Martagon.

Au lieu de fleurs, vous pouvez penser au service de soins à domicile, ccp 23-976-4, Les Ponts-de-Martel.

Domicile de la famille: M. et Mme Georges-André Montandon
Promenade 1
2316 Les Ponts-de-Martel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Il faut être prêt à la joie et à la douleur, à l'arrivée et à l'adieu, au prévu et à l'imprévu, parfois même au possible et à l'impossible.

Madame Denise Maire;
Monsieur Gérard Beck;
Monsieur Bernard Beck et son amie Renée Lai;
Madame Andrée von Bergen-Beck, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;
Monsieur et Madame Roger Beck, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Gustave Arnold BECK**

leur très cher compagnon, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement mardi à leur tendre affection.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 mai 1994.
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 13 mai, à 10 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: Hirondelles 10.
Prière de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur **Maurice GODEL**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

BÔLE, mai 1994.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

LE CORPS DE MUSIQUE DE SAINT-IMIER ET SON AMICALE

ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Paul JOLLIET

père de notre membre actif, Emile.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-504546

Suisse romande

8.45 Coup d'pouce emploi. **8.50** Vendetta. **9.10** Top models **9.30** Temps présent (R) **10.30** A bon entendeur (R) **10.45** Les feux de l'amour **11.25** Vive les animaux. **11.50** Premiers baisers. **12.15** Hélène et les garçons. **12.45** TJ-midi **13.05** Hublot **13.10** Rosa. (**13.30** Chaîne sportive: TSI ou S Plus) Tour d'Espagne Cangas de Onis-Oviedo (Alto des Naranco). **13.30** Arabesque. **14.15** Charlie. **15.45** Le monde merveilleux d'Hanna et Barbera **16.00** MacGyver. **16.50** Ric **16.55** Les Babibouchettes et le kangouroule **17.05** Spirou **17.30** Odyssée fantastique. **17.55** Paradise Beach. **18.20** Hublot **18.30** Top models **18.55** TéléDuo. **19.05** Journal romand. Banco Jass **19.30** TJ-soir. **20.00** Météo.

20.10
Le prix d'une femme
Téléfilm de Gérard Krawczyk (France 1993)

Avec Serge Dupire, Franck Lapersonne, Philippine Leroy-Beaulieu

Une réalisatrice française confrontée à la tradition des dots en Inde.

21.40 **Sydney Police**
La dernière nuit

22.35
Face à la presse
Paul Reutlinger, directeur de Swissair

SPlus
23.15 **City Polis**

23.20 **TJ-nuit**
23.30 **Euroflics**
Opération réussie
0.25 ***Histoires fantastiques:***
Samedi magique
Film de Robert Markowitz (USA)
Avec Taliesin Jaffe,
0.45 **Imagine**
Espérer en des temps meilleurs
0.55 **Vive le cinéma!**
1.10 **Coup d'pouce emploi (R)**
1.15 **Bulletin du télétexte**

Arte

17.00 Slapstick No 6 (R). **17.30** Transit (R). **18.35** Le dessous des cartes (R). **19.00** Le petit vampire. Série. **19.30** Megamix. **20.30** Journal. **20.40** Musica: Kaguyahime. Chorégraphie de Jiri Kylian. **22.00** Jiri Kylian. Réalisation: Hans Hulscher (1991). **23.00** Le troisième homme. Film britannique de Carol Reed (1949). Avec Joseph Cotten, Orson Welles, etc.

Allemagne 1

11.00 Heute. **11.04** Hochzeitsglocken. **12.10** Die Goldene 1 - ARD-Fernsehlotterie. **12.55** Presseschau. **13.00** ARD-Sport extra. 14.00/15.00 ca. und. **16.00** Tagesschau. **17.00** Tagesschau. **17.10** Brisant. **17.40** Regionale Information. **17.50** Tagesschau-Telegramm. **17.55** Zwei Halbe sind noch lange kein Ganzes. **18.50** Tagesschau-Telegramm. **18.55** Blankenese. **19.57** Heute abend im Ersten. **20.00** Tagesschau. **20.15** Was diese Frau so alles treibt. **21.59** Tagesthemen-Telegramm. **22.00** Wie man einer Nation den Rücken verbiegt. **22.30** Tagesthemen. **23.00** Nachschlag. **23.05** Nacht-Studio: China. **0.50** Tagesschau. **1.00** Hec Ramsey: Rache macht blind.

La Première

7.00 Journal. **7.19** La presse romande. **7.21** Classe affaires. **7.30** Journal. **7.40** Ricochet, jeu. **7.44** L'invité de la rédaction. **7.51** Point de mire. **7.55** Ricochet. **8.00** Journal. **8.19** La presse romande. **8.23** La presse alémanique. **8.30** Journal. **8.33** PMU romand. **8.37** L'expo de la semaine. **8.43** Les femmes et les enfants d'abord. **8.49** Laser. **9.00** Journal. **9.10** Les petits déjeuners. **10.05** Comédie. **11.05** Vos désirs font désordre! **12.18** Midi-Tel. **12.30** Journal de midi. **13.00** Zapp'monde. **14.05** Le monde à vos pieds. **14.35** Juin 44... ma Normandie (13). **15.05** Notes de voyage. **16.05** Nickel. **17.30** Journal. **17.46** Point de mire. **17.50** Journal des sports. **18.00** Journal du soir. **18.22** Forum. **19.05** Baraka. **22.05** Ligne de cœur. **22.30** Journal de nuit. **0.05** Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Mésaventures. Série **6.28** Météo **6.30** Club mini Zig Zag **6.58** Météo **7.00** TF1 matin **7.18** Météo **7.20** Club mini **7.30** Disney club mercredi **8.55** Club Dorothée matin **11.55** Jeu: La roue de la fortune **12.25** Jeu: Le juste prix **12.50** A vrai dire **13.00** Le journal **13.30** Météo **13.32** Tout compte fait **13.40** Agence tous risques. Série **14.35** Club Dorothée **17.50** Premiers baisers. Série **18.20** Les filles d'à côté. Série **18.50** Coucou c'est nous! **19.50** Le Bébête show. **20.00** Le journal/L'image du jour/La minute hippique. **20.40** Météo. **20.42** Trafic infos

20.45
Sacrée soirée
Spécial Brésil
Proposé par Gérard Louvin
Animé par Jean-Pierre Foucault

22.40 **Tout est possible**

23.50
Les rendez-vous de l'entreprise
Jules Coulon (Moulinex)

0.05 **Coucou c'est nous!**
1.00 **Le Bébête Show**
1.20 **TF1 nuit/Météo**
1.10 **Kandinsky**
Documentaire
2.05 **TF1 nuit**
2.15 **Histoires naturelles**
Au clair de la lune, nature sous influence
3.10 **TF1 nuit**
3.20 **L'aventure des plantes**
L'apprenti sorcier
3.35 **TF1 nuit**
3.45 **Intrigues**
4.15 **TF1 nuit**
4.20 **Mésaventures**
4.50 **Musique**
5.10 **Histoire des inventions (3/6)**
Inventer l'inconnu

Eurosport

8.30 Step Reebok (R). **9.00** Gymnastique artistique: Championnats du monde (R). **11.00** Body building (R). **12.00** Speedworld (R). **14.00** Marathon: Le marathon de l'Everest. **15.00** Triathlon: Pro Tour. **16.00** Plymouth: Mountain bike: Coupe du monde. **16.30** Motonautisme: Les 24 heures de Rouen. **17.30** Motocyclisme: Championnat du monde (R). **18.30** Karting: Championnat d'Europe. GP d'Italie. **19.30** Eurosport News. **20.00** Football: Spécial Coupe de l'UEFA. **20.25** En direct: Football. Coupe de l'UEFA. Finale, match retour à Milan. Inter Milan - Casino Salzbourg. **22.30** Boxe: Prime Time Magazine. **0.30** Motors. Magazine. **1.30** Eurosport News.

ZDF Allemagne 2

11.00 Heute. **11.04** Hochzeitsglocken. **12.10** Die Goldene 1 - ARD-Fernsehlotterie. **12.55** Presseschau. **13.00** ZDF-Mittagsmagazin. **13.45** Infotime. **14.00** Götter, Geister und Schamanen. **14.30** Pension Corona. **14.55** WISO-Tip. **15.00** Heute. **15.03** Die Biene Maja.**15.30** Bettkanten-Geschichten. **16.00** logo. **16.08** Heute-Schlagzeilen. **16.09** Die fliegenden Aerzte. **17.00** Heute/Sport/Wetter. **17.15** Länderjournal. **17.50** Der Landarzt. **18.45** Lotto am Mittwoch. **19.00** Heute. **19.20** Wetter. **19.25** High Spirits - Die Geister sind willig. **21.00** Gesundheitsmagazin Praxis. **21.45** Heute-Journal. **22.15** Zündstoff: Die Stasi lebt! **23.00** Derrick. **0.00** Ars Erotica.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. **6.40** Clé de voûte. **6.50** Perles de culture. **7.30** Mémento culturel. **8.15** Romance. **9.00** Demain la veille. **9.15** Magellan. **9.30** Classiques. **11.05** Bleu comme une orange. Santé publique au Viet-Nam: la participation suisse. **11.35** Entrée public. **12.30** Carnet de notes. Magazine musical. **13.00** Dessine-moi une histoire. **13.10** env. Musique d'abord. **14.00** Tribune des jeunes musiciens. En direct de Genève. **17.05** Liaisons dangereuses. **17.30** Carré d'arts. **18.00** JazzZ. **19.05** En quête de disques. **20.05** Plein feu. **20.30** Symphonie. En différé de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. Soliste: Aart Rozeboom, clarinette. **22.00** env. Postlude. **22.30** Journal de nuit. **22.40** En attendant la nuit. **22.50** Passé composé. **23.50** Novitads. **0.05** Notturno.

France 2

5.50 Dessin animé **6.00** Feuilleton: Monsieur Belvédère **6.30** Télématin **8.30** Feuilleton: Amoureusement vôtre **8.55** Feuilleton: Amour, gloire et beauté **9.20** Télévisator. Divertissement **11.10** Flash info **11.20** Jeu: Motus **11.50** Jeu: Pyramide **12.25** C'est tout Coffe. Magazine **12.55** Météo **12.59** Journal **13.30** La bourse/Météo **13.45** Le renard. Série **14.45** L'enquêteur. Série **15.45** La chance aux chansons **16.45** Jeu: Des chiffres et des lettres **17.15** Les premières fois. Série **17.40** Les années collège. Série **18.10** Jeu: Un pour tous **18.45** Rien à cirer. Divertissement **19.15** Jeu: Que le meilleur gagne **19.50** Tirage du Loto **19.59** Journal. **20.35** Journal des courses/Météo. **20.45** Tirage du Loto.

20.50
L'été de Zora
Film TV de Marc Rivière
Avec Etienne Chicot, Myriam Boyer, Joan Titus (photo)

Une jeune femme découvre l'amour et perce le douloureux secret du couple qui l'accueille.

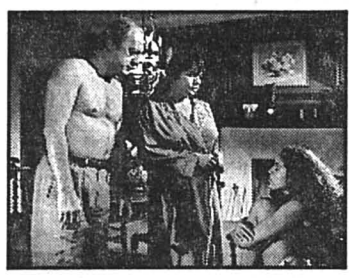

22.35 **Ils étaient catholiques au temps du nazisme (2/fin)**
Des croyants déchirés
23.25 **Journal/Météo**
23.50 **Le cercle de minuit**

0.55
Histoires courtes
Gardien de phare

1.20 **Bas les masques (R)**
2.30 **Emissions religieuses (R)**
3.30 **Que le meilleur gagne (R)**
3.40 **La Mana, rivière aux cent sauts**
4.00 **Dessin animé**
4.40 **24 heures d'info**
4.55 **La chance aux chansons**

RTL F.

10.40 Wonder Woman.**11.30** Junior (suite). **11.45** Dessin animé. **12.10** Dessin animé. **12.15** Help. **12.30** Junior (suite. **12.35** Galactica. **13.20** Junior (fin). **13.30** Studio-info. **13.35** Les mystères de l'Ile au trésor. **14.20** Galaxie. **15.35** La sœur volante. **16.05** Studio-info. **16.10** Music family. **17.05** Studio-info. **17.10** Alerte à Malibu. **18.00** Studio-info. **18.05** Doublé gagnant. **18.30** Top models. **18.55** Téléstar. **19.00** Scrabble (R). **19.25** Dessin animé. **19.35** Sergent Anderson. **20.25** Météo. **20.30** Téléstar. **20.35** Studio-info. **20.40** Déchirée entre deux amours. **22.25** Music Family: Propositions. **22.30** Le repos du guerrier. **0.15** Météo. **0.20** Télé-achat.

RTL D.

10.40 Wonder Woman. **11.30** Junior (suite). **11.45** Dessin animé. **12.10** Dessin animé. **12.15** Help. Magazine. **12.30** Junior (suite. **12.35** Galactica. **13.20** Junior (fin). **13.30** Studio-info. **13.35** Les mystères de l'Ile au trésor. **14.20** Galaxie. **15.35** La sœur volante. **16.05** Studio-info. **16.10** Music family. **17.05** Studio-info. **17.10** Alerte à Malibu. **18.00** Studio-info. **18.05** Doublé gagnant. **18.30** Top models. **18.55** Téléstar. **19.00** Scrabble (R). **19.25** Dessin animé. **19.35** Sergent Anderson. **20.25** Météo. **20.30** Jeu Téléstar. **20.35** Studio-info. **20.40** Déchirée entre deux amours. **22.25** Music Family: Propositions. **22.30** Le repos du guerrier. **0.15** Météo. **0.20** Télé-achat.

France 3

6.00 Euronews **7.00** Premier service **7.15** Bonjour les petits loups **7.55** Les aventures de Tintin **8.05** Les Minikeums **12.00** Le 12/13 **12.05** Le programme de votre région **12.30** Editions régionales **12.45** Edition nationale **13.00** Bizarre, bizarre: Beauté éternelle **13.30** Capitaine Furillo. Série **14.20** Document animalier **14.45** Le magazine du Sénat **14.55** Questions au Gouvernement en direct de l'Assemblée Nationale **16.40** Les délires d'Hugo **17.45** Une pêche d'enfer **18.25** Questions pour un champion. Jeu **18.50** Un livre, un jour **19.00** Le 19/20 **19.09** Editions régionales **19.31** Le 19/20 (suite).

20.05 **Batman**
Série d'animation
20.35 **Tout le sport**

20.50
La marche du siècle
Animée par Jean-Marie Cavada.

Politique, vote et vidéo

22.25 **Soir 3**
22.55 **Mercredi chez vous**

«LE PRIX D'UNE FEMME» – Avec Philippine Leroy-Beaulieu TSR 20.10

Suisse alémanique

11.55 TAFpflanzen. **12.10** Golden Girls. Comedyserie. **12.35** TAFminigame. **13.00** Tagesschau. **13.10** Lindenstrasse. **13.30** Spanienrundfahrt "Vuelta". Cangas de Onis-Oviedo (Alto del Naranco). **13.40** TAFbazar. **13.55** Springfield-Story. **14.35** Brot, Liebe und Fantasie. **16.00** Uebrigens... **16.10** Trickfilm. **16.20** rätsel-TAF. **16.45** Schlips-Serie. **17.15** Schlips zeigt. **17.40** Gutenacht-Geschichte. **17.55** Tagesschau. **18.00** Baywatch - Rettungsschwimmer von Malibu. **18.50** Telesguard. **19.00** Schweiz aktuell. **19.30** Tagesschau. **19.50** Meteo. **20.00** Florida Lady (9/12). **20.55** Rundschau. **21.50** 10 vor 10. **22.20** CinéClip. **22.45** Filmszene Schweiz. **0.10** Nachtbulletin/Meteo.

RAI Italie 1

6.00 Euronews. **6.45** Unomattina. **9.35** Telefilm. **10.00** Tg 1 - Flash. **10.05** Incredibile viaggio verso l'ignoto. **11.00** Tg 1. **11.45** Utile futile. **12.30** Tg 1 - Flash. **12.35** La signora in giallo. **13.30** Telegiornale. **14.00** Primissima. **14.20** Roma: Tennis. **15.45** Uno per tutti - Contenitore. **16.00** Capitan Planet. Cartoni. **16.40** Uno per tutti - Solietico. **16.15** Dinosauri tra noi. **17.20** Zorro. **18.00** Tg 1. **18.15** In viaggio nel tempo. **19.00** Grazie mille!!! Spettacolo. All'interno: **19.50** Che tempo fa. **20.00** Telegiornale. **20.30** Sport. **20.40** Il giudizio di Michelangelo. **23.00** Ore ventitré. **23.30** Mercoledì sport. **0.25** Tg 1 Notte - Che tempo fa. **0.35** DSE: Sapere. **1.05** Film. **2.35** Tg 1 (R).

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. **9.00** Flash-infos. **9.03** Arc-en-ciel. **9.10** Les naissances. **9.29** Colonne Morris. **9.30** Les années 60. **10.00** Flash-infos. **11.00** Flash-infos. **11.03** Sur un Plateau. **11.10** L'invité. **11.45** Carré d'as (jeu). **11.50** Petites annonces. **12.15** Le journal de midi. **12.55** Le Billet de Jacques Hainard. **13.00** Scènes de Vie. **13.15** La petite liaison dans la mairie. **13.45** Petites annonces. **14.00** Flash-infos. **15.00** Flash-infos. **16.00** Flash-infos. **16.03** Eurotop. **17.00** Flash-infos. **17.03** Toutes les musiques. **17.30** Ticket Corner SBS. **18.00** Le journal du soir. **18.30** Magazine de l'accordéon. **19.00** Magazine des fanfares. **19.30** Sport et Musique. **22.30** Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

TV 5 Europe

8.35 Paris lumières (R) **9.00** Flash Canal Infos **9.05** Au nom de la loi (R) **10.00** Feu vert **10.30** Magellan **10.45** Les rendez-vous de l'entreprise (R) **11.00** Magazine européen **11.30** Objectif Europe (R) **12.00** Flash Canal Infos **12.05** La chance aux chansons **12.40** Météo **12.45** Journal télévisé suisse **13.05** Monsieur le Ministre (R) **13.30** Le cercle de minuit (R) **14.30** Les brûlures de l'histoire **15.30** Scully rencontre **16.00** Infos TV5 **16.10** Vision 5 **16.25** Des chiffres et des lettres. **16.50** La cuisine des mousquetaires **17.05** Une pêche d'enfer **17.35** Alimentaire mon cher Watson. **18.00** Questions pour un champion. **18.30** Journal/Météo/La revue de presse africaine **19.00** Paris lumières. **19.30** Journal télévisé suisse.

20.00 **Temps Présent**
Magazine
21.00 **Journal télévisé français / Météo**

21.35
Bouillon de culture
Emission culturelle

23.00 **Faut pas rêver**
Magazine
0.00 **Le soir sur la 3/Météo**
0.30 **Ex-libris**
Magazine littéraire
1.30 **La chance aux chansons (R)**
2.00 **Au nom de la loi (R)**

Suisse italienne

6.30 Textvision. **7.00** Euronews. **12.00** Textvision. **12.05** Cartoni a mezzogiorno: Ducktales. **12.30** Mezzogiorno di sport. **12.45** TG tredici. **13.00** Azucena. Telenovela. **13.50** "999" (R). **14.35** "A" come Animazione. **14.40** I vincenti. Telefilm. **15.30** I segreti del mondo animale. Documentario. **16.00** Textvision. **16.05** Una coppia impossibile. Telefilm. **16.30** Un sogno nel cuore. Telenovela. **17.00** Hotel Fortuna. **18.00** TG flash. **19.05** Buonasera. **19.** Quotidiano. **20.00** Telegiornale. **20.2** Meteo. **20.30** 1994 - Anno della famiglia. **22.30** TG sera/Sportsera/Meteo. **23.00** In(s)contri. **23.50** Guitar Legends. **0.50** Textvision.

tve Espagne

6.00 Euronews. **6.30** Noticias. **7.00** Euronews. **7.30** Telediario matinal. **9.10** Los desayunos de Radio 1. **10.00** La aventura del saber. **11.30** La primera respuesta. **12.30** Noticias. **13.00** El menú de Karlos Arguiñano. **13.30** Pasa la vida. **15.00** Telediario. **15.30** Especial. **16.30** Vuelta ciclista a España: Cnagas de Onia_Alto Naranco (Oviedo). **18.00** Noticias. **18.30** Lingo. **19.00** Directo, directo. **20.15** La vuelta de la fama. **21.00** Telediario. **21.30** Los unos y los otros. **22.30** Señas de identidad. **23.25** AVance de Noticias. **23.30** Tendido cero. **0.00** Noticias. **0.30** Vuelta ciclista a España.

Radio Jura bernois

RSR 1. **6.16** Secouez l'édredon. **6.30** RJB-Info Journal. **7.00** RSR 1 Journal. **7.30** RJB-Info bulletin. **8.00** RSR 1 Journal. **8.20** Matin tonique. Jeu/animation/agenda régional. **9.00** RSR 1 Journal. **9.10** Matin Tonique suise. **11.00** RJB-Les titres. **11.05** Magazine CEP. **11.30** Les dédicaces. Les activités villageoises. **12.00** RJB-Info Journal de midi. **12.30** Relais RSR 1. **16.00** Power Mix. **18.00** RSR 1 Journal du soir. **18.20** Les activités villageoises. La bonn'occase. **19.00** RJB-soirée. **20.00** Piano à bretelles. **21.00** Relais RSR 1.

M 6

7.00 M6 express **7.05** Contact 6 manager **7.10** Les matins de Christophe **8.00** M6 express **8.05** Les matins de Christophe (suite) **9.00** M6 express **9.05** Boulevard des clips **10.00** M6 express **10.05** Boulevard des clips **11.00** M6 express **11.05** Campus show. **11.30** Lassie. **11.55** M6 express/Météo **12.05** Papa Schultz. **12.35** Les enfants d'Avonlea. **13.30** M6 kid. Dessins animés. Cadillacs et dinosaures. **14.00** Conan, l'aventurier La nuit des larmes brûlantes **14.30** Frères de sang **15.00** La petite boutique des horreurs. **15.30** Moi, Renart **16.00** E=M6. **16.30** Fax'o **17.00** Multitop **17.30** Les deux font la loi. **18.00** Sonny Spoon mène l'enquête. **19.00** Mission impossible Princesse Céline **19.54** 6 minutes/Météo.

20.00 **Madame est servie**
La vie des mannequins
20.35 **Ecolo 6**

20.45
Gros cœur
Téléfilm français de Pierre Joassin
Avec Bernard Lecoq, Fanny Cottençon

Pour faire plaisir à sa fille, un ancien pilote professionnel en instance de divorce décide de participer à une grande épreuve de rallye. Mais sa voiture, une superbe Porsche de location, bâchée, est volée...

22.30 **Meurtres au crépuscule**
Téléfilm anglais de Michael Tuckner
Avec Kirk Douglas, Elizabeth Montgomery
0.10 **Emotions**
Magazine de charme
0.40 **6 minutes**
0.50 **Fax'o**
1.15 **Ecolo 6**
1.20 **Boulevard des clips**
2.30 **Made in France**
Documentaire
3.25 **Les as de guerre (2)**
3.50 **Les enquêtes de Capital**
4.45 **Fréquenstar**
5.10 **Fax'o**
5.35 **Culture rock**
6.00 **Boulevard des clips**

SPLUS

6.00 Euronews (d/e) (nur auf Kabel). **7.00** Euronews (d/e). **10.30** Eine schrecklich nette Familie (W). **12.00** Euronews (d/e). **12.45** evt. Liquid TV. **13.30** "Vuelta" (Spanienrundfahrt). **17.00** Text-Vision S Plus (d). **18.00** Euronews (d/e). **18.30** Eine schrecklich nette Familie. Serie. **19.00** Quadro. Quiz. **19.10** ZEBRA-Report. Zebra Take That "Take That at the Wembley". Ein Konzert mit der zur Zeit erfolgreichsten Tennie-Band. **20.00** Tagesschau (zeitverschoben). **20.20** Meteo. **22.15** ca. Fax. **22.25** ca. City Polis. Politik im Gespräch. **23.05** ca. Reprise: Zum Weltrotkreuztag 1994. **23.45** City Polis.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. **17.00** Jornal da tarde. **17.30** Palavras cruzadas. Telenovela. **18.00** RTPi júnior. **18.50** Os inocentes. "Apanhados". **19.20** Com a verdade m'enganas. **20.00** Telejornal. **20.35** Na paz dos anjos. Telenovela. **21.10** Financial Times. **21.15** Troféu. Os "outros" desportos. **22.15** Rotaçoes. Com José Pinto. **23.15** Notícias e fecho.

Fréquence Jura

8.30 Infos FJ. **8.33** Revue de presse. **8.45** Le zappeur. **9.00** Infos FJ. **9.05** Service compris. **9.30** Histoire de mon pays. **10.00** Infos FJ. **10.13** Jeu du mot mystérieux. **10.30** Infos plus (rediffusion). **11.00** Infos FJ. **11.03** Eldoradio. **11.30** Echos. **11.45** Jeu du rire. **12.00** Titres. **12.15** Jura-midi. **12.32** Météo. **12.35** Carnet rose. **12.45** Sur le pont Moulinet. **12.50** Le zappeur. **13.00** Troc en stock. **13.15** Va voir écouter là-bas si... **13.30** Juke-box. **14.00** Infos FJ. **14.05** Juke-box. **15.00** Infos FJ. **15.05** Juke-box. **16.00** Infos FJ. **16.05** Radioactive. **17.00** Infos FJ. **17.05** Radioactive. **18.00** Jura soir. **18.17** Météo. **18.22** Carnet de deuil. **18.30** Rappel des titres. **18.32** Stars à l'affiche. **19.00** Radiovaricelle. **19.30** Les ensoirées. **0.00** Trafic de nuit.

Suisse romande

7.00 Euronews **8.00** Face à la presse (R) **8.45** Coup d'pouce emploi. **8.50** Vendetta. **9.10** Top models **9.30** Abels Island **10.00** En direct de Strasbourg: Culte de l'Ascension **11.00** En direct de Cambrai/F: Messe de l'Ascension **11.50** Premiers baisers. **12.15** Hélène et les garçons. **12.45** TJ-midi **13.05** Hublot **13.10** Rosa. **13.30** Arabesque. **14.15** Drôles de dames. **15.00** Inspecteur Derrick. **16.00** MacGyver. (**16.30** Chaîne sportive: TSI ou S Plus Tour d'Espagne Avila-Avila) **16.50** Ric **16.55** Les Babibouchettes et le kangouroule **17.05** Spirou **17.30** Les filles d'à côté.**17.55** Paradise Beach. **18.20** Hublot **18.30** Top models **18.50** TéléDuo. **19.05** Notre belle famille. **19.30** TJ-soir. **20.00** Météo.

20.05 Temps présent
Récupération:
l'arnaque des vieux frigos
Athènes-Bruxelles,
le grand écart

21.05 Rendez-moi maman

Téléfilm de John Patterson

Avec Valérie Bertinelli, Juliet Sorcey (photo)

La bataille d'une mère pour reprendre son enfant à l'administration.

SPlus
21.55 City Arte en route - Yverdon

22.35 Mémoire vivante:
Cosaques
23.30 TJ-nuit
23.40 La vengeance du béret vert
Film de Michael O'Herlihy (USA 1979)
1.15 Coup d'pouce emploi (R)
1.20 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Allez France (R). **19.00** Naked Video (18). **19.25** Les enjeux de l'Europe. L'étoile de Maastricht - l'ECU. **19.55** Trois rêves perdus (1). Los Angeles, zone mortelle. **20.25** Ich liebe Dich - Spécial Cannes. Romy Schneider. **20.30** Journal. **20.40** Soirée Thématique: L'Italie du changement. De la République des pots-de-vin à la nouvelle démocratie. **21.10** Débat. **21.25** "Il Cavaliere" entre en politique. Berlusconi avant et après les élections. **21.40** Débat. **21.55** Milan, "capitale morale". **22.30** Trois frères de F. Rossi. **23.10** Mimi, métallo blessé dans son orgueil. Film italien de Lina Wertmüller (1971). **0.15** Le pays des terroni. La misère dans le sud de l'Italie.

Allemagne 1

8.00 Die Wetterorgel. **9.00** "Herr, es wird Nacht um mich". **10.00** Himmel in der Stadt. **11.00** Hundert Meisterwerke. **11.10** Die Abenteuer von Tom Sawyer und Huckleberry Finn (26). **11.35** Für Kinder. **12.55** Tagesschau. **13.00** ARD-Sport extra. **15.00** Tagesschau. **17.00** Tagesschau. **17.10** Wie einst im Mai. **19.15** Expeditionen ins Tierreich. **19.57** Heute abend im Ersten. **20.00** Tagesschau. **20.15** Monitor. **20.59** Tagesthemen-Telegramm. **21.00** Der 7. Sinn. **21.03** Geschichten aus der Heimat. **22.00** Sag die Wahrheit. **22.30** Tagesthemen. **23.00** Gottes eigenes Land. **23.45** Knall-Cops. **0.10** Tagesschau. **0.20** Claude Lelouch: Viva la vie - Es lebe das Leben.

La Première

7.21 Classe affaires. **7.30** Journal. **7.40** Ricochet, jeu. **7.44** L'invité de la rédaction. **7.51** Point de mire. **7.55** Ricochet, résultat du jeu. **8.00** Journal. **8.19** La presse romande. **8.23** La presse alémanique. **8.30** Journal. **8.33** PMU romand. **8.37** Le film de la semaine. **8.43** Les femmes et les enfants d'abord. **8.49** Service compris. **9.00** Journal. **9.10** Les petits déjeuners. **10.05** Comédie. **11.05** Vos désirs font désordre! **12.18** Midi-Tel. **12.30** Journal de midi. **13.00** Zapp'monde. **14.05** Le monde à vos pieds. **14.35** Juin 44... ma Normandie (14). **15.05** Notes de voyage. **16.05** Nickel. **17.30** Journal. **17.46** Point de mire. **17.50** Journal des sports. **18.00** Journal du soir. **18.22** Forum. **19.05** Baraka. **22.05** Ligne de cœur. **22.30** Journal de nuit. **0.05**_5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Intrigues. **6.25** Club mini Zig Zag **7.15** Club Dorothée avant l'école **8.30** Télé shopping **9.00** Club Dorothée **11.27** Météo **11.30** Santa Barbara. **11.55** Jeu: La roue de la fortune **12.20** Météo **12.25** Le juste prix **12.50** A vrai dire **13.00** Le journal **13.30** Météo **13.32** Tout compte fait **13.35** El Magnifico. Film américain de E.B. Clucher (1972). **15.45** La loi du privé: Les morts ne téléphonent pas. **17.25** Superboy. Série **17.50** Le miel et les abeilles. Série **18.20** Les filles d'à côté. Série **18.50** Coucou c'est nous! **19.50** Le Bébête show. **20.00** Le journal/L'image du jour. **20.35** Résultats du Tiercé-Quarté+-Quinté+/La minute hippique. **20.40** Météo.

20.50 Le dernier Empereur

Fiction de Bernardo Bertolucci

Avec John Lone, Joan Chen

Pékin, 1908. Un bambin de trois ans est enlevé à sa mère durant la nuit et conduit dans la Cité interdite, le cœur de la vieille Chine. Son nom: Pu Yi...

Quelques jours plus tard, il monte sur le trône impérial. Promu au rang de Fils du Ciel, Pu Yi règne désormais sur la moitié de la population mondiale...

0.35 Coucou c'est nous!
1.25 L'Europe en route
1.30 Le Bébête show
1.35 TF1 nuit/Météo
1.45 American ball et théâtre
Au Metropolitan Opera House à New York
3.25 TF1 nuit
3.30 L'aventure des plantes
L'empereur et les envahisseurs
4.00 TF1 nuit
4.05 Intrigues
4.35 TF1 nuit
4.40 Musique
5.10 Histoire des inventions (4/6)
Inventer pour inventer

Eurosport

9.00 EuroGolf (R). **10.00** Danse sportive (R). **11.00** Triathlon: Pro Tour (R). **12.00** Football: Coupe de l'UEFA (R). **14.00** Snooker: European League (R). **15.00** Badminton: Championnat d'Europe. **16.00** NHL Action. **17.00** Karting: Championnat d'Europe (R). **18.00** Formule 1: GP de Monaco. 1er séance d'essai. **18.30** Motors (R). **19.30** Eurosport News. Cyclisme: Le tour d'Espagne. **20.00** Monster Truck. **21.00** Snooker: Championnats du monde de trick-shot. **22.00** Football: En route pour la Coupe du monde. **23.00** Formule 1: GP de Monaco (R). **23.30** ATP Tour Magazine. **0.00** Golf de la PGA américaine. Tournoi senior de l'USPGA à Las Vegas. **1.00** Eurosport News.

ZDF Allemagne 2

8.15 Mutter, wann wirst Du endlich erwachsen? **9.00** Weisse Wolke Carolin. **10.20** Gabriela. **11.50** Der Alte Fritz lässt grüssen. **12.20** Elb-Melodie. **13.45** Heute. **13.50** Frida - Schmetterlinge im Bauch. **14.30** Unter Wasser rund um die Welt. **16.15** ...zum Beispiel. **16.45** Heute. **16.50** Old Shatterhand. **18.45** Himmelsstürmer. **18.58** Guten Abend. **19.00** Heute/Sport/Wetter. **19.30** Ihre Exzellenz, die Botschafterin. **20.15** Hitparade im ZDF. **21.15** WISO. **21.45** Heute-Journal. **22.00** Doppelpunkt. **23.00** Der Greifer. **0.35** Heute. **0.40** Eine Komödie im Mai.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. **6.40** Clé de voûte. **6.50** Perles de culture. **7.30** Mémento culturel. **8.15** L'oiseau-plume. **9.00** Demain la veille. **9.10** Fribourg: Messe. **10.05** St-Aubin/NE: Culte. **11.05** Bleu comme une orange. **11.35** Entrée public. **12.30** Carnet de notes. Magazine musical. **13.00** Dessine-moi une histoire. **13.10** env. Musique d'abord. Thèmes et digressions. **17.05** Liaisons dangereuses. **17.30** Carré d'arts. **18.00** JazzZ. **19.05** En quête de disques. **20.05** Plein feu. Rencontres musicales internationales d'Evian (1/7). **20.30** Disques en lice. Palestrina: Missa Papae Marcelli. Messe du Pape Marcel. Invités: Renaud Machart et Brenno Boccadoro. **22.30** Diffusion de l'interpretation choisie. **0.05** Notturno.

France 2

5.50 Dessin animé **6.00** Monsieur Belvédère **6.30** Télématin **8.25** Amoureusement vôtre **8.50** Amour, gloire et beauté **9.15** Mission casse-cou: A bas la violence **10.00** Présence protestante **11.00** Messe **11.55** Pyramide **12.25** C'est tout Coffe. Magazine **12.55** Météo **12.59** Rapport du Loto **13.00** Journal **13.35** Météo **13.45** Cocoon. Film de Ron Howard (1985). **15.40** Tiercé en direct de Longchamp (galop) **15.55** La chance aux chansons **16.55** Jeu: Des chiffres et des lettres **17.25** Les premières fois. Série **17.55** Football: Monaco-Cameroun. **18.10** Un pour tous **18.45** Rien à cirer. Divertissement **19.20** Que le meilleur gagne **19.59** Journal. **20.35** Journal des courses/Météo. **20.45** Point route.

20.50 Envoyé spécial
– La guerre des pâtes
– Les accros des jeux
– Promesse d'emploi

22.35 Un mauvais fils

La France en films:

Cycle Patrick Dewaere

Film de Claude Sautet (1980)

Avec Patrick Dewaere, Yves Robert

Claude Sautet abandonne ses acteurs habituels et la peinture des «petits bourgeois», pour filmer, avec «Le mauvais fils», le milieu prolétaire de la France des années 1980. Patrick Dewaere incarne un fils en crise avec son père, dans un monde sans issue.

Sorti en 1980, ce film garde toute son actualité.

0.20 Plateau
Claude-Jean Philippe
Invité: Claude Sautet
0.25 Journal/Météo
0.45 Journal Spécial Cannes
0.55 Le cercle de minuit
2.05 Rallye
3.05 Mascarines
Magazine
4.00 Dessin animé
4.10 24 heures d'info
4.25 Que le meilleur gagne (R)
4.55 Dessin animé
5.05 La chance aux chansons (R)

RTL F.

10.45 Chacun chez soi. **11.10** F comme Femme. **11.20** Scrabble. **11.50** F comme Femme. **11.55** Capitol. **12.15** Help. Magazine. **12.35** Sergent Anderson (R). **13.25** Studio-info. **13.30** Les enfants de l'oubli. **15.10** Le cercle de feu. **15.35** La sœur volante. **16.05** Studio-info. **16.10** Music family. **17.05** Studio-info. **17.10** Alerte à Malibu. **18.00** Studio-info. **18.05** Doublé gagnant. **18.30** Top models. **18.55** Téléstar. **19.00** Scrabble (R). **19.25** Dessin animé. **19.35** Sergent Anderson. **20.25** Météo. **20.30** Téléstar. **20.35** Studio-info. **20.40** Summer City. Film australien de Christopher Fraser (1978). **22.10** A nous quatre, Cardinal! **23.50** Météo. **23.55** Télé-achat.

RTL D.

7.30 Piff und Herkules. **7.55** Samurai Pizza Cats. **8.15** Pinocchio. **8.40** Heathcliff macht Geschichten. **10.05** Gefangene des Universums. **11.50** He-Man, das Geheimnis des Zauberschwertes. **13.20** Verschollen im Pazifik. **15.20** Hans Meiser präsentiert: David Copperfield in Deutschland. **16.50** Die Lümmel von der ersten Bank: Betragen ungenügend. **18.45** Aktuell. **19.10** Programm nach Ansage. **20.15** Nicht ohne meine Tochter. **22.30** Sea of Love - Melodie des Todes. **0.45** Eine schrecklich nette Familie. **1.15** The Tracey Ullman Show. **1.45** Wer ist hier der Boss? **2.20** Explosiv - Das Magazin. **2.50** Hans Meiser. **3.50** Ilona Christen.

France 3

6.00 Euronews **7.00** Premier service **7.15** Bonjour les petits loups **7.55** Les aventures de Tintin **8.20** Les Minikeums **11.00** Français, si vous parliez **11.45** La cuisine des mousquetaires **12.00** Titre de l'actualité **12.05** Drogue: Le billet retour **12.30** Goûtez-moi ça. Magazine **12.40** Edition nationale **13.00** Bizarre, bizarre **13.30** Capitaine Furillo. Série **14.25** La croisière s'amuse. Série **16.10** Desperado en route vers la potence Film de Richard Compton (USA 1988). Avec Alex McArthur, Alice Adair, etc. **17.45** Une pêche d'enfer **18.25** Questions pour un champion. Jeu **18.50** Un livre, un jour **19.00** Le 19/20 **19.09** Editions régionales **19.31** Le 19/20 (suite).

20.05 Batman
20.35 Tout le sport
20.40 Keno

20.50 Un fauteuil pour deux

Film de John Landis (USA 1983)

Avec Dan Aykroyd, Eddie Murphy

Un étrange pari entre un fils de bonne famille et un Noir.

22.45 Soir 3
23.15 Nimbus
0.10 Le divan
Invité: Claude Olievenstein
0.35 Continentales

TEMPS PRÉSENT – Récupération: l'arnaque des vieux frigos TSR 20.05

Suisse alémanique

11.00 Frühling in Wien. **12.30** Ergänzungen zur Zeit: Der Traum Jesu, die Kirchen und die. **14.00** Tagesschau. **14.05** Das Wunder von Valby. **15.25** Tokyo Kosei Wind Orchestra. **16.05** Rosaroter Elephant. Trickfilm. **16.15** Wer Angst hat, läuft davon. **16.30** Rad: Spanienrundfahrt "Vuelta". **17.45** Gutenacht-Geschichte. **17.55** Tagesschau. **18.00** Baywatch - Rettungsschwimmer von Malibu. **18.45** Sport aktuell. **19.00** Non-Stop-Ländlermusik. **19.30** Tagesschau. **19.50** Meteo. **19.55** In pled sin via. **20.00** Der Club der toten Dichter. **22.05** Tagesschau. **22.15** "Herr, es wird Nacht um mich. **23.15** Delikatessen: Frida Kahlo - Es lebe das Leben. **0.55** Nachtbulletin/Meteo.

RAI Italie 1

6.00 Euronews. **6.45** Unomattina. **9.35** Telefilm. **10.00** Tg 1 - Flash. **10.05** Ventidue spie dell'Unione. **11.00** Tg 1. **11.45** Utile futile. **12.30** Tg 1 - Flash. **12.35** La signora in giallo. **13.30** Telegiornale. **14.00** Albedo. Scientifico-tecnologico. **14.20** Roma: Tennis. **15.00** Uno per tutti. Contenitore. **15.45** Uno per tutti -Solietico. **16.00** Capitan Planet. Cartone animato. **16.40** Dinosauri tra noi. Telefilm. **17.20** Zorro. **18.00** Tg 1. **18.15** In viaggio nel tempo. **19.00** Grazie mille!!! **19.50** Che tempo fa. **20.00** Telegiornale. **20.30** Sport. **20.40** I Cervelloni. **23.00** Ore ventitré. **23.30** A grandi cifre. Attualità. **0.25** Tg 1 - Che tempo fa. **0.35** DSE: Sapere. **1.05** Film. **4.55** Stazione di servizio.

RTN

7.35 Revue de presse. **7.40** Les aventures de Tintin. **8.00** Le journal. **8.15** Sélection TV. **8.20** Petites annonces. **8.30** Flash-infos. **8.35** Revue de presse. **8.45** Le jeu du pied gauche. **9.00** Flash-infos. **9.03** Arc-en-ciel. **9.10** Les naissances. **9.29** Colonne Morris. **10.00** Flash-infos. **11.00** Flash-infos. **11.03** Sur un Plateau. **11.10** L'invité. **11.33** PMU. **11.35** Brèves de trottoir. **11.45** Carré d'as (jeu). **11.50** Petites annonces. **12.15** Le journal de midi. **12.30** Magazine info. **12.55** Flashwatt. **13.00** Scènes de Vie. **13.15** La petite liaison dans la mairie. **13.45** Petites annonces. **14.00** Flash-infos. **15.00** Flash-infos. **16.00** Flash-infos. **16.03** Eurotop. **17.00** Flash-infos. **17.03** Toutes les musiques. **17.30** Ticket Corner SBS. **18.00** Le journal du soir. **18.30** Air du Temps. **19.00** Air de Plume. **19.30** Juke Box.

TV 5 Europe

8.00 Météo/Flash Canal Infos **8.05** Journal télévisé canadien **8.30** Météo/Flash Canal Infos **8.35** Paris lumières (R) **9.00** Flash Canal Infos **9.05** Rêves en Afrique. **10.05** Orient sur Seine **10.10** Espace francophone **10.40** Sindbad. **11.05** Reflets. **12.00** Flash Canal Infos **12.05** La chance aux chansons **12.40** Météo **12.45** Journal télévisé suisse **13.05** Monsieur le Ministre (R) **13.30** Bouillon de culture (R) **14.50** Magellan (R) **15.10** Grand Ecran (R) **16.00** Infos TV5 **16.10** Vision 5 **16.25** Des chiffres et des lettres. **16.50** La cuisine des mousquetaires **17.05** Une pêche d'enfer **17.35** Evasion. **18.00** Questions pour un champion.. **18.30** Journal/Météo **19.00** Paris lumières. **19.30** Journal télévisé suisse.

20.00 Nord-Sud
Magazine
20.30 Tell Quel
Magazine de société
21.00 Journal télévisé de France
21.35 Savoir plus
Magazine de la connaissance et de la santé
22.50 Viva
23.40 Le soir sur la 3/Météo
0.10 7 jours en Afrique
0.30 Intérieur nuit
1.00 Les Francofolies (R)
1.30 La chance aux chansons (R)
2.15 Rêves en Afrique (R)
2.45 Intertropiques (R)
3.15 Orient sur Seine (R)
3.25 Espace francophone (R)
3.55 Sindbad (R)
4.20 Reflets (R)

Suisse italienne

10.00 Strasburgo/F: Culto evangelico. **11.00** Cambrai/F: Santa Messa dell'Ascensione. Commento in italiano di Don Valerio Crivelli. **12.00** Textvision. **12.05** Cartoni a mezzogiorno: Ducktales. **12.30** Mezzogiorno di sport. **12.45** TG tredici. **13.00** Azucena. **13.45** In(s)contri (R). **14.35** "A" come Animazione. **14.40** Nemico amato. **16.05** Una coppia impossibile. **16.30** Un sogno nel cuore. Telenovela. **17.00** Telecicova. **17.45** Hotel Fortuna. **19.00** TG flash. **19.05** Buonasera. **19.30** Il Quotidiano. **20.00** Telegiornale. **20.25** Meteo. **20.30** Fax. **21.50** Brigitte Nielsen presenta: Decisione finale. **22.55** TG sera/Sportsera/ Meteo. **23.25** Grandangolo. **0.10** Textvision.

tve Espagne

6.00 Euronews. **6.30** Noticias. **7.00** Euronews. **7.30** Telediario matinal. **9.10** Los desayunos de Radio 1. **10.00** La aventura del saber. **11.00** Alatul. **11.30** La primera respuesta. **12.30** Noticias. **13.00** El menú de Karlos Arguiñano. **13.30** Pasa la vida. **15.00** Telediario. **15.30** Pasa la vida. **16.30** Vuelta ciclista a España: Avila_Avila. **18.00** Noticias. **18.30** Lingo. **19.00** Directo, directo. **20.15** La vuelta de la fama. **21.00** Telediario. **22.00** Hola, Raffaella! **23.30** Avance de Noticias. **23.35** Zona ACB. **0.00** En Andalucia. Magazine. **0.30** Noticias. **1.00** Vuelta ciclista a España.

Radio Jura bernois

RSR 1. **13.00** Programme spécial Ascension: Animation, jeux, musique. **18.00** RSR 1.

M 6

7.00 M6 express **7.05** Les matins d'Olivia **8.00** M6 express **8.05** Les matins d'Olivia (suite) **9.00** M6 express **9.05** M6 boutique **9.30** Infoconso **9.35** Boulevard des clips **10.00** M6 express **10.05** L'épopée d'un enfant du Sud. **11.45** M6 express/Météo **12.00** Papa Schultz: L'aigle aux ailes d'acier **12.30** Les enfants d'Avonlea: Un baiser pour Félicity **13.30** Les douze travaux d'Astérix. Film français de René Goscinny et Albert Uderzo **14.55** Les misérables. Téléfilm anglais de Glenn Jordan. Avec Richard Jordan **17.00** Multitop **17.30** Les deux font la loi: Un drôle de cowboy **18.00** Sonny Spoon: Le reptile **19.00** Mission impossible: Le diplomate **19.54** 6 minutes/Météo.

20.00 Madame est servie
Tony fait du golf
20.35 Zoo 6
20.45 ***La séance du jeudi:***

20.50 Le crime de l'Orient Express

Film anglais (1974) de Sidney Lumet

Avec Albert Finney, Lauren Bacall

D'après un roman d'Agatha Christie

Un crime dont il est ardu de trouver le coupable avant la dernière scène.
Dans ce film on a soigné l'atmosphère rétro et luxueuse du voyage, reconstruisant dans toute sa splendeur le train Pullman, ses compartiments, wagons restaurants et salons.

23.00 ***Les jeudis de l'angoisse:***
23.05 Danger: tour piégée
Téléfilm américain de Richard Kletter
Avec Paul Reiser, Susan Norman
0.45 6 minutes
0.55 Fréquenstar
1.50 Boulevard des clips
3.00 Les enquêtes de Capital
3.25 Fréquenstar
4.20 Mirage
Documentaire
5.15 E=M6

SPLUS

6.00 Euronews (d/e) (nur auf Kabel). **7.00** Euronews (d/e). **10.30** Eine schrecklich nette Familie . **14.00** TextVision S Plus (d/f/i/e). **15.00** Euronews (d/e). **16.30** "Vuelta" (Spanienrundfahrt). **18.30** Eine schrecklich nette Familie. **19.00** Quadro. Quiz. **19.10** Beverly Hills 90210. **20.00** Tagesschau (zeitverschoben). **20.20** Meteo. **20.25** CASH-TV Plus. **20.30** CASH-TV. **21.00** MacGyver. Serie. **21.55** City Arte en route - Yverdon. **22.40** Fax. **22.50** Horizonte. Apropos Italienische Filmreihe: Bernardo Bertolucci und "Der letzte Kaiser". Die Entstehung eines Films.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. **17.00** Jornal da tarde. **17.30** Parabens TDM. **18.30** Palavras cruzadas. Telenovela. **19.00** Marina Marina. **19.30** Com a verdade m'enganas. **20.00** Telejornal. **20.35** Na paz dos anjos. Telenovela. **21.10** Financial Times. **21.15** Ouvir e falar. **22.15** Magazine "Viver com saúde". **22.45** Notícias e fecho.

Fréquence Jura

8.00 Infos FJ. **8.15** Le bon tuyau du BPA. **8.30** Infos FJ. **8.33** Revue de presse. **8.45** Le zappeur. **9.00** Infos FJ. **9.05** Service compris. **10.00** Infos FJ. **10.15** Jeu des refrains. **10.30** Infos plus (rediffusion). **10.45** Les grands airs d'Opéra. **11.00** Infos FJ. **11.03** Eldoradio. **11.45** Jeu du rire. **12.00** Titres. **12.15** Jura-midi. **12.32** Météo. **12.35** Carnet rose. **12.45** Ruban de rêve. **12.50** Le zappeur. **13.00** Troc en stock. **13.15** Va voir écouter làbas si... **13.30** Juke-box. **14.00** Infos FJ. **14.05** Juke-box. **15.00** Infos FJ. **15.05** Juke-box. **16.00** Infos FJ. **16.05** Radioactive. **17.00** Infos FJ. **17.05** Radioactive. **18.00** Jura soir. **18.17** Météo. **18.22** Carnet de deuil. **18.30** Rappel des titres. **18.32** Le quart d'heure de l'accordéon. **18.45** Au fil du temps. **19.30** Les ensoirées. **0.00** Trafic de nuit.

«Sinfonia helvetica» décentralise son troisième festival d'août

La passion selon Grzegorz Nowak

Depuis le prix de direction Ernest-Ansermet qui lui fut décerné en 1984 à Genève, Grzegorz Nowak a dirigé, lors de 500 concerts, les orchestres symphoniques du monde. Secrètement il rêvait d'un ensemble qui réunirait des amis, solistes ou premiers pupitres, rencontrés en tournée. Lors des concerts organisés à Bienne en l'honneur de Mme Violette Bangerter, protectrice des arts, il constitua un orchestre, prémices de «Sinfonia helvetica» créé en 1992. Le public entendra cet ensemble au cours du «3e Festival de musique et amitié» du 21 au 28 août 1994, à La Chaux-de-Fonds, Bâle et Bienne.

Aventure un peu folle, teintée de génie, comme tout ce qui est fou, l'ensemble «Sinfonia helvetica» allait révolutionner notre intelligence du monde de la musique. L'orchestre, de 60 musiciens, est composé de solistes, de premiers pupitres des orchestres européens, de musiciens suisses, de lauréats des Concours d'exécution musicale de Genève, concours qui se déroulent en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Bienne, que Nowak a dirigé pendant six ans.

L'activité de l'ensemble est basée sur un mécénat différent, celui qui fait fleurir la musique comme un pré, comme un jardin, où chacun se parle, où le premier violon d'un orchestre célèbre, venu quasiment sans cachet à Bienne, ne pense pas déchoir en jouant une partie de deuxième pupitre. Le «Festival» musique et amitié» donne cette joie du partage, de l'échange et de la communication qui fait, de la musique, plus encore que la musique. Ici l'exécutant n'est pas perçu comme un produit économique. On a affaire à quelque chose de différent, dont l'esprit rejaillit sur la qualité des interprétations et sur le public. «Si les lauréats du Concours de Genève, disséminés dans le monde, reviennent à Bienne le temps du festival, c'est qu'ils ont reçu chez Mme Bangerter non seulement une nourriture terrestre, mais encore spirituelle... Lorsqu'ils ne se sentaient pas prêts pour une épreuve, Mme Bangerter les faisait travailler, ils repartaient rechargés d'affection, de confiance en eux...» relève un mélomane.

La qualité de l'ensemble a rapidement attiré l'attention des milieux musicaux internationaux, «Sinfonia helvetica» a fait une tournée en France, a joué au Festival de Prades et ses premiers disques ont été enregistrés pour Sonoris Record de New York.

LE PIANISTE KRYSTIAN ZIMERMAN À LA CHAUX-DE-FONDS ET À BIENNE

Ces moments d'amitié, affinés, approfondis, ont conduit au fil du temps à quelques miracles. Grzegorz Nowak vient de diriger à Florence l'intégrale des concertos de Beethoven pour piano et orchestre avec Krystian Zimerman. Alors que le pianiste polonais est inaccessible, il a accepté de prendre part au «3e Festival de musique et amitié». Krystian Zimerman jouera le concerto en sol majeur de Ravel, à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds, dimanche 21 août, au Palais des Congrès de Bienne, dimanche 28 août. Prix Chopin au concours de Varsovie à l'âge de 18 ans, Krystian Zimerman fut ainsi propulsé sur la scène internationale. En 1989, Witold Lutoslawski lui dédia son concerto pour piano. Zimerman mûrit une œuvre pendant plusieurs années. Dix ans d'élaboration pour le concerto No 2 de Brahms ou la sonate de Liszt en si mineur ne lui paraissent pas de trop pour parvenir à l'interprétation à laquelle il aspire.

«Sinfonia helvetica» sera à La Chaux-de-Fonds pour un deuxième concert mercredi 24 août, il se produira à Bâle le lendemain puis établira ses quartiers à Bienne, pour sept manifestations jusqu'au 28 août. Nelson Goerner, pianiste, Cristoforo Pestalozzi, violoncelliste, Yuzuko Horigome, violoniste prix Reine-Elisabeth-de-Belgique 1980, parmi d'autres solistes internationaux y sont programmés.

Denise de CEUNINCK

Belle carrière

Grzegorz Nowak, né en Pologne, a travaillé la direction d'orchestre avec Leonard Bernstein, Igor Markevitch, Seiji Ozawa. En 1984 il fut lauréat du concours «Ernest-Ansermet» de Genève, du Grand prix Patek Philippe, du Prix Suisse, du Prix Rolex, de l'American patronage prize. En 1985 lui fut décerné l'«Europäischer Förderpreis für Musik».

Il a été chef assistant de Kurt Masur à l'Orchestre philharmonique de New York, il apparaît à la tête des plus grands orchestres et a enregistré plusieurs disques, notamment avec l'Orchestre philharmonique de Londres et Sinfonia Varsovia et Martha Argerich. Il vit aujourd'hui à Vancouver. (DdC)

Grzegorz Nowak
Prix de direction Ernest-Ansermet 1984 (Photo sp)

A CHARMEY

Rencontres chorales suisses

Les Rencontres chorales nationales de Charmey, huitièmes du nom, accueilleront dix-huit chœurs, 650 choristes, durant le week end de l'Ascension.

Le record de participation a été atteint. L'an dernier quatorze ensembles, 500 choristes, ont pris part à la manifestation. Cette année, face aux demandes qui ne cessaient d'arriver, le comité a été obligé de refuser les inscriptions qui lui sont parvenues après les délais.

Michel Corpataux, responsable technique du concours, Jean-Pierre Repond, directeur de l'Office du tourisme, et le Chœur mixte de Charmey, sont prêts à accueillir 650 chanteurs.

Concerts et concours auront lieu en l'église Saint-Laurent. L'Accroche-chœur de Fribourg se produira en ouverture des rencontres, jeudi 12 mai à 20 h 30. Cette formation s'est classée première en catégorie «chœurs d'élite» lors du concours de Crans-Montana, en septembre 1993. Suivront, en concours, la Chorale de Bienne, les «Singknaben der St. Ursenkathedrale» de Soleure. Vendredi 13 mai à 20 h 30 interviendront la Chanson de Montsevelier, le chœur mixte de Farvagny, Chor Viril Rumantsch de Berne, Chœur de Jade et l'Ensemble vocal de Fribourg. Samedi 14 mai à 16 h se produiront l'Echo des campagnes d'Ecublens, La Barque de Préverenges, La Pontaise de Lausanne, le «Mädchenchor der Musikschule» de Lucerne. Le soir à 20 h 30, les concours reprendront avec le Coro di Bregaglia-Vicosoprano, la Persévérance de Vallorbe, l'Ensemble vocal de Romainmôtier, le Chœur Renaissance de Martigny, le Divertimento de Fribourg. Il appartiendra au «Madrigal» du Landeron, lauréat des Rencontres chorales de Charmey 1993, de clore la manifestation, dimanche 15 mai à 15 heures. Suivra la proclamation des résultats. Le concert sera enregistré et retransmis en différé par Espace 2.

Le jury, composé de MM. André Bochud, de Bulle, Pierre Chatton, du canton de Vaud, Gion Giusep Derungs, des Grisons, décernera un premier prix de 4000 francs, un second prix de 2000 francs. Un prix de 1000 francs sera attribué par le public. *DdC*

● **Charmey, Eglise Saint-Laurent, Dimanche 15 mai, 15 h, concert du «Madrigal» du Landeron, lauréat 1993**

Musique et montagne aux Diablerets

La voix et le pied

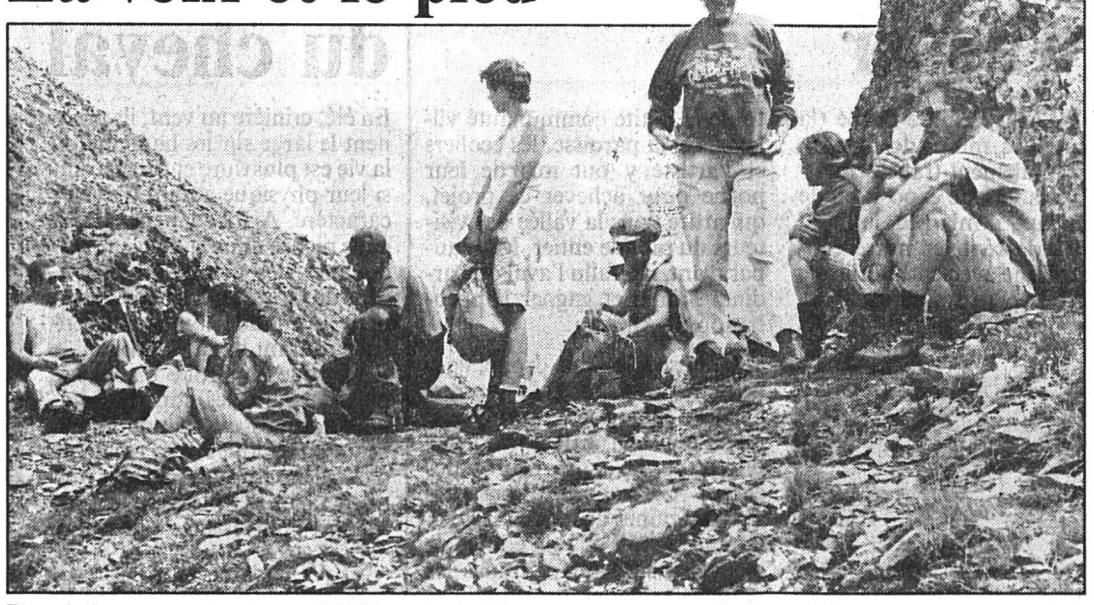

Participants au stage 1992
Point trop fatigués! (sp)

Dix jours pour chanter et découvrir la région des Diablerets, c'est ce que propose le 3e stage de chant choral, courses de montagne et concerts qui se déroulera du 18 au 30 juillet.

Deux tiers du stage seront consacrés à l'étude de partitions, un tiers à la nature, à la montagne. Voyons le programme musical, placé sous la responsabilité de Christophe Gesseney, chef de chœur qui a travaillé la voix avec Tiny Westendorp à Fribourg, la direction chorale avec Michel Corboz et Jenö Reha'k.

Variées, de différents styles, époques et difficultés, les partitions feront le bonheur des participants. Christophe Gesseney a retenu trois Lieder de Mendelssohn pour contralto, chœur et orgue, pages qui comptent parmi les plus belles inspirations religieuses du compositeur, l'oratorio «Jephté» de Carissimi et des partitions populaires suisses, hongroises et portugaises. Le premier Lied «Lass, O Herr, mich hülfe finden» est une mélodie partagée entre soliste et chœur. Le deuxième «Deine Kind's Gebet» est traité comme un simple choral. Le troisième se distingue par ses appoggiatures et sa partie fuguée. Carissimi, qui a fixé la forme de l'oratorio, a composé «Jephté» sur le livret biblique des Juges. L'œuvre fut probablement exécutée en 1650, durant le temps de Carême, en l'église Saint-Apollinaire à Rome.

Sous la responsabilité de guides professionnels, quatre excursions ponctueront gammes et vocalises. Les buts, entre quatre et huit heures de marche, se situeront à une altitude variant de 1400 à 2800 mètres. Deux groupes seront constitués afin de permettre à chacun d'apprécier au mieux ces journées, selon ses capacités physiques, son entraînement ou ses envies. Puis on reprendra la salle de chant afin de mener à bien deux concerts avec la collaboration d'un ensemble instrumental, de Haïda Housseini, soprano, Marie-Françoise Schuwey, alto, Schigeo Ischino, basse, Christianne Cornu, orgue, Roland Ulrich, luth. Le premier aura lieu à Rougemont, jeudi 28 juillet, le second aux Diablerets, vendredi 29 juillet.

Le chef de chœur Christophe Gesseney sera assisté de Ariane Pasche. Marianne Denys, professeur de gymnastique respiratoire, diplômée de la méthode Klara Wolf, fera travailler les choristes chaque jour. Raphaël Bugnon fonctionnera comme chef de camp. DdC

● **Informations: Musique et montagne, Christophe Gesseney, Sorécot 14, 1033 Cheseaux.**

A Genève, musique et art sacré

Agapé, le festival de l'Ascension

Le Festival Agapé n'a pas d'autre raison d'être que de contribuer à recréer un milieu spirituel où puissent revivre des œuvres d'art qui ont été inspirées par un sens religieux souvent très profond. Deuxième du nom, il débutera demain, jour de l'Ascension, par un concert de la maîtrise de Colmar. Il réunira, jusqu'à dimanche 15 mai, des artistes de renom international.

En mai 1992, les frères de Saint-Jean ont suscité à Genève le premier festival de musique et d'art sacré. Un très vaste public a répondu favorablement à l'initiative. Encouragés par ce succès, convaincus que dans un monde largement déchristianisé, l'art demeure une voie privilégiée, les organisateurs ont mis sur pied le deuxième Festival Agapé.

La plupart des manifestations, concerts de musique instrumentale et vocale, spectacles de théâtre, de poésie et de danse, exposition de peinture, se dérouleront autour du Prieuré, en l'église Saint-François-de-Sales, (rue des Voisins 23), lieu de prière habituel des frères et des sœurs de Saint-Jean.

Une conférence, ainsi qu'une table ronde réunissant philosophes, théologiens et artistes, ménageront des temps de réflexion offerts à tous. Sous le chapiteau dressé pour la circonstance seront servis les repas.

Jeudi 12 mai – 16 h concert par la Maîtrise de Colmar, 21 h chants traditionnels corses interprétés par l'Ensemble A Filetta.

Vendredi 13 mai – 17 h «La femme en exil» spectacle poétique, 21 h «Justus ut palma florebit» chant grégorien interprété par l'Ensemble Gilles Binchois.

Samedi 14 mai – 11 h 30 «La Vierge à midi» spectacle poétique autour d'œuvres de Claudel, Bernanos, Montherlant, Valéry, 15 h «Antigone» de Sophocle par la Compagnie Jean Davy (Salle des fêtes de Thônex), 17 h 30 «Le tragique dans l'art» conférence de M.-D. Philippe, 21 h 30, récital de clavecin Kenneth Gilbert.

Dimanche 15 mai – 9 h «L'interprétation dans l'art» table ronde avec M.-D. Philippe, Jean Davy et Kenneth Gilbert, 14 h 30, spectacle de danse Sylvie Cavier, 16 h «Villancicos et airs spirituels» par l'ensemble Hesperion XX dirigé par Jordi Savall.

DdC

Ariane Schwizgebel
Directrice artistique du festival (sp)

● **Informations: Festival Agapé, rue des Voisins 23, Genève, ✆ 022/329 32 44 – 347 41 58.**

VENDREDI
l'économie

UN PONT VERS LE SUD-EST, UN TREMPLIN VERS L'OUEST

A l'instar de nombreuses cités médiévales de la Mitteleuropa, Graz se trouve au centre d'une région de passage. Pont entre Trieste et les contrées danubiennes, mais aussi entre le nord germanique et les Balkans slaves, la capitale styrienne fut la plus méridionale des villes impériales de l'Autriche. En 1281 déjà, Rodolphe de Habsbourg lui garantit des droits, un siècle et demi plus tard Frédéric III ordonna la construction de sa forteresse.

Aujourd'hui, dans ce carrefour de populations et de cultures, le poids de l'histoire est présent à chaque coin de rue, dans chaque cour intérieure ou autres endroits recelant des «beautés cachées», ainsi qu'on se plaît à le souligner à Graz. Ce passé se vérifie jusque dans la désignation de certains mets, où l'allemand le cède à des mots empruntés aux langues slaves.

Parmi les monuments les plus intéressants de cette ville, il vaut la peine d'observer le double escalier en colimaçon de style gothique, composé de deux hélices superposées qui ne se rencontrent jamais, construit en 1499 par l'empereur Maximilien à l'intérieur de la forteresse, l'ancienne université des Jésuites édifiée en 1585, la célèbre Tour de l'horloge datant de la même époque, le Mausolée érigé entre 1614 et 1638, où repose l'empereur Ferdinand II, véritable manifeste du maniérisme autrichien, la cathédrale construite par Frédéric III sur une église romane du XIIe siècle, l'Opéra, achevé en deux ans seulement par les architectes Fellner et Helmer, dont les travaux monumentaux se retrouvent de Prague à Vienne, dans un style cher à J. B. Fischer von Erlach, fondateur de Schönbrunn et enfant de Graz, l'Hôtel de Ville, la remarquable «Landhaus» jouxtant l'Arsenal, véritable chef-d'œuvre renaissance de la capitale styrienne et, enfin, le somptueux Palais des congrès, inauguré en 1980, centre culturel, casino et salle de concert tout à la fois.

Pour toute information: Office du tourisme autrichien, Zurich et Frantour Suisse, Genève.

(sg)

L'Europe est notre culture: à la découverte de la Styrie, province autrichienne

Graz: un musée unique au monde

Y entrera? N'y entrera pas? L'issue de la consultation populaire du 12 juin sur l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne paraît, pour l'instant, aussi incertaine qu'elle le fut chez nous à la veille du 6 décembre 1992. L'enjeu est de taille et suscite, ici en Suisse, un intérêt renouvelé du public pour notre voisin oriental. En Styrie, province du sud-est de l'Autriche, le monde paysan et viticole voit d'un mauvais œil une adhésion à l'Europe communautaire, tandis que d'autres personnalités font campagne pour le refus de devenir, croient-ils, une province allemande... En milieu urbain, c'est plutôt le oui qui l'emporte. Plongeon dans la culture du Steiermark.

Par
Sonia GRAF

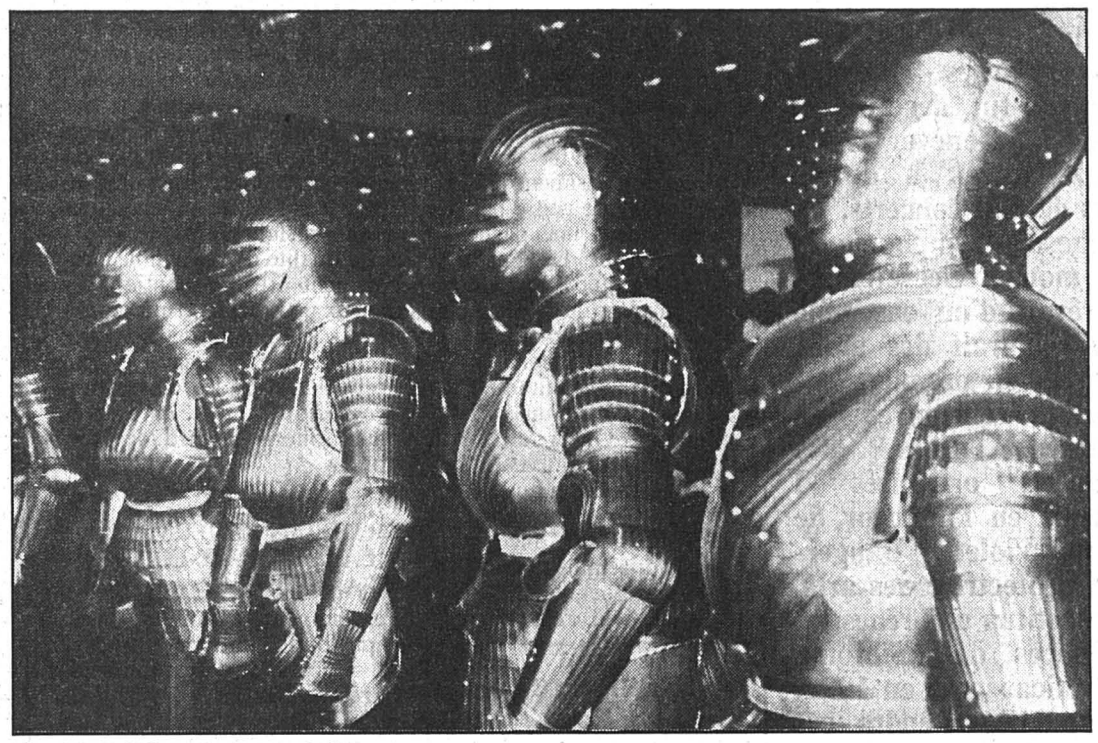

Graz, à l'Arsenal de Styrie.
Au troisième étage, les meilleures armures en provenance d'Innsbruck, Augsbourg et Nuremberg. (Impar-SG)

Une date, dans l'histoire styrienne, semble avoir marqué plus que toute autre cette province à la frontière de la Slovénie: 1480, année des trois fléaux, c'est-à-dire l'invasion par les Turcs, par les sauterelles et la peste. Si l'on peut se demander ce qu'avaient bien pu faire les populations de Graz, l'élégante capitale édifiée au bord de la Mur depuis neuf siècles, autrefois résidence impériale, et celles de ses environs bucoliques pour mériter tels châtiments, on comprend aisément pourquoi un arsenal imposant y fut construit. Aujourd'hui, plus de 30.000 armes et armures y sont toujours conservées et astiquées avec un soin jaloux. Elles en font le plus grand musée du genre au monde.

POUR MÉMOIRE

Ayant soumis les Balkans dès le début du XVIe siècle (reddition de Belgrade en 1521, des Hongrois en 1526), les provinces de l'Autriche centrale des Habsbourg ont été quant à elles parcourues durant deux siècles par les Ottomans, jusqu'à leur défaite devant Vienne en 1683, face aux armées conduites par Eugène de Savoie et le roi de Pologne Jean III Sobieski. Pour parer ce danger permanent, une réserve d'armes fut créée dès la fin du XVe siècle en Styrie, lors des premières incursions ennemies sur son territoire et, rapidement, Graz devint le centre de distribution de toute la région.

A cet effet, on fit venir la matière première de la Montagne de Fer (Erzberg) proche que l'on transforma en pièces lourdes, en épées effilées, en hallebardes, boucliers, cuirasses pour les hommes et les chevaux, cottes de mailles, casques, etc. C'est dans un bâtiment construit en 1642, attenant au Palais des Etats provinciaux à Graz, que les visiteurs peuvent actuellement contempler cet univers guerrier, dans des salles immenses et une atmosphère rappelant certaines images de science-fiction.

Armes de guerre et armures pour simples combattants, armes et armures de parade, de tournois, véritables carrosseries pour chevaux gravées à l'eau forte par les meilleurs artisans de la Styrie, mais aussi du Tyrol, de Nuremberg ou d'Augsbourg, elles apparaissent désormais défier toute mobilité en emprisonnant totalement dans leur carcan les malheureux qui les portaient.

Pour les historiens, les armuriers et autres curieux, ce musée unique au monde s'avère une source d'informations inépuisable. Pour les visiteurs de Graz, cité cousine de Ljubljana la Slovène par son charme, son contexte géographique et ses architectures baroques, il est illustration d'une page de la culture européenne pas forcément bien connue au-delà de la zone germanophone et liée à l'Empire austro-hongrois.

CAPITALE DE LA MUSIQUE

Avec ses 250.000 habitants et ses 35.000 étudiants, Graz, la plus grande capitale provinciale d'Autriche, se doit de drainer une intense activité culturelle dans tous les genres. Chaque été y voit le retour, lors du festival «Styriarte», du chef Nicolas Harnoncourt, enfant de la cité; chaque automne s'y déroule l'un des plus importants festivals de jazz d'avant-garde, le «Steirischer Herbst», dont les fondements sont à l'Ecole de jazz où se forment les meilleurs talents de toute l'Europe. Toute la ville, d'ailleurs, du Château Eggenberg à l'Opéra, à l'image d'un pays, résonne de musique, y compris dans les rues, grâce à l'apport de Tziganes venus de Hongrie ou d'ex-Yougoslavie ou au Festival des jeunes artistes auquel elles se prêtent à merveille.

La patte de Hundertwasser

Artiste contemporain autrichien le plus connu tant à l'intérieur de son pays qu'à l'étranger, Friedensreich Hundertwasser, 68 ans, fréquemment en Nouvelle Zélande où à bord de son «Regentag», a doté le petit bourg de Bärnbach, non loin de Graz, d'un momument-manifeste invitant à aller à Jésus-Christ: l'église Sainte-Barbe (la région a des mines de lignite), qu'il a totalement transformée.

«J'avais vu une exposition de ses travaux, il m'a plu, je lui ai proposé de rénover notre église», explique avec enthousiasme et fierté le père Friedrich Zeck, en jeans, chemise et sabots noirs. A la fin des années '80, toute la petite communauté villageoise, la paroisse, les écoliers et l'artiste y ont mis de leur poche pour achever ce projet, qui attire dans la vallée des visiteurs du monde entier. Mais auparavant, il a fallu l'aval du cardinal König et gagner l'approbation du Vatican.

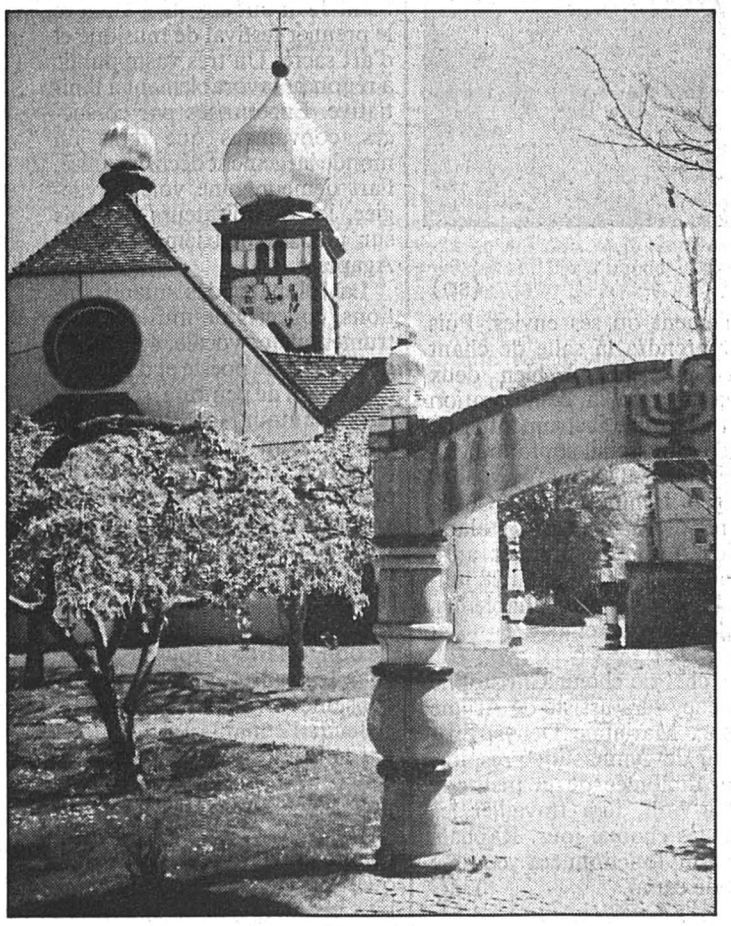

L'œuvre de Hundertwasser a été plébiscitée.
A Bärnbach, une église éclatante de couleurs, tolérante et rassembleuse.

Opposé à la ligne droite, «qui ne se trouve pas dans la nature», l'artiste écologiste, né de mère juive, converti au catholicisme, qui a perdu dans l'enfer des camps de concentration plusieurs dizaines de membres de sa famille, a réalisé là un édifice de recueillement saluant toutes les grandes religions du monde et basé sur un concept d'unité de l'humanité dans le respect des diverses cultures.

Le clocher comporte toute une série de symboles chrétiens, dix boules en or figurent les dix commandements, tandis qu'un chemin ondulé entrecoupé de douze portiques dédiés aux autres religions entoure cette maison de Dieu. A l'intérieur, dépouillé de tout décor superflu, selon le principe du regard en soi, un autel de verre contenant douze couches de sable (de Bethleem, du Vatican, de Kiev, de Dachau, etc.) symbolise les douze tribus d'Israël et un vitrail près des fonts baptismaux résume la démarche artistique et philosophique de Hundertwasser, tandis qu'on attend toujours d'avoir les moyens de financer un orgue. «Nous sommes couverts de dettes, mais cette église n'a coûté que l'équivalent de dix mètres d'autoroute», conclut le curé Zeck, une étincelle malicieuse dans le regard.

A la haute école du cheval

En été, crinière au vent, ils prennent le large sur les hauteurs où la vie est plus dure et fortifie ainsi leur physique autant que leur caractère. A Piber, petite bourgade nichée dans la douceur verdoyante des collines des environs de Graz, les Lipizzans viennent au monde tout noirs. Ensuite, durant dix ans environ, le temps que leur robe blanchisse pour en faire les superbes étalons admirés du monde entier, ils y sont éduqués et les meilleurs d'entre eux font alors leurs premiers pas à l'Ecole espagnole de Vienne, l'université du cheval.

Si les verts pâturages sont leur cour de récréation, l'école des Lipizzans occupe le site d'un ancien couvent bénédictin du XIe siècle, désacralisé par ordre impérial et flanqué d'une remarquable église romane dédiée à saint André. C'est là que Jaromir Oulehla, directeur de la prestigieuse Ecole espagnole de Vienne et du haras, qui compte en permanence entre 250 et 280 sujets, a son bureau.

Nourris d'avoine (2 kg par jour) et de foin parfumé de la région (10 kg par jour), les Lipizzans, chevaux d'apparat baroques surgis du passé, sont la plus ancienne race élevée en Europe. C'est l'archiduc Charles, fils de l'empereur Ferdinand Ier, qui fonda à Lipica, aujourd'hui en Slovénie, un premier haras pour abriter des chevaux espagnols et napolitains, certains d'origine orientale, destinés aux parades de la cour. Dès sa création en 1572, l'Ecole espagnole d'équitation fit appel aux Lipizzans, lesquels devinrent très vite les seuls maîtres de ce prestigieux établissement.

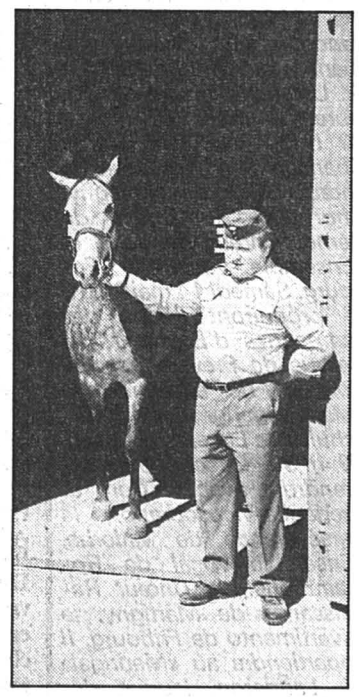

Haras de Piber.
Présentation du Lipizzan Ancona, 5 ans, qui n'a pas encore atteint toute sa blancheur.

A la dislocation de l'Empire austro-hongrois en 1918, ils furent rapatriés en Autriche, d'abord près de Vienne, où le climat ne leur convint pas, enfin à Piber, où ils sont aujourd'hui l'objet de tous les soins et de la fierté de la région. Quant à Lipica, leur patrie d'origine près de Trieste, d'autres Lipizzans, leurs cousins slovènes, y sont toujours éduqués, mais ceux-ci ne fréquentent plus l'école viennoise...